

MÉMOIRES

DE LA

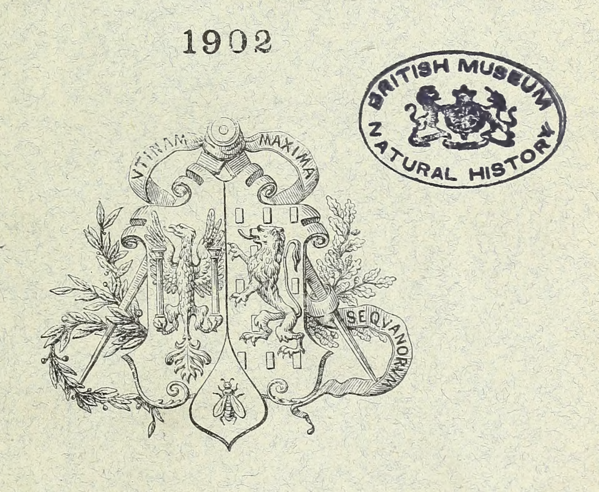
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DOUBS

SEPTIÈME SÉRIE

SEPTIÈME VOLUME

1902



BESANÇON

IMPRIMERIE DODIVERS ET Cie

Grande-Rue, 87

1903

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DOUBS

MÉMOIRES

DE LA

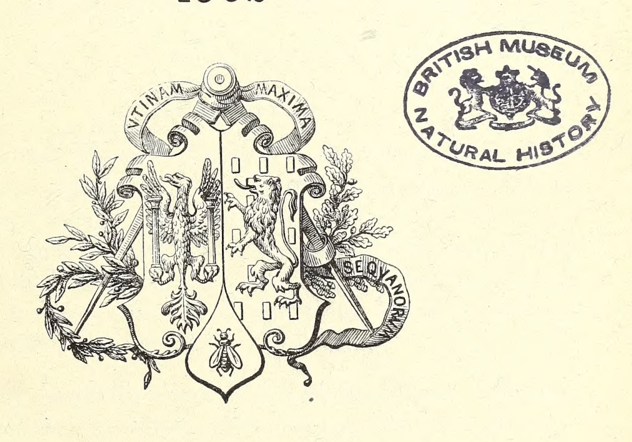
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DOUBS

SEPTIÈME SÉRIE

SEPTIÈME VOLUME

1902



BESANÇON

IMPRIMERIE DODIVERS ET Cie

Grande-Rue, 87

1903

MÉMOIRES
DE
LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DU DOUBS
1902

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 11 janvier 1902.

PRÉSIDENCE DE MM. VAISSIER ET NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Vaissier*, *Nargaud*, présidents sortant et entrant; *Francey*, premier vice-président; *Gauthier*, secrétaire; *Fauquignon*, trésorier; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. les docteurs *Bourdin*, *Bruchon père*, *H. Bruchon*, *Chapoy* et *Ledoux*; *P. Drouhard*, *Mairot*, le chanoine *Rossignot*, *Souchon*, *Thuriet*, *Vautherin* et *Vernier*, résidants; l'abbé *P. Druot*, correspondant.

M. Vaissier, avant de remettre la présidence à M. le docteur Nargaud, nouveau président, prononce l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

» Au moment de quitter la présidence, je dois vous exprimer tous mes sentiments de gratitude pour l'indulgente faveur que vous m'avez toujours témoignée, dans l'exercice d'une charge à l'honneur de laquelle je n'avais jamais osé prétendre.

» Dans notre dernière séance publique, j'ai cru devoir revenir

sur le passé de notre compagnie, mais en y insistant davantage, afin de montrer que si la vie des sociétés comme celle des individus se passe dans des alternatives de satisfactions et de soucis, une réputation noblement acquise permet toujours de profiter des unes, comme de triompher des autres !

» La preuve nous en fut offerte dans le cours de cette année. La dotation des frères Grenier est arrivée pour confirmer la considération dont vous jouissiez déjà, puis la sagesse de vos dernières élections, favorisées par la gracieuse acceptation de vos élus, nous assure les meilleures espérances pour l'avenir.

» Si j'ai à manifester (en votre nom et au mien) de tous nos regrets pour la retraite de notre laborieux et dévoué secrétaire décennal : M. le docteur Meynier, en retour, j'ai la satisfaction de saluer la bienvenue de son digne successeur : M. Jules Gauthier, dont le zèle et la science vont apporter de nouveaux éléments de travail à notre activité et accroître l'intérêt de nos séances.

» A côté des nombreuses preuves d'un mérite que vous avez apprécié, je signalerai, en particulier, les efforts de M. Gauthier, pour combler les vides que les départs et la mort font chaque année dans nos rangs. Cette préoccupation est si importante que l'article unique de mon testament présidentiel sera le souhait que, par les efforts de tous, chaque année voie s'augmenter aussi le nombre de nos confrères.

« Je m'adresse maintenant à M. le docteur Nargaud, si digne de toutes les sympathies, si bien disposé à maintenir nos traditions, si bien doué pour rallier à notre Société, largement ouverte, toutes les bonnes volontés et je l'invite à prendre la présidence. »

M. le docteur Nargaud prend place au fauteuil et adresse à son tour ses remerciements à ses confrères :

« Messieurs,

» En m'appelant à la présidence de la Société d'Emulation, vous m'avez fait un honneur insigne qui m'a vivement touché et dont je vous témoigne ici ma vive et sincère gratitude. Je suis d'au tant plus confus de cette faveur qu'elle est absolument imméritée, vu que je n'ai jamais joué parmi vous que le rôle modeste

d'auditeur. Vous avez sans doute considéré que l'esprit de bonne camaraderie et d'attachement fidèle à notre Association étaient à vos yeux des titres suffisants pour autoriser l'occupation de ce fauteuil, nulle autre raison sérieuse ne pouvait être invoquée pour justifier votre choix qui devait s'adresser à d'autres beaucoup plus dignes. Cette distinction, si généreuse de votre part, va me causer de graves soucis et de sérieuses appréhensions : je ne me dissimule pas combien il est périlleux d'assumer la responsabilité d'une si lourde tâche, surtout quand on se présente en face d'elle avec un bagage scientifique aussi restreint que celui de votre humble serviteur.

» Etranger, en effet, à bon nombre de questions qui constituent le thème ordinaire de nos entretiens, après avoir vu défiler à votre tête une longue série de présidents qui ont comblé vos Bulletins de riches trésors d'expérience et de savoir, vous devez comprendre d'emblée combien mes préoccupations doivent être tout à la fois peu folâtres et légitimement motivées. Mais quand je songe à l'extrême bienveillance, à la fraternelle sympathie que vous avez toujours témoignée à vos représentants, et qui sont de règle dans toutes les perturbations bureaucratiques que les statuts imposent à notre Société, le fardeau d'une pareille succession s'allège singulièrement, l'horizon paraît s'éclaircir et toute crainte, toute défaillance doivent être bannies des esprits les plus timorés. En m'asseyant à la place de mes honorables prédécesseurs, qui ont toujours dirigé vos travaux avec un talent et une compétence que je leur envie, je tiens à déclarer hautement que je me considère comme leur remplaçant provisoire, et, qu'au moment opportun, ils sauront certainement ressaisir les rênes du char, si bien conduit par eux, dans l'intérêt de notre Association.

» En m'inspirant de leurs judicieux conseils et en escomptant d'avance le concours empressé du personnel du bureau, entièrement dévoué à la prospérité de notre œuvre, je ferai tout mon possible pour tâcher de mener à bien la mission que vous m'avez confiée. Dans ce but, je m'efforcerai de suivre l'exemple salutaire de notre cher président sortant, le sympathique M. Vaissier, qui a rempli son devoir avec un zèle, une sollicitude au-dessus de tout éloge et qui, le cas échéant, n'hésitera pas à

payer de sa personne pour guider, s'il y a lieu, dans la bonne voie la marche indécise de son successeur. Je m'empresserai tout autant de m'assurer les bons offices des deux nouveaux membres du bureau, que j'ai l'honneur de vous présenter en ma compagnie, l'un, M. Gauthier, notre secrétaire décennal, l'archiviste érudit, digne émule de l'éternellement regretté Auguste Castan, dont le talent si apprécié est sans contredit le plus beau fleuron de notre couronne scientifique et dont je ne crains pas de blesser la modestie en le désignant d'ores et déjà comme la cheville ouvrière de notre Société.

» L'autre, mon ami d'enfance, maître Francey, l'avocat éminent, une des gloires du barreau bisontin, et dont les connaissances juridiques, traduites par une éloquence sans rivale, fait autorité au Palais.

» Grâce à l'appui d'auxiliaires aussi précieux, j'ose espérer que votre président actuel ne sera pas trop au-dessous de sa tâche et que, d'un commun accord, nous pourrons travailler à la réalisation de notre idéal, la marche en avant, toujours incessante, dans la voie de la science et du progrès.

» C'est dans ces sentiments, Messieurs, que je salue la Société d'Emulation du Doubs à laquelle j'apporte, à défaut de qualités techniques plus sérieuses peut-être, tout au moins mon entier dévouement et mon entière bonne volonté. »

A ce discours accueilli comme le précédent par de vifs applaudissements, M. Jules Gauthier, récemment élu secrétaire décennal et qui vient en cette qualité de prendre place au bureau, ajoute ses remerciements les plus vifs aux confrères et aux amis qui viennent de lui confier les fonctions honorables d'annaliste de la Compagnie. Il assure tous et chacun du dévouement qu'il a toujours professé pour eux et pour une Société dont il est membre depuis trente-six ans et dont il s'honore d'être l'un des doyens.

M. l'abbé Paul Druot, correspondant, lit une intéressante et très précise notice archéologique sur une cloche du XVe siècle, jusqu'ici absolument ignorée, qu'il a découverte dans le clocher de l'église de Voillans (Doubs), dont il est curé. Il a pu lire l'inscription gothique qui entoure la cloche, déchiffrer le sceau

et les armoiries imprimés sur ses flancs et reconnaître l'origine exacte de ce précieux petit monument, grâce aux archives de l'abbaye des Dames de Baume, de l'église desquelles provient ce bronze. La cloche, fondue en 1484 ou 1485, porte le sceau d'Alix de Montmartin, abbesse de Baume, et dut sonner à toutes volées quand Louis XI, que n'aimaient point et à raison les Comtois nos aïeux, eut fait place au gouvernement plus débonnaire de Charles VIII.

Ce mémoire, accompagné de planches, est retenu pour le Bulletin.

M. le docteur Henri Bruchon lit une très curieuse étude sur la vie d'un médecin bisontin dans la première moitié du XVIIe siècle, et initie aux moindres détails et de la position sociale et de la pratique journalière du docteur Jean Garinet, qui a laissé en forme sommaire de très curieux, très précis et très piquants mémoires, conservés parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique de Besançon.

M. Gauthier comme président de l'Association Franc-Comtoise, fait une communication verbale sur un projet de Biographie Comtoise, déjà arrêté en principe, mais dont l'exécution va suivre par les soins de toutes les Sociétés savantes de la région, groupées en fédération, et par l'activité de leurs membres les plus distingués et les plus laborieux. La Société d'Emulation du Doubs fournira la collaboration de toute une élite et prendra la direction du mouvement, comme elle a pris déjà l'initiative de l'Association franc-comtoise.

Après l'élection d'un membre résidant, M. CELLARD, architecte, présenté par M. Simonin architecte, et M. le docteur Chapoy, la séance est levée.

Les Présidents, A. VAISSIER, Dr NARGAUD.

Le Secrétaire, JULES GAUTHIER.

Séance du 15 février 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Fauquignon*, trésorier ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Boname*, *Bonnet*, *Girardot*, *Ledoux*, le chanoine *Rossignot*, *Simonin*, *Thouvenin*, *Thuriet*, *G. Vaissier*, *Vautherin* et *Vernier*.

M. le président communique une lettre de Madame veuve A. Castan, annonçant son intention de faire distribuer en mémoire de son mari, à tous les membres honoraires, résidants et correspondants de la Société d'Emulation, la seconde édition illustrée du volume intitulé « Besançon et ses environs » qu'elle vient de publier. Il s'est empressé de remercier la généreuse donatrice au nom de la Société d'Emulation qui, à l'unanimité, s'associe à ces remerciements.

Le Conseil d'administration de la Société, convoqué le 25 janvier dernier, a pris une délibération pour accepter le legs de 2,400 francs de rente roumaine fait par M. Edouard Grenier dans son testament du 21 janvier 1900, et prendre l'engagement de créer à bref délai, dès que les formalités administratives auront été remplies, la pension des frères Grenier, dont un règlement ultérieur précisera les conditions. Cette délibération est approuvée à main levée.

M. Maurice Thuriet donne communication d'une Notice sur le garde des sceaux Courvoisier, qui fut avocat général à la Cour d'appel de Besançon, et fait un exposé rapide de la carrière brillante et très mouvementée d'un des magistrats les plus distingués qu'ait produits la ville de Besançon. Cette notice est destinée à la « Biographie franc-comtoise » qui paraîtra sous les auspices des Sociétés savantes de la région.

M le secrétaire lit une étude sur le peintre Donat Nonnotte, né à Besançon le 10 janvier 1708, mort à Lyon le 5 février 1785. Fils d'un vigneron, neveu d'un peintre très médiocre, Jean Nonnotte, Donat quitta sa ville natale à vingt ans, devint l'élève et le collaborateur à Paris et à Versailles du peintre du roi, François Lemoyne. Quand il eut perdu son maître et protecteur, il renonça à la peinture d'histoire pour se confiner dans le portrait. C'est un des meilleurs portraitistes du règne de Louis XV. L'église de Sainte-Madeleine de Besançon possède de lui une Sainte Famille datée de 1728. Nos musées ont son portrait et celui de sa femme datés de 1757 et 1758. Le graveur Daullé a laissé un joli médaillon de Donat Nonnotte, dont le cuivre original, conservé aux Archives du Doubs, permettra d'illustrer dans le Bulletin la notice que la Société d'Emulation a décidé de retenir.

MM. Gauthier et Vaissier déposent sur le bureau en l'accompagnant de commentaires, un joli bronze grec, provenant de l'académicien Prosper Mérimée, que MM. Gaston et René Grenier viennent d'offrir au musée archéologique. Il a été retrouvé dans les ruines de la maison que Mérimée et Edouard Grenier habitaient rue de Lille et qui fut incendiée par la Commune.

Une autre communication porte sur un torse de Vénus pudique découvert à Jougne, dans les ruines de la maison de l'écuyer Ferlin, ami et contemporain de Granvelle. Son style révèle la première moitié du XVIe siècle, sa facture est la même que celle des bas-reliefs de pierre tendre, exécutés en 1527 dans l'église abbatiale de Montbenoit.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Comme membre résidant :

M. Jean DE BUYER, par MM. Vaissier et Gauthier ;

Comme correspondants .

M. Gabriel GENSOLLEN, juge d'instruction à Gray, par MM. Thuriet et Gauthier:

M. René GRENIER, médecin de la grande Chancellerie de la Légion d'honneur, par MM. le docteur Bruchon père et J. Gauthier.

Est élu :

Membre résidant :

M. Camille CELLARD, architecte.

Le Président, Dr NARGAUD.

Le Secrétaire, JULES GAUTHIER.

Séance du 15 mars 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES : MM. *G. de Beauséjour*, *Bourdin*, *A. Boysson d'Ecole*, *Bruchon* père, *Cellard*, *Drouhard*, *Ledoux*, *Pingaud*, *Thuriet* et *Vernier*, résidants ; l'abbé *P. Druot* correspondant.

Le procès-verbal du 15 février est lu et adopté.

M. l'abbé Hermann Druot, ancien professeur au petit séminaire de Consolation, lit un compte-rendu fort intéressant et fort précis, grâce à un journal méthodique des fouilles, des découvertes faites, sur son initiative, dans les ruines du château de Châtelneuf-en-Vennes, qui surplombent les sources et les cascades du Dessoubre et du Lançot. Il décrit les monticules de murs encore debout et de décombres qui apparaissent sur la droite du chemin conduisant de Guyans-Vennes et de Fuans au fond de la vallée et couvrent un étroit plateau. Sur cet ensemble, 14 mètres de long sur 6 de large ont été explorés et fouillés, en 1897 et 1898, sous la direction de M. l'abbé Druot, par les élèves, grands et petits, du séminaire. Deux grandes pièces du rez-de-chaussée du château affleurant au levant le roc, au sud une cour d'honneur, à l'ouest et au nord des murs d'enceinte du château féodal ont livré, pêle mêle, avec des matériaux effondrés, moellons et tuiles, un ensemble considérable d'objets de toute sorte :

instruments aratoires; outils de métier; armes : casques, épées, éperons, batteries de mousquets, moules à balles; batterie de cuisine : casseroles, marmites de fonte, de cuivre ou de fer, chandeliers, crémaillères, andiers, broches, cuillers, fourchettes et couteaux. L'interprétation d'un pareil groupement d'objets métalliques de toute sorte est naturelle : c'est le mobilier des sujets (ou retrahants) de Châtelneuf-en-Vennes, ayant apporté comme dans un refuge sûr les quelques objets précieux de leurs pauvres ménages. L'incendie qui consuma, en 1639, le château-fort qui appartenait aux comtes de La Roche, de la maison de Varambon et de Rye détruisit tous les meubles de bois, tous les vêtements et parures sauvés par les retrahants. Le fer, le cuivre, l'argent ont échappé aux flammes et grâce à l'intelligente activité de M. l'abbé Druot, reparaissent au jour pour nous donner sur les arts du XVIIe siècle, sur le mobilier rural d'une époque déjà lointaine, les documents les plus circonstanciés.

M. l'abbé Druot prend l'engagement de donner par écrit le résumé précis et détaillé de sa communication, qui prendra place dans le Bulletin de 1902.

La Société, sur la proposition de MM. Nargaud, Vaissier et Gauthier, vote une subvention de 50 francs pour la continuation des fouilles de Châtelneuf.

M. Vaissier continuant ses études sur l'arc antique de Porte-Noire étudie le symbolisme des bas-reliefs qui décorent les jambages ou les colonnes de ce monument important et restitue aussi bien par ses observations personnelles que par celles qui lui ont été suggérées par l'éminent conservateur du musée de Trèves, les sujets mythologiques dont les sculpteurs du IIIe siècle ont illustré les membrures de l'arc romain : Dédale s'adaptant des ailes, Thésée assommant le Minotaure, etc Accompagnée de planches habilement dessinées par le crayon si élégant et si exact de M. Vaissier, cette étude sur Porte-Noire prendra un rang distingué dans les publications de la Société.

M. Gauthier fait passer sous les yeux de l'assemblée un précieux manuscrit appartenant à la Bibliothèque municipale de Vesoul (où il occupe le n° 226). C'est un « Recueil d'Antiquités trouvées à Luxeuil », dessinées et expliquées par Jean-François-

Melchior Fonclause, compilé en 1778 et comportant soixante planches de statues, bas-reliefs, statuettes, vases, gemmes et médailles recueillis par les Bénédictins dans leur bibliothèque ou par MM. Guin, Fabert, Prinet et Fonclause dans leurs cabinets. Il y aurait à tirer de ce manuscrit dont M. le Secrétaire a entrepris la copie, nombre d'observations archéologiques importantes, en le confrontant avec les objets découverts depuis 1778 et conservés aux Bains de Luxeuil et dans diverses collections. Ce pourra être quelque jour l'œuvre de la Société d'Emulation du Doubs.

Pour combler les vides faits par la mort récente de Messieurs Edouard Grenier et du général Wolff, ancien commandant du 7e corps, la Société, sur la proposition de son Bureau, élit MM. Bernard Prost, inspecteur général des Archives et des Bibliothèques au Ministère de l'Instruction publique, et Henri Bouchot, conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale. Sortis tous deux de l'Ecole nationale des Chartes, collaborateurs distingués de la *Gazette des Beaux-Arts* et de toutes les grandes revues d'archéologie et d'histoire, ces deux compatriotes honorent la Franche-Comté à plusieurs titres et le témoignage de sympathie que la Société d'Emulation leur accorde n'est que l'expression bien légitime de l'estime due à leurs personnes et à leurs travaux.

Sont élus :

Membre résidant :

M. Jean de Buyer, à Saint-Laurent (Besançon) ;

Membres correspondants :

MM. Gabriel Gensollen, juge d'instruction à Gray,

Et le docteur René Grenier, médecin de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, à Paris.

Est présenté comme membre correspondant, par M. le chanoine Rossignot, curé de Sainte-Madeleine, et M. J. Gauthier : M. l'abbé Jean-Victor-Emile Fromond, curé de Crissey (Jura).

Le Président, Dr Nargaud.

Le Secrétaire, Jules Gauthier.

Séance du 12 avril 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Blondeau*, *Bruchon père*, *Cellard*, *P. Drouhard*, *Lieffroy* et *Simonin*, résidants.

M. le Président communique à la Société les remerciements adressés par MM. Bernard Prost, Inspecteur général des Archives et des Bibliothèques, et Henri Bouchot, Conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale, nommés membres honoraires ; de M. de Buyer, nommé membre résidant ; de MM. Gensollen et René Grenier, élus membres correspondants. Il dépose sur le bureau, au nom de M. le chanoine Rossignot, une Monographie de l'église Sainte-Madeleine de Besançon. M. Blondeau est prié de faire un rapport sur cet ouvrage.

M. le Secrétaire rend compte du Congrès tenu à la Sorbonne et à l'Ecole des Beaux-Arts par les Sociétés savantes de province ; trois lectures y ont été faites au nom de la Société d'Emulation du Doubs par son Secrétaire : une sur Antoine Brun au siège de Dole en 1636, à la section d'histoire ; une sur l'Eglise priorale de Romain-Môtier, à la section d'archéologie ; une sur le peintre Donat Nonnotte, à la section des beaux-arts. Un membre de la Société, M. le docteur Magnin, doyen de la Faculté des sciences, a fait à la section des sciences d'importantes communications. MM. Gauthier et Magnin ont été, à diverses reprises, choisis comme assesseurs de différentes sections du Congrès.

M. Jules Gauthier communique à la Société le texte inédit d'un Voyage à Besançon accompli en 1776 par le professeur strasbourgeois Jerémie-Jacques Oberlin (1735-1806). Cet érudit consacra plusieurs journées à visiter Besançon, ses monuments, ses érudits, ses collectionneurs, et recueillit dans ses Notes de

précieux détails sur les personnes, les manuscrits, les livres, les œuvres d'art qu'il eut l'occasion de fréquenter ou d'apprécier. Le P. Tiburce, capucin ; le notaire Viguier, le président Chifflet lui montrèrent leurs collections d'histoire naturelle, d'antiquités, de médailles, de livres. On lui fit bon accueil dans la bibliothèque publique, fondée en 1694 à l'abbaye Saint-Vincent par l'abbé Jean-Baptiste Boisot. Il y prit des notes sur divers manuscrits latins ou grecs et sur divers morceaux de sculpture ou de peinture, en partie perdus aujourd'hui. La bibliothèque et le cabinet du président Chifflet attirèrent d'une façon particulière son attention, qu'ils méritaient du reste, car les 6,000 volumes qui s'y trouvaient (dont plus de 200 manuscrits), entrés dans les collections publiques en vertu des lois de confiscation sur les émigrés, forment, plus encore peut-être que les manuscrits Granvelle, le fonds le plus intéressant de la bibliothèque actuelle de Besançon.

M. Gauthier donne, en complément du manuscrit d'Oberlin, qui mérite d'être publié, certains détails sur l'emplacement de l'hôtel du président Chifflet et sur les tableaux ou portraits restitués sous la Restauration au premier président Chifflet, fils et héritier du contemporain d'Oberlin.

A la suite de la séance, est élu :

Membre correspondant :

M. l'abbé Fromond, curé de Crissey (Jura).

Le Président, Dr Nargaud. — *Le Secrétaire,* Jules Gauthier.

Séance du 10 mai 1902

Présidence de M. le Docteur Nargaud.

Sont présents :

Bureau : MM. *Nargaud*, président ; *Vaissier*, vice-président ; *Gauthier*, secrétaire ; *Kirchner*, archiviste.

MEMBRES : MM. *Berdellé*, *Boname*, *Bonnet*, *Bourdin*, *Boussey*, *Cellard*, *P. Drouhard*, *Girardot*, *V. Guillemin*, *Ledoux*, *Souchon*, *Thuriet*, *de Truchy* et *G. Vaissier*.

M. Guillemin lit les premières pages d'une Etude sur la peinture anglaise. Il met en relief l'entrée tardive du grand pays industriel dans le mouvement artistique, longtemps après que la France, l'Italie, l'Allemagne et la Flandre eurent constitué de véritables écoles et des groupements homogènes de peintres habiles et novateurs. Hogarth, Josuah Reynolds, Gainsborough, Thomas Lawrence, John Constable, Wilkie, Mulready, sont tour à tour étudiés dans leurs œuvres les plus caractéristiques et les plus remarquables de la « National Gallery » et dans les tableaux précieux qui sont entrés dans les collections de la ville de Besançon par les legs Gigoux et Chenot. L'école anglaise est rarement représentée dans nos musées français, elle l'est mieux à Besançon que dans la plupart de nos collections de province.

M. le docteur Bourdin communique à la Société une biographie de Guy-Michel de Lorges, duc de Randan, maréchal de France, lieutenant-général au gouvernement de Franche-Comté de 1741 à 1773. Mari de Mlle de Poitiers, une des plus riches héritières de la province, le duc de Randan posséda la plus grande fortune territoriale qui existât alors en Franche-Comté, formée par la réunion des domaines des Neuchâtel, des Longwy et des Rye. Sa résidence favorite était le château de Balançon, sur les bords de l'Ognon, entre Dole et Pesmes, qui fut durant de longues années le théâtre de fêtes célèbres et l'occasion de réunions superbes, où la noblesse, l'armée et les plus jolies femmes de la province étaient conviées. Très galant, élevé du reste à bonne école dans la cour voluptueuse et décadente de la Régence et de Louis XV, le maréchal de Randan, malgré ses défauts que de moins indulgents pourraient qualifier de vices, jouit de son temps, dans son entourage et dans le ressort de son commandement, d'une réelle popularité. Son nom et son portrait méritent de trouver place dans la chronique comtoise du XVIIIe siècle.

Une proposition relative aux collections Pâris est déposée en

l'absence et au nom de M. Estignard, par le Secrétaire ; en voici la substance :

Naguère réunies à la Bibliothèque publique, dans une salle qui portait le nom de « Cabinet Pâris », et qui contenait bronzes, marbres, antiquités, peintures, dessins de maîtres, portefeuilles d'architecture et livres d'art, les collections formées par le célèbre architecte bisontin sont aujourd'hui fractionnées entre les divers musées et la Bibliothèque. M. Estignard émet le vœu que les dessins et portefeuilles déposés à la Bibliothèque, où leur existence est quasi ignorée du grand nombre, soient exposés dans nos musées à côté des peintures dues à la libéralité de Pâris. Sans prendre, jusqu'à nouvel ordre, parti dans la question soulevée par M. Estignard, la Société d'Emulation décide qu'elle déléguera trois de ses membres, MM. Vaissier, Ledoux et Girardot, pour examiner avec les délégués de l'Académie de Besançon et de la Société des Beaux-Arts, le vœu de M. Estignard et les moyens pratiques d'y donner suite.

Le Président, Dr NARGAUD.

Le Secrétaire, JULES GAUTHIER.

Séance du 14 juin 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud,* président ; *Vaissier,* vice-président ; *Gauthier,* secrétaire décennal ; *Fauquignon,* trésorier ; *Kirchner,* archiviste.

MEMBRES : MM. *Berdellé, Bourdin, Bruchon père, Girardot, V. Guillemin, Ledoux* et *Souchon.*

M. le président communique une aimable invitation de la Société d'Emulation de Montbéliard, priant la Société de se faire représenter à la réunion solennelle que nos voisins tiendront le

jeudi 19 juin; sont délégués à Montbéliard : MM. le président Nargaud et le vice-président A. Vaissier.

L'échange de publications proposé par la Société des Antiquaires de l'Ouest est accepté, et l'on décide qu'une ou deux séries de publications disponibles seront adressées, à charge de réciprocité, au président des Antiquaires.

M. Victor Guillemin continue la lecture de son Etude sur la peinture anglaise et traite des peintres d'histoire, de genre, de paysage, de portrait : Burnes-Jones, élève de Rossetti, Princett, Paul Falconer-Pool, Fredon Liegthon, Alma-Tadéma.

M. Gauthier fait passer sous les yeux des assistants un Livre d'Heures enluminé, de la fin du XIVe siècle, appartenant à la Bibliothèque publique de Vesoul et inscrit sous le no 27 des manuscrits. Composé pour Catherine de Montbozon, femme d'un chevalier de la Tour Saint-Quentin, il porte les armes de ces deux maisons, et, grâce à ses vingt-cinq miniatures, de sujets très variés, il fournit une contribution importante à l'histoire du costume en Franche-Comté de 1360 à 1400.

Citons, entre autres sujets de peinture de ce psautier : le portrait de Catherine de Montbozon, en riche costume de châtelaine; celui de Guyette de Marnay, sa mère; celui d'un religieux vêtu de gris, scripteur et enlumineur probable du volume; puis des archers s'exerçant à la cible sur le corps de saint Sébastien; saint Côme et saint Damien inspectant les urines d'un client, dans le costume médical de l'époque. Chacune de ces miniatures est traitée assez médiocrement et naïvement par le pinceau de quelque artiste du crû. Dans la région franc-comtoise, si pauvre en peintures anciennes, si dénuée de vitraux, de tapisseries, d'émaux, objets qui foisonnent dans tant de provinces privilégiées, le Livre d'Heures de Catherine de Montbozon, ou de la Tour-Saint-Quentin, prend un réel intérêt pour l'iconographie locale.

Le Président, — *Le Secrétaire,*

Dr Nargaud. — Jules Gauthier.

Séance du 12 juillet 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. le Dr *Nargaud*, président; *A. Vaissier*, vice-président; *Gouthier*, secrétaire décennal; *Fauquignon*, trésorier.

MEMBRES : MM. *Cellard*, *V. Guillemin*, *Ledoux* et *H. Savoye*.

M. le président rend compte de la séance publique de la Société d'Emulation de Montbéliard, à laquelle il a assisté, le 29 juin, avec M. le vice-président Vaissier, et du bon accueil réservé aux délégués de la Société d'Emulation. Ils ont été reçus avec la plus grande cordialité par nos bons voisins et amis de ce petit Etat indépendant et très actif que constitue, au cœur du département du Doubs, l'ancienne principauté que tour à tour ont gouvernée les Montfaucon et les Wurtemberg. A la séance publique, comme au banquet, les sentiments les plus aimables et les plus sympathiques ont affirmé la bonne entente de voisins qui rivalisent sur le terrain de l'érudition et de la science, pour soutenir le bon renom du pays comtois.

L'Académie de Mâcon propose un échange de publications, que la Société d'Emulation s'empresse d'accepter, en tenant compte et de l'intérêt des Mémoires publiés par cette Société très estimée, et des vieux liens historiques qui rattachent le pays d'outre-Saône à l'ancien comté de Bourgogne.

M. le secrétaire décennal rend compte de l'envoi à la municipalité de Besançon du vœu déposé par M. Estignard pour l'exposition, au Musée de peinture, des beaux dessins du cabinet Pâris, déposés dans des cartons quasi ignorés de la Bibliothèque publique. Il communique le vœu déposé dans la réunion des délégués de l'Académie, de la Société des Amis des Beaux-Arts et Arts industriels, de la Société des Architectes et de la Société d'Emulation, pour que nulle restauration, nul outrage immérité

ne soit désormais infligé aux monuments de Besançon par un bon plaisir administratif quelconque, et la décision prise de grouper les quatre Sociétés en commission permanente de protection des monuments bisontins. La Société d'Emulation, consultée, ratifie la résolution prise, qui aura pour résultat, dès qu'une maladresse ou qu'un projet fâcheux menacerait un de nos vieux monuments, de faire entendre immédiatement d'énergiques protestations. Dans ce cas, les bureaux et présidents des quatre Sociétés agiront de concert, sans même consulter les Assemblées générales, qui leur donnent mandat à cet effet.

M. V. Guillemin termine la lecture de son Etude sur la peinture anglaise, en esquissant rapidement les principales figures des aquarellistes d'outre-Manche : Vernon, Copley, Fielding et autres. Ses conclusions finales tendent à constater la réelle décadence de l'art dans un pays que les intérêts matériels absorbent tellement que le sens du beau s'y altère et s'y réduit.

Après avoir fait connaître les plus intéressants parmi les artistes qui ont essayé de ralentir ou d'empêcher cette décadence, M. Guillemin se réjouit de ce que le testament du peintre Gigoux ait fait entrer dans les collections publiques de Besançon nombre de toiles précieuses de la vieille et de la moderne école anglaise.

Après une convocation des membres de la Société à la prochaine réunion de l'*Association franc-comtoise*, qui aura lieu à Gray le jeudi 7 août, la séance est levée.

Le Président, Dr NARGAUD.

Le Secrétaire, JULES GAUTHIER.

Séance du 15 novembre 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud*, président; *A. Vaissier*, vice-président ; *J. Gauthier*, secrétaire décennal; *Fauquignon*, trésorier; *Kirchner*, archiviste.

Membres : MM. *Bourdin*, *Boussey*, *Cellard*, *V. Guillemin*, *Parizot*, le chanoine *Suchet*, *G. Vaissier*.

M. le secrétaire rend compte du congrès de l'Association franc-comtoise, tenu à Gray le 7 août dernier, et auquel ont pris part les huit Sociétés de la région, représentées par une partie de leurs bureaux et par plus d'une soixantaine de leurs membres. Comme la réunion de Dole en 1899, comme celle de Montbéliard en 1901, celle de Gray en 1902 a été un véritable succès pour une œuvre de solidarité et d'entente, dont la Société d'Emulation du Doubs a eu l'initiative et dont elle recueille le bénéfice moral.

La Société Grayloise d'Emulation et son dévoué président, M. Maire, ont apporté à l'organisation du Congrès, à la préparation du banquet, des séances particulières, générales et publiques des sections et de l'Association tout entière, leur concours le plus actif et le plus dévoué. M. le maire de Gray a mis hôtel de ville et théâtre à la disposition des congressistes, fait pavoiser en leur honneur les monuments publics et prononcé au banquet une allocution des plus bienveillantes pour l'œuvre et pour les ouvriers.

Des résolutions prises au Congrès, il en est deux à retenir : l'adoption du plan et de la publication d'une Biographie franc-comtoise, dont un spécimen paraîtra en 1903 ; la constitution de l'Association en Société de protection des monuments franc-comtois, déléguant à son bureau permanent l'initiative nécessaire pour protester, en temps opportun, contre toute destruction ou mutilation d'un édifice du passé.

M. le trésorier, sur l'invitation du président, rend compte des opérations administratives et financières qui ont fait entrer la Société en possession du legs d'Edouard Grenier et ont préparé la constitution du capital de la fondation des frères Grenier. 2,400 francs de rente roumaine ont été vendus et transformés, par la Trésorerie générale du Doubs, en un titre de rente 3 % de 1,508 francs, dont les arrérages se capitaliseront jusqu'à reconstitution normale d'nne rente de 2,800 francs taux adopté pour la pension triennale, dont la Société préparera prochainement les statuts et règlements.

M. Jules Gauthier fait une communication sur la vie et l'œuvre du peintre Jacques Prévost, de Gray, dont une courte notice, signée du peintre Lancrenon, a paru en 1868 dans les Bulletins de la Société. Depuis, grâce à des recherches poussées sur divers terrains, on a retrouvé, en Bassigny et en Franche-Comté, notamment à Dole et à Rahon, six tableaux de l'artiste dont on connaissait seulement, et fort mal, le curieux triptyque de Pesmes, datant de 1561, et, en dégageant un certain nombre de gravures qu'on lui attribuait à tort, on est arrivé à constater qu'il fut tout à la fois graveur, sculpteur et peintre. Entre 1542 et 1551, Jacques Prévost, qui avait été le protégé du cardinal de Givry, évêque de Langres, fut employé par l'abbé de Saint-Waast d'Arras à de nombreux travaux de peinture. Ce nom d'Arras découvre un protecteur nouveau : Antoine Perrenot, évêque d'Arras, qui fut pour les artistes de son pays et de son temps une véritable providence, et dans la collection duquel, à Besançon, on retrouve à la fois des tableaux, des bas-reliefs, des statues de marbre ciselées par Prévost. Le triptyque de Pesmes, avec la Descente de croix, l'Annonciation, les volets représentant les donateurs : Catherin Mayrot et Jeanne Lemoyne, nous a heureusement conservé le portrait de Jacques Prévost, assistant, recueilli, derrière les personnages officiels de la mise au tombeau, au drame poignant du Calvaire. La biographie de Jacques Prévost, avec les éléments inédits qu'on vient de réunir, éclairera d'un jour tout nouveau l'histoire des arts en Franche-Comté au lendemain de la Renaissance.

Sont présentés, comme membres correspondants :

MM. Fernand Guignard, archiviste paléographe, à Dole;
André Maire, étudiant en Sorbonne, à Paris.

Le Président, Dr Nargaud.

Le Secrétaire, Jules Gauthier.

Séance du 17 décembre 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR NARGAUD.

Sont présents :

BUREAU : MM. *Nargaud,* président; *A. Vaissier,* vice-président; *Fauquignon,* trésorier; *Kirchner,* archiviste.

MEMBRES : MM. *Bonnet, Cellard,* docteur *Cornet, V. Guillemin, Ledoux, Montenoise, Parizot,* le chanoine *Rossignot, H. Savoye, Souchon,* résidants.

M. le président exprimant tous les regrets de la Société de ce que, pour raison de santé, M. Jules Gauthier ne puisse assister à la séance, M. Alfred Vaissier le remplacera comme secrétaire.

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, il est donné lecture des réponses faites aux invitations à la séance publique du lendemain.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon sera représentée par son président, M. Boutroux, professeur à la Faculté des Sciences.

M. le docteur Dufour, notre hôte habituel en cette solennité, fait part de tous ses regrets d'être obligé de renoncer, pour cette semaine, au plaisir d'être des nôtres en raison de l'état de santé de quelqu'un qui lui est cher.

En réponse aux invitations aux membres honoraires, Mgr Petit espère, sans pouvoir prendre d'engagement, assister jeudi à la séance publique. Soit en raison d'engagements antérieurs ou de nécessités de service, M. le Général commandant le 7e corps d'armée, M. le Premier Président, M. le Préfet, M. le Recteur, et M. l'Inspecteur d'académie, regrettent de ne pouvoir assister à la séance publique. Toutefois, M. le Préfet charge M. Cosson, conseiller de préfecture, de le représenter, et M. le Général délègue à cet effet un de ses officiers d'état-major.

M. Baigue, maire de la ville, en mettant à notre disposition la grande salle de l'Hôtel de Ville pour la tenue de la séance,

exprime également tous ses regrets de ne pouvoir y assister, retenu par des engagements antérieurs.

M. le trésorier Fauquignon soumet à la Sociétés les comptes de l'année. Ces comptes sont approuvés, ainsi que le projet de budget pour 1903, proposé par lui au Conseil d'administration de la Société.

Projet de budget pour l'année 1903.

Recettes.

1. Subvention du département du Doubs	300 fr.
2. — de la ville de Besançon.	400
3. Cotisations des membres résidants.	1.250
4. — — correspondants . . .	450
5. Droits de diplômes, recettes accidentelles . . .	80
6. Intérêts du capital en caisse et rentes	600
Total.	3.080 fr.

Dépenses.

1. Impressions.	2.500 fr.
2. Frais de bureau, chauffage, éclairage et aménagements	100
3. Frais de séance publique	100
4. Traitement et indemnité pour recouvrements à l'agent de la Société	200
5. Crédit pour recherches scientifiques	180
Total.	3.080 fr.

De chaleureuses félicitations sont adressées par M. le président et la Société entière à son trésorier pour l'excellente et dévouée gestion de ses finances.

Procédant à ses élections pour le renouvellement du bureau, la Société nomme, par acclamation, à l'unanimité, les membres dont les noms suivent :

Bureau pour l'année 1903.

Président annuel : M. Edmond FRANCEY, avocat, vice-président du Conseil général du Doubs.

Premier vice-président : M. le docteur NARGAUD, président sortant.

Deuxième vice-président : M. Maurice THURIET, avocat général à la Cour d'appel.

[*Secrétaire décennal :* M. Jules GAUTHIER, archiviste du département.]

Vice-secrétaire : M. Alfred VAISSIER, conservateur du Musée archéologique.

Trésorier : M. FAUQUIGNON, receveur honoraire des Postes et Télégraphes.

Archivistes : MM. KIRCHNER et MALDINEY.

Après cette élection, qui assure à l'Association, comme président et vice-président, deux de ses membres les plus distingués et les plus honorables, MM. Francey et Thuriet, M. le président informe la réunion que le bureau s'est rendu, au mois d'août dernier, auprès de M. Francey, pour le féliciter de sa récente nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, et lui exprimer la satisfaction et les sympathies de la Société entière.

En l'absence de M. Gauthier, sous ce titre : *Lettres d'un inconnu à Edouard Grenier*, M. l'avocat Montenoise communique une intéressante correspondance, à la fois littéraire et intime, adressée à notre regretté compatriote par une femme-écrivain d'un réel talent. Ces lettres, remplies souvent par l'actualité, sont tracées d'une plume alerte, sans répétitions, sans exagérations, avec un sentiment très délicat de la nature et des nuances très variées pour peindre sensations et sentiments. Cette inconnue, dont on peut facilement soulever le voile, est une Parisienne, très éminente par le caractère, l'éducation, le talent, qui mourut récemment, et dont l'amitié fidèle et tendre entoura les vieux jours du poète Grenier de sympathie et d'affection, « bien excusée, disait-elle, de ses prévenances, par les cheveux blancs de tous deux ».

M. le président ainsi que la réunion remercient MM. Gauthier et Montenoise de cette communication d'un réel intérêt.

On procède ensuite à la présentation et à l'élection de nouveaux membres résidants et correspondants.

Membres résidants :

M. Rouget, directeur de l'Ecole normale de Besançon, présenté par MM. Nargaud et J. Gauthier;

M. Bernard, pharmacien, présenté par MM. Nardin et Fauquignon;

M. l'abbé Outhenin-Chalandre, directeur de la mission d'Ecole, présenté par MM. l'archiprêtre Burlet et J. Gauthier.

Membres correspondants :

M. Charles Rain, ancien conseiller de préfecture du Rhône, à Champvans-les-Baume (Doubs), présenté par MM. J. Gauthier et Thuriet;

M. André Maire, étudiant à la Sorbonne, présenté par MM. J. Gauthier et A. Vaissier.

Le Président,
Dr Nargaud.

Le Secrétaire,
A. Vaissier.

Séance publique du 18 décembre 1902.

Présidence de M. le Docteur Nargaud.

La séance s'ouvre à deux heures précises de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, devant un auditoire où, malgré un très mauvais temps, les dames sont en majorité.

Aux côtés de M. le président, siégeaient sur l'estrade :

Mgr Petit, archevêque de Besançon; M. Cosson, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet; M. Spire, capitaine

d'état-major, représentant M. le général DESSIRIER, commandant le 7e corps d'armée, et M. BOUTROUX, professeur à la Faculté des Sciences, président de l'Académie de Besançon. M. le vicaire général LALIGANT accompagnait Monseigneur l'archevêque.

Etaient présents les membres résidants dont les noms suivent :

MM. DE BEAUSÉJOUR, BOUSSEY, Ch. BONNET, H. BRUCHON, docteur CORNET, CELLARD, FRANCEY, FAUQUIGNON, Victor GUILLEMIN, KIRCHNER, docteur LEDOUX, H. MAIROT, PARIZOT, H. SAVOYE, Alfred et Georges VAISSIER.

Ordre des lectures :

1° *La Société d'Emulation du Doubs en 1902,* par M. le docteur NARGAUD, président;

2° *Porte-Noire et ses Commentateurs*, par M. Alfred VAISSIER;

3° *L'Enfance d'Edouard Grenier*, par M. Jules GAUTHIER (lecture faite par M. l'avocat MONTENOISE).

La séance est levée à trois heures et demie.

Le Président,
Dr NARGAUD.

Le Vice-Secrétaire,
A. VAISSIER.

BANQUET DE 1902

Le soir, dans les salons de M. Colomat, un dîner intime, auquel assistait un seul invité officiel, M. Boutroux, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, réunissait trente convives, parmi lesquels les membres du bureau de la Société d'Emulation et nombre d'anciens présidents et membres dévoués de l'Association.

Au dessert, des toasts sont portés par M. Nargaud, président sortant, par M. Francey, président nouveau, par M. Boutroux, président de l'Académie de Besançon ; puis M. Vaissier donne lecture d'une pièce de vers, avec envoi, de M. Jules Gauthier, secrétaire décennal, retenu par une sérieuse indisposition.

La carte du menu, illustrée par les soins de M. Vaissier, portait l'effigie du cardinal de Granvelle, d'après le portrait du Gaëtano, et le texte d'un sonnet adressé par le Tasse au fameux cardinal, son protecteur.

Toast de M. le docteur Nargaud, *président annuel.*

Messieurs,

Une des prérogatives présidentielles des plus agréables et des plus enviables est, sans contredit, celle qui consiste à saluer aujourd'hui les aimables convives qui, répondant à notre invitation, ont bien voulu assister ce soir à cette fête de famille. Et, tout d'abord, ce serait oublier les convenances les plus élémentaires et certainement faire injure aux saines traditions de la politesse française que de ne pas remercier ici les hauts dignitaires qui ont honoré de leur présence notre séance publique et par là même en ont rehaussé tout l'éclat : j'adresse donc à ces Messieurs l'expression de nos hommages les plus respectueux, les plus affectueux et les plus sincères.

Monsieur le président de l'Académie, à votre banquet annuel, où j'ai eu l'honneur d'être convié, à titre de représentant de la

Société d'Emulation, j'ai tenu à vous déclarer combien nous avions à cœur d'entretenir vivaces les rapports de bonne harmonie et de respectueuse déférence qui nous unissent à l'éminente assemblée, élite intellectuelle de notre province. Permettez-moi donc, en vous renouvelant ici l'expression des mêmes sentiments, de remercier l'Académie d'avoir désigné, pour la représenter à cette réunion, la haute personnalité de son président.

Un dernier mot, Messieurs. Quand vous m'avez appelé, l'an dernier, à l'honneur insigne de diriger vos travaux, je n'étais pas sans éprouver les plus vives appréhensions en face du lourd fardeau qui semblait m'incomber. Je m'empresse d'ajouter que, grâce à votre extrême indulgence, et grâce surtout à l'exquise bienveillance du personnel du bureau, ces craintes, ces terreurs chimériques se sont rapidement dissipées; aussi, je confesse sincèrement et en toute humilité, que, pendant que tous étaient à la peine, j'ai dû me contenter d'être seul à l'honneur. Je ne saurais donc trop vous témoigner mes sentiments de profonde gratitude. Cependant, je crois déjà m'acquitter d'une partie de la dette de reconnaissance contractée envers vous en cédant la place à mon vieil ami Francey, dont il est superflu de faire l'éloge, et qui, puissamment secondé par un auxiliaire aussi précieux que M. l'avocat général Thuriet, saura porter haut et ferme le drapeau de notre Association.

C'est dans ces sentiments, Messieurs, que je lève mon verre en l'honneur de vous tous, et, en portant votre santé, je bois à la prospérité éternelle de la Société d'Emulation du Doubs. Je n'aurais garde, dans ce salut confraternel, d'oublier notre dévoué secrétaire décennal, dont nous déplorons tous ici l'absence à ce festin intime, et à qui nous souhaitons, de tout cœur, un prompt rétablissement.

Toast de M. Francey, *président élu pour 1903.*

Messieurs,

Lorsque M. Jules Gauthier, notre dévoué secrétaire décennal, me fit connaître votre intention de m'élire président de la Société

et me demanda mon assentiment, j'éprouvai un mouvement d'hésitation.

Ce très grand honneur ne revenait-il pas à beaucoup d'autres plus dignes, à des hommes connus par leur science et leurs travaux?

Ensuite, comment remplacer mes honorables prédécesseurs et notamment M. le président Nargaud, dont les discours et les écrits sont toujours empreints d'un esprit si fin et si éclairé? Avec quel art, en quels termes charmants il vous a fait aujourd'hui le récit des travaux et des progrès de la Société d'Emulation pour l'année qui vient de s'écouler? Avec quelle amabilité il a parlé à ses auditeurs, et notamment à votre modeste nouveau président, dont il a fait un éloge inspiré sans doute par une ancienne amitié, mais que celui-ci est obligé d'accepter sous réserves..

Je ne vois, en effet, pas d'autres titres pour moi à la présidence que mon ancienneté et mon dévouement à la Société.

Oui, je suis un ancien, mais qui n'a jamais pris une part très active à vos travaux, se bornant le plus souvent à une lecture attentive et fort intéressante de votre publication annuelle.

C'est donc mon dévouement que vous avez voulu récompenser, et je vous en remercie du fond du cœur. Dévoué je suis à cette Société, toujours belle malgré sa vieillesse et surtout à cause de sa vieillesse, toujours alerte dans la voie du progrès des arts, des lettres et des sciences, cette Société qui compte des savants dont la Franche-Comté et même la France s'honorent.

Je m'efforcerai, avec les vice-présidents émérites que vous avez bien voulu m'adjoindre, avec les membres du bureau dont les noms seuls suffisent à entretenir la renommée et l'éclat de notre Société, à maintenir les traditions qui ont assuré ses succès passés et présents.

Je lève mon verre en l'honneur du président sortant, des membres du bureau, de vous tous, Messieurs, qui contribuerez à assurer les succès futurs!

Toast prononcé par M. Boutroux, *président de l'Académie.*

Messieurs,

Je remercie cordialement M. le président des aimables paroles qu'il vient de prononcer à l'adresse de l'Académie, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui. Je puis vous assurer, Messieurs, que la sympathie qu'elles expriment est absolument réciproque.

Je trouve que les Sociétés comme l'Emulation du Doubs et l'Académie rendent plus de services qu'elles ne semblent. Aujourd'hui toutes les branches de connaissance ont pris une telle extension que le travailleur est obligé de se spécialiser de bonne heure, et alors il est exposé à subir peu à peu une certaine déformation professionnelle de l'esprit. Mais s'il s'associe à d'autres personnes qui travaillent sur d'autres sujets, s'il vient de temps en temps entendre de charmantes choses comme celles que nous avons eu le plaisir d'entendre aujourd'hui, il sort, malgré lui, du cercle restreint où sa pensée était enfermée; il s'habitue à prendre intérêt à des productions étrangères à sa spécialité, et échappe ainsi au danger de voir son esprit se rétrécir de plus en plus avec le temps.

Je lève donc mon verre à l'union fraternelle, dont l'Emulation du Doubs comme l'Académie donne l'exemple, entre tous ceux qui savent dérober au labeur quotidien de la vie pratique quelque temps pour s'adonner à la culture désintéressée d'une science ou d'un art quelconque, sans autre mobile que le goût des choses de l'esprit.

A la Société d'Emulation du Doubs,

A son très distingué président, M. le docteur Nargaud.

Pièces de vers de M. Jules Gauthier, *secrétaire décennal* (*lues par* M. Alfred Vaissier).

ENVOI

Besançon, 18 décembre 1902.

C'est avec tristesse vraiment
Qu'au fond d'un lit où je végète,
Quoiqu'il pleuve et fasse grand vent,
J'éprouve un très réel tourment
A déserter un jour de fête.

C'est bien malgré moi, croyez bien.
Et si j'avais *bon pied*, bon œil,
Rien ne m'arrêterait, non, rien,
Malgré ce véritable temps de chien,
Pour courir vous faire bon accueil.

Marcher, courir, je ne l'ai pu :
Malgré nos excellents confrères
Docteurs et chirurgiens, j'ai dû,
Sans être absolument perdu,
Dire adieu à toutes affaires.

C'est alors que, sans prendre vert,
Vaille que vaille j'ai pondu,
Pour vous être lus au dessert,
Après la salade, ces vers.
Soyez indulgents au perclus !

LES VOLONTAIRES DE 1792

(SOUVENIRS DE FAMILLE)

Quand l'ancien régime régnait,
Sous Louis Quinze et Louis Seize encor,
Le soldat, surtout s'il était
Roturier, rarement gagnait
Les épaulettes à franges d'or.

Ce hasard heureux vint pourtant
Au cousin de feu mon grand-père,
Lequel, en mil sept cent et... tant
(Ceci ne fait rien à l'affaire),
Fut un jour nommé lieutenant.

C'était un dragon. A la guerre
Il s'était battu bravement;
Blessé, il revint chez son frère
En congé, et incontinent
Se mit au lit, le pauvre hère!

Les jours passaient, et sa langueur,
Rebelle à toute médecine,
Ne fit que croître, et sa maigreur,
Sa chétive et bien triste mine,
Faisaient présager un malheur.

Un soir, un exempt apporta
Un grand pli aux armes de France;
Le lieutenant se souleva
Sur son chevet et déchira
Cette enveloppe d'ordonnance.

« C'est un brevet de capitaine :
» Vive le Roi! » Et puis il tend
La lettre à son frère : « Tu m'entends,
» Le Roi m'envoie, c'est bien la peine,
» Du pain... quand je n'ai plus de dents! »

Au cimetière on conduisit
Le pauvre homme dans la huitaine,
Et de sa carrière lointaine,
Des faits d'armes qu'il accomplit,
Rien ne survit au capitaine.

Dix ans ont passé : la Patrie
Appelle tous ses défenseurs
A la frontière dégarnie,
Pour repousser la tyrannie
Et combattre les oppresseurs.

Les volontaires, en ces alarmes,
Sortent du sol et à grands cris.
Tous les hommes courent aux armes;
Partout s'enrôlent aux districts
Les vieux soldats et les conscrits.

Pris d'une idée singulière,
L'héritier de notre dragon
Prend l'uniforme de son frère :
Casque, épaulettes, ceinturon,
Monte à cheval et part en guerre.

Sous ce brillant harnais, il roule
De Thoraise jusqu'à Quingey,
Et les volontaires en foule,
Electeurs, crient dans la houle :
Vive le commandant Biget!

Et, tambours battants, jusqu'au Rhin,
Le bataillon de volontaires,
Biget en tête, prit soudain
La marche, et, l'épée dans les reins,
Culbuta tous ses adversaires.

Huit ans durant Biget marcha,
Sacrant et sabrant, comme un sourd;
Huit ans son bataillon trembla
Sous sa rude main; au combat
Sa voix dominait le tambour.

Mais voilà que de Bonaparte
Le génie apparut, divin !
Adieu vieux jeu et vieille carte,
Des volontaires le destin
Finit. Il faut que Biget parte.

Retraité, avec compliments,
Il se retire en son village
Et lit philosophiquement
Le récit des événements
Qu'alors l'Empereur met en page.

Et chaque fois qu'un *Te Deum*
De victoire se chante à l'église,
En uniforme le brave homme,
Qui de combats encor se grise,
Fêtait la Redingote grise.

JULES GAUTHIER.



MÉMOIRES

LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU DOUBS

EN 1902

Discours d'ouverture de la séance publique du jeudi 18 décembre

Par M. le Docteur NARGAUD

PRÉSIDENT ANNUEL

MONSEIGNEUR (1),
MESDAMES,
MESSIEURS,

Chaque année, à pareille époque, il est d'usage que la Société d'Emulation du Doubs procède au recensement du travail accompli et que son Président vienne, à cette séance publique, en faire l'exposé sommaire qui puisse permettre d'en apprécier l'importance et la valeur. C'est donc à moi qu'incombe aujourd'hui la mission délicate de remplir cette tâche ; aussi, en adressant à tous mes collègues l'expression de mes sentiments de profonde gratitude de l'honneur absolument immérité qu'ils m'ont fait en m'appelant à la direction de leurs travaux, j'escompte en même temps la bienveillance d'un auditoire d'élite capable de supporter sans trop de fatigue l'aridité de leur nomenclature. Votre présence parmi nous, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, est du reste un sûr garant de l'intérêt que vous n'avez jamais cessé de témoigner à notre Association, ce qui nous autorise à vous

---

(1) Mgr PETIT, archevêque de Besançon.

considérer comme étroitement unis à elle par une communauté de sentiments, d'estime et de sympathie, et nous impose en retour l'agréable mais périlleux devoir de vous soumettre le compte rendu des résultats obtenus et des progrès réalisés pendant l'année qui s'achève.

En jetant un rapide coup d'œil sur le tableau qui va se dérouler sous vos yeux, j'ai tout lieu d'espérer que votre indulgence reconnaîtra que nous nous sommes montrés dignes de la confiance de nos concitoyens, de la sollicitude toute spéciale des représentants les plus éminents des pouvoirs publics dont l'assiduité à nos réunions annuelles, tout en rehaussant l'éclat de l'assemblée, constitue pour nous la plus haute et la plus enviable des récompenses.

Depuis plus de soixante ans qu'elle existe, la Société d'Emulation du Doubs a fait preuve d'une vitalité toujours croissante, d'une activité et d'une ardeur infatigables à la recherche des documents de toute sorte destinés à enrichir son patrimoine scientifique. Les nombreux mémoires qu'elle a publiés dès sa fondation et qu'elle publie encore sont là pour l'attester ; ses bulletins officiels autorisent à prévoir d'avance ce que le monde savant est en droit d'attendre de sa bonne volonté.

En 1902 les séances de la Société ont bénéficié des travaux suivants :

Notre excellent confrère, le docteur Albert Girardot, nous a communiqué une notice des plus intéressantes sur Alfred Milliard, le bienfaiteur de notre musée archéologique. Après avoir achevé ses études de droit à Paris, Milliard s'était occupé beaucoup de littérature et de poésie, avait écrit dans des revues littéraires et publié deux volumes de vers remarqués. De retour dans son pays natal, à Fédry (Haute-Saône), sans abandonner les lettres il s'adonna plus particulièrement à l'archéologie et surtout à l'archéologie préhistorique. Il eut la bonne fortune de rencontrer aux environs de son village plusieurs stations des âges de la pierre qu'il explora et étudia

avec beaucoup de patience et de sagacité. Les collections d'armes, d'instruments et d'ustensiles divers qu'il y a recueillis ont une valeur très appréciable. En les donnant au musée de Besançon, il lui a fait un legs précieux, d'autant plus que notre musée était jusqu'ici assez pauvre en objets de ce genre provenant de notre province.,

M. l'abbé Paul Druot, curé de Voillans (Doubs), a écrit pour nous un mémoire archéologique sur une curieuse cloche du XVe siècle qu'il a découverte dans le clocher de son église. Ayant déchiffré les inscriptions gothiques, le sceau et les armoiries imprimés sur les flancs de ce bronze, il a pu en déterminer l'origine exacte, grâce aux archives des Dames de Baume, d'où il provient.

Le docteur Henri Bruchon, fouillant les archives médicales du XVIIe siècle, nous a fait revivre la portrait d'un Esculape très considéré à l'époque, le docteur Jean Gavinet, qui fut un des bourgeois les plus notables de Besançon. Il a écrit un livre de raison où sont notés chaque année les traits marquants de sa carrière, les événements contemporains dignes d'intérêt soit dans la vie de la cité, soit dans l'histoire de l'Empire ou même dans l'histoire de la France. Les éphémérides de cette autobiographie permettent de reconstituer la vie d'un praticien aimé et estimé de ses plus illustres concitoyens et qui fut en même temps pendant de longues années (1626-1641) un de nos premiers magistrats municipaux.

M. l'avocat général Maurice Thuriet, qui, d'emblée, a su conquérir une place distinguée parmi nos collaborateurs, nous a donné lecture d'une communication fort attrayante sur le garde des sceaux Courvoisier (qui fut lui aussi avocat général à la Cour d'appel de Besançon) en nous décrivant la carrière brillante et très mouvementée d'un magistrat franc-comtois des plus célèbres.

Cette notice très précise quoique très concise est destinée à la Biographie franc comtoise qui paraîtra prochainement sous les auspices des Sociétés savantes de notre région.

Digne émule de M. le curé de Voillans, dont il porte le nom et dont il professe la sympathie pour les recherches archéologiques, M. l'abbé Hermann Druot, ancien professeur au séminaire de Consolation, nous a présenté un compte-rendu très instructif des fouilles et des découvertes faites sur son initiative et par ses soins dans les ruines du château de Châtelneuf-en-Vennes qui dominent les sources et les cascades du Dessoubre et du Lançot.

Sous son intelligente direction, les élèves du séminaire ont consacré les loisirs de leurs récréations à creuser et fureter dans les décombres du vieux castel féodal, pour exhumer une collection considérable d'objets variés ; instruments aratoires, armes, mousquets, outils de toute nature, médailles, objets liturgiques qui nous donnent des renseignements précieux sur les arts du XVIIe siècle.

M. Alfred Vaissier, dont la compétence en matière archéologique est bien connue de tous, continuant ses études sur l'arc antique de la Porte-Noire, a expliqué le symbolisme des bas-reliefs qui décorent ce superbe monument, sans contredit la plus remarquable des curiosités de notre ville, peut-être même de notre pays. Avec une sagacité merveilleuse, il a déchiffré, comme on disait naguère, l'énigme du sphinx et déchiré, aux yeux des profanes, le voile mystérieux et impénétrable d'un édifice grandiose, érigé en glorification de la puissance romaine, dont s'enorgueillit notre cité, fière de posséder un des chefs-d'œuvre de l'architecture du IIIe siècle.

M. le docteur Bourdin, médecin-major au 7e bataillon de forteresse, un de nos nouveaux collègues, qui consacre les rares loisirs de sa profession à des études du plus haut intérêt, non seulement au point de vue de la santé publique, mais aussi dans le domaine des sciences, des lettres et des arts, nous a communiqué une étude très appréciée sur le maréchal duc de Randan, lieutenant général du gouvernement de Franche-Comté, de 1741 à 1773. Le duc de Randan était le petit-fils du maréchal duc de Lorges, ancien gou-

verneur de la province et fils de Gui-Nicolas de Durfort et de Thérèse de Chamillard, fille de l'un des ministres de Louis XIV.

Colonel à 19 ans, il prit part à toutes les actions militaires de son époque et fut appelé, en 1741, au commandement en second de la Franche-Comté, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Princièrement installé à Besançon dans l'hôtel du commandement (ancien Hôtel Montmartin, occupé aujourd'hui par les dames du Sacré-Cœur), il possédait aussi le château de Balançon par suite de son mariage avec Mlle de Poitiers, héritière de la maison de Rye. Son faste et son luxe sont restés légendaires et les fêtes splendides qu'il donna, tant à l'hôtel du quartier général qu'en son merveilleux château où toute la noblesse était conviée, témoignent hautement de son respect absolu pour les traditions aristocratiques de cette époque et aussi du vigoureux essor imprimé au commerce de notre ville, qui bénéficia largement de son administration. Aussi le nom de Durfort, de Randan, de Lorges, de Duras est-il écrit en lettres d'or à l'armorial de notre province.

M. Victor Guillemin, dans une étude très documentée sur la peinture anglaise, a mis en relief l'entrée bien tardive de ce grand pays industriel dans le mouvement artistique. Devancée depuis longtemps par les écoles italienne, flamande, française et allemande, l'école anglaise n'en compte pas moins dans son sein une pléïade d'artistes originaux dont les œuvres remarquables méritent à bon droit de fixer l'attention. Nous voyons défiler Hogarth, Thomas Lawrence, Gainsborough qui ont enrichi de leurs productions la *National Gallery*, ainsi que les tableaux précieux offerts à nos musées par les legs Gigoux et Chenot, dont les richesses se trouvent, par là même, considérablement augmentées.

Enfin, M. Jules Gauthier, notre érudit secrétaire décennal, digne successeur d'Auguste Castan, à jamais regretté, s'est prodigué comme de coutume dans ses recherches vraiment

fébriles et dans des attrayantes publications. Je vous signalerai à son actif :

1° Une étude sur l'église romane de Romain-Motier, bâtie au canton de Vaud, près de la frontière française de Jougne et Vallorbes. Ce spécimen de l'architecture monastique du XIIe siècle est bien conservé, presque intact, moins les absides et certain porche ajoutés aux XIIIe-XVe siècles. Romain-Motier, Saint-Maurice de Jougne et Sainte-Ursanne, groupés sous le titre de Trois Eglises romanes du Haut-Jura, fourniront un chapitre intéressant à l'archéologie de la région.

2° Une notice sur le peintre bisontin Donat Nonnotte (1708-1785), fils d'un vigneron de la rue Saint-Paul. Après quelques études préliminaires, Nonnotte se rendit à Paris et à Versailles, où il devint l'élève et le collaborateur du peintre du roi, François Lemoyne. Ce fut un des meilleurs portraitistes du règne de Louis XV. L'église de la Madeleine possède de lui une Sainte-Famille datée de 1728, et nos musées son portrait et celui de sa femme qui témoignent d'un habile pinceau mis au service d'un talent incontesté.

3° Une note sur un joli bronze grec provenant de l'académicien Prosper Mérimée, retrouvé rue de Lille dans les décombres de la maison incendiée par la Commune, qu'habitaient Mérimée et Edouard Grenier, offert au musée de Besançon par les héritiers du poète.

4° Une autre note sur un torse de Vénus pudique, en pierre, du XVIe siècle, trouvé à Jougne dans les ruines de la maison de l'écuyer Ferlin, contemporain et ami des Granvelle.

5° Une note sur le Recueil d'antiquités romaines de Luxeuil, dessinées et décrites par Jean-François-Melchior Fonclause. en 1778, et qui, comparées aux objets découverts depuis, enrichissent encore le domaine de l'archéologie.

6° Le compte rendu d'un voyage accompli à Besançon, en 1776. par le professeur strasbourgeois Jacques Obertin. Cet érudit consacra plusieurs journées à visiter notre ville, ses

monuments, ses musées, sans oublier les savants d'alors qui l'accueillirent avec les plus grands égards.

La bibliothèque et le cabinet du président Chifflet attirèrent plus particulièrement son attention bien méritée du reste, étant donné que le groupe important des ouvrages qui s'y trouvaient (6000 volumes) constitua, en 1792, le fonds le plus important de la Bibliothèque actuelle de Besançon.

7° Enfin une étude sur le costume à Besançon à la fin du XIVe siècle d'après le Livre d'heures de Catherine de Montbozon, femme d'un chevalier de la Tour de Saint-Quentin.

Les miniatures qui décorent le psautier, orné des armoiries des deux maisons, fournissaient une contribution très précieuse à l'histoire du costume en Franche-Comté à cette époque.

Tel est, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, le tableau sommaire des travaux du savant préposé à nos archives, vous pensez sans doute avec moi que tout commentaire serait superflu.

Toujours soucieuse des intérêts de la province, la Société d'Emulation, de concert avec les trois Sociétés savantes de notre ville, Académie, Société des Beaux-Arts. Société des Architectes, a adopté avec empressement un projet dû à l'initiative de M. Estignard et relatif au transfert des collections de dessins de l'architecte Pâris au musée, dans une salle spéciale qui prendra le nom de salle Pâris. Ces collections reléguées jusqu'ici à la bibliothèque restaient ignorées de la grande majorité du public. En les exposant au grand jour, c'est tout à la fois rendre hommage à l'éminent artiste bisontin et permettre à chacun d'apprécier des trésors artistiques jusqu'ici presque inconnus.

Comme corollaire de cette sage résolution, les quatre Sociétés, d'un commun accord, se sont groupées en commission permanente de protection des monuments artistiques de notre cité et du département du Doubs.

En terminant cette revue, je dois vous informer que le bu-

reau de la Société, représenté par son président et son vice-président, s'est rendu, comme de coutume, à l'aimable invitation de la Société d'Emulation de Montbéliard pour assister à la séance publique qui a eu lieu, le 19 juin dernier, au musée de cette ville. Nous y avons entendu des lectures très instructives sur les origines de cette principauté tour à tour gouvernée par les Montfaucon et les Wurtemberg, puis sur les fouilles pratiquées à Mandeure, d'où furent extraits des bronzes et des objets d'art merveilleux qui, après un sommeil léthargique dans les sous-sols de l'ancienne cité romaine, resplendissent aujourd'hui dans de superbes vitrines disposées en leur honneur. Au banquet qui a couronné la séance, les sentiments les plus cordiaux et les plus sympathiques ont affirmé hautement la bonne harmonie et l'étroite solidarité qui unissent les deux Sociétés liées par une véritable fraternité d'armes sur le champ de bataille du travail, de la science et du progrès.

Je suis heureux et fier d'adresser nos félicitations à plusieurs membres de notre Société qui ont été l'objet de distinctions flatteuses pendant l'année 1902.

M. Joubin, doyen de la Faculté des sciences, conseiller municipal, a été nommé recteur de l'académie de Chambéry. Obligé de nous quitter pour se rendre à ce poste éminent, M. Joubin nous permet d'espérer qu'il sera toujours un de nos fidèles, et je suis sûr d'être votre interprète en lui souhaitant de tout cœur un prompt retour au milieu de nous.

M. le docteur Girod, un de nos concitoyens, a été nommé directeur de l'école de médecine de Clermont-Ferrand.

C'est là un témoignage éclatant de l'estime et de la considération que notre compatriote a su conquérir à Clermont aussi bien que dans sa ville natale.

Enfin, comme couronnement de ces promotions, notre vice-président, M. l'avocat Edmond Francey, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette haute dignité, juste récompense des services rendus à la chose publique, tant au

palais qu'au conseil municipal et au conseil général par l'éminent avocat du barreau bisontin, a d'autant plus de prix à nos yeux qu'elle rejaillit pour ainsi dire sur notre Société, qui s'est grandement honorée en l'appelant aujourd'hui au fauteuil de la présidence.

Il ne me reste plus qu'un pénible mais pieux devoir à remplir : saluer la mémoire de ceux que la mort impitoyable nous a ravis cette année.

Nous avons perdu parmi nos membres résidants, M. Jules de Buyer, inspecteur de la Société française d'archéologie, puis M. Jules Vautherin, ancien président des forges de Franche-Comté, chevalier de la Légion d'honneur, ancien conseiller général du Doubs. Au mois de décembre dernier s'éteignait, à Baume-les-Dames, M. Edouard Grenier, dont la dernière pensée s'est traduite par une libéralité considérable au profit de la Société d'Emulation, à qui il donne par testament une somme très importante consacrée à aider dans sa carrière un jeune homme pauvre se destinant soit aux sciences, soit aux lettres, soit aux arts.

Cette pension triennale, sous le titre de fondation des frères Grenier (analogue à la pension Suard que distribue l'Académie de Besançon), est une preuve éclatante de l'attachement de ce philanthrope à la prospérité de notre association. En face d'un pareil souvenir, je regrette qu'il ne me vienne pas à l'esprit d'expressions assez éloquentes pour traduire les sentiments de profonde gratitude de notre Société vis-à-vis du poète distingué qui s'est révélé comme le plus généreux de ses bienfaiteurs.

A cette liste nécrologique il faut ajouter encore M. Adolphe Jacquot, employé à la préfecture, collaborateur assidu d'une feuille locale, et M. Joseph Outhenin Chalandre, grand industriel, véritable providence de la classe ouvrière, qu'il entourait d'une affection paternelle, et dont la fin prématurée est vivement regrettée par l'industrie de notre province.

A ces deuils successifs, je dois ajouter ceux de deux mem-

bres correspondants : M. Devaux, ancien juge de paix et ancien maire de Gy, qui a laissé une histoire manuscrite de cette ville; M. de Perpigna, ancien maire de Luxeuil, qui, pendant l'année terrible, s'est illustré en combattant bravement dans les rangs de la compagnie franche de l'intrépide colonel Bourras.

Puisse cet hommage suprême, rendu à nos collègues défunts, atténuer quelque peu la douleur de leurs familles en leur apportant la certitude que leurs chagrins sont partagés par des hommes de cœur qui conservent et conserveront pieusement le souvenir inoubliable des compagnons d'armes à jamais disparus!

Tel est, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, le bilan de l'année qui s'achève. C'est à vous de juger en dernier ressort. Permettez-moi donc, en vous remerciant encore de l'attention bienveillante que vous avez prêtée à cette lecture, d'espérer que la Société d'Emulation n'a pas démérité à vos yeux et de conclure, avec votre assentiment, que, fidèle aux traditions laborieuses qu'elle tient de ses fondateurs, elle a continué, sans faillir, sa marche en avant, toujours incessante, toujours infatigable, et tressé de nouveaux fleurons à la couronne scientifique, si richement dotée déjà, de notre chère Franche-Comté.

UNE CLOCHE FRANC-COMTOISE

DU XVᵉ SIÈCLE

Par M. l'abbé Paul DRUOT

Curé de Voillans

Séance du 11 janvier 1902

Les cloches anciennes sont rares en Franche-Comté en raison des désastres nombreux que notre pays eut à subir.

Une des plus anciennes peut-être dans tout le diocèse de Besançon se trouve actuellement dans la tour de l'église succursale de Voillans, non loin de Baume-les-Dames, et sert chaque jour encore, après 420 ans d'existence, à annoncer les offices paroissiaux.

Cette cloche avait été faite pour l'abbaye de Baume-les-Dames, voici dans quelles circonstances :

A la suite de la bataille d'Héricourt, le 13 novembre 1474, la Comté avait eu cruellement à souffrir des conséquences de la défaite des troupes de Charles-le-Téméraire. Les alliés, Alsaciens, Autrichiens et Suisses, excités par Louis XI contre le duc de Bourgogne, se répandirent à travers le pays. Ils prenaient et pillaient Blamont, Pont-de-Roide, l'Isle-sur-le-Doubs, Granges, Grammont, Clerval; ils incendiaient et saccageaient tous les villages qu'ils traversaient. Baume n'échappa pas à la ruine. Un diplôme de Charles-Quint conservé aux archives municipales de cette ville nous apprend, en effet, que « *Baulme-sur-le-Doubs fut prinse, brullée et saccagée par les ennemys, désolée et inhabitée* ».

Les cloches de ces pays furent prises ou brisées pour être employées à la fabrication d'engins de guerre. Et s'il en échappa quelques-unes à ces actes de vandalisme, ces dernières furent vouées néanmoins à la destruction.

Moins de deux ans après, le 2 mars 1476, Charles-le-Téméraire subissait à Granson une nouvelle défaite qui le plongea dans un cruel abattement, mais le désir de la vengeance ne tarda pas à faire succéder en lui une activité fiévreuse. Il ne songea plus qu'à reformer une nouvelle armée ; il n'avait plus d'artillerie. il fit fondre le reste des cloches des églises du pays de Vaud et de la Comté pour en forger des canons, et ordonna même de rechercher dans les maisons de ses sujets les métaux propres à la guerre.

Saccagée d'un côté par les alliés de Louis XI, dépouillée par Charles-le-Téméraire, l'abbaye de Baume-les-Dames, profitant d'un moment d'accalmie après tant de désastres et la mort du roi de France (1483), fit faire, sous le pontificat de noble dame Alix de Montmartin, abbesse du 11 mars 1477 au 11 décembre 1485, deux cloches dont les inventaires de ladite abbaye nous signalent l'existence. Toutes deux, y est-il dit, étaient aux armes de Montmartin, la plus grosse pesant 2000 livres, la plus petite environ 1200.

C'est assurément cette dernière que possède l'église de Voillans, car elle répond en tout point à cette double indication et porte des marques indéniables de son ancienneté.

Haute de 72 centimètres, elle a $1^{m}46$ de tour au cerveau, $1^{m}51$ à la seconde inscription, $1^{m}75$ à la gorge précédant la panse, $2^{m}69$ à la base, et pèse approximativement de onze à douze cents livres. Grâce à sa forte épaisseur de métal, elle a une grande amplitude de vibrations, un son argentin distingué et donne la note *si* bémol.

Le battant est en fer grossièrement martelé; la panse, d'une épaisseur presque double de celle des cloches modernes, est usée en maints endroits par suite des coups du battant et nombreux aussi sont les éclats qu'on aperçoit à la

patte ou partie inférieure : indices certains de pérégrinations ou d'ascensions mouvementées.

La forme rappelle celle des cloches du XIVe siècle ; le *cerveau* en est très aplati, à peine bombé ; les *saussures* presque droites jusqu'aux *gorges* ou filets en relief qui précèdent la *panse*. Particularités à noter : les *anses* (ou anneaux de suspension) ne sont pas orientées avec le devant de la cloche, ce qui se fait toujours depuis longtemps ; et elle a été frappée aussi par un marteau d'horloge.

La décoration est fort simple : une croix latine de 18 centimètres sur trois degrés ; une inscription principale en beaux caractères gothiques de 33 millimètres de hauteur, qui forme comme une couronne à la naissance du cerveau de la cloche : MENTEM . SANCTAM . SPONTANEAM-HONOREM DEO ET PATRIE LIBERATIONEM, puis le nom du fondeur en mêmes caractères et faisant corps avec cette triple invocation : GUILLAME FET. Il est intéressant de constater, en passant, que c'est la première fois qu'on trouve le nom d'un fondeur du pays. Jusqu'alors, l'industrie du bronze avait fait appel à des artistes allemands ou lorrains qui excellaient dans la fabrication des cloches, bombardes ou canons.

Chaque mot de l'inscription est séparé par un joli motif de décoration en forme d'S majuscule renversé (Ƨ), de la même dimension que les caractères gothiques.

Le commencement de l'inscription est indiqué par une petite croix de Malte plantée sur quatre gradins.

Huit centimètres plus bas se trouve une inscription plus petite faisant encore le tour complet de la cloche et obtenue par ces mots : LAUDATE DOMINUM OMNES GENTES, quatre fois répétés, et également en caractères gothiques minuscules de 12 millimètres de hauteur.

En considérant ces inscriptions avec attention, on remarque que dans la première les caractères qui ont servi à l'imprimer sur le moule étaient mobiles ; dans la seconde, au contraire, la phrase LAUDATE DOMINUM OMNES GENTES était

clichée et formait comme une matrice dont le fondeur devait se servir fréquemment.

Entre ces deux inscriptions, pour les relier l'une à l'autre, quatre médaillons, de 63 millimètres de hauteur, sont placés à distance égale, et représentent deux motifs répétés alternativement : le crucifiement avec la sainte Vierge et saint Jean debout de chaque côté de la croix, puis saint Sébastien percé de dix flèches horizontales, posées régulièrement, cinq de chaque côté du corps, et barbelées de façon artistique. Les figures sont grossières, d'un dessin naïf et intéressant qui rappelle le style de l'époque.

Sous le nom du fondeur, à égale distance de deux des médaillons précédents, et toujours entre les deux inscriptions, est placé un sceau ogival haut de 66 m/m et large de 40. La légende est en minuscules gothiques : *S. Dame Alix de Montmartin abbasse de Balme.*

Ce sceau a exactement la même forme et la même dimension que celui de la même abbesse, trouvé aux archives de Neuchâtel (Suisse) par M. J. Gauthier (G. 27, n° 14 ; X. 3, n° 5). Sous un dais d'architecture accosté de colonnettes et de contreforts servant de soubassement à une Notre-Dame debout portant l'Enfant, avec l'écu de Montmartin fascé de onze pièces.

Ce blason nous donne approximativement la date de fabrication de cette cloche, Alix de Montmartin ayant été abbesse de Baume-les-Dames de 1477 à 1485. D'après le texte de l'inscription, il semblerait que c'est à la fin de son pontificat que la dite cloche a dû être fondue. Cette délivrance de la patrie (*patrie liberationem*) qu'on implore pourrait indiquer qu'on était au lendemain des terribles malheurs qui venaient de frapper Baume et la Comté tout entière. On objectera, sans doute, que ces mots *patrie liberationem* sont une formule qu'on retrouve sur plusieurs cloches du XVIe siècle et pourraient présenter un autre sens : la protection du pays

contre la foudre. La première interprétation paraît plus vraisemblable.

Il serait intéressant de savoir comment cette cloche a pu quitter l'abbaye pour venir trouver un refuge dans le modeste clocher de l'église de Voillans.

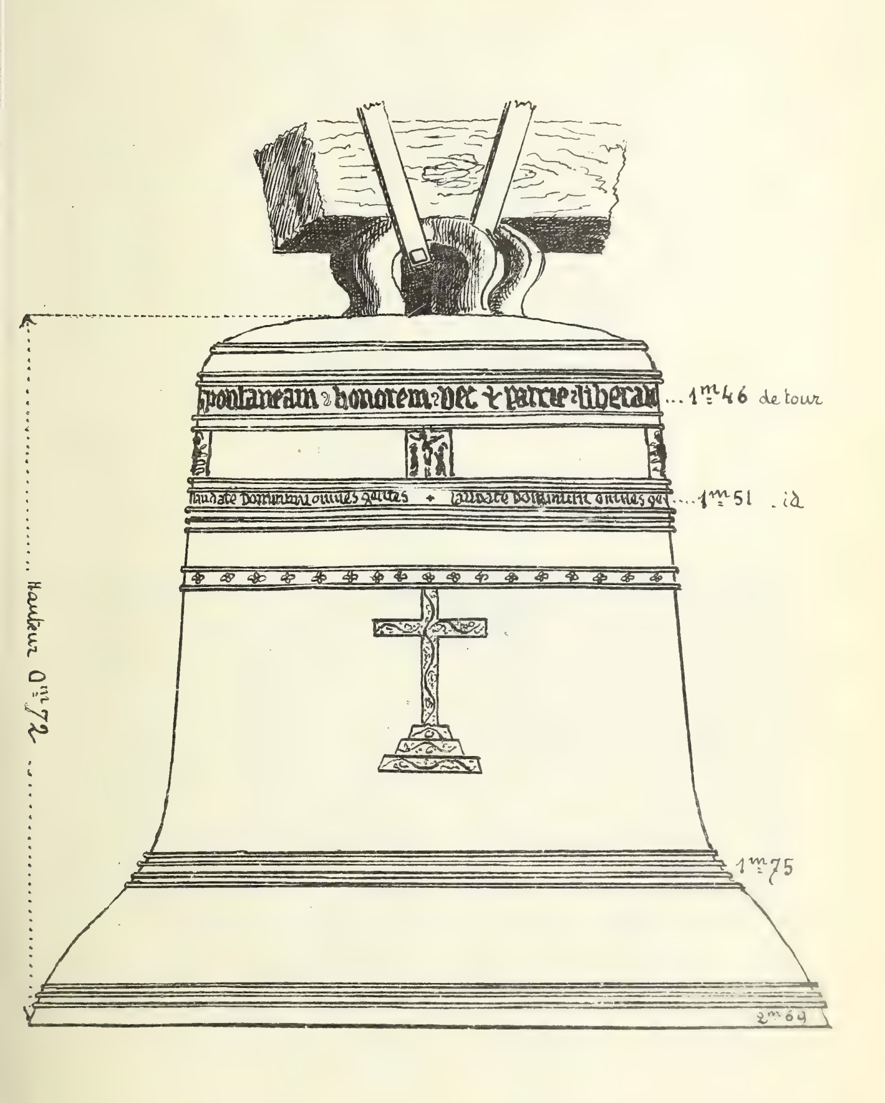
La tradition locale porte à croire que cette cloche a été achetée, d'autres même disent volée à l'abbaye de Baume. Depuis le 15 août 1772, date de la bénédiction de l'église actuelle de Voillans, il y a toujours eu une cloche et une seule jusqu'en 1837. Le dernier inventaire de l'abbaye de Baume, où elle figure, est celui qui a été dressé le 22 janvier 1725 par Antoine-Philippe Doroz à la mort de l'abbesse de Thyard de Bissy : « Dans le clocher, y est-il écrit, sont trois cloches dont.. une médiocre, qui pèse environ 1200 est aux armes de Montmartin. »

Elle y reste jusqu'en 1791 où avec les trois autres cloches, ses compagnes, elle fut descendue du clocher de l'abbaye pour être transformée en gros sous en vertu d'un décret royal. Mais la paroisse de Baume réclama et obtint la plus grosse cloche pesant 2000 livres ; celle de 1200 l. fut « prettée à la municipalité de Voillans, ensuitte d'ordonnance du département du 1er octobre 1791 (1). » La commune de Voillans n'en paya jamais qu'une faible part au fondeur Denis Faivre des Chaprais près Besançon, chargé de transformer les cloches en saumons ou « flaons » de cuivre destinés à la Monnaie de Besançon.

Telle est l'histoire de cette cloche, la plus ancienne peut-être de toute la Franche-Comté, certainement l'une des trois ou quatre plus anciennes, et la seule qui, outre une date certaine, possède le nom du fondeur, vraisemblablement Comtois, qui l'exécuta. Après avoir appelé pendant deux siècles à de pompeux offices d'opulentes religieuses, elle sonna courageusement, malgré tous les décrets, pendant les heures les

(1) Etat du 2 septembre 1791 (O 389, Arch. du Doubs).

plus terribles de la Révolution, au grand effroi de l'agent communal et du commissaire du canton, et elle convoque encore aujourd'hui dans une bien pauvre église des Comtois vigoureux tout de foi et de labeur.



Cloche donnée en 1484-1485 à l'église abbatiale de Baume par l'abbesse Alix de Montmartin *(Eglise de Voillans (Doubs))*

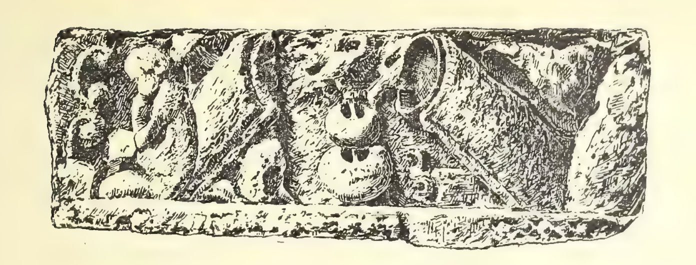




UNE CLOCHE FRANC-COMTOISE DU XVe SIÈCLE.

Médaillons et Sceau de Dame Alix de Montmartin


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



PORTE-NOIRE

ET

SES COMMENTATEURS

Par M. Alfred VAISSIER

Séance publique du 18 décembre 1902

MONSEIGNEUR (1),
MESDAMES,
MESSIEURS,

Porte-Noire! A travers ce nom vulgaire ennobli par le temps, n'apparaît-elle pas comme dans une vision l'image de l'antique Vesontio?

Il est peu de vrais rejetons de la souche bisontine qui échappent à cette sorte de fascination exercée par une ruine aussi mystérieuse que solennelle.

En vain, quelques esprits superficiels viendront leur répéter que tout ce qu'on en raconte sont des produits de l'imagination, et même, aveugles qu'ils sont, que tout serait neuf dans cette relique du passé, rien n'est capable de les détour-

(1) Mgr PETIT, archevêque de Besançon.

ner d'une obsession qui prend naissance dans le légitime désir de connaître la vérité.

Cette patiente et fort honorable curiosité a été tant de fois mise à l'épreuve, qu'on ne peut songer à la satisfaire qu'en arrachant, pour une première fois, à Porte-Noire quelques-uns de ses secrets.

Vous allez apprécier, Messieurs, si ce que vous allez entendre répond à cette condition.

Il y a trente-six ans, l'érudit écrivain qui présida si longtemps et avec tant de supériorité aux destinées de la Société d'Emulation du Doubs, Auguste Castan, consacrait à l'Arc de Besançon un remarquable travail présenté dans une séance analogue à celle d'aujourd'hui (1).

Après un résumé sommaire des études antérieures sur ce sujet, le judicieux critique passait à des considérations architectoniques tirées de la comparaison des monuments romains durant une période savamment limitée, pour consolider la thèse déjà soutenue par quelques-uns de ses prédécesseurs immédiats, à savoir que le monument avait été construit sous le règne de l'empereur romain Marc-Aurèle.

Avant de terminer sa dissertation, Castan essaya, avec esprit, mais sans trop y réussir, d'interpréter quelques-uns des bas-reliefs de Porte-Noire, la plupart des autres n'étant pas, à son gré, « également lisibles ».

Aujourd'hui, de bienveillants confrères m'invitent à reprendre ce travail en me laissant libre d'y procéder à ma guise. J'abuserai peut-être de cette latitude, mais, en retour, on aura la satisfaction de reconnaître que si notre éminent confrère et ami n'a pas poursuivi l'œuvre jusqu'au bout, c'est à sa prévoyante initiative que nous devons des éléments

---

(1) *Considérations sur l'Arc antique de Porte-Noire, à Besançon*, par A. Castan (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, année 1866, p. 420).

indispensables, sinon pour l'achever, mais du moins pour la pousser un peu plus loin (1).

Puissé-je, sous la sauvegarde de ce sympathique souvenir, obtenir la bienveillante attention de mon auditoire.

*
* *

Lorsqu'un épigraphiste veut déchiffrer une inscription mutilée, après avoir relevé exactement les lettres certaines, il scrute, dans les lacunes, les moindres accidents de la pierre, afin d'y découvrir les traces de caractères intercalés, pour compléter, s'il est possible, ce qui manque au document, et cela avec patience et surtout sans parti pris.

Il semble que la même méthode doive être employée quand il s'agit d'une sculpture détériorée.

D'où vient que dans nos murs un monument antique, le plus considérable de tous, demeure, depuis au moins trois siècles, comme une inscription figurée dont des lignes entières passent pour être encore plus impénétrables que des hiéroglyphes?

Dirons-nous, avec un éminent critique, M. Emile Faguet, que « c'est la condition même de tout ce que fait l'homme ici-bas; il ne réussit qu'au prix de mille tâtonnements et ne finit par frapper juste qu'à force de s'être trompé ».

Permettez-moi, pour mieux approprier cette pensée au cas particulier, de répéter avec la Sagesse des nations : Ce n'est qu'en frappant juste sur la tête du clou qu'on parvient à l'enfoncer.

Tous ceux, sans exception, qui ont cherché la solution d'une seule de ces énigmes n'ont pas suivi la méthode de l'épigraphiste ; ils ont jeté sur les sculptures un regard superficiel, se sont rebutés des difficultés, et, surtout, ont travaillé avec des opinions préconçues. De là des interprétations

---

(1) Voir deux précédentes études dans les *Mém. de la Soc. d'Emul du Doubs*, 1897, p. 217, et 1901, p. 161.

d'une stérilité absolue et ne pouvant jamais entrer comme éléments dans un ensemble bien homogène tel que les constructeurs ont dû le concevoir.

Que l'on veuille bien ne pas comprendre dans cette appréciation sévère les très estimables études, entreprises pour suppléer au silence de l'Histoire, afin de déterminer l'époque présumable de l'érection du monument Il ne sera question ici que d'un certain nombre de bas-reliefs qui sont comme les mots de phrases bien faites et où tout se tient. Ne convient il pas qu'il ne soit plus dit que nous n'avons pas pu les déchiffrer avant leur disparition?

Pour démontrer le vide des interprétations proposées, il suffit de les signaler, sans qu'il soit besoin d'insister sur le chapitre des variations. Au moyen d'un exposé chronologique de la série des commentateurs et de leurs opinions divergentes, vous assisterez à une sorte d'escrime où chacun des combattants cherche à battre en brèche la thèse adverse pour recevoir des coups à son tour, sans que jamais personne puisse sortir victorieux.

Me serait-il permis, Messieurs, de vous considérer comme les juges du camp?

Mais, direz-vous, en cette matière, il serait nécessaire de nous faire mieux connaître l'objet en discussion?

Pour vous documenter, laissez-moi user d'un procédé peut-être étrange, mais à coup sûr fort avantageux dans la circonstance actuelle.

Veuillez écouter ce récit :

« Il y a seize cents ans, un étranger, voyageant pour son instruction, arrive en face de la cité de Vesontio.

Après avoir admiré le paysage depuis une hauteur, il descend la route qui, par le faubourg, le conduit à la rivière où il trouve un pont de pierre dont les solides arcades peuvent défier les siècles. A peine a-t-il atteint l'autre rive que s'ouvre devant lui une longue rue, parfaitement droite, bordée de

trottoirs, et luxueusement pavée de larges dalles bien appareillées.

Tout au bout de la perspective des constructions, il aperçoit dans le lointain un édifice transversal qui se détache sur le fond de tableau formé par la montagne rocheuse.

Bientôt il peut satisfaire sa curiosité, circuler autour d'un monument décoratif, isolé dans la partie dominante d'une place publique; c'est une majestueuse arcade dont les deux façades ainsi que les côtés comportent la plus abondante ornementation; l'orientation en est si parfaite que le soleil en fera pour ainsi dire le tour dans une même journée.

Notre voyageur lit sans peine une grande inscription dédicatoire tracée en lettres de bronze fixées sur la frise du couronnement, où elle est accostée de deux figures de Génies agenouillés:

JOVI OPTIMO MAXIMO,

FELICITATIS REIPUBLICÆ CONSERVATORI.

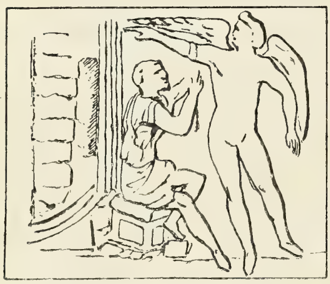
Il comprend aussitôt qu'il a sous les yeux l'expression éloquente de la piété des habitants d'une cité, après l'achèvement de grands travaux d'utilité publique dont il aperçoit à quelques pas de somptueux témoignages.

Il suit de l'œil des lignes architecturales richement fouillées, en même temps qu'il remarque une multitude de figures, les unes d'un très haut relief, semblables à des statues, les autres réparties à l'intérieur comme à l'extérieur, et même sur les seize colonnes qui les encadrent en les faisant valoir.

Sur la clé de voûte préside le maître suprême *Jupiter*, représenté en vainqueur des *Titans* qui se tordent à ses pieds: de superbes *Renommées* avec les guirlandes de l'abondance lui présentent les palmes de la *Victoire* dont les glorieux messagers, *Castor* et *Pollux*, les deux fils du Roi de l'Olympe, se dressent de chaque côté, en grandeur colossale, pour personnifier le *Jour* et la *Nuit*, la *Vie* et la *Mort*.

Plus bas les *douze Mois de l'Année* sont symbolisés par

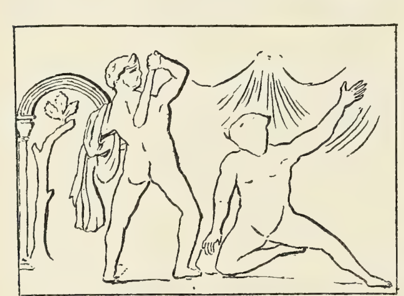
autant de tableaux des scènes de la vie humaine pendant la paix, sorte de *Zodiaque* qui unit le ciel à la terre.



Dédale et Icare.

Comme un enseignement de haute sagesse se succèdent, sur les colonnes, les beaux exemples de travail, de dévouement et de courage donnés aux hommes par les *Héros légendaires :* Dédale, Thésée, Hercule, etc.

Enfin, pour encadrer cette figuration religieuse et philosophique mise en première ligne, arrive la *décoration officielle*, qui comprend les combats, les captifs et les apothéoses des vainqueurs, mêlés aux trophées militaires, en résumé la glorification de la puissance romaine sous laquelle se maintient la tranquillité et se développe la félicité publique.



Thésée et le Minotaure.

— Voilà, se dit l'étranger, un digne hommage de piété et de reconnaissance rendu par les habitants de ce lieu aux auteurs de leur prospérité.

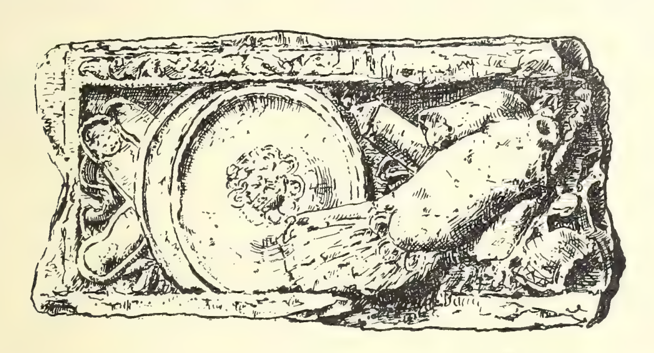
Cela dit, notre visiteur satisfait franchit l'arcade et va rendre ses devoirs au grand temple de Jupiter qui s'élève à quelque distance sur le versant de la colline. »

Ainsi finit notre récit.

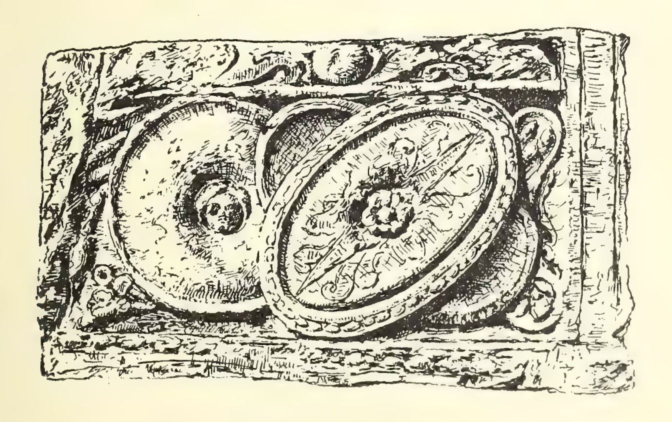
— Mais c'est une fable que vous nous racontez !

— Pas tout à fait ! Veuillez y voir la projection idéale d'une réalité trop lointaine pour qu'on puisse la reproduire autrement dans l'intérêt de ce qui suit.

La vue d'ensemble ou la description mise sur le compte d'un voyageur anonyme du IIe siècle, écarte en de nombreuses places les allusions à des faits historiques qu'on y soupçonnait à tout hasard. – Ce qu'on aurait gagné d'un côté



serait perdu de l'autre. — Il ne resterait plus alors qu'à s'en prendre uniquement au style de l'architecture, au caractère ou à la qualité des sculptures, pour déterminer sinon une



date précise d'origine, du moins pour limiter aussi étroitement que possible la période pendant laquelle le monument a été construit.

Il est plus facile d'essayer la restitution d'un monument

mutilé que d'en retracer l'histoire quand les documents font défaut.

Dans ce dessein, et d'après ce qui en a été dit de meilleur, la période cherchée ne peut être comprise qu'entre le début de la décadence de la sculpture romaine et sa chute rapide pendant les trente années de la fin du second siècle.

A partir de cette époque, l'agitation incessante du monde barbare mettant de plus en plus en péril la situation de la Gaule, devait empêcher toutes les entreprises de constructions luxueuses.

Aux premières invasions si meurtrières du IIIe siècle, 253 et 275, après une période relativement pacifique sous Constantin, succédèrent celles du milieu du quatrième, où une grande partie du territoire fut de rechef envahie et dévastée. Parmi les nombreuses villes qui furent saccagées, à une date indéterminée, nous avons sous les yeux le témoignage de celle de Mandeure qui, ouverte et dégarnie de ses forces militaires, périt entièrement dans les flammes.

Sous la menace continuelle de ces terribles occupations, Vesontio, subissant le contre-coup de la misère générale, a dû voir graduellement sa population décroître et ses constructions rester inachevées, puis, un jour que nous ne connaissons pas, partager le sort commun. Dans quelle mesure les barbares prirent-ils part à la destruction des édifices? C'est ce que nous ignorons. Ce ne sont pas de grandes substructions dont on a arraché par la suite tous les matériaux utilisables, ni même quelques colonnes renversées et brisées qui peuvent nous renseigner. Ce piédestal consacré aux dieux, cette colonne même qui, sur le versant de la citadelle, se serait effondrée, au premier siècle, à la parole de saint Lin, n'est-il pas un indice, bien que légendaire, de ce qui a pu arriver plus tard, et sans miracle cette fois, comme représailles des persécutions?

Elle ne nous renseignera pas davantage cette fameuse lettre que le César Julien adressait, en 360, à son ami le phi-

losophe Maxime, au retour de l'expédition heureuse contre les Artuaires, et au moment où il passait par Vesontio pour aller hiverner à Vienne. Ce futur restaurateur du vieux culte païen savait fort bien à quoi s'en tenir à cet égard, et, quand on connait sa prudente dissimulation relativement à la doctrine qu'il professait déjà, on comprend pourquoi il n'insiste pas sur les causes de la destruction des *temples somptueux qui ornaient la cité, grande autrefois, mais réduite alors à l'état de petite ville* (1).

Quoi qu'il en soit, que l'on fasse remonter l'occupation barbare de Vesontio à une époque bien antérieure ou voisine de la date de 356, il n'est pas douteux que le Philosophe alexandrin couronné n'ait compris parmi les temples dont nous retrouvons aujourd'hui quelques colonnes couchées dans une antique poussière, l'apothéose de Jupiter, dépouillée, après un siècle et demi au plus, de son éclat primitif. Quelque ardent

---

(1) Πολίχνιον δὲ νῦν ἐστιν ἀνειλημμένη, πάλαι δὲ μεγάλη τε ἦν καὶ πολυτελέσιν ἱεροῖς ἐκεκόσμητο..... *(Lettre de Julien)*. Cet *autrefois* (πάλαι, *olim*) n'impliquerait-il pas l'idée d'un état remontant à plus de six années, 356 étant la date de l'invasion récente. D'autre part, le qualificatif ἀνειλημμένη (de ἀναλαμβάνω) signifie *reprise*, *relevée* ou *réoccupée*. Aussi, les traducteurs ne s'accordent-ils pas : pour les uns, c'est un *oppidulum dirutum*, et, pour les autres, une *petite ville réparée* ou en réparation. Quand on se représente les préoccupations d'un chef d'armée aussi avisé que Julien, relativement à la situation et à la conservation des places de guerre qu'il visite, les pourvoyant de ce qui peut y manquer, on comprend que les diverses nuances d'expression de la seconde interprétation soient applicables dans la circonstance.

L'empereur Constance, meurtrier du père, des frères et des cousins de son neveu Julien, n'avait envoyé ce dernier à cette expédition des Gaules que pour le perdre, comptant bien lui faire endosser tous les dangers et toutes les fautes de cette guerre. Déjouant cette attente, le jeune César, bien qu'entouré de gens hostiles ou incapables (voir son Épître si curieuse au Sénat et au peuple d'Athènes), se révéla comme bon général, veillant à toutes choses, ardent et circonspect. Celui auquel on avait imposé le rôle passif et périlleux de porter à l'armée les images de l'empereur, conduisit si bien la campagne qu'il remporta sa grande victoire près de Strasbourg sur le Rhin. C'est ainsi qu'après avoir balayé les Barbares, il opérait en sûreté son retour par Vesontio en train de se refaire comme petite ville.

que fût son prosélytisme, il lui eût été impossible de faire lui-même à Vesontio ce que n'avait pu réaliser à Rome son illustre prédécesseur et aïeul Constantin le Grand. Depuis longtemps il n'existait plus de sculpteurs capables d'exécuter de grandes figures, telles que celles des Renommées et des Titans de notre arc de triomphe (1).

Abrégeons cette histoire. Après avoir traversé la longue période des invasions, la noble arcade, de plus en plus meurtrie, mais toujours debout, conservera pendant quelques siècles, sous l'appellation de *Porte de Mars*, l'auréole des vieux souvenirs, mais bientôt, protégée par sa masse imposante, elle sera enchaînée dans une muraille d'enceinte, son ouverture maçonnée et rétrécie sera réduite, sous le nom sinistre de *Porte-Noire*, à l'état de sombre couloir donnant accès à un quartier fermé.

Si le monument trouvera dans ces conditions un abri protecteur pendant tout le Moyen âge et bien au delà, les sculptures dégradées et devenues incomprises sur la face apparente lui maintiendront la considération respectueuse des esprits éclairés qui se demanderont désormais ce qu'elles pouvaient signifier.

Au XVI[e] siècle, un des premiers commentateurs signalés croit y voir un hommage au conquérant des Gaules, Jules César ; c'était remonter trop haut, et il est fort inutile de s'arrêter à cette attribution d'un caractère vulgaire.

En 1580, à une époque où l'on commençait tardivement à mettre à profit les fruits de la Renaissance dans notre ville,

---

(1) L'empereur Constance, pendant son triomphe immérité à Rome, ne pouvait assez admirer ces monuments devant lesquels il restait stupéfait. Perdant tout espoir de produire quelque chose de semblable et voulant faire grand, à son tour, il ne trouva rien de mieux que d'ériger, dans le grand cirque....., un obélisque que la mort avait empêché Constantin de ramener d'Alexandrie, où un vaisseau, d'une grandeur inouïe, avait été construit pour le transporter à l'aide de trois cents rameurs. (*Ammien Marcellin*, LXVI, ch. x ; LXVII, ch. iv.)

y naissait le fils d'une famille destiné à illustrer un nom noblement soutenu par la descendance et la parenté.

C'était Jean-Jacques Chifflet. Après avoir terminé des études littéraires et médicales, complétées par des voyages à l'étranger, surtout en Italie, ce jeune et savant docteur se livre à de patientes recherches sur l'histoire de sa ville natale. En 1618, toujours enflammé d'une patriotique ardeur, il publie l'ouvrage intitulé *Vesontio* qui va le mettre chronologiquement à la tête de nos historiens franc-comtois.

Dans ce livre qui a eu la fortune de faire les délices des vieux Bisontins, trois chapitres sont consacrés à l'Arc dit Triomphal, tant pour démontrer que ce monument n'a pu être élevé qu'en l'honneur de l'empereur Aurélien, vainqueur sur terre et sur mer, en Orient et en Occident, restaurateur des Gaules, que pour donner une description soi-disant complète des figures sculptées qui sont censées appuyer cette attribution.

Afin d'illustrer son œuvre d'un frontispice de marque, Chifflet commande à un orfèvre et graveur estimable de la cité, Pierre de Loizy, une planche où sera représentée Porte-Noire dans une restitution destinée à en faire comprendre toute la splendeur passée.

Nombreuse comme celle des Chifflet, la lignée des Loizy, d'un attachement égal pour la patrie, compte plusieurs artistes d'une certaine valeur. Le talent de Pierre de Loizy, inférieur à celui de ses deux fils, Jean et Pierre II, pouvait s'appliquer avec succès à des ciselures d'orfèvrerie, à des images de piété ou d'armoiries gracieusement composées, mais pour réaliser le rêve de son docte client, en présence d'un modèle si fruste et si peu accessible pour le regard, son burin capricieux alors dépaysé ne devait produire qu'une œuvre de fantaisie.

Comment Chifflet aurait-il pu exiger davantage de son graveur et reprocher à son travail le manque de sincérité?

Il est à croire même que l'inspirateur de cette figuration

inconsciemment grotesque fut satisfait puisque, avec sa planche supplémentaire, on retrouve les mêmes figures mensongères trois fois répétées.

Le texte est à l'avenant, tant pour le fond que pour la forme, déclamatoire et inutilement chargé de citations poétiques selon la mode du temps.

Le respect que commande la vénérable personnalité d'un citoyen si jaloux du bon renom de sa ville natale ne saurait interdire la critique de ses défauts.

Les images du *Vesontio*, qui, moins prétentieuses, plus simples et plus sincères auraient pu encore aujourd'hui avoir une valeur documentaire, n'ont servi qu'à dérouter beaucoup trop longtemps ceux qui, dupes de leur premier succès, continuèrent à lui conserver quelque confiance.

Si dans la collection des figures il y en avait une d'un intérêt capital, c'était bien celle qui couronnait l'arcade. Au lieu de s'attacher fidèlement à la reproduction de ce que le temps en avait encore épargné, Pierre de Loizy mal conseillé n'hésite pas à composer un type de fantaisie dont l'attitude et les accessoires diffèrent sur chacune des deux planches.

Le commentateur renchérit encore sur ce sans façon de mauvaise augure quand il nous décrit le manteau impérial d'Aurélien (*trabeatum*) et qu'il y ajoute même les couleurs de la poésie :

In tunica Iovis, et pictæ Sarrana ferentem
Ex humeris aulæa togæ

Echauffée par cette érudition trop littéraire, l'imagination de l'auteur le trouble dans sa vision, au point que le lecteur ne peut s'empêcher de sourire du résultat.

Les sujets représentés vont subir en conséquence des adaptations étranges au gré des plus aventureuses hypothèses, à commencer par cette figure colossale où l'on n'hésitera plus à voir un des fils de Jupiter, *Castor* ou *Pollux*.

Ce personnage, nu et solennel comme un Apollon, tient

à chacune de ses mains des attributs caractéristiques, à savoir la haste divine et la courte épée dans le fourreau. Ce glaive entouré du ceinturon se transforme aux yeux de Chifflet, et sous le burin du graveur, en une massue noueuse. On nous impose ainsi, pour les besoins de la cause, soit « un Apollon déguisé en Hercule, à la façon des Egyptiens qui, dans leurs Zodiaques, adoptaient les douze travaux d'Hercule pour désigner les stations du Soleil, soit un Hercule triomphateur (*Hercules triumphalis*), lequel présidait aux triomphes, à Rome (*in foro Boario*) ». En outre, Chifflet ne manque pas de citer une inscription antique où le nom d'Hercule est associé à celui d'Aurélien : *Aureliani consors.*

La préoccupation constante de l'auteur sera de découvrir dans toutes les scènes des allusions à des triomphes chimériques et d'en préciser la signification.

L'histoire rapporte qu'Aurélien monta au Capitole sur un char traîné par des cerfs. — Voici deux cavaliers, l'un poursuivant l'autre avec sa lance pendant qu'une femme est renversée sur le terrain — Les chevaux seront des cerfs foulant aux pieds Zénobie, la reine de Palmyre. « La pierre est bien dégradée, observe notre auteur, ce seront des chameaux si vous aimez mieux, je ne m'y oppose pas (*non repugno*). »

Laissons les grands hauts-reliefs de la façade et toute cette partie de la décoration que nous appelons *officielle,* laquelle sera historique ou de convention suivant ce que les études de l'avenir en décideront peut-être.

Dans les sujets de moindre dimension, sur les colonnes et sur le pilastre de la façade, nous n'avons que l'embarras du choix pour mettre en évidence ce que le manque de culture archéologique a permis d'accepter alors d'un écrivain considéré comme sérieux.

Mettons en regard des croquis sincères des six bas-reliefs du pilastre, les interprétations de Chifflet.

Un choix bizarre d'épisodes peu intéressants, mais soit-disant honorables pour Aurélien, a déjà pris la place de toute

la série des *Héros légendaires;* ici, au lieu de l'allégorie des *Mois* ou des *Saisons*, notre historien va s'ingénier à découvrir autant de personnalités divines triomphantes à leur manière.

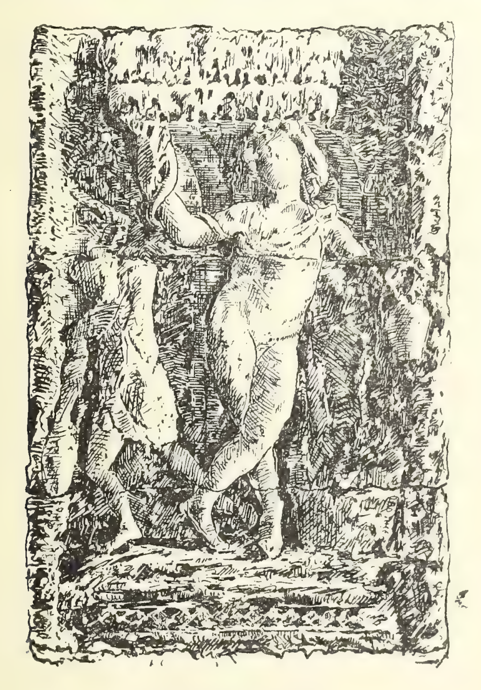
Premier tableau. — Malgré l'extrême dégradation de ce tableau du sommet on s'accorderait à voir dans ce personnage à tournure athlétiqne qui serre un arc dans sa main droite un Hercule chasseur, ou bien un de ces figurants aux combats des grandes fêtes célébrées au mois de *juillet* en



PREMIER TABLEAU.

mémoire d'Hercule. — P. de Loizy, estimant sans doute que nul n'y verra jamais mieux, imagine une figure de fantaisie, voire même celle d'une femme assise sur un haut tabouret de forme étrange, et aussitôt Chifflet de donner cette explication très alambiquée : « Comme le temple où brûle le feu sacré, emblème de la puissance divine est toujours placé sur les hauteurs, nous avons ici Vesta, semblable au triomphateur qui se repose (*sedens*) après la paix conquise, à côté du laurier de la virginité !

Deuxième tableau. — Cette figure de jeune femme, nue et debout, sous une double chute d'eau, curieux rappel de quelque fontaine décorative où un esclave vient à la provision, n'allégorise-t-elle pas assez heureusement le signe zodiacal du mois d'*août*, la Vierge? — Chifflet y découvre une allusion à la continence exemplaire du triomphateur Auré-



DEUXIÈME TABLEAU.

lien vis-à-vis de Zénobie, et c'est alors Vénus triomphante repoussant l'Amour (*Venus victrix amovens Cupidinem*).

Troisième tableau. — Cet éphèbe à la chevelure féminine est en train de cueillir des fruits. Le panier qui contient la récolte du mois de *septembre* est métamorphosé en un monceau, au pied du dieu Mars, des dépouilles de l'ennemi vaincu!

Quatrième tableau. — Un personnage imberbe, toujours jeune, et avec cette chevelure abondante qu'affectionne le sculpteur, est assis dans une pose très sculpturale sous une vigne grimpante. Il porte la main à des grappes de raisins; à ses pieds, un récipient quelconque pour la récolte du mois d'*octobre*.



TROISIÈME TABLEAU.

Nous accepterons cette jolie citation poétique :

> Hic, qui pœmpineis victor juga flectit habenis
> Liber...

(Liber autrement dit Bacchus), mais nous n'admettrons pas que Bacchus soit introduit à cette place parce qu'il a triomphé aux Indes (*triumphis aptus, quoniam primus omnium dicitur de Indis triumphasse*).

Cinquième tableau. — Quel peut être ce vigoureux gaillard si fièrement campé et drapé par derrière ? Un paysan, vraisemblablement de la Gaule chevelue ; il est imberbe,



PORTE-NOIRE

SCULPTURE AU REVERS DE LA FAÇADE


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

mais les longues mèches de sa coiffure flottent au vent avec une affectation marquée. — Un seul, parmi les chercheurs futurs, s'essaiera à trouver une solution raisonnable pour ce petit problème : Auguste Castan, qui a fort bien compris qu'il s'agissait d'une offrande ; mais, en donnant à cet acte religieux un sens ironique, il s'est mis en contradiction formelle avec le sentiment de sincérité pieuse que comporte le monu-



QUATRIÈME TABLEAU.

ment. Une offrande de prémices agricoles, déposées sur un autel ne vient-elle pas à point au mois de *novembre* où l'on met le blé en sac pour la livraison. Le petit personnage qui porte sur ses épaules, soit un cochon sacrifié, soit une outre pleine ne rappelle-t-il pas le travail des salaisons ou des entonnaisons?

On ne s'imaginerait jamais ce que devient cette scène dans les images du *Vesontio*. D'abord on y prend le sac pour

une tête de vautour! et, partant de là, l'auteur se demande si le grand personnage n'est pas : « Romulus en compagnie d'Aurélien, encore enfant, Romulus ou le *Mars Quirinalis* sous la hiératique peau de loup, lequel apercevrait un oiseau de proie sur sa gauche, signe de bon présage avant l'action, ainsi qu'il est dit d'Hercule dans Plutarque



CINQUIÈME TABLEAU.

(*apud Plutarchum in Romulo*) ». — Ce que c'est que d'avoir trop de lecture !

Sixième tableau. — Voici le comble pour nous apprendre que le graveur ainsi que l'auteur sont de complicité pour nous égarer davantage. Le bas relief est, il est vrai, fort usé, toutefois ses lignes principales sont encore saisissables. Impossible d'arguer de la difficulté de vision, il est sous la main, à la hauteur de l'œil. N'importe ! Il nous faudrait voir au

n° 23 de la planche et du texte, Pallas appuyée sur sa lance (*Pallas hastili innixa Trojanis ad Bisontinos transmissa in arcu suum locum occupat*) ! Or, le personnage qu'environ trois cents ans après Chifflet nous voyons encore entièrement vêtu comme un homme de peine, au mois de *décembre* où l'on fait les provisions pour l'hiver, porte sur sa tête une vaste corbeille qu'il soutient de la main droite, tandis qu'à sa



SIXIÈME TABLEAU.

gauche est suspendue une paire de volailles. On se demande où peut être la lance ?

Après cette surabondante exposition de ces interprétations stériles, bonnes à relever cependant comme termes de comparaison, croirait-on qu'il se trouvera encore, sous prétexte de l'ancienneté de leur émission, des esprits assez candides pour leur attribuer un autre mérite que celui de la curiosité.

Au XVIIIe siècle, la thèse de Chifflet commence à perdre de

sa vogue. Néanmoins le jésuite Prost, dans une notice restée manuscrite (1), lui donnait un si maigre coup d'épaule qu'il ne pouvait qu'annoncer sa chute définitive d'autant mieux que Dunod, un historien de plus sérieuse autorité, arrivait pour la contredire et mettre à la place d'Aurélien, le fils de Constantin *Crispus*.

Pour combattre Chifflet, l'auteur de l'*Histoire des Séquanois* publie une reproduction de la gravure du *Vesontio* et y voit Crispus figuré « en différents états » mais toujours jeune ; or Aurélien triomphant était âgé (2).

A propos des scènes sculptées sur la colonne où nous avons reconnu la série des *Héros*, et où Chifflet a cru voir, d'un bout à l'autre, des exemples de la sévérité d'Aurélien pour le maintien de la discipline militaire, Dunod estime avec raison que ce n'est pas faire honneur à un prince que d'appeler ainsi l'attention sur son atroce cruauté. Du reste, le critique n'ayant rien à mettre à la place, et pour éviter toute espèce d'explication, se tire d'affaire en disant que « ce sont là de petites scènes négligeables qui ne doivent pas entrer en considération ». Il se trompait, comme on dit, du tout au tout.

Il serait inutile de s'arrêter à la *conjecture* de l'abbé Bullet (3), qui voudrait descendre jusqu'à l'empereur *Julien* et en faire le restaurateur de la cité, si l'érudit avocat Perreciot ne reprenait plus tard pour son compte cette thèse aventureuse, avec une plus savante argumentation mais sans aucune chance de la rendre meilleure (4).

Enfin arrive don Berthod (5) qui, prenant à partie l'auteur

(1) Ms. à la Bibliothèque de Besançon, p. 280.

(2) Dunod de Charnage, *Histoire des Séquanois*, p. 118-126. — *Histoire de l'Eglise, ville et diocèse de Besançon*, t. II, p. 375-380.

(3) *Ouvrages manuscrits des membres de l'Académie de Besançon*, t. IV, p. 197.

(4) *Dissertation à la fin des concours*, ann. 1764.

(5) *Mémoires et documents inédits*, publiés par l'Académie de Besançon, t. II, p. 280.

de l'Histoire des Séquanois lui reproche très judicieusement de ne s'être expliqué que sur trois des grandes figures et d'avoir complètement négligé les autres : « Toutes cependant, dit avec raison le savant bénédictin, paraissent mériter une attention spéciale » ; et aussitôt il administre cette preuve qui suffirait pour condamner la thèse de Dunod favorable à Crispus. — « Vous prétendez que Crispus était le triomphateur, mais Crispus était chrétien, ainsi que tout le pays, depuis Constantin ! Or, je ne vois ici, dans les petits bas-reliefs en particulier, que des dieux et des scènes de paganisme ! »

« Je vois, en particulier, un prêtre versant de l'encens sur un autel. » — Sans infirmer en rien la valeur de l'argumentation de don Berthod, bien au contraire, nous dirons que la scène à laquelle il fait allusion, plus riche encore de détails qu'il ne le croyait, représente sur l'avant-dernier bas relief de la colonne de la façade : Hercule posant sur la flamme d'un autel son dernier javelot, sacrifice ultime qui consacre l'héroïsation du personnage légendaire.

Mieux inspiré que tous ses prédécesseurs, don Berthod est le premier de nos historiens qui ait rattaché l'Arc de Porte-Noire au règne de l'empereur Marc-Aurèle.

Le président Edouard Clerc (1) et Auguste Castan sont ensuite venus confirmer cette attribution qui paraît la plus sage, le premier, en considérant le monument comme un ouvrage commémoratif de l'arrivée des eaux d'Arcier à Besançon (j'ai fait naguère la critique des détails de cette interprétation) ; le second, en affirmant que Porte-Noire est un arc de triomphe érigé par la municipalité de Vesontio en l'honneur des victoires d'un empereur sur des peuples barbares. Sans anticiper sur le travail de l'avenir, on peut faire quelques réserves relativement à ces affirmations.

En 1840, se tint à Besançon la huitième session de ces

(1) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, p. 25.

Congrès scientifiques dus à l'activité entraînante du célèbre M. de Caumont.

Le moment était bien choisi « pour exciter l'émulation » dans notre ville et y opérer le ralliement des hommes d'é- » tude isolés dans la province ». Telles étaient les paroles du bibliothécaire Charles Weiss qui présidait à la première séance générale du Congrès, et tels aussi les vœux de la Société d'Emulation du Doubs, qui commençait à réunir ses premiers adhérents.

Dans la section d'histoire et d'archéologie furent communiquées deux dissertations sur Porte-Noire ; la première, de M. Gousset, curé de Lavoncourt, lequel en retard de plus de deux siècles, reprenait servilement la thèse de Chifflet. On ne lui reconnut d'autre mérite que l'élégance de sa rédaction. La seconde, d'un ancien officier, M. Ravier, aurait, est-il dit, « *jeté un jour nouveau* » sur l'explication des petits bas-reliefs.

Négligeant, toutefois, de prime abord, ces figures *accessoires*, exactement comme l'a fait le président Ed. Clerc et tant d'autres, il se sert quand même, pour sa dissertation, des images de Chifflet, dont il se défend d'adopter le commentaire.

Bien qu'on ne se figure pas quelle lumière pouvait jaillir de ce document, l'ardent collectionneur Duvernoy réclame, à ce propos, le dépôt sur le bureau des exemplaires du *Vesontio* et de l'*Histoire des Séquanois* de Dunod, pour consulter les gravures !

Il est très singulier qu'il ne soit fait alors aucune mention de cette excellente planche, dessinée depuis dix-huit ans par Alexandre Lapret, le neveu de l'architecte de ce nom chargé des premiers travaux de restauration terminés par M. Marnotte en 1826 (1).

---

(1) Voir l'Annuaire du Doubs, année 1820, où cette planche a été insérée, et le Discours de réception de M. Marnotte à l'Académie de Besançon, *Mémoires*, 1875.

Il résulta de la discussion « que ni l'un ni l'autre des laborieux archéologues n'avaient cherché des preuves à l'appui de leur sentiment par une comparaison des monuments de l'architecture romaine à ses diverses époques. » — C'était fort bien jugé. — D'autre part, « MM. les secrétaires du Congrès ont sagement pensé que la question devait être remise en discussion, puisqu'on avait de nouveaux documents à produire dans des bas-reliefs récemment découverts sur le flanc gauche de Porte-Noire. »

En conséquence, l'assemblée se transporta en corps à l'Arc-de-Triomphe. Sur place, M. de Caumont appela l'attention de l'assistance sur la moulure des bases des colonnes où il trouvait le signe caractéristique des ouvrages du IIIe siècle (1).

En face de la colonne mise au jour depuis la restauration, une des parties mieux conservées du monument (Voir la photogravure ci-jointe), M. Ravier dut soumettre à ses collègues un échantillon de son flair en matière d'interprétation, qu'il est intéressant de remémorer comme un curieux exemple du procédé superficiel dont on abusait depuis si longtemps.

Chacun peut aujourd'hui reconnaître à la partie supérieure de cette colonne, Hercule poursuivant de ses flèches *le centaure Nessus*, ravisseur de Déjanire. M. Ravier, la tête pleine d'actions militaires à découvrir, voit un soldat à l'exercice : « On se prépare à la guerre » ce sont ses termes mêmes. 2e scène : « Les chefs délibèrent » ; or, c'est *Bacchus* accosté de deux bacchants. — Le reste est à l'avenant. — Au vieux *Silène*, ivre et assis par terre : « On remporte la victoire » ; après : « On rend grâce aux dieux, on couronne le vainqueur » ; c'est cependant une femme, *Ariane* fêtée par ses compagnes. En dernier lieu, où vous reconnaissez, sans erreur possible, *Minerve* casquée et armée luttant contre un des Géants qui

---

(1) La scotie et le tore se transformant en talon.

brandit un rocher sur sa tête ; détrompez-vous, le sculpteur, au dire du commentateur, a voulu représenter « un genre de défense particulier aux peuples auxquels on fait la guerre. »

Cette phénoménale élucubration a été publiée dans le volume du Congrès.

L'année suivante, Alphonse Delacroix insérait dans les Mémoires de la Société d'Emulation (1841) une courte notice sur Porte-Noire, très estimable au point de vue architectonique ou artistique, et, en ce qui concerne l'interprétation, moins aventureuse que celle qu'il publia vingt ans plus tard sous la fâcheuse influence de la *question d'Alesia* (1). Cinq ans après (1866) Castan lisait le charmant travail auquel il a été fait allusion au début de cette étude, et c'est alors qu'il insista sur l'excellente mesure que, sur son initiative et celle de Delacroix, la Société d'Emulation avait prise de faire mouler les principales sculptures du monument pour en faciliter l'étude. Ces plâtres de grande dimension séjournèrent, sans utilisation sérieuse, pendant une trentaine d'années à la Bibliothèque de la Ville.

La réinstallation du Musée d'Archéologie, au rez-de-chaussée du bâtiment des Halles, fut l'heureuse circonstance qui permit d'exposer avec ordre et en bonne lumière les vingt-et-une pièces de nos précieux moulages. Il fut désormais facile d'étudier à loisir et de mettre à profit ces éléments indispensables d'étude que l'on doit à Auguste Castan.

Aujourd'hui chacun peut lire dans ce *texte* authentique la plus grande partie des choses que je mettais il y a un instant dans la bouche d'un voyageur idéal.

La besogne de l'avenir sera de mieux éclairer, s'il est possible, la question historique encore nébuleuse.

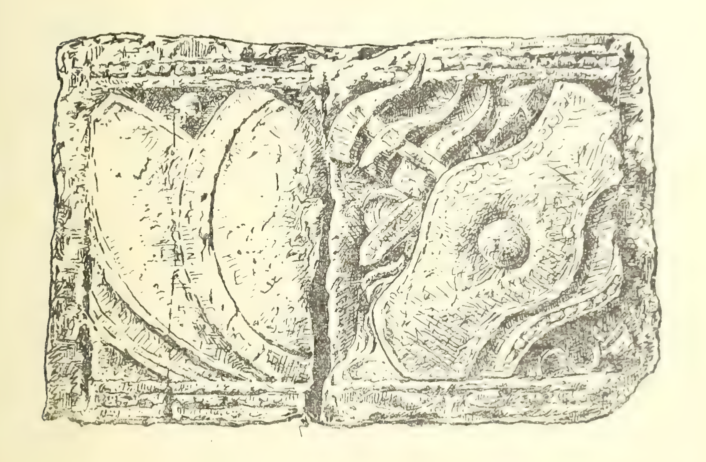
En attendant on n'a qu'à se résigner à *savoir ne pas savoir : scire nescire.*

*
* *

---

(1) *Guide de l'étranger à Besançon*, 1860, p. 87.

Les monuments dits Arcs-de-Triomphe semés à travers le monde romain, les Gaules et notre région en particulier, au milieu des groupes les plus compacts de population ont de toute évidence été érigés pour la glorification de la puissance romaine. Pas de contestation à cet égard.



Celui que nous possédons, considéré avec raison comme unique dans son genre pour son architecture, l'est encore bien davantage pour la signification morale de sa décoration et sa disposition même.

Considérez dans cette disposition deux parties distinctes. La première, l'*arcade centrale* (archivolte et pilastres), puissante, détachée contre toutes les règles, et spécialement caractérisée par une décoration absolument religieuse ; la seconde, *le cadre*, constitué par le couronnement et le double étage des colonnes, où tout rappelle la force, la puissance militaire ou la gloire humaine pour faire cortège à une figure centrale trônant sur la clé de voûte, — et après, vous conclurez.

Si ce sont les habitants de Vesontio devenus romains par la conquête qui ont élevé le monument, ils ont parlé le lan-

gage de Rome, de Rome si grande par ses œuvres et qui pouvait parler avec autorité.

Si vous avez bien compris ce langage, Messieurs, que faudrait-il de plus pour que vous arrachiez à Porte-Noire un de ses secrets — je dis un — sans qu'il soit nécessaire de recourir à une fiction !

Le personnage du haut de l'arcade, centre de la figuration, et vers lequel tout converge pour exprimer l'union dans un solennel hommage, c'est *la clé de voûte de l'édifice social*, c'est DIEU !

DONAT NONNOTTE

DE BESANÇON

PEINTRE DE PORTRAITS

Par M. Jules GAUTHIER

Secrétaire décennal

Séance du 15 février 1902.

Dans les polémiques célèbres que Voltaire soutint avec esprit toujours, sinon toujours avec succès, avec ceux qui ne voulaient pas reconnaître son autocratie littéraire, deux Comtois lui portèrent et en reçurent de rudes coups. L'un se nommait Nonnotte, c'était un jésuite; l'autre Patouillet, c'était un abbé. Et souvent Voltaire, à défaut d'arguments contre les deux auteurs d'ouvrages qui exaspéraient son orgueil, *Les Erreurs de M. de Voltaire* et les *Lettres de quelques juifs*, sortis de la plume un peu lourde des deux apologistes franc-comtois, se vengea d'eux en appelant tout bêtement, à la grande joie de la galerie, l'un *Nonnotte*, l'autre *Patouillet*, croyant les ridiculiser par la vulgarité et l'euphonie médiocre de leurs noms de famille.

Or, ce Nonnotte dont il nous reste un bon portrait, avait un frère aîné, fils comme lui d'un vigneron bisontin, qui eut quelque mérite comme peintre d'histoire, mais surtout comme peintre de portraits, et dont je voudrais essayer d'esquisser la courte biographie en y apportant quelques éléments nouveaux.

Le 10 janvier 1706, Donat Nonnotte, second fils du vigneron Thomas Nonnotte et de Claudine Verrin, était né à Be-

sançon, trois ans avant son frère le jésuite. Au lieu de suivre la tradition de sa famille qui, depuis plusieurs générations cultivait les vignes jadis célèbres du terroir de Besançon, Donat fut engagé dans une autre vie par son propre oncle, Jean Nonnotte, frère de son père, médiocre peintre, dont il est ici parlé pour la première fois. Comme tous ses congénères du sol franc-comtois, ce Jean Nonnotte, qui mourut garçon, devait vivre en peignant des enseignes, des écussons pour les enterrements, des portraits de troisième ordre pour les petites gens des quartiers populaires, tels que la rue Saint-Paul où habitait Thomas, son frère, et où naquit Donat, son neveu. C'était en tous cas dans un milieu d'ouvriers que se révéla au foyer de Jean Nonnotte la vocation artistique de Donat. De ses premières études il nous est resté un tableau jusqu'ici inconnu que possède l'église de Sainte-Madeleine de Besançon et dont voici la nature. C'est un *Couronnement de la Vierge par la sainte Trinité*, peint sur une toile haute de 2 m. 65, large de 1 m. 90, signée et datée en bas de cette façon : *Donat* NONOTTE, 1728. Au-dessus de la Vierge, à genoux et mains jointes, placée au centre du tableau, plane le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe ; à gauche, on voit Dieu le fils tenant la croix d'une main ; à droite, Dieu le père portant le globe du monde, tous deux soutenant au-dessus de la tête de la Vierge une couronne royale. Autour, dans le ciel, au milieu des nuages, volètent des têtes ailées de chérubins.

L'œuvre est médiocre, plutôt copie que traduction d'une idée originale ; elle est intéressante toutefois en montrant ce que pouvait dans un milieu provincial, avec les conseils et les leçons d'un mauvais peintre, un jeune apprenti de vingt ans que la fortune allait rapidement conduire plus haut.

Au commencement du dix-huitième siècle, la misère entraîna nombre d'artisans et de cultivateurs franc-comtois vers Paris ou d'autres régions de France, suivant l'exode qui reste toujours cher aux habitants des froides montagnes qui

vont chercher du pain et demander du travail à de meilleurs terroirs. Les Nonnotte avaient essaimé ; il y en avait à Vaugirard, à Meudon, à Honfleur; chez ceux qui habitaient le voisinage immédiat de Paris, dont un de ses frères nommé Antoine, et vraisemblablement sur les conseils et de son oncle et de son frère, novice chez les Jésuites, Donat vint à Paris en 1728. Il y vécut de son talent pour le portrait, y fréquenta quelques ateliers, y fit la connaissance de jeunes peintres et de graveurs de son âge, dont l'amitié l'aida à se perfectionner d'abord, de l'autre à se procurer le nécessaire pour ne pas mourir de faim. Un de ces jeunes artistes était Jean Daullé, qui devint célèbre par son talent de graveur, et qui, nommé membre de l'Académie royale de peinture, exécuta pour son ami Nonnotte un fort joli portrait, dont une chance favorable m'a permis de recueillir le cuivre original ; ce fut peut-être à lui, mais plus probablement à Boucher, Natoire et Boizot que Nonnotte dut d'être présenté à François Lemoyne en 1731, trois ans après son arrivée à Paris (1).
« Peu de temps après que je fus entré chez M. Le Moine pour y étudier, un de mes amis lui dit que j'avais quelques connaissances de la peinture à fresque. C'était précisément dans le temps qu'il commençait la sienne à Saint-Sulpice. M. Le Moine me fit appeler, me demanda si je voulais travailler pour lui et si je pourrais lui ébaucher tous les matins l'ouvrage qu'il se proposerait de finir dans la journée, moyennant quoi il m'offrit des honoraires.

» Flatté comme je devais l'être d'une proposition aussi avantageuse pour mon avancement, je l'acceptay avec joie sans me trop inquiéter de mes autres intérêts, dont je le laissai entièrement le maître. L'ouvrage fini, M. Le Moine

(1) « Il travaillait pour des esquisses à Saint-Sulpice.... quand j'eus le bonheur d'entrer chez lui pour être son élève, au commencement de l'année 1731. » (Ms. de Donat Nonnotte, *Vie de Lemoyne*, ms 505 de la Bibl. de Besançon.)

me récompensa, et je le fus aussi par le curé [de Saint-Sulpice] qui m'avait vu assidu à son travail toutes les fois qu'il avait montré la coupole (1). »

Dans ce récit de Nonnotte, il s'agit de la fresque bien connue de Lemoyne dans la coupole de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, exécutée de 1731 à 1732, et représentant l'Assomption.

Quand la fresque de Saint-Sulpice fut finie, Lemoyne, sur la commande du duc d'Antin, surintendant des bâtiments du roi, fut chargé d'un plafond pour le salon d'Hercule, au château de Versailles, Nonnotte y fut employé et eut la responsabilité soit des ébauches, soit de l'application des figures en stuc dont il surveillait le modelage et la pose. Laissons-le raconter, tout en abrégeant, comment se passèrent les choses :

« M. Le Moine, avant que de partir pour Versailles, m'ayant fait l'honneur de m'inviter à le suivre encore dans cette grande entreprise, je partis avec luy le 13 may 1733, et dès le lendemain il commença à tracer à la craye les premiers groupes de ce fameux ouvrage... Je ne le quittai plus. »

Nonnotte, en 1762, consacra à la mémoire de son maître et de son bienfaiteur une étude consciencieuse et émue qui prouve autant pour le bon cœur de l'élève que pour la bienveillance du peintre du Roi, dont il fut très honoré de recevoir les leçons. Il y raconte notamment les causes réelles du découragement, puis du suicide de François Lemoyne, l'un des plus brillants représentants de l'École française au lendemain de la disparition des grands artistes qui avaient fait la gloire du siècle de Louis XIV. La mort du duc d'Antin, son protecteur, la mort de sa femme, la médication bizarre qu'il suivait en buvant « une liqueur où était infusée de la poudre de vieilles pipes à fumer », un détraquement général du cerveau

(1) Voir *Vie de Lemoyne*, par Donat Nonnotte, ms. 505 de la Bibl. de Besançon.

amenèrent le jeudi 4 juin 1737 le malheureux peintre *à se percer* de neuf coups d'épée.

Cette mort fut funeste aux espoirs conçus par Nonnotte, auquel le duc d'Artois avait promis une bourse de pensionnaire du Roi à Rome, et le mirage de quelques années d'étude sous les cieux d'Italie dut faire place aux soucis plus terre à terre de l'existence, assurée uniquement par un travail opiniâtre (1).

Peu après le décès de Lemoyne, Nonnotte, qui demeurait à Paris, rue de Beauvais, s'éprit d'une voisine plus âgée que lui de neuf ans, Marie-Elisabeth Bastard de la Gravière, veuve d'Antoine Duchâtel, bourgeois de Paris (2). Elle avait, à défaut de jeunesse et de beauté, un caractère aimable et quelque fortune. Il l'épousa le 29 octobre 1737, et vécut, grâce à sa modeste aisance, libre des soucis matériels au milieu desquels il avait jusque-là vécu.

Les amitiés qu'il avait formées dans l'atelier de Le Moyne, les succès de nombreux portraits qu'il fit de 1737 à 1740, lui ouvrirent en 1741 les portes de l'Académie royale de peinture et sculpture, et dès lors les livrets des salons de 1741, 1742, 1743, 1745, 1746, 1753, 1755 et 1765 enregistrèrent de continuels envois de portraits.

Ce fut dans le portrait qu'il se confina ; il avait trouvé sa voie, et faute de pouvoir s'élever d'un plus haut vol comme il l'avait rêvé, alors que sur les échafaudages de Saint-Sulpice et de Versailles il collaborait aux fresques du premier peintre du Roi, il eut la sagesse de renoncer à la grande peinture d'histoire et aux tableaux de genre pour lesquels il n'avait, à côté d'une facilité réelle de coloris et de dessin, que des qualités et des études insuffisantes (3).

En 1754, il fut nommé peintre de la ville de Lyon et diri-

(1) Ms. de Nonnotte, Bibl. de Besançon, n° 505.

(2) Jal, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, v° Nonnotte.

(3) Il fut reçu le 26 août 1741 sur les portraits de MM. d'Ulin et Leclerc fils.

gea l'école gratuite de cette ville, jadis florissante sous la direction de MM. Blanchet et Coysevox, et finalement restaurée de 1754 à 1757 par l'influence d'amateurs distingués. De cette école, qui fut la première de la province, sortirent nombre de peintres et d'artistes remarquables qui obtinrent du peintre bisontin et de son zéle désintéressé et bienveillant plus de succès qu'il n'en avait cueilli lui-même, malgré sa persévérance et son labeur.

Disséminés un peu partout : à Lyon, dont le musée conserve un portrait de magistrat, probablement celui d'un conseiller de la cour des monnaies de cette ville, exposé en 1745 (1) ; à Orléans, le portrait de Desfriches ; à Besançon, celui de Donat Nonnotte et celui de sa femme, et cent autres, connus ou inconnus, signés ou non, partagés entre les dépôts publics et les collections privées, ces portraits de Nonnotte se distinguent par un dessin correct, un modelé excellent, un coloris simple et exact, un naturalisme de bon goût. L'élégance en est réelle et la ressemblance en devait être frappante.

On en jugera par les portraits du musée de Besançon que nous aurions voulu reproduire à côté de cette étude rapide, et qui furent peints par Nonnotte en 1758.

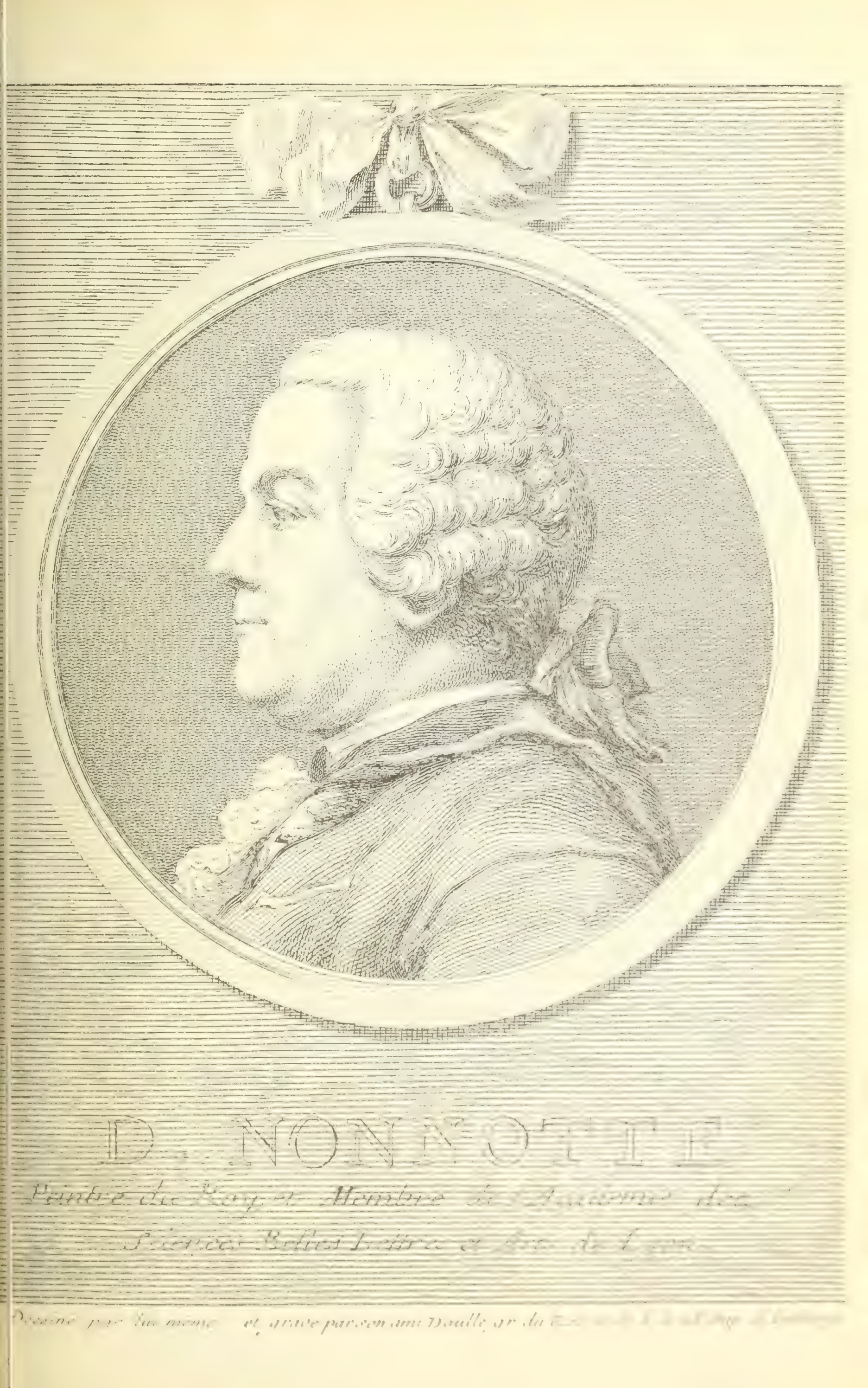
Avec le portrait gravé par Daullé et celui exécuté vers 1780 par Camille Belle, élève de Nonnotte, ils constituent à la mémoire d'un peintre de portraits qui, tout en étant de second ordre, eut un mérite réel, un hommage très appréciable.

Le portrait de Donat Nonnotte (qui porte le n° 363 du musée de Besançon) le représente debout à mi-corps, tête nue, les cheveux poudrés, appuyé sur le dos d'un fauteuil mis en avant. Il a sa palette et ses pinceaux en mains ; derrière lui est dressée une toile à peindre au bas de laquelle on lit ces mots : *Nonnotte peint par lui-même en 1758*.

Le portrait de Marie-Elisabeth, sa femme, la représente

---

(1) Ce tableau, mesurant 1 mètre sur 0m80, a été acquis en 1870 par le Musée de Lyon. (Renseignement du conservateur; M. Dissard.)


D. NONNOTTE

assise de trois quarts à droite, à mi-jambes, vêtue d'une robe de soie bleue et d'une mantille blanche garnie de dentelles, coiffée d'un bonnet à rubans bleus. De la main gauche, elle tient une brochure ouverte qu'elle est en train de lire ; sa main droite tient un éventail, son coude droit est appuyé à une table où se trouve une tabatière. Sur la planchette qui relie les pieds de cette table, cette inscription : *Mme Nonnotte, peinte par son mari en 1758* (1).

Camille Belle a dessiné au crayon noir rehaussé de crayon blanc le peintre Nonnotte à l'âge de 72 ans environ (2) ; la tête est massive, l'expression du regard énergique ; on retrouve dans la physionomie vieillie la même vivacité et la même robustesse que dans le portrait du jésuite Nonnotte (1711-1793), peinte par Donat, son frère, et gravé par C.-A. Boily sur un dessin de Belay (3).

La gravure consacrée à notre peintre par son ami Daullé doit avoir été exécutée antérieurement à 1758 et postérieurement à 1754. La figure, tournée à gauche, est jeune encore ; elle est inscrite dans un médaillon rond suspendu par un ruban. Au bas se lit cette inscription : D. NONNOTTE, *Peintre du Roy et Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*. Et plus bas : *Dessiné par lui-même et gravé par son ami Daullé gr*[*aveur*] *du Roy et de l'Acad*[*émie*] *Imp*[*ériale*] *d'Ausbourg*.

Ces trois portraits inédits donnent à la physionomie de Donat Nonnotte une saveur toute particulière. Car, nous le disions tout à l'heure, c'est un hommage que méritait le peintre de portraits dont le mérite est incontestable comme praticien et dont l'effort s'est appliqué à inculquer à ses élèves et à célébrer dans les Académies de Lyon et de Be-

(1) Ces deux portraits à l'huile ont été donnés au Musée de Besançon par le baron Daclin, ancien maire de la ville. Ils portent les nos 363 et 364.

(2) Dessin haut de 0m50, large de 0m35, don de M. Paul Laurens au Musée de Besançon.

(3) Voir la planche originale en tête de cette Etude.

sançon les règles de l'art et les principes de la peinture surtout en matière de portraits : « Le portrait est un des genres qui nous intéressent davantage. C'est l'amitié, l'amour, l'estime et le respect qui lui ont donné naissance, et il sert à conserver et à exprimer les sentiments du respect, de l'estime, de l'amitié et de l'amour. On se tromperait si l'on croyait que la ressemblance des traits fît tout le mérite d'un portrait (1). »

A côté de ses tableaux, de ses portraits peints ou gravés, Nonnotte s'essaya aussi à l'illustration du livre. Nous en avons la preuve dans huit gravures ou vignettes exécutées en 1762, d'après ses dessins, par son ami Daullé, pour les œuvres de la célèbre lyonnaise Louise Labé. Ces dessins sont inférieurs, il faut l'avouer, aux compositions d'Eisen, qu'ils semblent vouloir imiter, mais ils ne sont pas sans mérite.

Outre ses tableaux, ses portraits peints ou gravés, Nonnotte, qui mourut à Lyon le 5 février 1785, entouré de l'estime générale, a laissé divers manuscrits sur la peinture ou sur les peintres dont on trouvera plus loin le détail. Il n'avait pas eu d'enfants, et sa fortune, modeste d'ailleurs, passa à une nièce Joséphine Nonnotte, fille de son frère Antoine, mariée à Honfleur, à charge de servir une pension à ses père et mère. Les services qu'il a rendus à la classe populaire comme professeur à l'école de dessin de Lyon, aussi bien que les nombreux portraits qu'il a consciencieusement exécutés durant sa longue carrière, rendent son nom digne de reconnaissance et de respect.

---

(1) Discours prononcé à l'Acadamie de Lyon, le 17 novembre 1772, par Nonnotte, qui y avait été admis en 1754 (nº 12, ms. 505, Bibl. de Besançon).

APPENDICE

I. Acte de naissance de Donat Nonnotte

(Besançon, 10 janvier 1708).

Donatus, filius Thomæ Nonnotte et Claudiæ Verrin ejus uxoris, natus est die decima januarii, anno Domini 1708 et sequenti die baptisatus est, cujus susceptores fuerunt Joannes Nonnotte et Joanna-Francisca Roy.

Signé : Philipus PIERRARD.

(Reg. de la paroisse Saint-Paul. Bibliothèque de Besançon.)

II. Liste des manuscrits de Donat Nonnotte.

1. « Avantages des lettres et des sciences. »

2. « Compte rendu des travaux académiques pour l'année 1705 (1). »

3. « Premier discours sur la peinture · du dessin et de la variété de ses caractères selon les âges et selon les sexes... ; lu à la Société royale de Lyon le 29 novembre 1754, et à l'Académie royale de peinture et sculpture le 5 avril suivant. »

4. « Deuxième discours sur la peinture : de l'expression générale; lu à la Société royale de Lyon, le 28 novembre 1755. »

5. « Troisième discours sur l'expression intérieure des passions de l'âme ; lu à la Société royale de Lyon le 19 novembre 1756. »

6. « Quatrième discours sur la peinture : de la composition, première partie ; lu à la Société royale de Lyon, le 12 août 1757. »

7. « Sixième discours de M. Nonnotte : les avantages du portrait et la manière de le traiter ; lu à l'Académie de Lyon, le 13 novembre 1760. »

---

(1) J.-B. DUMAS, *Histoire de l'Académie de Lyon*, p. 288.

8. « Septième discours... sur les caractères auxquels on peut reconnaître les excellents peintres et les vrais connoisseurs; lu à l'Académie de Lyon le 19 novembre 1761 ; à l'Académie de Besançon le 21 avril 1762. »

9. « Huitième discours... sur les préjugez d'école relativement à la peinture... ; lu dans une assemblée particulière le 18 novembre 1762, et dans l'assemblée publique de l'Académie de Lyon le 7 décembre de la même année. »

10. « Neuvième discours... sur les principes de goût dans la peinture, lu à l'Académie de Lyon le 17 novembre 1763. »

11. « Dixième discours... sur la couleur naturelle des objets et sur la perspective aérienne... lu à l'Académie de Lyon le 15 novembre 1764. ».

12. « Onzième discours... sur les parties pratiques de la composition... lu à l'Académie de Lyon le 18 novembre 1766. »

13. « Quinzième discours... observations intéressantes pour les élèves dans la peinture .. lu à l'Académie de Lyon, le 17 décembre 1771. »

14. « Seizième discours... sur l'histoire de la peinture... lu à l'Académie de Lyon... le 17 novembre 1772. »

15. « Vie du peintre François Le Moine (1). »

III. Liste des tableaux de Donat Nonnotte.

1. — 1728. Couronnement de la Vierge, église Sainte-Madeleine de Besançon.

2. — 1731-1732. Collaboration à la fresque de la coupole de la chapelle de la Vierge, à Saint-Sulpice (Paris), avec Lemoyne.

3. — 1733-1737. Collaboration au plafond du salon d'Hercule, à Versailles, avec Lemoyne.

4. — *Salon* de 1741. Portrait de M. Le Lorrain, sculpteur du roi.

5. — Portrait de Mme Lépicié, épouse de M. Lépicié, secrétaire et historiographe de l'Académie, en muse.

---

(1) Ms. 505 de la Bibl. de Besançon. Autographe, papier, 151 feuillets, 317 sur 209 millim. J'ai publié ce ms. p. 520-540 de la ***Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements***, 1902.

6. — Portrait de M. d'Ulin, ancien professeur de l'Académie.

7. — Portrait de M. Le Clerc, ancien professeur de géométrie et de perspective de l'Académie.

8. — Portrait en buste de Mme Duvigeon, épouse de M. Duvigeon jeune, peintre en miniature.

9. — *Salon de* 1742. Portrait de M. Fremin, écuyer, conseiller secrétaire du roi, premier sculpteur du roi d'Espagne et directeur de l'Académie royale de peinture et sculpture.

10. — Portrait de M. de L... avec une bergère, dont le sujet est tiré d'un couplet écrit et noté dans le tableau.

11. — Portrait de Mlle Rabon, en habit de bal.

12. — Portrait de Mlle Le***, représentée en Érigone.

13. — *Salon de* 1743. Portrait de M. Moyreau, graveur ordinaire du roi et de l'Académie royale de peinture et sculpture (musée d'Orléans).

14. — Portrait de Mme *** finissant sa toilette.

15. — Portrait de Mme de Baucheron, représentée en muse, tenant un globe céleste.

16. — Portrait de M. l'abbé de***, en robe de trésorier de France.

17. — Portrait de M. de Varennes, chevalier de Saint-Louis, major des chevau-légers.

18. — Portrait de feu M. Hunauld, régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris.

19. — *Salon de* 1745. Portrait de M. de ***, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, peint en robe rouge, tenant un livre ouvert.

20. — Portrait de M. de***, lieutenant-colonel de cavalerie, peint en cuirasse.

21. — Une tête représentant Mme Lemoyne, épouse de M. Lemoyne, sculpteur du roi, et adjoint à recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture.

22. — Portrait de Mme de***, appuyée sur une table de toilette, tenant une brochure.

23. — Portrait de M. Daullé, graveur du roi et de l'Académie royale de peinture et sculpture.

24. — Portrait de Mme de ***, jouant de la vielle.

25. — Une tête représentant M. Gilquin, peintre.

26. — *Salon de* 1745. Un grand tableau représentant MM.***, père et fils. Le fond de ce tableau est un cabinet d'étude.

27. — *Salon de* 1748. Portrait jusqu'aux genoux de M.***, dans son cabinet.

28. – Portrait d'un religieux représentant l'étude, frère de l'auteur.

29. — *Salon de* 1753. Portrait de M.***, vêtu en robe de chambre de taffetas rayé.

30. — *Salon de* 1755. Portrait de Mlle Dumesnil.

31. — *Salon de* 1765. Un portrait.

32. — 1758 Portrait de Donat Nonnotte (nº 363 du musée de Besançon).

33. – Portrait de sa femme (nº 364 du même musée).

34. — Portrait de Desgriffes (musée d'Orléans) (1).

35. — v. 1758. Portrait de l'auteur, gravé par Daullé.

36. — Portrait du sculpteur Lelorrain, gravé par Tardieu (2).

37. — Portrait de Gentil Bernard, gravé par Daullé.

38. — Portrait de Claude-François Nonnotte, gravé par C. Boily.

IV. Ouvrage imprimé de Donat Nonnotte

Discours sur la peinture (réception à l'Académie de Lyon), imprimé dans le *Mercure de France*, 1755.

ANNEXE

I. Manuscrits de Donat Nonnotte conservés à la Bibliothèque publique de Besançon.

505. « Traité de la peinture et du dessin, suivie de la vie de M. Le Moine, par Donat Nonnotte, peintre du Roy, doyen de l'Académie royale de peinture et de sculpture, né à Besançon. »

---

(1) *Dictionnaire des Artistes*, de Bellier de la Chavignerie et Auvray, t. II, col. 166.

(2) J.-B. Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon*, 1839, p. 288.

Treize cahiers distincts :

1o « Premier discours sur la peinture : du dessein (*sic*) et de la variété de ses caractères selon les âges et selon les sexes.. ; lu à la Société royale de Lyon, le 29 novembre 1754, et à l'Académie royale de peinture et sculpture le 5 avril suivant. »

2o « Deuxième discours sur la peinture : de l'expression générale ; lu à la Société royale de Lyon, le 28e novembre 1755 ..»

3o « Troisième discours sur l'expression extérieure des passions de l'âme, lu à la Société royale de Lyon, le 12 novembre 1756... »

4o « Quatrième discours sur la peinture : de la composition, première partie ; lu à la Société royale de Lyon, le 12 août 1757... »

5o « Sixième discours de M. Nonnotte : les avantages du portrait et la manière de le traiter ; lu à l'Académie de Lyon, le 13 novembre 1760... »

6o « Septième discours... sur les caractères duquels (*sic*) on peut reconnaître les excellents peintres et les vrais connoisseurs... ; lu à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, le 17 novembre 1761 ; lu aussi à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, le 21 avril 1762... »

7o « Huitième discours... sur les préjugez d'école relativement à la peinture... ; lu dans une assemblée particulière le 18 novembre 1762 et dans l'assemblée publique [de l'Académie de Lyon] du 7e décembre de la même année... »

8o « Neuvième discours... sur les principes du goût dans la peinture, lu à l'Académie de Lyon le 17 novembre 1763. »

9o « Dixième discours... sur la couleur naturelle des objets et sur la perspective aérienne, lu à l'Académie de Lyon, le 15 novembre 1764. »

10o « Onzième discours sur les parties pratiques de la composition..., lu à l'Académie, le 18 novembre 1766. »

11o « Quinzième discours : observations intéressantes pour les élèves dans la peinture... ; [discours] lu à l'Académie de Lyon, le 17 décembre 1771. »

12o « Seizième discours... sur [l'histoire de] la peinture, lu à l'Académie de Lyon, le 17 novembre 1772. »

13o Vie du peintre François Le Moine.

Le titre du premier cahier porte cette mention d'origine : « Je certifie que le présent manuscrit est de la main de M. Nonnotte et que j'en suis devenu possesseur par droit de succession. — Besançon, le 25 octobre 1813. (Signé) : A. LAURENS, petit-neveu de l'auteur. »

C'est à l'auteur de cette note que la bibliothèque doit les treize cahiers dont les titres précèdent.

II. Acte de mariage de Donat Nonnotte et de Marie-Elisabeth Bastard de la Gravière

(Paris, 29 octobre 1737).

[Donat Nonnotte natif de Besançon, peintre de portraits, rue de Beauvais, 29 ans, épouse Marie-Elisabeth Bastard de la Gravière, veuve d'Antoine Duchâtel, bourgeois de Paris. Son père Thomas était mort en 1737. Témoins, Thomas Nonnotte, son frère, jardinier à Chaillotte, et Claude-François Balanche-Richard, peintre, demeurant rue Coquillière].

(Reg. paroissiaux de Saint-Germain-l'Auxerrois. JAL, *Dictionnaire de biographie,* 1867, 918.)

III. Acte de décès de Donat Nonnotte

(Lyon, 5 février 1785).

Sieur Donat Nonnotte, peintre du Roi, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, de celle des sciences, belles-lettres et arts de Rouen et peintre de la ville, âgé de 78 ans, décédé hier à l'hôtel de ville, a été inhumé par moi, curé soussigné ce 6e février 1785 ; présents sieurs Jean François Arnaud et Nicolas Berjeon, clercs tonsurés qui ont signé :

ARNAUD, BERJON, DEMEAUX, curé.

(Reg. paroissiaux de SS. Pierre et Saturnin, 1785, reg. 644, fol. 18, n° 806. Arch. municip. de Lyon.)

ÉTUDE

SUR

LA PEINTURE ANGLAISE

Par M. Victor GUILLEMIN

Séances des 10 mai, 14 juin et 12 juillet 1902

AVANT-PROPOS

On sait combien il est rare de voir chez nous des tableaux de peintres anglais, et cela n'est pas fréquent même dans leur pays, car malgré les nombreuses richesses d'art qu'il possède, elles ne sont point centralisées. Ce n'est pas à la *National Gallery*, formée principalement par des dons et datant de 1724, que l'on peut étudier l'histoire de la peinture en Angleterre. Il faudrait, à cet effet, avoir visité entre autres collections celle que le riche amateur Robert Vernon a léguée à ses concitoyens, la salle des tableaux à l'hôpital de Greenwich remplie de peintures anglaises représentant des batailles navales, les galeries de Hampton-Court et du château de Windsor et nombre de collections particulières qui, en mai 1857, avaient momentanément centralisé leurs chefs-d'œuvre à l'Exposition de Manchester. On citait parmi les galeries fameuses celles du duc de Northumberland, la *Grosvenor Gallery* au marquis de Westminster, *Bridgswater Gallery* au comte d'Ellesmere, *Sutherland Gallery* au duc de Sutherland, etc.

En 1862 on avait encore fait appel aux possesseurs de tableaux et même aux musées nationaux : une vaste collection

de peintures fut rassemblée à côté de l'Exposition industrielle au palais de South-Kensington. Cet appel s'était même étendu aux différentes nations, et six mille œuvres d'art étaient arrivées du continent. Mais une fois ces expositions finies, toutes ces richesses s'étaient de nouveau dispersées.

Nous voyons, chez nous, pour représenter la peinture anglaise avant 1882, le catalogue des musées du Louvre mentionner seulement une esquisse et un petit tableau de Bonington, portés de l'école française parce que, disait-on, cet artiste venu jeune en France, à l'âge de 15 ans, y avait étudié, vécu et travaillé. Deux paysages, une marine et une esquisse de Constable y formaient, en outre, tout le bagage de la Grande-Bretagne. Actuellement, dans vingt-cinq tableaux qui composent l'insuffisante exposition de la salle XIII en ce premier musée de France, on ne trouve rien de Reynolds, rien de Turner, et seulement un paysage de Gainsborough, qui fut aussi excellent portraitiste.

Parmi les musées de province, celui de Montpellier peut montrer seulement une figure d'étude de Josuah Reynolds pour une de ses compositions : c'est le *Jeune Samuel en prière;* le musée du Mans : un *Paysage* daté de 1821 et signé : John Constable, et l'on parle en ces derniers temps de *portraits* par Hoppner et Josuah Reynolds que le maître Bonnat a donnés au musée portant son nom, à Bayonne, sa ville natale.

Le musée de Besançon ne possédait jadis qu'un tableau de nature morte, assez important il est vrai, représentant un chasseur et du gibier, et acheté en 1840 à un peintre anglais contemporain nommé Barker, mais le musée s'est augmenté dernièrement de la collection léguée par notre regretté maître comtois Jean Gigoux, et l'on y trouve des échantillons du talent de plusieurs artistes anglais dont la postérité a consacré les noms.

Plus récemment, nous trouvions dans la collection léguée

par M. L. Chenot un remarquable petit portrait par un maître bien connu, et c'est ainsi que l'on peut noter à Besançon quelques morceaux intéressants de cette peinture britannique absente de presque tous nos musées de province.

A propos de ces spécimens que l'on n'a pas rassemblés, qui sont dispersés parmi les tableaux et quelques dessins de la collection Gigoux, nous est venu le désir de faire une étude sur la peinture anglaise.

Ce que nons avons au musée de Besançon, sauf un tableau de Barker, consiste en productions de l'ancienne école ; nous ne possédons, à vrai dire, rien de l'école moderne.

Pour cette dernière, ce que nous en avons vu dans nos expositions universelles, et dans les salons de peinture à Paris nous permettra de rendre compte de nos impressions en contrôlant notre sentiment par les appréciations de quelques-uns des critiques les plus compétents.

INTRODUCTION

Jusqu'à la fin du xve siècle on ne trouve point de documents sur l'histoire de la peinture en Angleterre ; elle reste dans une obscurité profonde. Tandis que l'Italie, la France et l'Allemagne au moyen-âge pouvaient déjà citer des peintres de quelque valeur, les Anglais n'avaient point conservé le nom de ceux qui leur auraient appartenu.

Pourtant, comme les érudits, de quelque nation qu'ils soient, mettent leur orgueil à vouloir prouver que leur pays a été le foyer primitif de tel art ou de telle science, il s'est rencontré au xviiie siècle un honnête Anglais, le graveur George Vertue (1684-1757), pour prétendre donner des preuves qu'avant la renaissance de cet art en Italie la peinture était florissante dans son pays. Il est certain toutefois que pour l'art de peindre, l'Angleterre est la dernière des nations qui pourrait revendiquer la priorité chronologique.

Tous les manuscrits où étaient consignés les documents de la longue et incessante enquête de Vertue, enquète qui dura quarante-quatre ans, furent achetés par Horace Valpole. Celui-ci, connaisseur émérite, les coordonna, et après vérification, fit justice des prétentions non justifiées et des illusions du trop patriotique graveur. Il a été publié dans ce but quatre volumes (1) chez Thomas Kirgate dans une imprimerie que H. Valpole, ce spirituel correspondant de Madame du Deffaud, avait établie sur son domaine de Strawberry Hill.

Notons en passant que nos antiquaires et nos érudits fran-

(1) Le titre de cet ouvrage est : *Anecdotes of painting in England collected by G. Vertue;* digested and published from his original mss. by Horace Walpole, Strawberry. — Hill. Thomas Kirgate, 1765. 4 tom.

çais ont eu le bon goût d'éviter le ridicule de George Vertue et de ne point se livrer aux tentatives d'un amour-propre de clocher pour établir la priorité de notre art national sur celui de l'Italie.

C'est seulement au XIIIe siècle, sous Henri III, qu'on peut mentionner quelques peintures murales, puis, dans des documents du XIVe siècle, des tableaux où figurent les images des saints. Un retable d'autel du XVe siècle, dans l'église de Shen, contenait les portraits d'Henri V et de plusieurs membres de sa famille, et la miniature faisait à cette époque son apparition dans les livres, mais ces peintures étaient l'œuvre d'artistes étrangers.

A ce moment les beaux-arts florissaient en Italie, et cela ne fut point sans influencer quelque peu les artistes des autres nations, même ceux de l'Angleterre ; pourtant ces derniers ne produisirent point d'œuvres ayant un cachet d'originalité.

Au temps de la Réforme, les adeptes de la nouvelle religion proscrivaient les images saintes, et ils détruisirent tous les tableaux représentant des sujets religieux. Bien avant, du reste, et jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les seuls peintres de quelque talent ne furent point Anglais.

Dès le XVIe siècle des artistes italiens sont appelés. On cite Toto della Nunziata, disciple de Ghirlandaio, et Luca Penni, le frère de Francesco Penni, dit le Fattore. Henri VIII, à l'exemple de François Ier, avait aussiess ayé, mais en vain, de retenir des peintres de l'Italie à sa cour. Un Allemand illustre, Hans Holbein, fut le seul maître qui répondit à ces avances. Il résida en Angleterre pendant 28 ans et il y fit les portraits de tous les personnages de la cour et des premiers gentilshommes du royaume.

Citons encore, à ce moment, parmi ceux de l'étranger, le flamand Gerard Luca Horrebout (1) qui mourut à Londres en

---

(1) G. L. Horrebout : Gand, 1498 ; Londres, 1558.

1558, et Engelbrechsten (1), fils de Cornelisz ; ce dernier fut maître de Luca de Leyde.

Le Hollandais Antoine Mor ou Moro (2), peintre de Charles-Quint dont, entre autres musées de province, celui de Besançon possède deux portraits qui sont des chefs-d'œuvre, vint aussi à Londres à la demande de la princesse Mary qui devait épouser Philippe II, et s'y trouva en même temps que les flamands Joost Van Cleef et Luca de Heere (3). Un peintre français nommé Jehan de Paris fut adressé par François Ier à Henri VIII en 1519, avec la mission de faire le portrait de ce roi. Sous le règne d'Elisabeth, c'est encore des artistes étrangers : Cornelisz Kate de Gouda, l'italien Federigo Zucchero, le flamand Mark Gerard de Bruges qui sont les seuls peintres marquants, et l'on n'en cite point d'origine anglaise.

Dans la miniature seulement un certain Nicolas Hilliard, né à Londres en 1547, et Isaac Oliver, natif aussi de Londres en 1555, mais tous deux probablement de familles françaises, imitent la manière d'Holbein.

Deux Hollandais, peintres de marine, Cornelisz (4) le vieux de Harlem qui peignit *la Victoire* du comte de Nottingham sur l'Armada de Philippe II, et Pieter Van den Velde, peut-être l'ancêtre de Wilhem, qui fleurit sous les règnes de Charles Ier et de Charles II, doivent aussi être cités du vivant de la reine Elisabeth.

Sous Jacques Ier des peintres étrangers viennent encore en Angleterre : c'est Paul Van Somer (5), Cornelisz Janson Van Ceulen (6), dont nous possédons en la collection léguée par Gigoux à sa ville natale un morceau remarquable, un portrait d'adolescent d'un grand effet avec peu de travail ;

(1) Engelbrechsten, 1468-1533.
(2) Antoine Mor, 1525-1581.
(3) Luca de Heere, né à Gand en 1534.
(4) Cornelisz Vroom, 1566.
(5) P. van Somer, 1666.
(6) C. J. van Ceulen, 1618.

c'est encore Daniel Mytens (1) de la Haye. Ces deux derniers devinrent les peintres officiels de Charles Ier et se lièrent d'amitié avec Van Dyck qui fit le portrait de Mytens.

En 1629, Rubens passe une année en Angleterre et Van Dyck y demeure en 1632. L'art autochtone n'existe point encore en ce pays et l'art étranger y brille seul. L'art autochtone n'apparaîtra qu'au XVIIIe siècle avec Hogarth et Reynolds. Gainsboroug et Thomas Lawrence ne feront, du reste, comme tous les portraitistes modernes, que s'inspirer de Van Dyck et marcher sur ses traces sans jamais l'égaler. Tous l'imitèrent ou cherchèrent à l'imiter. Georges Jameson fut le Van Dyck écossais, et James Gandy le Van Dyck irlandais.

Jameson né à Aberden en 1586 était venu vers 1615 étudier dans les ateliers de Rubens et de Van Dyck; il retourna dans son pays natal en 1620, puis se fixa à Edimbourg où il mourut en 1644. Sur sa réputation on lui fit la commande d'un portrait de Charles Ier. Il fut assez bon peintre.

James Gandy (2) résida en Irlande et fut un artiste distingué. Henri Stone fils du statuaire de ce nom, gendre du peintre hollandais Pierre de Keyser, et surnommé Old Stone (le vieux Stone), peignit aussi dans la manière de Van Dyck, à Londres où il mourut en 1653, âgé de 37 ans.

En même temps que Van Dyck, et autour de lui, l'on vit en Angleterre Jean Van Reyn (3) de Dunkirk, David Beck (4) de Arnheim ou de Delft qui ont collaboré aux portraits de ce maître; les hollandais Adrien Hanneman (5) de la Haye, dont nous possédons, au musée de Besançon, le portrait du chancelier Chifflet, le hollandais Veesop et Remigins Van Lemput, qui furent des imitateurs de ce grand maître flamand. Lemput est mort à Londres en 1675.

---

(1) Daniel Mytens, 1623.
(2) James Gandy, 1619-1689.
(3) Jan Van Reyn : Dunkirk, 1610; Londres, 1642.
(4) Mort à La Haye en 1650.
(5) Hanneman : La Haye, 1611-1680.

Le meilleur des peintres anglais que Van Dyck ait formé fut William Dobson né à Londres en 1610, mort en 1646 dans la misère, malgré ses titres de premier peintre et valet de chambre du roi Charles Ier. Il avait un grand talent et a produit des chefs-d'œuvre, notamment le tableau où il s'est représenté embrassant Charles Cotterel auprès de sir Balthazar Gerbier, l'ami de Rubens. On trouve aussi de ses tableaux représentant des sujets bibliques dans les meilleures galeries de l'Angleterre.

Citons encore Robert Walker dont on ignore les dates de naissance et de mort, et parmi les peintres de l'école de Rubens qui séjournèrent plus ou moins en Angleterre, George Geldorp (1), de Bois-le-Duc; le paysagiste Wouters (2), Gérard Seghers (3); les hollandais (4) Lievens, Hendrick Pot, l'ami de Franz Hals; les italiens (5) Horatio Gentileschi et le neveu de Guerchin, Benedetto Gennaro, sous le règne de Charles II.

Parmi les principaux peintres étrangers qui travaillèrent en Angleterre jusqu'au milieu du xviie siècle, contentons-nous de signaler Poëlenburg (6) et Adrien Van Stalbent, collaborateurs d'Henri Steenwick (7) le jeune; Palamède Stevens, né à Londres en 1607; Terburg (8), Vinkeboom, Jacob Keerinck, Gerard Honthorst et son élève Sandrart (9); Wilhelm Van den Velde (10) et Jean Torrentius (11) recherché par les

---

(1) Geldorp, 1607 ou 1620-1675.

(2) Wouters, 1614-1659.

(3) Gerard Seghers, 1589-1651.

(4) Lievens, 1607-(1663?). Hendrick Pot, 1600-1656.

(5) H. Gentileschi, 1563-1646. B. Gennaro, xvie siècle, dates inconnues.

(6) Poëlenburg, 1586-1665.

(7) H. Steenwick, 1580-1642.

(8) Terburg, 1608-1681. Vinkeboom, 1578-1629. J. Keerinck, 1590-1646. G. Honthorst, 1592-1666 ou 1680.

(9) Sandrart, 1606-1686?

(10) Wilh. Van den Velde, 1610-1693.

(11) J. Torrentius, 1589-1649.

Anglais débauchés pour l'obscénité des sujets qu'il a traités, gracié et tiré de prison par Charles Ier, Abraham Hondius (1), Van der Plaas (2), Pieter Van der Meulen (3), Norbert Van Blœmen (4) frère de l'Orizonte, les Zeeman (5), les Netscher (6), les Verelst (7), Simon et Hermann, les Griffier (8), Edema (9) élève d'Everdingen, Berestaaten (10), Samuel Van Hoogstraeten (11) élève de Rembrandt, Dirck Stoop (12), Dirck Maas (13), Egbert Van Heemskerck (14), Van Huysum mort à Londres en 1740, et nous ne les nommons pas tous, la liste en serait trop longue.

Les puritains, comme nous l'avons dit, proscrivant tous les tableaux d'église, on se borna, après la mort de Van Dyck, au genre du portrait. Ce fut un Westphalien, Pierre Van der Faës (15) désigné par les Anglais sous le nom de sir Peter Lely, lequel imita Van Dyck avec talent, mais en outrant son style et en tombant dans le maniérisme, qui obtint toute la faveur de la cour. Il récolta des succès égaux à ceux de Van Dyck dont il était élève, et portraitura

---

(1) Ab. Hondius, 1638-1691.

(2) Van der Plaas, 1570?-1626?

(3) P. Van der Meulen, XVIIe siècle.

(4) Norbert Van Blœmen, 1672.

(5) Les Zeeman : Enoch, mort en 1744; Isaac, en 1751, frère d'Enoch, Paul, fils d'Enoch, dates inconnues.

(6) Les Netscher : Gaspard, 1639-1684; Théodore, 1661-1732, et Constantin, 1670-1712, tous deux fils de Gaspard.

(7) Les Verelst, XVIIe siècle : Simon et Herman, 1666, en Angleterre, et Verelst, Cornély, fils d'Herman, 1667.

(8) Griffier, Jean, 1645 ou 1656-1718, et Robert, fils de Jean, 1688, né à Londres.

(9) Edema, 1652-1700.

(10) Berestaaten, mort en 1687.

(11) S. Van Hoogstraeten, 1627-1678.

(12) D. Stoop, 1610-1686.

(13) Maas, 1656.

(14) E. Van Heemskerck, fils d'Egbert le Vieux, 1645-1704, mort à Londres.

(15) P. Van der Faës, 1618-1680.

Charles Ier et toutes les plus jolies femmes et les plus galants seigneurs de la cour de Charles Stuart en 1660.

Il avait adopté la facture de Van Dyck avec une habileté telle que l'on a vu parfois des connaisseurs s'y tromper. Ses collaborateurs furent nombreux : ce sont les hollandais Buckshorn et Wissing, les flamands Gaspars et Van den Eyden, les anglais Greenhill, sir John Gawdie, Sadler, Dixon, Henry Tilson, les Gibson, etc., et même deux peintres qui rivalisèrent avec lui : un Westphalien, Gerard Sœst, et un anglais, John Riley (1).

Notre grand portraitiste Largillière vint à Londres, en 1675 et y resta quatre ans. Il était mandé par Charles II l'année même où mourait dans cette capitale un autre de nos fameux peintres de portraits : Claude Lefêvre, qu'il ne faut pas confondre avec Roland Lefêvre né dans l'Anjou et mort aussi à Londres en 1677.

A la même époque, et jusqu'à la première moitié du XVIIIe siècle, nombre de peintres français séjournèrent à Londres, et quelques-uns y moururent, entre autres Philippe Duval élève de Lebrun, Jacques Parmentier, élève de Sébastien Bourdon, Paul Mignard (2), le second fils de Pierre Mignard, Charles de la Fosse (3), Jacques Rousseau (4), Jean-Baptiste Monnoyer (5), Louis Chéron, frère de la célèbre Elisabeth-Sophie Chéron, mort à Londres en 1699, Desportes (6), Watteau (7), Antoine Pesne (8), Jean-Baptiste Van Loo (9) et beaucoup d'autres.

---

(1) J. Riley (1646-1691), maître du peintre de portraits Richardson, plus connu comme littérateur et critique d'art.

(2) Paul Mignard, 1619-1671.

(3) Ch. de la Fosse, 1640-1716.

(4) Jacques Rousseau, 1630-1693.

(5) J. B. Monnoyer, 1635-1699.

(6) François Desportes, 1661-1743.

(7) J. A. Watteau, 1684-1721.

(8) A. Pesne, XVIIe siècle, dates inconnues.

(9) J. B. Van Loo, 1684-1745.

Après la mort de Lely, l'allemand Godefroy Kneller, élève de Rembrandt, sans être son imitateur, arrive à Londres en 1674, y fait les portraits des grands et de presque tous les princes et souverains. Il fut nommé chevalier, comme l'avaient été Rubens, Van Dyck et Lely, se fit aider par son frère aîné Zacharie et de nombreux collaborateurs hollandais ou flamands.

Un peintre napolitain, Antonio Verrio, pensionné par Charles II, avait, en 1676, une grande vogue pour ses décorations d'architecture, et le français Louis Laguerre l'aidait dans ses travaux ; Verrio mourut à Hampton Court en 1707, et Laguerre continua à peindre en Angleterre où il mourut aussi en 1721.

L'anglais James Thornhill (1) qui avait voyagé en France, fit concurrence à Laguerre. Il peignit la coupole de Saint-Paul à Londres et la grande nef de l'hôpital de Greenwich. Georges Ier le créa chevalier et on le nomma membre du parlement. Il fut le beau-père d'Hogarth. C'est par lui que fut inaugurée en Angleterre ce qu'on appelait alors la peinture historique ; ce n'était en réalité que des scènes mythologiques et des allégories dépourvues de goût. Le style de Thornhill manque de noblesse, et sa couleur est terne.

Mentionnons aussi dans ce temps un artiste dessinateur de jardins William Kent (2) fort à la mode et qui fit une grande fortune. On le nomma maître des œuvres, architecte conservateur des peintures, et principal peintre de la couronne.

A ce moment, l'art des différents états de l'Europe était en décadence et les grands maîtres, Rubens, Rembrandt,

---

(1) James Thornhill, né en 1676 à Melcombe Regis, mort le 13 mai 1734, près de Weymouth.

(2) W. Kent, né dans le Yorkshire en 1685, mort à Burlington-House le 12 avril 1748.

Velasquez n'étaient point continués. L'école de Bologne consommait la ruine de l'art en Italie. Les insignifiants peintres anglais qui fournissaient encore de portraits l'artistocratie de ce pays ne faisaient prévoir en rien Reynolds et Gainsborough. C'étaient [1] Jonathan Richardson déjà nommé, Charles Gervas, élève de Kneller; William Aikman, Jean Van der Banck, dont l'origine anglaise est douteuse; George Knapton; Thomas Hudson, maître de Reynolds; Francis Hayman maître de Gainsborough, et d'autres encore.

Il ne restait plus en Angleterre de grands peintres étrangers; on ne saurait compter comme tels : Michaël Dahl [2], de Stockolm, Balthazar Denner, Paulus Ferg.

---

(1) J. Richardson, 1665-1745. Ch. Gervas, 1675-1739. W. Aikman, 1682-1731. J. Vanderbanck, 1694-1739. George Knapton, 1698-1778. T. Hudson, 1701-1779. F. Hayman, 1708-1776.

(2) Dahl, 1656-1743. B. Denner, 1685-1747. P. Ferg, 1728.

ANCIENNE ÉCOLE

1730-1850

William Hogarth né en 1697, mort en 1764, fut, pour l'Angleterre, le premier graveur et peintre vraiment original. Encore plus moraliste et graveur que peintre, il voulut réagir contre la barbarie de ses contemporains, et ses compositions furent des satires. On peut dire que la beauté demeura la moindre de ses préoccupations, et qu'il ne serait qu'un caricaturiste s'il n'avait eu un but moral. Il représente des mœurs grossières qui furent sans doute celles des Anglais de son temps, et il mêle le grotesque au terrible. Telle est, par exemple, dans la *Ruelle du gin* (*Gin lane*), — cette scène révoltante où une femme, une brute en état d'ivresse, laisse tomber son nourrisson de son sein qui s'étale pendant et nu. Comme s'il parlait le latin, que, du reste, il ne connut jamais, il appelle crûment les choses par leur nom. Il décrit un caractère au cours d'une série de tableaux de la morale en actions, telles sont les six compositions de son *Mariage à la mode*, un mariage d'argent, et la *Vie d'une Prostituée* (*Harlot's progress*), — qui la conduit de la chaumière où elle naquit, dans une auberge, de cette auberge dans un palais, de ce palais dans un lupanar, de ce mauvais lieu dans la prison, et de la prison dans l'hôpital où elle meurt. Les quatre tableaux des élections sont la peinture et la satire des mœurs politiques anglaises : le *Banquet*, la *Brique*, le *Vote* et la *Victoire dans un fauteuil*. Ses *Comédiens ambulants s'apprêtant à jouer dans une ferme* sont aussi des types fort ressemblants qui caractérisent son époque. Cependant les sentiments élevés lui font défaut, et

c'est bien à tort que le chauvinisme de ses compatriotes alla jusqu'à le comparer à Shakespeare. Les Anglais n'ont jamais eu de Shakespeare en peinture. Hogarth fut seulement un sermoneur brutal que révoltait le triomphe de l'injustice.

En dehors du genre qui l'a rendu célèbre, il a peint quelquefois des portraits, entre autres celui de la comédienne Lavinia Fenton dans le rôle de Polly Péachum de l'opéra *Les Gueux* par John Gay. Cette actrice de talent devint plus tard l'épouse d'un lord et duchesse de Belton. Son portrait date sans doute de l'époque où Hogarth fréquentait Rich, un fameux directeur de théâtre, ce qui lui permettait de faire des études d'acteurs pour la série de compositions qu'il a appelées *les Comédiennes ambulantes*. Issu d'une famille de paysans d'Old-Bailey, W. Hogarth fut le premier peintre véritablement anglais dans toute la force du terme. Son père était maître d'école de village et son grand-père, comme l'indique l'étymologie de son nom, un sobriquet, avait été porcher. *Hog*, en effet, veut dire pourceau, et *herd* troupeau, de là le sobriquet de Hogherd dont on fit Hogarth (1).

Quoique son éducation et son instruction eussent été fort négligées — Hogarth ignorait même l'orthographe, — il n'en écrivit pas moins un ouvrage intitulé *Analyse de la beauté*, et ses *Mémoires*. Dans son adolescence il travaillait chez le graveur Ellis Gamble à l'enseigne de l'*Ange doré*, et après y être resté sept ans à graver des chiffres et des ornements sur des plateaux, des cuillères et des gobelets, il s'établit à ses frais dans une boutique. Peu à peu, et sans qu'on puisse affirmer, comme on l'a dit, qu'il reçut des leçons de quelque peintre hollandais, il devint artiste. Il commença par graver sur une planche quelques sujets de sa fantaisie, puis se mit à peindre à l'huile. Un riche marchand de Londres, nommé

---

(1) D'après M. Max Roldit, son grand-père fut fermier, son père maître d'école, et son oncle un chansonnier rustique faiseur de quolibets. On retrouve ce caractère caustique chez Hogarth.

Bowles, lui acheta ses premières planches. Dès lors il put vivre daus une aisance relative et s'habiller comme un gentleman. C'est à ce moment qu'il devint amoureux de la fille de sir James Thornhill, un peintre de la cour, un homme riche et célèbre, qui peignait des coupoles de cathédrale à raison de quarante shillings par mètre et qui n'eût certes point consenti à la lui accorder si Hogarth ne l'eût enlevée. On raconte, à cette occasion, que celle-ci, de concert avec sa mère, exposa dans la salle à manger du chevalier Thornhill les six tableaux de la série : *la Carrière d'une prostituée* (*Harlot's progress*), et que, en venant pourdéjeuner, Thornhill ne put qu'exprimer son admiration pour l'auteur en disant : « Celui qui a un tel talent peut se suffire à lui-même et épou- » ser ma fille sans que je la dote. » — Le pardon obtenu, le mariage se fit et Hogarth gagna assez pour devenir propriétaire et avoir un carrosse.

Il voulut, mais sans aucun succès, se distinguer dans la peinture d'histoire parce qu'on lui avait reproché de ne pouvoir traiter que les sujets de la vie domestique. C'est alors qu'il produisit ses compositions de *la Fille de Pharaon*, de *la Piscine*, de *la Prédication de saint Paul*, de *Danaë*, de *Sigismonde*, mais on ne les goûta point.

Soupçonné d'être un espion lors de son voyage en France, et arrêté pour avoir dessiné la porte de la ville de Calais, il devint gallophobe et se vengea en représentant dans deux caricatures l'Angleterre symbolisant la politesse, la courtoisie et la bonne humeur, et la France ne représentant que la grossièreté et la mauvaise humeur.

Il se vengea aussi par des gravures et des vers satiriques de l'insuccès de son *Analyse de la beauté* qui lui suscita de nombreuses et virulentes critiques, et il se brouilla en matière politique avec Wilkes et Churchill qui l'attaquèrent vivement de sorte que, le caractère aigri et sentant ses forces s'altérer, il acheva en 1764 son dernier tableau représentant la figure du Temps sur des ruines et qu'il nomma *La fin de*

tout. Alors il brisa sa palette en s'écriant : « J'ai fini ! » On l'enterra peu de mois après à Ghiswick où on lui éleva pour monument une pyramide ornée d'un masque comique avec une épitaphe en vers par Garrick.

Nous remarquons dans le legs Gigoux un portrait d'homme que l'on attribue à Hogarth. C'est une tête coiffée d'une perruque ; elle manque de distinction, mais est toutefois d'une exécution permettant de la croire le produit du pinceau de cet *humoriste*, comme l'appellent ses compatriotes. La couleur en est aussi terne que celle qui distingue les peintures d'Hogarth.

Constatons toutefois que son exécution est préférable à celle d'un tableau de genre ayant la dimension de chacune de ses peintures de mœurs. Il représente l'*Intérieur d'un atelier d'horlogers*. L'un d'eux travaille près d'un vitrage d'où l'on aperçoit des murailles grises, l'autre, près de son établi, reçoit d'un jeune gentleman une montre à réparer, et l'on dirait que le troisième explique le mécanisme d'une horloge à trois personnages en costumes du Levant, tandis que sa femme répond aux questions d'un de ces visiteurs étrangers.

Cette peinture où règne quelque semblant d'une harmonie de tons roux a l'aspect éraillé et semble usée, ce qui ne permet guère d'en apprécier la facture. Elle est terne, peu correcte, et c'est même à son manque de correction qu'elle emprunte cette expression caricaturale qui fut le propre d'Hogarth. Elle est du reste traitée comme une esquisse.

Allan Ramsay (1), fils d'une famille noble, naquit à Edimbourg en 1715, et alla dans sa jeunesse étudier à Rome chez Solimène et Impériale, deux peintres fort en vogue à ce moment. De retour en Angleterre, il fut recherché par de hauts personnages dont il fit les portraits, entre autres celui de lord Bute, président du conseil des ministres. Georges III le nomma son premier peintre, alors que Reynolds eût sans

(1) A. Ramsay, 1715-1784.

doute mieux mérité cette distinction, mais le roi s'était pris d'affection pour Ramsay qu'il admettait dans sa famille C'était, sans doute, parce que celui-ci était de souche aristocratique et avait beaucoup d'instruction. On rapporte que, bon helléniste et latiniste, il parlait fort bien plusieurs langues vivantes : le français, l'italien et l'allemand, ce qui lui permettait de s'entretenir longtemps dans cette dernière langue avec la reine Charlotte dont il eut l'honneur de représenter les traits. La faveur du roi et des courtisans lui procurèrent une quantité prodigieuse de portraits dont il peignait seulement les têtes et les mains afin de pouvoir suffire à d'aussi nombreuses commandes. Il faisait peindre les vêtements à des collaborateurs parmi lesquels on cite une mistress Blake, un certain hollandais Van Dyck qui fut très loin de valoir son illustre homonyme, l'écossais David Martin (1), les allemands Roth, Eikart, Vesperies et Philippe Reinagle.

Ramsay fut plutôt un fabricant de portraits qu'un artiste. Il s'occupait avec prédilection de littérature et de politique. Les lords Bute et Bath, les ducs de Newcastle et de Richmond venaient dîner à sa table et l'appréciaient comme homme politique.

On a un volume des articles et des mémoires qu'il a publiés sous le nom d'*Investigator*. Il mourut à Paris dans l'été de 1784 après un voyage en Italie et lorsqu'il se disposait à retourner en Angleterre.

Le musée du Louvre possède de lui, catalogué sous le n° 1818 le portrait de Charlotte-Sophie de Mecklembourg-Strélitz, princesse de Galles.

Il ne restait plus en Angleterre de grands peintres étrangers ; tandis que les peuples du continent pouvaient se faire gloire de leurs artistes de génie, les Anglais seuls montraient un tempérament rebelle spécialement à la peinture. Ils avaient des poètes, des littérateurs, des savants, des indus-

(1) D. Martin, 1736-1798.

triels et des commerçants, mais pas de maîtres peintres ou sculpteurs. On pourrait en conclure que là où l'esprit de calcul domine, il ne reste rien pour la manifestation de la beauté par les arts plastiques.

Nous ne voyons point dans les tableaux du legs Gigoux quelque échantillon du talent d'un peintre dont les œuvres ont du style, mais sont visiblement imitées de Claude Lorrain. Ce peintre est Richard Wilson que l'on peut dire avoir inauguré le genre du paysage en Angleterre, car on ne cite avant lui qu'un ou deux noms de paysagistes qui n'ont pas laissé de traces. Cet artiste, né en 1714, fils d'un clergyman du comté de Montgomery, reçut une excellente éducation classique, et, en 1749, lors de son voyage en Italie où il étudia dans l'atelier de Zuccarelli, se mit à traiter le genre du paysage historique. Il s'inspira aussi de Joseph Vernet dont il fut l'ami ; c'est sur l'éloge qu'en fit ce dernier qu'on le nomma membre fondateur de l'Académie.

Mais il arrivait dans un moment où tout le monde s'était pris d'admiration pour Gainsborough et où Hogarth était en faveur. Sa peinture, lors de son retour à Londres, fut amèrement critiquée par ses confrères et tomba dans le plus grand discrédit. Quand Georges III lui demanda une vue des jardins de Kew, au lieu de rendre la nature de ce site anglais, Wilson y substitua un paysage dans le goût latin, éclairé par un soleil d'Italie, de sorte que le roi lui renvoya sans pitié son tableau. Wilson ne pouvait faire un paysage sans y placer une scène de l'histoire ancienne et des ruines grecques ou romaines. Il aurait pu à ce moment avoir grand succès s'il eût vécu en France, mais en Angleterre il mourut dans la misère la plus complète au mois de mai 1782.

Maintenant au contraire, on s'y dispute ses œuvres à prix d'or et on l'appelle hyperboliquement le *Claude* anglais.

Après Ramsay, rien ne présageait la venue des peintres que nous allons citer et qui furent les plus remarquables des artistes de leur pays : ils inaugurent l'école anglaise.

En premier lieu Josuah Reynolds, né en 1723, jouit dés plus grands succès comme portraitiste, mais n'excelle point dans la peinture d'histoire. Ce président de l'Académie Royale de Londres, a, selon ce que dit M. Ernest Chesneau, « le secret de toutes les distinctions de la femme et de l'en- » fant. Tous ses personnages, il les met dans leur milieu de » vie active, poursuivant le geste interrompu par l'arrivée » du peintre. »

Il s'inspira en tout de Van Dyck et c'est peut-être pour cela qu'il s'appliqua de préférence à se montrer coloriste.

Pourtant, s'il était vrai, comme on l'a dit, que Reynolds achetait des tableaux de maîtres vénitiens pour y chercher, en décomposant leurs couleurs, les secrets des fameux coloristes de la Renaissance, cela indiquerait une ignorance qu'on ne peut guère lui supposer. Il savait sans doute que le secret des maîtres coloristes n'est point dans la nature des couleurs dont ils se servaient, mais dans l'éducation de leur œil pour apprendre à bien voir. Il nous semble, du reste, que l'examen des œuvres de Reynolds prouve suffisamment qu'il était trop intelligent pour chercher ce prétendu secret.

Quelques critiques, à cause des effets de lumière qu'il a mis dans ses portraits, l'ont appelé trop prétentieusement le Rembrandt anglais. Mais, outre qu'il est bien au-dessous de Van Ryn, il n'a point son extrême sobriété de colorations. et quoiqu'on l'aît écrit, il ne rechercha point non plus la couleur des Vénitiens qu'il ne goûtait guère. Dans ses *Discours sur la peinture* dont il fit la lecture à l'Académie. il y professe que l'on doit concentrer l'effet sur l'objet principal du tableau, et au besoin, négliger les accessoires. La plupart des peintres anglais modernes sont arrivés, en adoptant ce système, à produire des effets n'ayant rien de la nature et sentant la manière.

Reynolds s'est efforcé de mettre en faveur la grande peinture historique pour laquelle ses compatriotes ont toujours montré peu de goût. Il louait sans cesse Raphaël, Michel-

Ange, Titien aussi, qu'il préférait à Véronèse, et malgré cela l'on peut dire que ses *Discours* ont propagé bien des idées fausses et qui égarent, encore aujourd'hui, les peintres de son pays.

Ce fut seulement après la mort de Ramsay, en 1784, qu'on le nomma peintre ordinaire du roi. Lorsqu'il cessa de vivre, le 23 février 1792, il était devenu presque aveugle. Le musée du Louvre ne possède aucune peinture de Reynolds.

Il est regrettable que l'on n'ait rien de lui dans le legs Gigoux. Une *Tête de jeune Fille* qui lui était attribuée et que la *Revue Franc-Comtoise* publiée à Dole mentionnait en 1887 dans cette collection (à moins pourtant que ce ne soit une erreur d'attribution), a peut-être été vendue pendant la vie de son possesseur.

Pour connaître les conditions du développement de l'art chez les artistes de la Grande-Bretagne, il importe de savoir ce qu'est l'Académie Royale dont Josuah Reynolds fut le premier président.

Fondée en 1768, elle résida premièrement à saint-Martins Lane; Georges III la transféra à Somerset House, qu'elle quitta pour Trafalgar-Square, et elle occupe actuellement un palais somptueux, sa propriété, qu'elle a fait construire à Piccadilly pendant les années 1868 et 1869.

On ne peut pas dire que cette institution appartienne à l'Etat. En effet, quoiqu'elle soit installée dans un monument public, et que son président, soit, par le fait, Directeur de la *National Gallery* et du *British-Museum*, quoique presque tous ses membres soient payés par la nation, et ses classes par les contribuables, elle est indépendante et se gouverne elle-même. Le meilleur de son budget vient d'une exposition annuelle d'artistes vivants dont le droit d'entrée est d'un shilling. On peut faire partie de cette Académie moitié publique moitié privée à trois titres différents; comme élève, comme associé, ou comme académicien. Il y a quarante académiciens que l'élection renouvelle, vingt associés choi-

sis et nommés par les artistes qui ont exposé les ouvrages jugés les meilleurs, et les élèves doivent produire un ouvrage qui soit admis par neuf membres y compris le président d'un conseil agissant comme pouvoir exécutif de la Société. Si ce spécimen de leurs aptitudes est trouvé suffisant on les admet pour trois mois, et si pendant ce temps les professeurs constatent leurs progrès sur le vu de nouveaux ouvrages, ils sont définitivement acceptés pour élèves avec tous les droits que confère ce titre. Ces droits sont : instruction gratuite dans les différents arts, accès aux cours publics et usage de la bibliothèque de l'Académie. Tous les trois ans l'Académie envoie à Rome avec une pension de cent livres sterling un élève de son choix et lui paie ses frais de voyage.

Quoique l'enseignement soit donné à l'Académie Royale par des hommes fort compétents, il n'est point sûr qu'il suffise pour former des artistes de premier ordre. Il n'y a pas à Londres, comme chez nous, des ateliers particuliers dirigés par des maîtres qui se font un point d'amour-propre du succès de leurs élèves et s'efforcent pour les faire réussir. Quant aux autres écoles de dessin, elles sont publiques, comme celle de l'Académie, mais ne l'égalent point. Nombre de peintres anglais n'ont suivi ni les unes ni les autres, ils se sont formés au hasard par les cours de n'importe quel professeur, de sorte que, faute d'une direction sérieuse, ils demeurent inférieurs dans le dessin et cherchent à voiler leur faiblesse en abusant de la couleur ; toutefois, si les médiocrités y sont plus choquantes qu'ailleurs, cette absence de technique a pour résultat, chez ceux qui arrivent à se distinguer, une originalité toute personnelle et fantaisiste qui caractérise leurs productions.

Il est regrettable que nous ne trouvions parmi les tableaux du legs Gigoux aucun portrait par Gainsborough qui fut considéré comme un des premiers portraitistes de l'Angleterre, supérieur même à Reynolds, au dire de certains de ses ad-

mirateurs, et qui excella aussi dans le paysage. De ce dernier genre nous remarquons un petit tableau où se trouvent un arbre à droite et des bestiaux dans une prairie, sous un effet de soleil couchant. Cette peinture d'un bon sentiment de couleur est pourtant insuffisante pour nous révéler toutes les qualités qui distinguent le maître.

Gainsborough fut supérieur à Reynolds d'autant qu'en fait d'art le sentiment, l'inspiration du tempérament l'emportent sur le savoir. Là où Reynolds raisonne pour arriver à la couleur, Gainsborough s'y trouve entraîné par son intuition devant la nature. Elle lui fait trouver des finesses de ton, des valeurs délicatement nuancées et des touches expressives. L'harmonie de sa couleur arrête l'attention. Ses portraits sont distingués comme s'ils étaient l'œuvre d'un émule de Van Dyck, dont il eut à tort la vanité de se croire l'égal. La peinture de Gainsborough est facile, elle donne tout son effet sans le secours des sacrifices et des supercheries employées par Reynolds, et l'expression de ses figures n'a point la vulgarité de celles d'Hogarth.

Reynolds ayant dit, dans un de ses discours à l'Académie, qu'il ne fallait pas que le bleu soit la couleur dominante d'un tableau, et qu'on devait toujours placer au centre les tons les plus vigoureux, Gainsborough fit, en manière de réponse, son *portrait de Master Buttal*, un jeune garçon de quinze ans vêtu entièrement de satin bleu d'une même teinte, et que l'on connaît sous le nom de *Blue Boy* (1). Ce portrait, son chef-d'œuvre, donne un éclatant démenti à l'assertion de Reynolds en montrant que l'agréable harmonie d'un tableau résulte de la juste valeur des tons et non point de leurs teintes. Un autre de ses meilleurs portraits est celui d'une actrice, mistress Siddons, en costume de ville, que Reynolds avait représentée vêtue en tragédienne, et aussi ceux de

---

(1) Des gravures de *Blue-Boy* et de Mistress Graham, par M. L. Flameng, se trouvent dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

mistress Graham, celui de Georgiana Spencer, duchesse de Devonshire, des mistress Sheridan et Tickell, groupées dans le même cadre, de William Hallett et de sa femme se promenant dans leur jardin, etc., toutes œuvres où l'on remarque de la grâce, de la distinction, et du brio dans l'exécution.

En effet on peut signaler, contrastant avec Hogarth, comme un progrès dans le sentiment de la beauté, la venue de Reynolds et de Gainsborough. Tous deux s'inspirèrent plus de la réalité. Le premier en exprimant mieux que ses prédécesseurs l'âme des modèles qui posèrent pour ses portraits, et le second en se laissant aller sincèrement, en toute naïveté, à son grand amour de la nature. On peut dire que si Reynolds peint surtout avec son savoir, Gainsborough, au contraire, n'est guidé que par sa puissante inspiration. Quoique l'on ait affirmé qu'il faisait ses paysages pour son plaisir, et ses portraits pour de l'argent, ses portraits ne sont point inférieurs à ses paysages, et dans chacun de ces genres il s'est montré plein de verve. Son caractère était en parfait contraste avec celui de Reynolds qui recherchait la société des hommes politiques, des lettrés et des grands, car il aimait à fréquenter les acteurs et les jolies femmes. On le trouvait sans cesse dans la campagne, au milieu des bois, des plaines de bruyères ou dans les tavernes où il aimait à faire ses repas en compagnie de bons vivants, et presque jamais à l'Académie. Aussi trouvait-il les sujets de ses tableaux parmi les paysans et les gens du peuple. La *Fille aux cochons* et la *Fille à la cruche,* que Reynolds paya cent guinées au lieu des soixante demandées par l'auteur, sont deux de ses chefs-d'œuvre. Et pourtant, du vivant de Gainsborough, ces ouvrages se vendaient peu et à bas prix. Ce n'est qu'après sa mort qu'ils furent payés au poids de l'or.

De nos jours encore cette vogue s'est si bien maintenue chez les Anglais qu'elle donna lieu, en 1891, à l'histoire singulière du portrait de la duchesse de Devonshire. Ce portrait, dit-on, aurait été volé, il y a de cela vingt-six ans à

MM. Agnew, marchands de tableaux de Bond Street, qui l'avaient acheté, en 1876, dans une vente publique, pour 262.500 francs, prix qui dépasse tout ce qu'on avait jamais payé pour aucun tableau de ce genre.

Il a couru nombre de légendes sur la façon dont MM. Agnew, persistant à garder le secret, sont enfin redevenus propriétaires de ce portrait. Ils l'ont réinstallé dans leur galerie, et après l'aventure de la disparition, qui pourrait bien n'être qu'une ingénieuse réclame, ils disent ne vouloir le céder maintenant que pour la bagatelle de 265,000 francs.

Thomas Gainsborough était né à Sudbury en 1727 et il mourut à Londres en 1788. Notre graveur français Gravelot aida de ses conseils cet artiste bizarre qui, devenu un peintre original, eut cependant le tort de se croire l'égal de Van Dyck.

George Romney (1) fit concurrence à Gainsborough et traita aussi l'histoire. Peu connu chez nous, il a mérité d'occuper un des premiers rangs parmi les artistes anglais et peignit surtout des portraits dont il fit un nombre prodigieux. C'est comme délassement qu'il produisit des compositions historiques ou de genre.

Voici le jugement qu'en a porté le fameux critique Thoré.

« Romney fut un maître : grand coloriste, élégant dessinateur, excellent dans toutes les parties de l'exécution. L'abondance de ses conceptions était inépuisable, surtout dans les sujets poétiques. Qu'il peignit l'allégorie, l'histoire, la vie familière, il a toujours une qualité bien rare : le charme (1). »

Cela suffisait pour le faire haïr de Reynolds alors au faîte de sa puissance, et c'est pourquoi Romney ne fut point nommé de la Royal Academy.

Il faut dire aussi qu'il ne s'astreignit point, pour obéir à la

---

(1) 1734-1802.

pudibonderie anglaise, à ne pas faire poser le nu par le modèle vivant. Il avait, d'ailleurs, un modèle incomparable dans sa maîtresse, la trop célèbre Emma Heath, bâtarde de Lord Lyons, devenue plus tard la femme de sir William Hamilton, ambassadeur d'Angleterre, l'amie de la reine Caroline de Naples, puis la maîtresse de l'amiral Nelson, et qui mourut enfin dans la misère. Elle posa aussi pour Reynolds et pour Mme Vigée-Lebrun. Voici ce que cette artiste en dit dans ses Mémoires : « Je la peignis couchée au bord de la mer, tenant une coupe à la main. Sa belle figure était fort animée, elle excellait à mimer toutes les poses, et toutes les passions Elle avait une quantité de beaux cheveux châtains qui pouvaient la couvrir entièrement, et en bacchante, ses cheveux épars, elle était admirable. Aussi Romney, qui la faisait poser de toutes les façons, dut-il, sans doute, beaucoup de sa réputation aux charmes de ce beau modèle. »

Il est regrettable que le musée du Louvre ne possède rien de Romney.

Lorsque le quaker Benjamin West, né en 1738 à Springfield en Pensylvanie, et mort à Londres en 1820, arriva en Angleterre, les peintres de ce pays étaient presque tous des excentriques. Voici ce que dit à ce sujet Thoré, sous le nom de William Bürger :

« Ce yankee représenta parmi eux un certain bon sens, le calme, pendant que tous les autres, sauf Reynolds, étaient plus ou moins maniaques ; Gainsborough lui-même était assez fantasque. Il y en avait de fous aux trois-quarts, comme James Barry et George Morland, quelques-uns même tout-à-fait comme William Blake le visionnaire ; West était un contraste.

» A cela, peut-être, il dut son prodigieux succès, car peu d'hommes au monde ont été aussi complètement heureux que lui, de tous les côtés : ambition et gloire, et richesse, et faveurs et titres, l'estime générale, la paix domestique, une bonne femme à l'anglaise, des enfants dociles, une bonne

santé, bon tempérament, longue existence; tout au mieux possible. Mais de génie point, pas même de talent; ni invention ni inspiration, ni esprit, ni adresse, ni expression, ni tournure, ni poésie d'aucune sorte, ni originalité, ni rien. Et surtout, pas peintre. »

Ce jugement est peut-être bien sévère. Le tableau que l'on cite entre autres comme le chef-d'œuvre de West, *La mort du Général Wolf*, ne manque point de qualités relatives, et l'on peut dire que West fut, du moins, très fécond, puisqu'il a produit plus de cinq cents tableaux où quelquefois il fit preuve de talent.

On compte au nombre des artistes anglais le Suisse Henry Fusely (1), de Zurich, qui fut directeur de l'Académie de peinture. Quoique bizarre dans ses compositions qui tiennent de l'hallucination, il ne manquait pas de talent. Voici ce que dit de lui le critique Allan Cunningham :

« Ce n'était pas un timide aventurier dans les régions de l'art, mais un homme singulièrement audacieux. Il ne se plaisait que dans les sujets grandioses, sauvages, merveilleux. Les humbles réalités de la vie, il les considérait comme indignes de son pinceau, et il ne les consacrait qu'aux drames terribles où l'imagination peut déployer toute son énergie. »

« Il ne sympathisait qu'avec les demi-dieux de la poésie, et il rôdait à travers Homère et Dante, Shakespeare et Milton, pour y trouver de nobles inspirations. Il aimait à se mesurer avec ce qu'il croyait trop fort pour les autres hommes. »

Citons parmi ses tableaux : *Titania et Bottom*, sujet tiré de Shakespeare, les *Sorcières de Macbeth*, le *Cauchemar*, etc.

James Barry, peintre irlandais, mort au commencement du XIXe siècle, avait passé cinq ans à Rome où il s'était livré à l'étude des meilleures statues antiques dont il a marqué le souvenir dans ses œuvres où il s'efforce d'avoir le style clas-

(1) 1741-1806.

sique. Il s'en trouve de remarquables, mais ne justifiant point ses prétentions excessives qui lui firent beaucoup d'ennemis parmi ses confrères. Sa couleur valait mieux que son dessin. Il traita les sujets mythologiques et l'histoire. On cite de lui : *Vénus sortant de la mer*, *Mercure inventant la lyre*, etc.

En 1877, il peignit, pour la société des arts, six compositions d'une grandeur excessive, 42 pieds de longueur sur 11 pieds 6 pouces de hauteur, placées dans la grande salle des Adelphi. Elles ont pour sujets : 1° *Orphée* ; 2° *Cérès et Bacchus* ; 3° *Les Jeux olympiques* ; 4° *La Navigation ou le Triomphe de la Tamise* ; 5° *La Distribution des Récompenses à la Société des Arts* ; 6° *L'Elysée ou la Récompense finale*. Ce travail lui prit six années et lui fut l'occasion d'une polémique très acerbe contre ses confrères de l'Académie Il se disait supérieur aux plus grands maîtres italiens, et ses compatriotes finirent par le croire.

James Northcote (1), né en 1746, peignait encore en 1830. Il fut élève de Josuah Reynolds, et, de même que son maître, produisit de nombreux portraits, mais ses compatriotes le classent surtout parmi les peintres d'histoire. Son tableau de *la Mort des enfants d'Edouard* qu'il exposa en 1785 avec sept autres compositions et huit portraits, alors qu'il avait 39 ans, eut un immense succès et consacra sa réputation. En 1787 il fut nommé membre de l'Académie de peinture et traita dans son morceau de réception le sujet biblique de *Jahël et Sicara*. Il avait aussi, à ses débuts, produit des tableaux de genre d'un dessin quelquefois peu correct, comme celui qui est intitulé : *La Charité*.

Robert Smirke (2) fut un illustrateur de Shakespeare, de Cervantès et de nombreux romans. S'il fut peintre, c'est qu'au siècle dernier les éditeurs de la Grande-Bretagne

---

(1) 1746-1831.
(2) 1752-1845.

avaient l'habitude de faire graver les illustrations d'après des tableaux. Aussi la peinture de Smirke est-elle excessivement sobre de coloration, presque une grisaille ; mais il rechercha le clair-obscur

On ne doit pas s'étonner si, pour suffire à tous les livres qu'on lui fit illustrer, sa production fut très considérable ; il en devait être ainsi. Voici le jugement qu'en a porté notre fameux critique Thoré.

« Pour ce qui est de Smirke et de ses illustrations, tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'à l'adresse de l'arrangement, elles joignent un certain esprit dans les attitudes et les physionomies, mais qu'elles ne vont jamais au fond des caractères.

» S'il fait sourire parfois, comme l'observe Bryan, il ne fait guère penser. Une bonne illustration devrait servir à pénétrer l'esprit du littérateur que l'artiste entend traduire ; au contraire, pour bien comprendre Smirke, il faut relire ses auteurs, Shakespeare ou Cervantès qui, dans leur langue écrite, sont mille fois plus expansifs que le peintre, dans sa langue classique. »

Smirke a quelquefois, en outre de ses illustrations, emprunté des sujets à la Bible ou à la Mythologie et a fait aussi des tableaux de genre d'une intention froidement comique, comme celui si connu sous le titre de : *Le portrait flatté.*

Il fut nommé de l'Académie Royale de peinture en 1793 et mourut à 94 ans en 1845. L'un de ses fils, qui porta aussi le prénom de Robert, fut l'architecte du British-Museum, mais ne fut point peintre.

Sir George Howland Beaumont naquit à Dunmow, comté d'Essex, en 1753, et succéda, en 1762, au titre de baronnet héréditaire dans sa famille. Ayant fait en 1782, avec lady Beaumont, un voyage en Italie, il s'adonna tout entier à son goût pour les beaux-arts et devint peintre de paysages. Il avait précédemment reçu des leçons de Richard Wilson. Il fut élu membre du parlement en 1790 et y représenta Beeralston. Il mourut le 7 février 1823, après avoir toujours

aimé et protégé les artistes et en léguant à la National Gallery sa riche collection de tableaux.

Sir William Beechey fut portraitiste. Il naquit le 1er décembre 1793 à Burford, dans le Comté d'Oxford, et mourut à Hampstead en 1839. L'académie Royale se l'associa en 1793, il devint académicien titulaire en 1798, et reçut le titre de chevalier après avoir terminé le portrait équestre de *Georges III passant une revue* en compagnie du prince de Galles, du duc d'York, de sir W. Faucett et Goldsworthy. Reynolds, avant lui, avait reçu ce titre qui fut refusé par Benjamin West.

Beechey fut extrêmement fécond. On rapporte qu'il exposa, en 64 ans de sa longue vie, trois cent soixante-deux portraits. Il s'en faut, toutefois, qu'il puisse être mis sur le même rang que Gainsborough ou Lawrence. C'est un portraitiste de second ordre.

Son fils George D. Beechey fut peintre médiocre et exposa aux salons de Londres de 1817 à 1828. On croit qu'il mourut, pendant la révolte de l'Inde en 1877. à la cour du roi d'Oude dont il était le peintre attitré.

Le musée du Louvre possède de W. Beechey le père, sous le nº 1801, deux portraits réunis intitulés *Frère et sœur*, don du journal l'*Art* en 1881, provenant de la vente Wilson

Citons pour mémoire Thomas Stothard (1) qui ne peut être compté au nombre des bons peintres de genre du XVIIIe siècle, mais dont on a beaucoup parlé à propos d'un très petit tableau dont le sujet : *Pélerinage à Canterbury*, était inspiré par un poème de Chaucer. On s'en occupa d'autant plus que William Blacke l'accusait d'avoir pillé sa composition originale. On n'a jamais pu dire si c'était à tort ou à raison.

« C'est assez original, en effet, dans la gravure. Les personnages ont de la naïveté et un certain caractère. Ils s'en

---

(1) T. Stothart, 1755-1834.

vont pèleriner comme une file d'oies qui va aux champs. C'est tranquille et humoristique à la fois, assez intime et très amusant à voir dans la gravure. On croirait y deviner un peintre comme Wilkie, même avec plus de style.

» Hélas! dans la peinture il n'y a rien; une petite image débile et incorrecte, au lieu de l'image énergique et substantielle de Chaucer le vaillant poète; une vignette comme en faisait le gracieux Johannot.

» Car Stothard n'est qu'un délicat et spirituel illustrateur de livres, une espèce d'ornemaniste pour les éditions de luxe, les keepsakes et les magazines. »

Et nous pensons même que le comparer à Tony Johannot qui avait beacoup de talent, c'est lui faire trop d'honneur.

Ræburn (sir Henry), né à Strockbridge près Edimbourg (1756-1823), peignit le portrait.

On voit de lui au musée du Louvre, catalogué sous le n° 1817, *Le Portrait d'un Invalide de la marine à Greenwich*, — en ovale, — acheté 2,400 fr. par l'Etat en 1886 à la vente Laurent Richard.

Ce portrait est traité magistralement avec une hardiesse de touche, un modèle fin et puissant, un sentiment de réalité bien interprétée qui en font un vrai chef-d'œuvre. Il ne perdrait rien, a-t-on dit, à côté d'une œuvre de Chardin.

Et pourtant, ce peintre n'est point apprécié à sa valeur par les Anglais qui, tout en l'estimant, lui dénient toutes qualités d'art.

D'abord apprenti orfèvre à Edimbourg, Ræburn sentit bientôt se révéler sa vocation pour la peinture en s'essayant à faire quelques miniatures. David Martin, portraitiste, vit ces essais et lui donna des leçons en lui faisant copier ses ouvrages. Ræburn avait alors 19 ans. Bientôt il eut quelques succès, et se maria à 22 ans avec une jeune personne ayant une médiocre fortune. Reynolds vit quelques-unes de ses œuvres, l'encouragea, lui donna des conseils et le recommanda à ses connaissances. Il alla passer deux ans en Italie

et revint à Edimbourg en 1787. Nommé président de la Société des artistes écossais, il fut élu par les peintres de l'Académie Royale, d'abord associé en 1813, puis académicien en 1814. Lorsque George IV passa à Edimbourg, il lui donna le titre de chevalier en 1822, et l'année suivante celui de peintre du roi pour l'Ecosse. Il mourut dans sa maison de campagne près d'Edimbourg, après avoir perdu une partie de sa fortune.

Il faut citer dans un genre qui étonne par le grandiose des édifices et des effets de lumière, Blake, qui fut peintre et poète. Toutefois, il fut très médiocre dessinateur.

William Blake (1757-1827), que M. Ernest Chesneau appelle un génie trop plastique pour la plume et trop mystique pour le pinceau, fut un peintre visionnaire enfanté par le mouvement teutonique qu'occasionnait la peur des victoires de Napoléon. Il mêla le mysticisme du Nord scandinave et germanique à l'inspiration de la poésie anglaise d'où sortirent les œuvres de Wordsworth et celles de Shelley et de Coleridge. Il illustra de gravures à la pointe sèche des poèmes inintelligibles.

John Hoppner fut un médiocre portraitiste, et pourtant un de ses ouvrages, le *Portrait de lady Louisa Manners*, depuis comtesse Dysart, en costume de paysanne, dans un fond de paysage, a été, en octobre 1901, adjugé pour la somme de 14,050 guinées, et quelques jours après, une reproduction de ce portrait, gravé par Charles Turner, se vendait 200 livres. On est surpris de voir estimer si haut l'œuvre d'un peintre d'un mérite si secondaire. Un portrait de Mrs Farthing, par le même, a atteint 8,000 guinées.

Jules-César Ibbertson traita également la figure et le paysage. On raconte que son nom de César lui fut donné parce qu'il vint au monde à la suite d'une opération appelée césarienne, le 20 décembre 1759. D'abord acteur, puis peintre, ses tableaux représentent des vues prises aux faubourgs de Londres, puis des plages, des paysages avec figures. Ayant

perdu sa femme et huit enfants, il devint l'ami du peintre George Morland et partagea ses déréglements. Il se maria de nouveau en 1801 et mourut en 1817. Il fut aussi aquarelliste de talent et publia en 1803 un traité de peinture illustré par lui.

Citons de lui, *Fraudeurs sur la côte d'Irlande*. Il est né à Masham (Yorkshire), en 1759, et mourut à Londres en 1817. C'est un artiste au faire bien personnel.

John Opie (1), auquel on rend une justice tardive, a traité l'histoire, la mythologie ou les tableaux religieux, mais surtout le portrait mieux que ces différents genres. Sa principale qualité fut d'être original Sans que l'on puisse dire qu'il ait jamais fait un chef-d'œuvre, on ne peut pourtant lui contester d'avoir eu beaucoup de talent.

Benjamin West, son rival, a dit de lui : « Il peignait en maître ce qu'il voyait ; nul peintre ne sut jamais mieux rendre la perspective aérienne pour placer les objets à leurs places. La couleur locale dans ses tons variés fut toujours bien observée par lui. Beaucoup de peintres donnent aux objets deux couleurs différentes, l'une dans la lumière et l'autre dans l'ombre. Opie ne le fit jamais. Pour lui, aucune couleur, blanche ou noire, primitive ou mixte, ne perd jamais sa teinte relative »

Cet éloge gagnerait à n'être pas fait par Benjamin West, qui ne fut jamais coloriste.

Il est vrai toutefois qu'Opie l'emporte comme exécution sur West, sur Fuzely et James Barry, qui durént beaucoup de leur réputation à une vogue momentanée en Angleterre pour la peinture d'histoire.

On cite d'Opie : la *Mort de Rizio*, l'*Assassinat de Jacques Ier d'Ecosse*, une *Scène d'évocation*, etc. Le musée du Louvre a de lui un *Portrait de femme en blanc*, catalogué sous le n° 1816, vendu en 1789 à la vente Wilson et donné

---

(1) John Opie, 1761-1807.

par le journal l'*Art* en 1881. C'est une peinture large et solide, fort bien appropriée au genre de beauté vigoureuse et fraîche de la robuste anglo-saxonne dont elle reproduit les traits.

Georges Morland (1), malgré sa vie déséquilibrée passée dans l'ivrognerie, les extravagances qui le firent emprisonner pour dettes en 1824, et quoiqu'il soit mort à l'âge de quarante ans, emporté par le *delirium tremens*, a laissé plus de quatre mille tableaux signés de lui.

Nous disons seulement signés, car il se contentait fort souvent d'apposer son nom au bas des ouvrages de soi-disant collaborateurs, travaillant dans sa manière, fort recherchée par certains amateurs, qui trouvaient du charme à cette peinture peu faite, assez semblable à une esquisse où domine le sentiment de l'improvisation.

L'Association des marchands de tableaux de Londres exploitait le talent de ce malheureux qui, poursuivi par ses créanciers, ne cessait de produire ou de laisser produire des tableaux qu'on vendait comme siens.

Il est remarquable, toutefois, qu'il avait beaucoup de talent ; voici comment l'apprécie William Bürger : « Morland aimait assez les animaux pour les représenter très bien dans leur caractère. Aussi faisait-il à merveille les ânes, les cochons, les chiens et les chevaux. Ses gros chevaux de ferme ont certaines analogies avec ceux de Géricault : sincérité de la tournure, ampleur de l'exécution. Dans la peinture des animaux comme dans celle du paysage, des intérieurs familiers, des scènes rustiques ou des scènes de pêcheurs, il n'a jamais été plus loin que le premier ; et il était toujours trop pressé par l'argent ; il a peint presque toutes ses œuvres « entre deux vins ».

On peut avoir une idée du talent naïf et sincère de Morland par le tableau de South-Kensington, représentant *Le*

(1) 1763-1804.

paiement de l'auberge et par *La Halte*, qui lui est attribuée, au musée du Louvre, n° 1814 du catalogue. Ce dernier tableau a été acheté 8,720 francs en 1881 à la vente de John Wilson.

Nous devons citer comme peintre de portraits assez remarquable Richard Westall (1), reçu de l'Académie royale en 1794, et qui fit en 1830 le portrait de la princesse royale Victoria, depuis reine d'Angleterre et impératrice des Indes.

John Crome, dit Old Crome pour le distinguer de son fils aîné, John Bernay Crome, naquit à Norwich, le 21 décembre 1769 et mourut le 2 avril 1824. Fils d'un ouvrier tisserand, il fut d'abord domestique chez un docteur-médecin, puis entra chez un peintre d'enseignes, et se forma seul en étudiant d'après nature et d'après une collection de tableaux des maîtres hollandais. Il fonda en 1805 la société des artistes de Norwich, et de 1807 à 1818 n'exposa à l'Académie qu'à peu près une douzaine de tableaux. Sa peinture se distingue par une étude sincère et naïve de la nature. Ses ciels sont légers et vaporeux et ses premiers plans corsés et bien étudiés. Dessinant mieux que Gainsborough et plus vigoureux que Morland, il sait faire partager son impression au spectateur. On cite de lui son tableau : le *Vieux Chêne* et les *Bruyères de Mouse-Hold* qui passent pour ses chefs-d'œuvre.

Nous arrivons à Thomas Lawrence : Le portrait du duc Richelieu dans la collection Gigoux est un morceau qui, eu égard au petit nombre de peintures anglaises léguées par ce maître, est bien remarquable. C'est ce même Richelieu dont l'effigie par Reynolds figurait en 1884 à Paris dans l'Exposition des portraits du siècle. On en connaît encore d'autres, mais au dire de critiques compétents, ce portrait-ci serait le meilleur. En effet, ce personnage aux cheveux grisonnants et frisés, a bien la tournure aristocratique, l'expression de l'homme du grand monde et du diplomate. Il porte la cra-

(1) 1765-1836.

vate blanche et la plaque de l'ordre du Saint-Esprit orne son habit, dont la coupe, à la mode du temps, lui fait des épaules tombantes et agrandit son cou hors de proportion. On peut signaler dans cette peinture la recherche d'une touche facile, mais des carnations fleuries peu naturelles.

Un second portrait représente la duchesse de Sussex en robe de satin blanc. Cette jeune femme a les cheveux d'un blond roux et des yeux d'azur. Près d'elle est placé un bichon blanc sur un coussin dont la soie de couleur rose a des rappels au rideau rouge du fond. Cette figure ne manque pas d'un certain attrait, mais il ne faut pas songer, en la voyant, aux grands portraitistes flamands ou italiens, qui laisseraient Lawrence au rang bien secondaire que mérite sa poésie d'album ou de keepsake.

La réputation de Thomas Lawrence, chez lui comme chez nous, a été surfaite parce que nous écoutons volontiers les dames qui raffolent des tons frais et roses, des couleurs fades, et de tout ce qui est maniéré. Lawrence fut surtout un peintre de dames et la mode eut beaucoup de part à l'engouement dont on se prit pour lui. Un célèbre critique d'art a dit qu'il eut « le génie de la grâce et du chiffon, et que ce fut un Reynolds aminci. » Quoique inférieur à ce dernier, il eut pourtant la réputation du plus grand des portraitistes anglais.

Sa peinture, pleine d'artifice, escamote ses faiblesses et simule de précieuses qualités. Sans être bien dessinées, ses figures ont de la vie et ne manquent pas d'éclat quoiqu'il ne soit pas coloriste. Il semble avoir pour idéal l'aspect des figures de cire, et les femmes en sont ravies.

Il suffirait de placer ses portraits à côté de ceux de Van Dyck ou du Titien dans une des salles du musée du Louvre pour voir, par comparaison, combien est fausse cette peinture du maître anglais qui ne semble être vraie que quand il s'agit de portraits d'enfants.

Cet habile peintre, fils d'un aubergiste, naquit à Bristol en

1769 et mourut en 1830. On dit que, dès l'âge de six ans, il montra la meilleure aptitude pour les beaux-arts et qu'il se forma sans maîtres. Il fut nommé peintre du roi Georges III en 1792, et après la mort de West, en 1820, président de l'Académie royale. La plupart des princes et des célébrités de l'Europe recherchèrent ses portraits où, disait-on, il avait l'art d'embellir. Il fut académicien en 1794, anobli en 1815, Il fit le portrait de Charles X et du Dauphin de France. Le musée du Louvre a de lui le *Portrait de lord Whitworth*, acquis en 1887 pour 9,360 francs.

Il est heureux aussi que ce musée ait acquis dernièrement l'intéressant portrait de M. et Mme Angerstein par le même maître.

Sir Edwin Landseer est l'aîné et le plus connu de deux frères qui ont embrassé la carrière des arts, et leur père qui mourut en 1852, était un graveur distingué.

Ce n'est point par la science anatomique qu'il se distingue, comme la plupart des animaliers, c'est surtout par l'expression qu'il donne aux bêtes, et Théophile Gautier, dans son compte rendu de l'exposition de 1867 a su fort bien apprécier le caractère de son talent. « Il est, dit-il, dans la confidence des bêtes : le chien lui donnant une poignée de patte, comme à un camarade, lui récite la gazette du chenil ; le mouton, faisant cligner son œil pâle, lui bêle ses chagrins innocents ; le cerf, qui a le don des larmes comme une femme, vient pleurer dans son sein la cruauté de l'homme, et l'artiste les console de son mieux, car il les aime d'une tendresse profonde, et il n'a point pour leur peine le dédaigneux mépris du sot. »

Il faut, en définitive, observer que Landseer a donné aux bêtes des sentiments humains, ce qui est plus ingénieux que naturel.

Le paysage que, dans la collection Gigoux, on attribue à Turner ne nous révèle point le talent de ce peintre, surnommé pompeusement par ses compatriotes : *Le Messie*

de la peinture; c'est un ouvrage médiocre. Loin de tendre aux effets de lumière que recherche habituellement ce paysagiste (qui fut aussi un célèbre aquarelliste mais resta inférieur lorsqu'il voulut aborder la peinture d'histoire), loin de nous donner ses contrastes de rayons et d'ombres sa couleur est ici uniformément froide, et pourtant cette pâle étude doit avoir été peinte en Italie, parce que, dans les fonds, à droite, on voit un volcan dont la fumée s'élève sur un ciel sans nuages. Ces fonds se complètent par un horizon de collines boisées. Aux premiers plans se trouvent deux petites figures.

C'est sans doute postérieurement à 1819, au moment où après son voyage en Italie la manière de cet artiste changea notablement, qu'il peignit ce morceau. Dans sa première manière, l'ombre occupe en ses tableaux plus de place que la lumière et son *faire* est vigoureux et ferme; mais, à partir de ce moment, il recherche le plein air sans contraste et arrive à l'effet par la variété des tons. Enfin, dans ses vingt dernières années, il ne délimite plus les objets que par des nuances très subtiles de colorations et de lumière dont il compose des symphonies comme : *Les Abords de Venise* (1843) et *Le Convoi de chemin de fer dans le brouillard* (*The great Western railvay*).

Le goût pour les effets de lumière sur de vastes étendues lui venait des éclaircies du ciel changeant de son pays et des brumes lointaines qui estompent fantastiquement la nature comme dans un rêve où les rayons, les ombres et les reflets s'harmonisent et font un merveilleux mirage, par exemple dans ses tableaux : *La gréve de Hastings* et *Le château de Dunstanborough* où le soleil se lève après un orage nocturne.

L'artiste dont il s'inspira surtout fut Claude Lorrain, et il s'en inspira à un tel point qu'il imita même la patine que le temps assombrissant les ombres et jaunissant les lumières a donnée aux tableaux de ce maître.

Pour lutter avec cet incomparable Claude, il alla jusqu'à léguer à la National Gallery deux de ses œuvres les plus im-

portantes : *La fondation de Carthage* et *Le Soleil levant dans les brouillards*, en mettant pour condition qu'ils seraient exposés entre deux tableaux de Claude, et cela fut exécuté conformément à sa volonté : l'on plaça, en effet, dans la salle IX, d'un côté *le Mariage d'Isaac*, et, de l'autre, *l'Embarquement de la reine de Saba.*

C'est encore pour imiter le Lorrain qu'il publia, pendant douze ans, une collection d'études gravées d'après ses tableaux, appelée par lui *Liber studiorum*, à l'instar du *Liber veritatis* (1). Les eaux fortes de ce livre, qui sont de sa main et qu'on trouve même supérieures à ses dessins originaux, ont été mises au même rang que celles de Rembrandt par quelques admirateurs enthousiastes.

Il faut bien reconnaître toutefois que son culte pour Claude Lorrain ne l'empêcha point d'être original. Il se laissait emporter par son imagination, ne s'astreignant point assez à étudier la nature et brodant des variations brillantes où l'on ne pouvait plus reconnaître le motif qui les avait inspirées. Il regarda plus en lui-même qu'au dehors et, pour tout dire, peignit de pratique ce qu'il avait rêvé bien mieux que ce qu'il voyait, se condamnant ainsi à l'infériorité qui ne peut manquer d'atteindre tout artiste oublieux de consulter la réalité. Ce qu'il rechercha pour plaire au faux goût de ses compatriotes, fut l'excentricité, la bizarrerie qu'on ne doit pas confondre avec l'originalité. Un critique d'art a nommé Turner le Monticelli de l'Angleterre.

Joseph Mallard William Turner était né à Covent-Garden, dans Maiden Lane, le 23 avril 1775. Son père, un coiffeur, ne lui fit donner qu'une instruction rudimentaire. Ses relations amicales avec Thomas Girtin, le premier aquarelliste fameux de l'Angleterre, et les copies d'après les maîtres qu'il eut la permission de faire dans la collection

---

(1) Le *Liber veritatis*, par Claude Gelée, est dans la riche collection des ducs de Devonshire, au château de Chatsworth, comté de Derby.

du docteur Monro, favorisèrent son talent naissant. En même temps il profitait des leçons de John Robert Cozens, un maître de l'aquarelle, ami de Girtin, et devenait de première force dans ce genre. En 1789 il entre comme élève à l'Académie royale, et un an après, âgé de 15 ans, il expose une vue de Lambeth-Palace. Les éditeurs alors lui font des commandes de dessins, des vues de villes pour illustrer les livres et il parcourt différentes parties de l'Angleterre, le pays de Galles, les comtés du centre et le sud du Yorkshire, y faisant nombre d'aquarelles fort appréciées. Ce n'est qu'en 1793 qu'il expose son premier tableau, une peinture à l'huile intitulée *la Rafale*. Il exposa encore en 1796 des *Pêcheurs* et en 1797 un *Lever de soleil*. En 1799 on l'élut associé de l'Académie royale, et académicien en 1802 ; puis il y devint professeur de perspective en 1807, en succédant au peintre d'histoire et portraitiste Edward Edwards. Il avait voyagé en France, en Suisse, sur les bords du Rhin, et plus tard assez longtemps en Italie. Turner n'était point distingué de manières ni de visage, et son aspect ne répondait point à la poésie que l'on trouvait en sa peinture. Misanthrope, aimant à s'isoler, il mourut subitement dans un pauvre logis où la femme qui le servait ne le connaissait que sous le faux nom de Brooks. Il fut enterré dans les caveaux de la cathédrale de Saint-Paul, à côté de sir Josuah Reynolds.

Il léguait toute sa fortune, tableaux ou rentes, à l'Etat, en y mettant la condition que dans un délai de dix ans on placerait convenablement ses tableaux. Ce qu'il laissait d'argent devait être employé à une fondation pour secourir les artistes dans le malheur.

Un grand collectionneur, bien connu en Angleterre, M. Vaughan, vient de partager sa collection de tableaux de Turner entre les diverses galeries nationales de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande.

Constable qui ouvrit une voie nouvelle au moment où l'étude de la nature était trop négligée, est représenté dans le

legs Gigoux par deux pages remarquables : tout d'abord, un tableau d'assez grandes dimensions où l'on voit un moulin rustique dont la roue tourne en un rejaillissement d'eau perlée. Tout auprès, un toit de chaume est entouré à droite et à gauche de vieux arbres noueux et dépouillés. Sur le parapet d'un pont de bois grossier un homme en blouse grise se penche pour parler à une femme dont les épaules sont couvertes d'un mouchoir rouge. Il semble que l'artiste a voulu seulement rendre le plus fidèlement ce qu'il avait sous les yeux. Bien avant notre Courbet, il a abusé d'un procédé mécanique, du couteau à palette habilement frôlé sur des épaisseurs pour rendre l'aspect de l'eau écumante, des pierres et des mousses. Ce paysage, avec ses rehauts de couleur et sa peinture au couteau, a l'air d'une grande pochade prestement enlevée. Il s'est, par l'effet du temps, quelque peu défraîchi, mais dans son harmonie rousse on peut goûter encore l'impression que cause l'aspect de l'ensemble.

L'autre petit tableau de ce maître doit surtout être signalé : c'est un paysage bien vivant ; sous un ciel gris chargé de nuées orageuses fort mouvementées que Constable excellait à peindre et qu'il a placées dans presque toutes ses œuvres, on aperçoit un cours d'eau, la rivière Stour probablement, si souvent reproduite par lui, sur laquelle glisse une voile non loin de deux maisons et d'un moulin à vent. Un bouquet d'arbres au feuillage bruni par l'automne s'étale dans les premiers plans sur un terrain d'une teinte chaude et dorée contrastant avec les tons du ciel. La couleur est excellente et donne bien l'idée de ce qui distingue ce peintre, le camarade et l'ami de Bonington. Comme ce dernier, il rappelle la manière des peintres français de l'école romantique qui se seraient inspirés de ces deux anglais, au dire de certains critiques.

John Constable naquit le 11 juin 1776 à East Bergholt, dans le Comté de Suffolk. Son père, bourgeois à l'aise, possédait des moulins et destinait John à les exploiter : il l'en-

voya donc sur ses terres remplir l'office de meunier. Cependant ce jeune homme, dans les intervalles où son métier lui permettait quelque loisir, se prit à admirer les aspects changeants du ciel, les effets de la lumière et de l'ombre sur les nuages et essaya de les reproduire par le pinceau. Ces essais attirèrent l'attention des amis de sa famille qui conseillèrent de l'envoyer faire ses études d'art à Londres. Ce fut assez difficilement que son père finit par y consentir. Après quelque temps, en 1799, Constable était admis comme élève à l'Académie royale, sur un dessin de ce fameux torse antique dont l'original est au musée du Vatican, et, en 1802, il envoyait pour la première fois un paysage à l'exposition de cette Académie. Sa manière fut d'abord peu goûtée, car il voulait rendre la nature telle qu'il la voyait, et ne point imiter le défaut des artistes de son temps qui, dit-il, « avaient la prétention de faire au delà de ce qui est vrai. » Constable n'aimait point leurs ouvrages, mais ceux-ci, de leur côté, n'admettaient point ses empâtements et lui reprochaient de peindre sâlement. Dépité de se voir si mal compris, on rapporte qu'il répondit un jour à cette critique : « Je peins pour la postérité », et certes, il ne savait pas si bien dire, car la mode du temps a passé, et maintenant on recherche sa peinture.

Cependant, le peu de succès qu'il obtenait le fit, en 1812, s'essayer dans le portrait, et même dans quelques tableaux religieux dont il orna les églises de Suffolk. Mais il sentait bien, que ces deux genres ne convenaient point à son talent et qu'il était né pour être paysagiste. Deux paysages qu'il avait exposés à la British Institution furent achetés, l'un par un des premiers libraires de Londres, M. Carpenter, et l'autre, par un cèlèbre connaisseur, le père de celui-ci qui fut conservateur du British Museum, M. Almutt. Cela lui valut un succès sérieux, et depuis ce moment sa réputation ne cessa de s'accroître. En 1819, un de ses tableaux, une *Scène sur la rivière Stour*, le fit nommer associé de l'Aca-

démie Royale de Londres dont il devint membre en 1829. Il avait obtenu une médaille d'or à Paris au salon de 1825 où plusieurs de ses œuvres avaient été fort admirées On cite parmi ses peintures les plus célèbres : le *Parc de Helmingham ;* en 1831, la *Cathédrale de Salisbury vue des prairies*, et, en 1835, la *Ferme de la vallée*, une de ses meilleures peintures qui fut achetée par le célèbre amateur Vernon.

Constable mourut en 1837, après avoir joui d'une grande célébrité pendant 25 ans. On cite les mots que la vue de ses paysages inspirait à des connaisseurs. Bannister disait : « Il me semble, que l'air frais me souffle au visage », et Fusely : « Ils me font penser à mon parapluie ».

Le musée du Louvre possède de lui cinq paysages catalogués du nº 1806 à 1810 inclus : un *Cottage*, payé 24,500 fr. ; l'*Arc-en-ciel* donné par John Wilson en 1873 ; la *Baie de Weymouth* payée 56,000 fr. ; *Vue de Hampstead Head,* esquisse donnée en 1887 par le journal l'*Art*, et *The Glebe Farm*, payée 3,660 francs

Augustin Vall Calcott (1), élève de John Hopner (2), portraitiste de second ordre qui jouissait en même temps que Lawrence de la faveur des gens du monde, se fit paysagiste et il fut en cette qualité reçu à l'Académie Royale (1810). La plupart de ses ouvrages sont dans les galeries particulières et les musées n'en possèdent guère. On recherche ses petits tableaux qui sont fort lumineux. Il en a peint aussi de grands, et non moins bien.

Mentionnons rapidement Thomas Uwins R. A. (1782-1857), qui fut un très médiocre peintre de genre. D'abord graveur, puis aquarelliste et illustrateur de livres. En 1842, la reine le nomma conservateur de la National Gallery. M. Ernest Chesneau a dit de lui : « il exposa en tout cent

---

(1) A. V. Calcott, 1779-1844.

(2) J. Hoppner, 1758-1816.

deux tableaux à l'Académie Royale : à peu près cent deux de trop. »

A un groupe d'artistes appartiennent John-Sell Cotman, peintre de paysages et de marines, né à Norwich (1782-1842), qui excella dans le rendu des ciels limpides et des eaux transparentes — on cite comme son chef-d'œuvre une galiote pendant la tempête — et James Stark, paysagiste, élève d'Old Crome (1794-1859), remarquable par la savante simplicité de sa peinture.

Aux spécimens de la peinture anglaise légués par Gigoux, notons une indication du talent de Daniel Wilkie. Cette petite esquisse rappelle les effets de clair-obscur chers à Van Ostade ou à Rembrandt. Elle représente deux forgerons dans leur atelier. L'un attise le feu, tandis que l'autre frappe sur l'enclume. Il y a là de réelles qualités, mais c'est insuffisant pour juger de ce maître qui, lorsqu'on ne voit que les estampes d'après ses tableaux où il abusa parfois des tons roses, paraît se rapprocher de l'école flamande du dix-septième siècle. Du reste, les tableaux de Wilkie gagnent à être gravés et c'est par la gravure que presque tout le monde connaît ses principaux ouvrages, consacrés surtout aux scènes villageoises.

Il ne faut point trop nous plaindre de n'avoir de lui qu'une esquisse, si nous nous rappelons ce qu'Eugène Delacroix écrivait à son ami Soulier, en 1825, au retour d'un voyage à Londres : « J'ai été chez M. Wilkie et je ne l'apprécie que depuis ce moment. Ses tableaux achevés m'avaient déplu, et, dans le fait, ses ébauches et ses esquisses sont au-dessus de tous les éloges. Comme tous les peintres de tous les âges et de tous les pays, il gâte régulièrement ce qu'il fait de beau. Mais il y a à se contenter dans cette contre-épreuve de ses belles choses. »

Voici, en outre, l'opinion du célèbre critique Ernest Chesneau . « L'art était un mot qui, pour lui, signifiait seulement : image de la vie familière. »

« Son esprit n'était nullement inventeur, mais il était marqué à ce coin d'innocente causticité, de boutade rapide qu'on appelle l'*humour*. C'est ce qui donne un caractère piquant à ses compositions.....

» ..... Ce sont les ridicules qui l'inspirent, les petits travers des gens, point du tout une arrière-pensée morale. Il s'amuse lui-même de ses malices ; rien ne le choque, rien ne l'indigne, il voit de la vie les côtés de pure comédie ; le drame noir, la tragédie imposante sont des langues qu'il ne comprend point. Wilkie est de ces heureuses natures ni chagrines, ni rêveuses, ni exaltées, qui ont le bon sens de trouver tout pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »

« ..... Si Hogarth n'est guère peintre, Wilkie ne l'était guère davantage. Les tableaux de Wilkie, même dans son meilleur temps, accusent une grande sécheresse, une grande inexpérience de main, et nul sentiment des richesses artistiques de la nature. Il semblerait que ces deux artistes voient avec leur intelligence et non avec leurs yeux. Le dessin, les couleurs sont pour eux des procédés graphiques propres à rendre sensible le résultat de leurs observations, mais assurément il leur eût été aussi agréable, ils eussent été aussi satisfaits de communiquer avec la foule par d'autres moyens, par le théâtre ou par le pamphlet. »

David Wilkie, né en 1785 au village de Fifeshire, en Ecosse, mourut en mer le 1er mars 1841, près de Gibraltar, au retour d'un voyage en Orient. Il avait été envoyé d'abord par sa famille à l'Académie des Trustees à Edimbourg, où on lui fit peindre des sujets de grand style historique, sous la direction de John Graham ; mais son enfance passée à la campagne lui inspirait de traiter des sujets villageois. Son premier essai dans ce genre fut la *Foire de Pitlessie*, qui reproduisait bien les mœurs rustiques, mais ne brillait point par la couleur. Au mois de mai 1805, il vint à Londres et mit l'année suivante à l'exposition de l'Académie royale son fameux tableau

des *Politiques de village*. Sa réputation s'établit, il devint populaire par ses compositions : les *Joueurs de cartes*, le *Jour des loyers*, la *Guimbarde*, le *Doigt coupé*. sa *Fête de village*, etc. A l'âge de vingt-quatre ans, il fut associé à l'Académie royale, dont il devint titulaire deux ans après. Il alla, en 1814, passer environ six semaines à Paris ; mais, en 1825, après un voyage en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne, où les œuvres de Rembrandt, de Corrège, de Velasquez l'influencèrent, il changea de manière et traita, avec peu de succès, le portrait et l'histoire. Sa *Prédication de John Knox* est une composition de cette époque, en 1832.

Dans la collection léguée au musée de Besançon par M. L. Chenot, il nous faut citer de Mulready un portrait, une tête fortement empâtée et colorée, pas mal dessinée du reste, mais où l'on peut constater dans les chairs la prédominance du rouge. Ce peintre n'a rien dans sa manière qui le caractérise, si ce n'est que cette manière est d'en changer à chaque nouvelle production de son pinceau, si bien que les appréciations de la critique ont varié sur son compte. Tandis que Théophile Gautier le dit coloriste, M. Edmond About, lors de notre exposition universelle de 1855 où Mulready, presque octogénaire, avait envoyé neuf petits tableaux de genre pour lesquels il reçut la croix de la Légion d'honneur, M. Edmond About, tout en les trouvant « finement pensés et exécutés avec beaucoup d'esprit, remarquait que sa couleur est « au-dessous du médiocre » et lui reprochait de ne peindre « que des figures cramoisies ». . puis, quand il traite le paysage, de « n'être plus que vert et bleu ou déplorablement jaune citron ».

« La couleur de M. Mulready, ajoute-t-il, n'est pas seulement fausse, mais elle est crue. S'il faisait du camaïeu on le lui passerait, mais il y a je ne sais quoi de discordant et de dur dans ses excellents petits tableaux. Pour les trouver harmonieux il faut les placer à côté d'une toile de M. Mac-Lise. »

William Mulready, qui traita le genre et le portrait, naquit à Ennis (Irlande) en 1786 et mourut à Londres en 1863. Il commença sa carrière en illustrant des livres d'enfants, et c'est un de ceux qui sont le mieux représentés dans les musées de l'Angleterre, à la suite des libéralités des collectionneurs Sheepshanks et Vernon qui donnèrent trente-quatre de ses tableaux. On cite de lui à la British Institution, l'*Atelier de menuisier ;* à la National Gallery, le *Retour du Cabaret* dit le *Fair time*, ouvrage qui consacra son nom. Citons encore : les *Enfants paresseux*, le *Nouveau*, le *Passage du Gué*, le *Partage du Goûter*, le *Choix de la Robe de noces*, le *Loup et l'Agneau*, etc. On peut voir de lui au musée du Louvre un tableau acheté 900 francs et donné par le journal l'*Art* en 1881. Il porte le nº 1815 du catalogue et a pour titre : l'*Abreuvoir.*

William Etty (1) vint à Londres en 1806 ; présenté par Fuseli, il fut admis à suivre les cours de l'Académie et reçut pendant un an les leçons de Lawrence qui, surchargé de commandes, n'avait guère le temps de s'occuper de lui. Il se forma ensuite en étudiant d'après nature et d'après les tableaux de la National Gallery. Il est mort en 1849.

Il traitait le genre historique, mais comme il peignait le nu en faisant poser des modèles, l'hypocrisie anglaise ne l'apprécia point tant qu'il vécut. Voici ce qu'il écrit à ce sujet dans son autobiographie : « Mon caractère n'a pas été compris. J'ai été vivement blâmé parce que j'ai préféré peindre la divine forme humaine des deux sexes, les glorieuses œuvres de Dieu plutôt que celles des tisserands, plutôt que des draperies, ouvrages des hommes. On m'a accusé d'être shoking et immoral... Si quelqu'une de mes peintures décèle un sentiment immoral, je consens à ce qu'on la brûle. »

De 1824 à 1827, il peignit pour la gloire des tableaux de très grandes dimensions, entre autres celui intitulé : *Le Com-*

---

(1) W. Etty, 1787-1849.

bat, dont il donna un fragment arrangé en tableau pour sa réception à l'Académie.

C'est un des meilleurs peintres anglais qui aient traité l'histoire, mais on s'avisa de son mérite seulement après sa mort, et sans doute un peu trop, comme il arrive toujours lorsqu'un artiste a été méconnu.

Voici ce que dit de lui le critique Palgrave dans son étude sur l'exposition internationale de Londres :

« Etty est un des plus grands coloristes, peut-être le plus grand de l'école anglaise. Il avait beaucoup étudié et il dessinait avec soin ; il eut un sens délicat de la science des lignes, un vif instinct du paysage. Seul, parmi ses contemporains, il se consacra à représenter la pure forme humaine qu'il sut peindre avec un éclat et une transparence digne des Vénitiens. »

C'est peut-être beaucoup dire, mais on a judicieusement remarqué qu' « il est possible de se montrer digne des Vénitiens de la Renaissance sans être leur égal ».

Etty fut contemporain de notre Louis David qui célébra les exploits de Napoléon et mit en honneur la forme nue classique. Cela seul eût certainement suffi pour rendre le nu immoral et antipathique aux Anglais. Le musée du Louvre n'a point de sa peinture.

Patrick Nasmyth, ou, pour l'appeler de son vrai nom de baptême, Peter, fils d'Alexandre Nasmyth, fondateur de l'Ecole écossaise (1787-1831), naquit à Edimbourg, vint à Londres en 1822 et y fit connaître son talent de paysagiste. Ses premiers tableaux représentaient des sites d'Ecosse, et les suivants, les environs de Londres. Il reproduit la nature avec un sentiment sincère qui caractérise les peintres écossais.

Williams Collins (1), père du célèbre romancier Wilkie Collins, s'est fait une réputation par de petits tableaux de

(1) William Collins, 1788-1847.

genre qui, vu la médiocrité des peintres anglais au commencement de ce siècle, devaient attirer l'attention. Il les agrémentait de fonds de paysage et de figures d'enfants, assez réussies, mais vers la fin de sa vie, ayant changé de manière, on ne vit plus de lui que des productions inférieures.

Charles-Robert Leslie, d'origine américaine, naquit à Clerkenwell, et ses parents l'emmenèrent d'abord en Amérique. où ils le destinaient au commerce, mais il retourna en Angleterre en 1811 et devint l'élève d'un peintre d'histoire, Washington Alston, associé de l'Académie royale, ainsi que de Benjamin West. Il a publié les *Mémoires de John Constable*, un *Manuel du jeune peintre,* et avait écrit quelques notes dont M. Tom Taylor s'est servi pour sa *Vie de Reynolds* Il avait été nommé membre de l'Académie en 1826. Ses premiers ouvrages furent des portraits, mais il se distingua dans le genre historique, où sa réputation fut consacrée dès son début. C'était une scène du spectator : *Sir Roger de Caverley allant à l'église.* Outre ses tableaux représentant : une *Fête de mai soas la reine Elisabeth*, *Sancho Pança et la duchesse*, les *Joyeuses commères de Windsor*, *Catherine et capucins*, *Scène de Henri VII*, *Falstaff jouant le rôle du roi*, etc., on cite comme son chef-d'œuvre : l'*Oncle Toby et la veuve Wadmann*, sujet tiré du Tristam Shandy, de Sterne

John Martin (1), avec une exécution faible, traita dans une manière qui tient du rêve, des sujets immenses comme le *Festin de Balthazar*, le *Déluge*, la *Chute de Ninive*, le *Jugement dernier*

John Bernay Crome, dit Crome le Jeune (1793-1842), fut l'élève de son père On rencontre moins de vigueur et moins de variété dans ses ouvrages que dans ceux d'Old Crome, et pourtant ils ont de la poésie. Citons son *Village sur la Yare*, ses *Bords de la Yare*, clair de lune.

---

(1) 1789-1854.

James Stark (1794-1859), du groupe des paysagistes de Norwich, élève aussi d'Old Crome, eut beaucoup de succès à Londres.

Leslie est, avant tout, un illustrateur interprétant avec esprit Shakespeare, Sterne, Goldsmith, Cervantès et Molière. Ses tableaux ne valent pas ses illustrations. Il peignit, en 1841, le *Couronnement de la reine* et le *Baptême de la Princesse royale.*

Joseph Wright, mort en 1797, que les Anglais, grands admirateurs de sa peinture, appellent Wright de Derby, du nom de son pays, a été surnommé le Claude Lorrain anglais à cause de certains paysages où il trouvait bon de placer quelque feu ou même un volcan en éruption, pour produire des effets de lumière. Il serait tout au plus, comme on l'a dit, un Schalcken, si l'on considère ses intérieurs, éclairés de lumière artificielle. La plupart de ses tableaux font partie de collections particulières. Le plus célèbre, dans la collection de lord Palmerston, représente une *Forge.* On peut citer aussi, dans la collection du marquis de Lansdowne, le tableau intitulé le *Gladiateur.*

Vers la même époque, un peintre anglais moderne, David Roberts, avait la spécialité des *Intérieurs d'église,* qu'il reproduisait avec de piquants effets de clair-obscur. On cite, entre autres un de ses tableaux dans la galerie du célèbre amateur Vernon.

Il nous faut signaler, dans le legs Gigoux, quelques spécimens du talent de Bonington : 1° une charmante petite marine, effet gris du matin, avec un navire à l'horizon et une ville lointaine dans le brouillard ; 2° une autre petite marine, effet d'un gris perlé, avec une embarcation dans le fond, où une aurore aux tons roses se distingue à travers la brume ; 3° une troisième, où se trouvent des barques de pêche sur une eau verdâtre, non loin d'une colline, dans un ciel nuageux mouvementé, la lumière venant de la gauche du spectateur ; 4° une étude moins remarquable que les trois

précédentes, où une embarcation au premier plan occupe une place importante dans la toile.

Richard Parkes Bonington, qui traita avec succès le genre, le paysage et les marines et se distingua comme aquarelliste et lithographe, naquit au village de Arnold, près de Nottingham, le 25 octobre 1801. Son père avait peint le paysage, le portrait et gravé à la manière noire plutôt en amateur qu'en professionnel, et sa mère tenait une école, peu fréquentée, dit-on, à cause du manque de conduite de son mari. Bonington, venu à Paris dès l'âge de quinze ans, y fit son éducation artistique à l'Ecole des Beaux-Arts, au Louvre et dans l'atelier de Gros. Il visita l'Italie en 1824, exposa en 1827, à son retour en Angleterre, à l'Académie royale, et l'année suivante trois tableaux : *Henri III*, le *Grand canal de Venise* et une vue de l'*Eglise Santa-Maria della Salute.* Il envoya aussi à Paris, aux Salons de 1822, 1824 et 1827. Il étudiait en Normandie en 1828 avec le paysagiste Paul Huet, lorsqu'il retourna à Londres, où il mourut prématurément avant la fin de sa vingt-septième année.

Sir Thomas Lawrence avait certainement bien raison d'écrire à Mme Forster l'épouse du célèbre graveur ami de Bonington : « Je ne sache pas qu'à notre époque la mort précoce aît enlevé un artiste qui promît davantage après un développement si remarquable et si rapide. » Toutefois, Lawrence en parlant ainsi n'apprécie Bonington que comme un jeune homme qui promet, peut-être parce qu'il le considère comme trop français. Et cependant, il est vrai de dire qu'il fut un des peintres les plus brillants de son époque, jugé tel par Eugène Delacroix et les meilleurs artistes français, ses contemporains.

On voit au Louvre cinq ouvrages de Bonington, catalogués de 1802 à 1805 *bis* : 1° *François Ier et la duchesse d'Etampes,* payé 6,700 fr. en 1840; 2° *Mazarin et Anne d'Autriche*, donné par Huguet Schubert et Millet; 3° *Vue du parc de Versailles*, payée 3,050 fr. à la vente Etienne

Arago; 4° une *Vue à Venise*, donnée en 1883 par Huguet Schubert et Millet; 5° la *Vieille gouvernante de Bonington*, la même qui fut le modèle du portrait de vieille femme que Delacroix mit à l'exposition universelle de 1855.

Il faut noter en plus une *Vue des côtes normandes*. Ce n'est qu'une esquisse, achetée récemment en 1902, mais elle est fort remarquable par son effet lumineux.

Nous consacrerons un chapitre spécial aux aquarellistes anglais, mais, pour compléter ce que nous avons à dire de Bonington, citons dès maintenant deux aquarelles dans la galerie Gigoux (musée de Besançon) : l'une représente *Quatre figures de femmes en costume vénitien*, et l'autre : l'*Intérieur d'un salon*.

Nous y trouvons les qualités habituelles du maître, mais à un degré moindre que dans ses fameuses aquarelles du musée du Louvre.

Nul n'ignore le charme du coloris de Bonington lorsqu'il traite les sujets de genre historique; sa couleur est non moins séduisante lorsqu'il peint le paysage et les marines. Soit que son pinceau reproduise le ciel de Venise ou celui des côtes de France, il s'assimile la couleur de chaque pays, de même que les types de leurs habitants, leurs gestes et leurs attitudes. Pourtant, ses compatriotes, peut-être parce qu'il fut élève de Gros, le fameux peintre des victoires de Napoléon Ier, n'estiment point son talent à sa juste valeur.

La peinture épigrammatique confinant à la caricature est un genre tout à fait anglais. Nous remarquons, parmi ceux qui l'ont cultivée avec assez de succès : Buss qui est peu connu, et George Lance né en 1802, mort en 1864. Il avait trois tableaux de genre à l'Exposition universelle de Paris en 1855. On connaît du premier de ces artistes, entre autres compositions humoristiques : l'*Ouverture de la Chasse*, et du second : la *Pêche au Baquet*, maintes fois reproduites par la gravure. Ce second tableau, avec les cent cinquante-neuf

autres de la collection Vernon, a été légué à la National Gallery en 1864.

Cooper (Thomas Sidney), animalier, naquit à Cantorbéry en 1803 et mourut dernièrement très pauvre, vers le 5 février 1902, âgé de 98 ans. Il apprit seul la peinture, fit des décors de théâtre, resta longtemps en Hollande, et peignit le paysage et les animaux avec un très grand succès En 1867, il fut nommé de l'Académie Royale et peignit jusqu'à 70 ans. Il publia un livre de *dessins d'animaux et groupes rustiques* en 1853, et les *Beautés de la Poésie et de l'Art*; illustrées par lui.

Daniel Maclise R. A. (1806 ou 1811 et 1870). Ce peintre, de genre historique, dont les mémoires ont été publiés en 1871 par Justin O'Driscoll, quoiqu'il eût remporté en 1831 la médaille d'or au concours de peinture historique, ne méritait point le premier rang. On cite de lui : *La Veille de la Toussaint en Irlande*, qu'il plaça à l'Académie, *Une Scène de Lalla Rookh : Mokama devant Selica*, à la British Institution : deux peintures décoratives au Parlement ; entrevue de Wellington et de Blücher *Après Waterloo*, et *La Mort de Nelson à Trafalgar*. Vers la fin de sa vie, il fit des illustrations et plusieurs portraits, entre autres celui de Charles Dickens.

Parmi les paysagistes de moindre réputation, il faut citer aussi Thomas Creswick, de la Royal Academy, né à Sheffield en 1811, mort à Bayswater le 28 décembre 1869. Il vint à Londres et on lui reçut deux tableaux à l'Académie royale dès sa vingt-sixième année. Il avait pris le motif de ces tableaux, ainsi qu'il le fit souvent depuis, dans les paysages du pays de Galles. On cite parmi ses meilleures œuvres : *England* (1847) ; *Vieux arbres*, *Vent sur la Plage*, *Première lueur de la mer* (1850) ; *Lever de la lune dans les montagnes* (1852), et *Fin de tempête* (1855). Ses derniers tableaux ont moins de vigueur que ceux qu'il fit dans le milieu de son existence.

George Vincent, paysagiste et peintre de marines, né à

Norwich à une date inconnue, exposa dans sa ville natale et à Londres de 1811 à 1830. Il reçut des leçons d'Old Crome et se fit un nom surtout par sa *Vue de l'Hôpital de Greenwich* exposée à Londres à l'exposition internationale de 1862. Citons encore son *Paysage de Norfold* où la lumière est distribuée aux différents plans avec beaucoup d'art.

Hurlstone, né à Londres en 1800, d'abord élève de l'Académie royale en 1820, exposait en 1821 *Le Malade imaginaire*, en 1822 *l'Enfant prodigue*, en 1824 *l'Archange Saint-Michel et Satan se disputant le corps de Moïse* ; élu en 1835 président de la société des artistes britanniques, il ne fut jamais nommé de l'Académie royale, et fit à cette institution une opposition très vive lorsqu'elle fut l'objet d'une enquête en 1835. Il obtint une médaille d'or en 1855, à Paris, à l'exposition universelle. Ses meilleurs tableaux sont : *Armide, Eros, Christophe Colomb au couvent de la Rabida*, etc.

Robert Ladbrooke fut un des fondateurs de l'école de paysage de Norwich. D'abord imprimeur, puis peintre de portraits à bas prix, à cinq shillings, ce beau-frère d'Old Crome mourut à Norwich en octobre 1842, âgé de 73 ans. Il exposa plusieurs fois à l'Académie royale et laissa trois fils, tous trois paysagistes, mais le deuxième seulement, Henry Ladbrooke, a fait époque dans l'histoire de l'art. Sa peinture est harmonieuse, avec un cachet de vérité. Il est mort en novembre 1870.

Ladbrooke, le père, a suivi ce principe de rendu minutieux de la nature que reprirent ensuite les préraphaélites. *Son Vieux chêne* et ses *Bruyères de House Hold* sont l'application de cette conscience exagérée du détail devant la nature, qui, chez nous, Français, avait égaré le peintre de Laberge.

On trouve à la National Gallery une *Vue d'Oxford* par Robert Ladbrooke.

CHRONOLOGIE

DES PRINCIPAUX PEINTRES ANGLAIS DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Hogarth.	1697—1764	Turner	1775-1851
Ramsay, 1713 ou. . .	1715—1784	Constable	1776—1837
Wilson	1714—1782	Calcott	1779—1844
Reynolds	1723-1792	Uwins.	1782—1837
Gainsborough	1727—1788	J.-Sell. Cotman. . . .	1782-1837
Romney.	1734—1802	Wilkie.	1785—1841
B. West.	1738—1820	Mulready	1786-1863
Fusely.	1741—1825	Etty.	1787—1849
J. Barry.	1741—1806	A. Cooper	1787 1868
Northcote	1746—1831	Nasmyth, ...	1787—1831
Smirke	1752-1845	W. Collins	1788—1847
Howland Beaumont. .	1753-1823	John Martin	1789—1834
W. Beechey	1753—1839	Crome jeune.	1793-1842
Rœburn.	1756—1823	James Stark	1794—1859
Blake	1757-1827	Ch. Robert Leslie . .	1794—1859
Hoppner.	1758-1816	J. Wrigth	† 1797
Ibbertson	1759—1817	Roberts	1799—1870
Opie.	1761—1807	Hurlstone	1800-1869
Morland.	1763—1804	R. P. Bonington . . .	1801—1828
Westall	1765—1836	Lance.	1802—1864
Old Crome.	1769—1824	Maclise, 1806 ou . . .	1811—1870
Th. Lawrence	1769-1830	Creswick	1811—1869
Edw. Landseer. . . .	1769-1852	G. Vincent.	1811—1830
R. Ladbrooke	1769-1842		

(*L'abréviation* R. A. *signifie, dans le texte :* Royal Academy.
† *signifie :* mort.)

ÉCOLE MODERNE

1850-1900

Si l'on en excepte le genre du paysage, la peinture anglaise, jusqu'à la fin du XIXe siècle, manque de génie, ou du moins, le génie anglo-saxon, dur et rude, est tellement différent de celui des races latines qu'il leur est difficile d'y sympathiser, ou même de le comprendre.

Il est à noter pourtant que les peintres anglais, instruits par l'expérience, s'étaient enfin rendu compte de leur impuissance pittoresque, et n'en accusant point leur tempérament, avaient cru voir la cause de cette impuissance dans les teintes neutres dont se servaient leurs prédécesseurs. Ils tombèrent d'un extrême dans l'excès opposé. La mode fut alors de colorier à outrance. Elle régna surtout de 1850 à 1870, et aux expositions universelles de 1855 et de 1867 blessa nos yeux par une lutte de couleurs criardes où le rouge, le jaune, le vert et le bleu se livraient des combats acharnés. Les peintres modernes de la Grande-Bretagne semblaient perdre la raison dans une mêlée de couleurs discordantes.

Habitués que nous sommes à l'harmonie des tableaux de maîtres et à la sobriété de tons que recherchent les artistes de notre école, la première impression que nous éprouvions à la vue de ces productions était plus saisissante qu'agréable.

Puis, à les considérer plus attentivement, on était frappé du peu de conformité avec nos idées sur la composition d'un tableau. Cette absence de composition s'accusait par la prédominance des accessoires et du détail sur l'action principale, et, telles libertés pouvaient passer pour des contre-

sens. Le cadre venait parfois couper certaines figures à la hauteur des épaules, horizontalement ou verticalement, à mi-corps. Du reste on voyait bien, au premier coup d'œil, que ces tableaux n'étaient point des œuvres françaises, tout s'y montrait absolument anglais. Le motif, la manière dont il est traité, les figures, les costumes, l'ameublement, tout y dénotait une origine britannique, sur tout se trouvait imprimé le cachet de l'Angleterre.

Il ne faut pas croire que les chefs-d'œuvre des écoles anciennes du continent dont leurs collections sont si abondamment riches aient sur ces peintres la moindre influence.

« Il semble, — a dit M. Chesneau, — que leurs ateliers soient fermés par un pan du grand mur de la Chine. Ils refont, mais à rebours, le blocus continental. Ils ont mis en interdit l'art européen. Ils sont, et veulent demeurer anglais. »

Et le même critique observe qu'il n'en est pas de même pour les productions de nos artistes et se demande quelle idée la postérité pourrait avoir de l'art français si nous venions à disparaître comme les empires des Perses, des Assyriens, des Egyptiens et des Grecs, et ce qu'on pourrait connaître de nous par les monuments de notre peinture ou de notre sculpture.

Nous autres, de race latine, nous sommes pénétrés d'admiration pour les chefs-d'œuvre qui excluent les détails personnels afin d'idéaliser la forme, en la généralisant, et rester ainsi dans la tradition du grand art, de celui des Phidias et des Raphaël, dont, il est vrai, se prévalent trop souvent chez nous des nullités prétentieuses, et nous aurions sans doute beaucoup à gagner en n'abandonnant point autant l'observation de la réalité dont on s'est souvent trop éloigné, pour suivre les errements de Louis David.

L'art anglais moderne est tout le contraire : il s'affranchit de toute tradition, et c'est ainsi que, serrant la reproduction des détails de la vie actuelle et des mœurs de son pays, il

reste national mieux que tous les autres en Europe. Tout en conservant un sentiment très pénétré de la vie, cet art demeure fort subjectif, l'imagination y prédomine sur l'observation, et, malgré sa tendance à abuser de l'idéalisme, il devient expressif lorsqu'il s'y rencontre quelque réalisme. Somme toute, il y a opposition entre l'art comme nous le comprenons et celui des Anglo-Saxons.

Sans vouloir examiner la question de savoir quel est celui des deux qui l'emporte sur son voisin, et faisant abstraction, autant que possible, des goûts venant de notre éducation et de notre race, nous allons essayer de nous rendre compte de cet art contradictoire aux œuvres de nos artistes.

La peinture britannique moderne ne vient point de la tradition des anciens peintres anglais, car ceux-ci s'inspiraient de Rubens et de Van Dyck, comme Reynolds, Gainsborough et Lawrence, ou des hollandais comme Constable ; elle ne continue même point Turner épris de Claude Lorrain, ni Hogarth, ni Wilkie qui devaient beaucoup aux écoles hollandaise et flamande ; les peintres anglais modernes n'appartiennent à aucune tradition, leur individualisme est complet, sauf de bien rares exceptions.

Comment alors, observe M. Chesneau, concilier le succès que nous fîmes à cette peinture lors de notre exposition de 1885, et qui s'accorde si peu avec nos préférences pour l'art grec et celui de la Renaissance italienne?

Nous croyons qu'il faut distinguer chez nous deux sortes de goût en opposition : celui des œuvres classiques qui constituent le style élevé, le style d'apparat, et celui de l'anecdote et de la spirituelle plaisanterie. En même temps que nous manifestons un respect religieux pour la musique de Gluck ou les symphonies de Beethoven, nous prenons plaisir aux refrains de la *Belle Hélène* ou d'*Orphée aux Enfers* et nous accourons aux représentations de Dumas, de Sardou ou de Labiche, tandis que nous désertons presque la salle du Théâtre Français les jours où l'on nous sert les

pièces de l'ancien répertoire. C'est, sans doute, que, dans le culte que nous professons pour elles « il entre souvent plus de convention que de conviction à l'art sérieux. »

D'un autre côté, les connaisseurs qui n'estiment dans une œuvre que la beauté plastique, en raison des jouissances qu'elle procure, se laissent parfois séduire par l'imprévu d'une naïveté excessive et d'une ignorante gaucherie contrastant avec l'art affiné dont ils sont rassasiés. C'est, sans doute, aussi que cette absence de tout ce à quoi ils sont habitués les a séduits par la nouveauté de la saveur qu'ils pouvaient y trouver.

Quant à la masse non initiée aux beaux-arts, ce qui l'attira seulement fut le côté littéraire et l'humour, et non point la valeur pittoresque, qu'elle n'aurait pu apprécier.

Toutefois, nous pensons que les initiés à nos doctrines d'art, s'ils veulent bien examiner avec nous un peu plus attentivement ces œuvres qui les ont émus, verront probablement diminuer le sentiment qu'ils ont tout d'abord éprouvé.

Pendant très longtemps, en Angleterre, on demeura fort en arrière des autres pays pour ce qui est de la culture des beaux-arts; le gouvernement (de même qu'aujourd'hui, du reste) ne s'en occupait nullement. Si la noblesse formait à prix d'or des collections où elle rassemblait les œuvres d'art des artistes étrangers, tout en ayant la prudence de n'y point placer celles des peintres anglais, les autres classes de la société n'éprouvaient pas le besoin de jouissances artistiques qui n'étaient point à leur portée. Par orgueil national les Anglais riches affectaient de dédaigner ces œuvres inutiles et frivoles, produits des beaux-arts, bons seulement pour les peuples du continent. On rapporte que lord Chesterfield disait à son fils : « Payez les arts, ne les cultivez pas ».

Aussi ceux qui, en Angleterre, malgré tant d'obstacles, avaient le courage d'embrasser la carrière artistique ne pou-

vaient-ils guère produire que des portraits, faute d'autres commandes, et c'est la raison pour laquelle ce genre prima tous les autres.

Nous avons vu que sir Josuah Reynolds, sir Thomas Lawrence et Gainsborough parmi ceux de l'ancienne école, furent supérieurs comme portraitistes. Ils rendirent bien la physionomie, l'expression individuelle de leurs modèles; mais il est vrai de dire qu'ils négligèrent la vérité de la couleur et abusèrent d'effets fantaisistes. C'est ainsi, en ne citant qu'un exemple, que sir Thomas Lawrence dans son *Portrait de master Lambton*, met à ce portrait, dont la tête est vivement éclairée, un fond de ciel sombre où l'on aperçoit la lune. L'effet est agréable à l'œil, mais on ne saurait dire s'il vient du jour ou de la nuit. De plus, nous l'avons remarqué, le dessin de Lawrence, comme celui de Reynolds, est fort incorrect. Leur principal mérite, c'est d'avoir prouvé qu'un Anglais pouvait être peintre. Ceux qui les suivirent n'imitèrent d'eux que leur facilité à se servir d'artifices pour arriver à l'effet, en lâchant le dessin et l'étude des accessoires.

Il n'en était pas ainsi des coloristes de l'école flamande qui avaient eu pour maîtres des dessinateurs corrects, comme Otto-Venius pour Rubens; ils ne péchaient point par la base; mais les artistes anglais, tels que Turner par exemple, qui avaient, sans savoir bien dessiner, commencé avec une exécution, lâchée, en se laissant aller à leur fougue, n'étant pas avertis par une critique éclairée, en arrivèrent bientôt à de tels barbouillages que, comme il en fut pour ce dernier, leur encadreur leur demandait où il devait placer le piton pour suspendre leurs peintures.

De cet abus de la couleur devait naître une réaction. C'est ainsi que naquit l'école préraphaélite. De cette école que nous a révélée à Paris l'exposition universelle de 1855, un esthéticien subordonnant l'art à la science, John Ruskin, fut le défenseur et l'apôtre.

A la suite de quelques expositions des tableaux d'une petite église de peintres, Ruskin, ce philosophe qui n'était point peintre, né en 1819 et mort récemment le 21 janvier 1900, entreprit de défendre leur cause contre les critiques réitérées dont ils furent l'objet.

Turner venait de mourir, et Ruskin prêcha une doctrine où, pour ramener l'art à un but religieux et moral, il enseignait que la peinture devait revenir aux principes qui l'avaient guidée avant Raphaël. Il fallait pour cela, selon lui, rendre la nature naïvement, et avec un soin méticuleux.

On avait vu bien avant ce temps, le même souci engendrer en Allemagne une doctrine analogue avec Owerbeck, Schadow, etc.; c'est aussi par suite de semblables préoccupations, qu'il se développa en Angleterre. Toutefois, chez les Anglais, le préraphaélisme n'eut, pour ainsi dire, aucun caractère archaïque, il ne rappela pas plus les prédécesseurs de Raphaël que les œuvres des primitifs flamands.

Les préraphaélites, en prenant le contrepied des principes de l'art antique, remis en pratique par les grands artistes de la Renaissance qui s'appuyaient sur la synthèse des formes pour arriver à l'idéal du Beau, prétendaient ramener la peinture dans les voies qu'avaient suivies les prédécesseurs de Raphaël et tenaient pour corrupteur l'art de la belle époque de Léon X et des siècles suivants. Voici ce que dit à ce sujet M. Ernest Chesneau :

« Ils assignaient expressément à l'art un but de moralisation active. Ils prétendaient atteindre ce but : les uns dans l'art historique, par la représentation de motifs ayant un caractère de précision et d'exactitude aussi minutieux que possible ; les autres, dans le paysage, par la représentation fidèle des plus menus détails, des moindres particularités spéciales au site choisi par l'artiste et fourni par la nature. C'était dans l'un et l'autre cas, dans le paysage et dans l'histoire, un système d'analyse microscopique poussé jusqu'au vertige. Par l'analyse ainsi entendue, ils voulaient réaliser,

épouser étroitement le vrai, principe et fin de toutes choses. »

Le critique Thoré, sous le pseudonyme de William Bürger les juge ainsi :

« Une pente logique et irrésistible a précipité les préraphaélites vers le réalisme le plus minutieux, parce que dans la peinture du xve siècle qu'ils s'imaginent d'abord imiter, au lieu de saisir ce qui la caractérise, le style sévère et naïf, l'expression intime et profondément sentie, ils n'y ont vu que le détail caressé avec la ferveur des néophytes convertis à la religion de la nature, après le mysticisme abstrait du moyen-âge.

» C'est par là aussi que les réalistes anglais se différencient des réalistes français. Courbet peint ce qu'il voit, mais il voit ce qu'il faut, et comme il le faut : les grands plans d'une figure ou d'un objet, leur relation avec l'entourage, l'effet qu'ils font dans le milieu où ils sont. Ce réaliste sait dissimuler ce que la réalité dévore et il ne réalise que ce qu'elle montre en son ensemble.

» Au contraire, les réalistes anglais peignant chaque objet et presque chaque point d'un objet pour lui-même et dans son isolement arbitraire, ne donnent pas aux objets leur valeur réelle. Ils opèrent je ne sais quelle analyse qui conviendrait à certaines sciences positives, aux mathématiques peut-être, mais qui n'est plus de l'art ».

Ruskin, ce logicien entraîné par son esprit philosophique, applique aux beaux-arts la méthode scientifique qui commence par l'analyse la plus minutieuse, pour arriver à la synthèse, tandis que l'artiste procède par le tout ensemble avant d'arriver aux détails. Ruskin recommande la recherche du détail sous tous les rapports, cette recherche est pour lui celle de la vérité dans l'art, et il la voit avec admiration chez les gothiques dont il comprend l'art à sa manière. Ils ont été, selon lui, les seuls peintres religieux, tandis que Raphaël et son école, reprenant le principe de l'art grec, ne sont que les artistes du savoir-faire, de la pose et du mensonge,

de même que les maîtres de toutes les autres écoles qui ont suivi leur voie.

C'est pour cela que tous ces réformateurs, défendus par lui, prirent le nom de préraphaélites et se considérèrent le plus sérieusement du monde comme les apôtres d'une religion nouvelle, d'un art régénéré dont la mission était de propager sa doctrine en combattant l'art de la Renaissance, cet apostat né de l'art païen. Pour mieux produire et se livrer en paix à ses méditations, l'un de ces préraphaélites en arriva à se cloîtrer, et au commencement de leur société, les autres signèrent leurs tableaux de ces trois lettres: P. R. B. *Préraphaélite Brother:* frère préraphaélite.

Une révolution analogue, nous l'avons dit, se produisit en Allemagne, mais chez les Allemands pas plus que chez les Anglais, elle ne fut durable.

De ces derniers, quelques-uns seulement persistèrent isolément et, par exemple, M. Holman Hunt qui exposait en 1855 un tableau intitulé : *La Lumière du Monde*, représentant comme un divin Diogène le Christ au milieu des ténèbres, une lanterne à la main, à la recherche d'un homme juste.

En effet, le symbole associé à la vérité la plus minutieuse, c'est ainsi que le préraphaélisme anglais interprétait l'Ecriture sainte. On pouvait voir, au Champ de Mars en 1867, à l'exposition de la peinture britannique, un tableau de William H. Fisk qui représente Jésus, arrivé à l'âge d'homme, sous la pâle clarté des étoiles, à l'heure où la nuit va couvrir la terre. La tête enroulée d'une splendide auréole, il médite en tant qu'Homme sur la volonté de Dieu, et s'apprête à consommer le divin sacrifice.

Remarquons ici que dans leurs tableaux, les préraphaélites ne reproduisent aucunement les types consacrés par la tradition catholique. C'est au nom de leur foi sincère et de la vérité qu'ils rejettent le poncif de ces types si faciles à imiter de Raphaël et de l'école romaine. Mais on pourrait objecter qu'ils doivent innover des images plus générales et

plus sublimes par l'omission de détails individuels faisant obstacle à la réalisation de l'idéal

Il n'en est rien ; dans le tableau que nous avons cité de M. Hunt et celui de M. Fisk intitulé : *La dernière soirée de Jésus-Christ à Nazareth*, ils ont la prétention de retracer entièrement, dans ses plus menus détails, la vérité des évènements historiques dont ils veulent ainsi reproduire l'esprit et la lettre d'une manière absolue. Voici ce que dit à cet égard M. Ruskin.

« Moïse n'a jamais été peint, Elie ne l'a jamais été. David non plus si ce n'est comme un florissant jouvenceau, Débo-rah jamais, Gédéon jamais, Isaïe jamais. (Il excepte pourtant de ce jugement F. Lippi et Botticelli dont, plus tard, il admit la peinture). De robustes personnages en cuirasse, ou des vieillards à barbe flottante, le lecteur peut s'en rappeler plus d'un qui, dans son catalogue du Louvre ou des Uffizi se donnaient pour des David ou des Moïse ; mais s'imagine-t-il que si ces peintures eussent le moins du monde mis son esprit en présence de ces hommes et de leurs actes, il aurait pu ensuite, comme il l'a fait, passer au tableau voisin, probablement à une Diane flanquée de son Actéon, ou de l'Amour en compagnie des Grâces, ou à quelque querelle de jeu dans un tripot ».

On sait bien pourtant que la vérité historique absolue est impossible et pour prendre un exemple : sur quels document M. Fisk s'est-il basé? — Faisait-il beau? Voyait-on les étoiles dans cette soirée que Jésus a passée à Nazareth? Puis, le Christ se tenait-il alors sur la terrasse où l'a placé le peintre, ou à l'intérieur de la maison? Puis, était-il vêtu de la robe à raies que nous voyons dans le tableau? — Pendant que l'on se fait toutes ces questions, devant cette peinture, le doute arrive, et l'émotion qu'elle eût causée disparaît.

M. Milsand rapporte que M. Hunt — comme James Tissot le fit, à son exemple, pour la vie de Jésus, — avait longtemps séjourné en Judée, visité le pays pour se pénétrer de

son caractère, fait pendant cinq ans de nombreuses lectures, et recherché tous les documents d'érudition pour rendre son œuvre irréprochable aux yeux des antiquaires, des physiognomonistes et des théologiens. Il avait même contrôlé la forme des chaussures que portaient les israélites, et croyait son œuvre parfaite, à l'abri de toute critique. Cependant, une dame juive observa devant son tableau que l'auteur ignorait en quoi les hommes de la tribu de Juda se distinguaient de ceux de la tribu de Ruben, et lui reprocha d'avoir donné aux docteurs de Juda les pieds plats qui caractérisent ceux de Ruben, tandis que les premiers avaient le cou-de-pied très haut placé

Les préraphaélites sont en même temps symbolistes, et trouver le mot de l'énigme qu'ils posent au spectateur est souvent impossible. C'est ainsi que M. Hunt envoyait en 1867 un tableau intitulé : *Après le coucher du soleil en Egypte*. Rien qu'à la lecture de ce titre on s'imagine qu'il s'agit d'un paysage; nullement. — L'artiste nous montre une femme debout et rigide, enveloppée d'une ample draperie sombre à reflets bleus, ornée de colliers d'or et de corail, les oreilles percées de larges anneaux, soutenant d'une main la gerbe d'épis posée sur sa tête, et de l'autre, une amphore vert pâle en terre vernissée. Tout autour de cette femme, une nuée de pigeons venus de tous les points de l'horizon picore la gerbe ou le grain qu'elle répand à ses pieds, et, derrière elle, l'onde coule sous les fleurs du lotus, et de nombreuses moissons s'étendent jusqu'aux montagnes que dorent les derniers feux du jour.

On se demande ce que le peintre a voulu signifier par ce tableau. Est-ce l'Egypte que personnifie cette figure morne parée comme une courtisane? L'Egypte moderne déchue de sa puissance, de son antique royauté, n'ayant plus que la richesse de son sol fécondé par le limon que dépose le Nil, et tournant le dos, pour ne les point voir, aux ruines de ses splendides monuments? ou bien faut-il donner toute

autre explication d'une telle énigme posée au spectateur? Selon son imagination chacun pourra voir là une chose ou une autre, et même qui se contrediront. N'est-ce point là un argument contre cette peinture symbolique qui reste indéchiffrable?

Toutefois, la peinture de M. Hunt, pour la minutie de détails, semble vouloir rivaliser avec celle de Balthazar Deuner qui, dans ses portraits, peignait les pores de la peau, — car cela est conforme à la doctrine de M. John Ruskin. Selon lui, la mission de l'artiste n'est point de charmer en appliquant l'idée et les principes des peuples latins dans les beaux-arts, elle est de faire profiter l'humanité en lui montrant, par une vision supérieure, l'œuvre de Dieu jusque dans les choses en apparence les plus infimes, dans la courbure et les entrelacements infinis de l'herbe et des fleurettes, et dans les minuties qui échappent à l'examen du vulgaire. C'est l'erreur où était tombé en France le peintre Delaberge qui s'efforçait, en vain, de reproduire une à une toutes les feuilles d'un arbre, toutes les tuiles d'un toit, ce qui, somme toute ne pouvait pas même le mener à un résultat égal à celui que ses confrères avaient atteint par une autre voie.

On a dit que ces derniers sacrifiaient le détail à l'ensemble, tandis que les préraphaélites sacrifiaient l'ensemble au détail. Or, si l'on réfléchit qu'il est impossible à notre vue de voir toutes les feuilles d'un arbre, tous les pores de la peau, tous les cailloux d'un chemin, que ce qu'elle en saisit c'est les parties les plus éclairées, tandis que le reste s'estompe dans l'aspect du tout ensemble, on comprendra que ces mots : sacrifier le détail, sont l'expression de ceux qui, pour juger de la peinture, ne se servent que de leurs idées et non de leurs yeux. La seconde proposition de la phrase citée par nous est seule justifiée car, effectivement, les préraphaélites sacrifient l'ensemble au détail.

M. Ruskin, parlant de la peinture en philosophe a dit :

« Chaque herbe, chaque fleur des champs a sa beauté distincte et parfaite; elle a son habitat, son expression, son office particulier, et l'art le plus élevé est celui qui saisit ce caractère spécifique, qui le développe et qui l'illustre, qui lui donne sa place appropriée dans l'ensemble du paysage et par là rehausse et rend plus intense la grande impression que le tableau est destiné à produire ». Si M. Ruskin eut été peintre, il eût tout d'abord compris l'impossibilité d'appliquer cette théorie.

En effet, si le peintre précise chaque détail avec son caractère propre il le rend trop important pour l'objet principal de son tableau, et cela arriverait même s'il s'agissait de littérature, de description dans un roman par exemple. Le détail étudié scientifiquement comme le veut M. Ruskin, détruit, contrairement à ce qu'il affirme, l'ampleur et l'harmonie de l'ensemble pittoresque; lequel, par cela même, n'a plus son aspect vrai, n'est plus que mensonge.

Nous avons remarqué que les préraphaélites sont symbolistes, et que leurs rébus comme le tableau de M. Hunt : *Coucher de Soleil en Egypte* sont impossibles à déchiffrer. L'excentricité est, du reste, fort goûtée chez les artistes anglais. Citons entre autres Blake (1), peintre et poète — nous en avons déjà dit quelques mots à l'ancienne école. — Cet admirateur de Wordsworth fut un visionnaire. Quelques-uns des poèmes qu'il publia en dernier lieu et des dessins qu'il grava, à la pointe sèche, sont le produit d'une folie mystique, et n'ont aucun sens.

Il faut bien dire que de telles œuvres sont, en Angleterre, la conséquence de l'esprit public, et que les artistes, pour devenir riches, ne trouvent rien de mieux que de s'y assujettir.

La peinture considérée comme l'art de la forme ne correspond point à un besoin des Anglais pour l'expression de la

---

(1) Blake, 1757-1827.

beauté plastique, et ce qu'ils y cherchent n'est point cette intime jouissance que procure la contemplation d'un chef-d'œuvre. Un tableau n'est pour eux qu'un objet de luxe, un meuble qui marque la richesse et la distinction de celui qui le possède.

On comprend dès lors, puisqu'il s'agit surtout de se distinguer, de se distraire, qu'on en ait cherché les moyens dans la bizarrerie, l'excentricité, et que les peintres, comme ils le font aussi trop souvent chez nous, soient soumis au goût capricieux de millionnaires enrichis dans le négoce et qui manquent de culture artistique.

Les artistes, pour ce monde-là, comme l'a fort bien observé un éminent critique, sont « *des instruments bâtis tout exprès pour amuser et distraire l'aristocratie* ». Il en est d'eux comme des fous de cour.

« Est-ce là, poursuit M. Chesneau, un sérieux appel à la grandeur et à l'élévation de l'art? Aussi ces deux mots : grandeur, élévation, doivent-ils être rayés de toute étude sur les peintres britanniques..... Leurs qualités sont à eux, cependant, et ils en ont. Ainsi, dans la peinture de genre ils font preuve d'observation, dans le paysage, ils réussissent très bien les ciels, c'est là une de leurs supériorités..... Mais l'école anglaise ne montre en réalité, ne fait preuve d'aucun effort sérieux; venue après toutes les autres, riche de l'expérience du passé, elle n'a que fort peu produit et encore rien institué. »

Ceci s'écrivait en 1855 et nous ne voyons pas qu'à ce jour, en 1902, il y ait eu notable changement ou progrès.

Plus loin, le même critique ajoute : « Son indépendance n'est même pas un calcul légitime : si ellere jette toute tradition, ce n'est point pour marcher dans une voie nouvelle tracée d'avance et méditée, c'est par caprice, afin d'obéir au goût particulier des peintres pour l'excentricité individuelle qui n'a que bien peu de rapports avec la vertu la plus noble dans l'art, l'originalité. »

Turner lui-même, avec ses exagérations de lumière et d'ombre, ne sait point composer un tableau; il manque de cette ampleur, de cette pondération dans les parties, qui constitue l'unité sereine des œuvres des grands maîtres et relève du goût général plutôt que d'un sentiment personnel à l'individu. On sent devant ses paysages l'effort de tension de tout son être pour arriver à une seule des expressions que le peintre doit réaliser dans son œuvre. De telles productions, en comparaison de celles où sont équilibrés les moyens des maîtres, sont des exceptions monstrueuses où manque l'unité qui consacre la sérieuse valeur des œuvres bien pondérées, les seules qui puissent retenir d'une manière durable l'attention de la postérité.

Les peintres anglais ignorent la science de l'art qui est la seule base certaine par laquelle l'artiste contrôle lui-même sa pensée, l'exprime sûrement, incontestablement, et peut toujours progresser.

Comme ils ne s'appuient point sur un fondement solide, on ne pourrait citer un seul de leurs tableaux dont il soit possible de dire, comme cela arrive pour d'autres, que l'idéal atteint aux plus hauts sommets accessibles à la pensée.

Il faut constater seulement que leurs meilleurs ouvrages ont un idéal que le spectateur doit compléter par l'imagination.

Deux hommes qui se rapprochent des préraphaélites sans faire positivement partie de leur école sont : Madox Brown et Burne Jones.

Le premier, qui exposa assez rarement, fit en 1865, dans Piccadilly, une exposition d'une centaine de ses œuvres où l'on remarquait celle intitulée : *Adieu à l'Angleterre* et *le Travail,* une composition où les doctrines sociales et la morale ont plus grande part que la peinture, et qui ne procède nullement du goût latin.

De 1845 à 1855 cet artiste avait produit, semble-t-il, des œuvres meilleures : *Cordelia et le roi Lear*, *Cordelia et ses*

sœurs, la Vierge et l'Enfant, des portraits, des paysages, des vitraux pour l'église Saint-Oswald et son tableau d'Haydée.

Sans s'astreindre à suivre en tous points la doctrine préraphaélite qui veut que l'on peigne toujours d'après le modèle vivant, Madox Browne, fort abstrait en peinture, se laisse aller à son imagination et selon les sujets qu'il traite exprime des sentiments divers, par des moyens différents. Epique dans le *Roi Lear partageant ses états*, il devient passionné dans *Roméo et Juliette,* et religieux dans le *Fils de la veuve de Naïm.*

Edward Burne Jones, récemment décédé (1), s'inspirait des légendes nationales puisées chez les poètes de son pays, et c'est, sans contredit, le meilleur peintre moderne de la Grande-Bretagne pour la composition, le dessin et la couleur. Selon Mme Julia Cartwright, sa biographe (2), Burne Jones fut le lyrique de la peinture moderne dont Puvis de Chavanne fut le noble idyllique. Né à Birmingham, ce fils d'un sculpteur et doreur sur bois sentit s'éveiller sa vocation en voyant une gravure de Dante Gabriel Rossetti. A l'âge de 23 ans, il n'avait point encore fait d'études artistiques. Il reçut des leçons de Rossetti et ses premières compositions ressemblèrent à celles de ce peintre poète. Ce sont de petites aquarelles tirées de la *Mort d'Arthur* et des œuvres de Chaucer : elles ont de la couleur. Il réussit mieux encore dans les cartons pour vitraux d'église et la composition des sujets religieux. Il fit des dessins au crayon et à la plume pour illustrer le *Paradis terrestre* qu'écrivait son ami William Morris et s'occupa, en même temps, de travaux d'art décoratif et d'industrie artistique en dessinant des carreaux de faïence et des modèles de tapisseries (3) ainsi que Madox

(1) Le 21 juin 1898.
(2) *Gazette des Beaux-Arts,* 1er juillet et 1er septembre 1900.
(3) Ces tapisseries ont été exposées à Paris en 1900.

Browne Holman Hunt et J. G. Watts. Ruskin, leur champion, se joignit à eux pour les aider de ses conseils. Burne-Jones voyagea avec lui en Italie où il étudia Carpaccio et Botticelli. C'est à la suite d'un second voyage en Italie, en 1864, qu'il produisit son tableau intitulé : *Le chevalier miséricordieux*, qui lui fut inspiré par une légende italienne ; on y remarque un agréable effet de lumière. A partir de ce moment il continua toujours dans cette voie, de 1864 à 1890, et de 1890 jusqu'à sa mort, il fit des illustrations, des portraits et des compositions, d'après d'anciens cartons. Erudit, passionné pour la lecture, il recherchait les légendes de tous les pays et ne voulut s'inspirer que des sujets empruntés aux époques passées, mythes grecs ou légendes du moyen-âge. On a trouvé que sa peinture ressemble aux enluminures des missels du xve siècle. Son meilleur tableau parmi ceux dont le sujet est du moyen-âge est : *Le roi Cophetua et la mendiante* de la ballade de Tenuyson. Le roi dépose sa couronne aux pieds de la mendiante ; puis, deux autres tableaux sont encore à noter : *Chant d'amour* et *l'Amour dans les ruines survivant à tout.*

Les aquarelles de Burne Jones ont la même vigueur que ses peintures à l'huile, comme on a pu le remarquer dans celles qu'il envoya à l'exposition de 1878. La peinture anglaise ne fait pas de distinction dans les modes de facture. Ce qui distingue surtout l'œuvre de Burne Jones, c'est la poésie d'un style dont la mimique et l'expression sont les qualités dominantes. Mais s'il réussissait dans le domaine du merveilleux à représenter des fées ou des sirènes, il n'en fut point de même dans le portrait, comme on a pu, par exemple, le constater dans celui de la petite-fille de M. Gladstone, Dorothée Drew, à laquelle il donna, dit son biographe, *l'air de quelque génie de contes de fées.*

En outre de ses travaux si divers, il a laissé un très grand nombre de dessins et d'études, dont M. Hollyer a photographié les plus remarquables, au nombre de deux cents. Ce

sont des esquisses, des projets de tableaux ou des études de détails. Elles nous montrent comment procédait le maître. En premier lieu une esquisse sommaire au crayon ou à la sanguine, puis un carton où il indiquait l'effet soit à l'aquarelle, soit au pastel, et enfin les études de parties : têtes, mains ou pieds, dessinées très consciencieusement d'après nature.

Dans ses dessins, on saisit mieux que dans ses peintures, son originalité. Il est très humoristique dans certaines charges, caricatures d'enfants ou d'animaux qui lui servaient de distraction pour ses heures de loisir. Il y fait preuve d'esprit et d'entrain comme dans son petit tableau : *L'Amour déguisé en Raison*, où l'amour, sous une robe de docteur, sermonne deux jolies jeunes filles qui ne se doutent point que sa dangereuse personne se cache sous un tel costume. Le 21 juin 1898, la mort l'enleva subitement et il repose non loin de sa maison, sur la côte de Sussex, dans le cimetière de Rottingham.

Un des plus remarquables artistes de ce groupe de peintres qui s'intitulèrent préraphaélites fut le peintre et poète Dante Gabriel Rossetti, né à Londres en 1828, mort à Birchington-sur-Mer le 9 avril 1882. Il n'exposa qu'une fois à Russel Palace plusieurs tableaux et dessins, alors qu'il avait 28 ans. Depuis ce moment, il se contenta de montrer sa peinture à ses connaissances et à ses amis, et pourtant sa célébrité n'est point inférieure à celle des peintres anglais les plus renommés. Il traita les mêmes sujets et dans les mêmes principes que ses confrères les préraphaélites qui furent grandement à la mode en Angleterre vers 1830. La plupart de ces peintres abandonnèrent en fin de compte leur doctrine. Rossetti avait, d'une manière invraisemblable, des prétentions au réalisme dans sa recherche du détail infime, comme le prouvent la plupart de ses tableaux : la *Lune de miel du roi René*; le *Songe du Dante*, qui fait partie de la galerie de Liverpool; *The seed of David*, dans la cathédrale

de Ilandaff; *Francesca da Rimini*, aquarelle en diptyque; *Beata Beatrix Beatrice*; la *Donna della Finestra*, et d'autres tableaux dont les sujets sont empruntés à ses poésies, car il a publié deux volumes de poèmes intitulés *Ballades et sonnets*. Parmi ces compositions — on remarque : — *Venus Verticordia; Sibylla palmifera;* la *Bella Mano;* la *Ghirlandata; Veronica Veronèse*, etc.

A l'Exposition universelle de 1900 on avait placé de Burne Jones le *Rève de Lancelot*, une poétique légende qui n'était point à la hauteur de ses compositions exposées au pavillon britannique dans son exposition rétrospective où l'on a admiré un *Saint-George* d'une grande tournure, fort décoratif, et l'aquarelle intitulée le *Conte à la Prieure*.

Nous avons cru devoir donner ici quelques détails sur ce maître de même que sur Madox Browne. Ces deux artistes se rapprochant des préraphaélites par certains côtés sans faire positivement partie de leur école.

PEINTURE D'HISTOIRE

La peinture d'histoire, telle que nous l'entendons, n'a jamais eu de succès chez les Anglais. Les meilleurs de leurs peintres ne furent point classiques et académiques comme, chez nous, les élèves ou les imitateurs de David. Le résultat des efforts de ceux qui, en Grande-Bretagne, s'orientèrent dans cette voie du grand style ne fut point assez brillant pour engager d'autres artistes à la suivre avec persévérance.

Parmi les peintres d'histoire contemporains, M. V. Prinsep, né dans les Indes anglaises et qui est venu étudier son art à Paris dans l'atelier du peintre Gleyre est un des meilleurs. On voyait de lui, à l'Exposition universelle de 1855, deux tableaux remarquables par la couleur et le dessin représentant des types orientaux : l'un avait pour titre *Perle noire* et l'autre *A la porte d'or*, représentait une femme blanche à la porte d'un harem. Il avait, en 1900, à l'Exposi-

tion universelle, un tableau où il donnait à la noblesse de la forme plastique, sans la rendre pour autant moins digne et moins distinguée, un nom moins prétentieux : il se contente de la représenter en *Cendrillon.*

M. Paul Falconer Poole R.-A. (1810-1879), un de ceux qui jouirent en Angleterre de la plus haute réputation, sembla avoir voulu amalgamer dans un mélange hétéroclite le style des maîtres de la Renaissance, du Titien, du Guide avec celui du Poussin et de Lesueur sans parvenir à se les approprier d'une manière originale On cite comme une de ses œuvres les plus remarquables, son tableau : *Chanson de Philomèle au bord du lac.*

Le Président de l'Académie de peinture, Lord Frédéric Leighton, récemment décédé, représente dans son pays la grande peinture avec des qualités décoratives. Son exposition posthume au Salon de 1900 (Exposition universelle), se compose de trois tableaux : le *Retour de Perséphone*, pastiche des maîtres italiens de la Renaissance, est faible d'exécution ; *Rispah éloignant les corbeaux de ses fils crucifiés* est une peinture trop noire, et enfin le petit tableau qui a pour titre : *Atteint* rappelle la manière lêchée de Bouguereau. Deux dessins, une *Académie d'après le nu*, et une *Etude de draperie*, complètent les spécimens du talent de ce peintre supérieur à ceux de son pays qui voulurent traiter le genre historique, mais qui reste académique et froid si l'on vient à le comparer aux artistes du continent qui s'illustrèrent en traitant la peinture de haut style.

M. Goodal, qui exposa jadis à Paris *Rachel et son troupeau*, envoyait à l'Exposition de 1900 la *Tonte des moutons en Egypte*, mais, de même que ceux de Prinsep, ce tableau n'est point traité dans un style qui s'élève au-dessus du tableau de genre.

Sir Edward Poynter et L. Alma-Tadema, dans l'anecdote historique, ne sont guère satisfaisants. Le premier essayant, comme son confrère, de reconstituer le passé,

semble prendre pour modèle, dans sa *Danseuse*, la peinture uniformément lêchée de Gérôme en ses œuvres moindres. Alma-Tadema vaut mieux avec le *Printemps* semé d'intéressants détails.

M. Solomon, avec *Laus Deo*, se rattache par cette allégorie aux préraphaélites. Sa couleur est harmonieuse.

Ce que n'ont guère la plupart des peintres que je viens de nommer, c'est l'inspiration, le sentiment du grand style, sans lequel il n'est pas de peinture d'histoire, et c'est pourquoi je n'ai point parlé, dans l'ancienne école, des Singleton (1766-1839), Howard (1769-1847), Bird (1772-1819), Allan (1782-1850), Burnett (1784-1868), Jones (1786-1869), East-Lake (1793-1865), James Ward (1769-1859), qui sont plus ou moins nuls.

Exceptons toutefois David Scott, de l'Académie royale d'Ecosse, qui mourut en 1847, dont l'œuvre est considérable et variée par le choix des sujets. Sa peinture d'une couleur fort expressive et procédant par hachures, a de l'analogie avec celle de notre Eugène Delacroix. On remarque surtout parmi ses tableaux ; *Pierre l'Ermite prêchant la Croisade*, la *Reine Elisabeth* assistant à la représentation des *Joyeuses commères de Windsor*, et *Vasco de Gama*, son dernier ouvrage où l'on voit ce hardi navigateur inspiré par le Génie du Cap dessiné dans la forme des nuages. Le groupe des marins qui entoure Vasco exprime l'effroi que lui cause ce phénomène.

GENRE ET PORTRAITS

Les peintres anglais, dans les scènes de mœurs qu'ils aiment à traiter, peignent la vie de leurs contemporains, et si les critiques de leur pays les ont quelquefois censurés pour la préférence qu'ils donnent aux sujets de genre, nous ne les blâmerons point de rendre ainsi l'intimité ou la vie publique de leurs concitoyens. Rien du sujet, mais seule-

ment de son interprétation. Ce qu'on y remarque surtout c'est l'expression des physionomies et l'intérêt des scènes représentées, soit qu'ils les empruntent à la vie de nos jours ou à celle des époques passées.

Il nous faut parler ici de Barker (Thomas John Henry), que nous avons mentionné rapidement dans notre introduction à la présente étude, et dont nous possédons au musée de Besançon un tableau acheté en 1840 pour 1900 francs, qui fit partie du salon de 1839. Cette composition intitulée *Retour de la chasse*, représente de grandeur naturelle un jeune chasseur coupant du pain dont deux gros épagneuls attendent une part. En perspectivo on aperçoit une rue, et au premier plan des armes de chasse, du gibier de plume et un chevreuil.

La couleur de cette peinture est agréable, la touche en est facile et décèle une étude consciencieuse de la nature. Son auteur naquit à Bath en 1815 et mourut à Londres en 1882. Ayant reçu les premières notions d'art de son père, il alla en 1835 à Paris, devint élève d'Horace Vernet, en suivit la manière, et fut surnommé par certains critiques l'Horace Vernet de l'Angleterre. Il exposa à Paris aux différents salons de 1837 à 1850. On cite de lui en outre du tableau dont nous venons de parler : *La Mort de Louis XIV*, tableau commandé par le roi Louis-Philippe, et détruit au pillage du Palais-Royal, en 1848 ; *Beautés de la cour de Charles II; La Fiancée de la Mort*, peint pour la princesse Marie d'Orléans. En 1845, rentré en Angleterre, il peignit des animaux, des sujets d'histoire et de genre. En 1870-1871, il suivit les opérations de la guerre franco-allemande et y trouva plusieurs sujets de tableaux.

Dans le genre, citons Dickmans dont on voit à la National Gallery un tableau fort poétique : *La Fille de l'Aveugle*, et M. Watts qui, en 1855, avait adopté un parti pris pour attirer l'attention. C'était, en se servant de couleurs à l'huile, de faire ressembler sa peinture à du pastel. Préraphaélite à cette

époque de sa carrière, il savait au besoin, dans le portrait de son confrère Frédéric Leighton, peindre et dessiner d'une manière plus conforme à la vérité que dans les cinq tableaux mythologiques qu'il exposait à Paris en 1900 (1).

M. Erskine Nicol, dans son *Ecole de village*, où un magister intimide son élève et vient de lui adresser une question à laquelle il eût été lui-même peut-être embarrassé de répondre, a bien saisi la naïveté du pauvre petit et l'expression bourrue du pédagogue. Dans le *Paiement du loyer*, les types impassibles de l'intendant du lord et de son commis, tout entiers à encaisser leurs comptes et sourds aux doléances et aux requêtes des misérables irlandais qui viennent donner leurs fermages, le caractère des physionomies est bien rendu. La touche, quoique un peu dure, est d'une assez bonne couleur, et la composition n'a rien qui puisse choquer le goût.

M. Thomas Faed peint aussi d'une manière intéressante l'intérieur des humbles. Tantôt, c'est un pauvre veuf qui essaie, de ses grosses mains, des gants à sa fillette, daas un tableau dont le titre est *Père et Mère ;* tantôt, c'est une mère qui raccommode l'unique pantalon que son gamin attend jambes nues. Ces sujets expriment bien le sentiment tendre de l'artiste.

M. Robert Braithwaite Martineau, né le 19 janvier 1826, à Londres, mort le 13 février 1869, élève de M. Holman Hunt, est l'auteur du tableau : *Le dernier jour dans la vieille demeure.* Il recherchait les sujets dramatiques, qu'il traitait à un point de vue plus littéraire que pittoresque. Ses productions sont peu nombreuses car, dans son désir de perfection, il mit dix ans à peindre ce tableau.

M. William Quiller Orchardson a non moins de succès dans le genre que dans le portrait. C'est un des peintres an-

(1) M. Watts est décédé en 1903, membre de l'Institut de France et de la Légion d'honneur.

glais qui sont le plus harmonistes ; la couleur de ses tableaux n'est jamais criarde, et il excelle dans l'expression de ses figures. Il se rapproche beaucoup de la facture de nos peintres français contemporains, et il pourrait, sans disparate, passer pour en faire partie. En 1867, il exposa chez nous deux tableaux : l'un tiré de Walter-Scott, *Le Défi*, et l'autre de Shakespeare, *Christophe Sly*, qui eurent un succès bien mérité. Citons encore : *La Reine des épées*, *l'Antichambre*, *le Décavé*, etc.

D'autres peintres de genre choisissent l'anecdote pour sujet de leurs tableaux ; leur originalité n'a rien d'accentué et, en général, loin de faire comme les vieux maîtres flamands, Rembrandt, Terburg ou Metzu, qui généralisent des sujets familiers : *le philosophe en méditation*, *la conversation*, *le concert*, etc., ceux-ci, au contraire, spécialisent leur sujet ; tels sont , M. Philippe Calderon ou M. Hayllard avec son tableau : *un mal de dents de la reine Elisabeth*. De tels sujets ne sont pas faciles à comprendre et tournent au rébus.

Parmi les peintres de scènes populaires il faut encore citer : M. W. Powel Frith, auteur de : *Le jour du Derby* et de *La Gare du chemin de fer;* M. C. Green et MM. S. Burgess, F. Barnard et L. Fildes.

N'oublions pas M. Frédéric Walker, mort prématurément à trente-cinq ans, qui eut un grand succès à notre exposition universelle de 1878 avec son tableau : *La vieille grille*, et dix aquarelles d'une charmante exécution.

M. Sir John Gilbert, membre de l'Académie royale, récemment décédé, a envoyé à notre exposition universelle de 1900 : *Henri VIII et le cardinal Wolseley* et une aquarelle : *La Sorcière*, qui se distinguent, comme la plupart de ses compositions, par l'heureux arrangement des figures et une bonne couleur.

M. John Pettie, membre de l'Académie royale, actuellement décédé, représenté à notre exposition de 1900 par sa toile intitulée *Sylvia*, nous rappelle la manière de l'an-

cienne école anglaise dans le portrait, où il s'est distingué.

M. W. Ouless, artiste vivant, se préoccupe de ne point négliger les moindres détails dans le portrait de Sir A Holden Bart.

Citons encore de M. Charles H. Shannon, *L'homme à la chemise noire*, qui semble l'œuvre d'un disciple de Wisthler ou de Legros.

De M. Ralph Peacock, *Le portrait d'une dame dansant;* de M. Gotch (Thomas Cooper), *L'héritière des siècles*, peinture violacée se complétant par des tons orangés.

Un peintre célèbre en Angleterre, sir Francis Grant, né en 1804 et nommé de l'Académie en 1851, ne montre dans ses ouvrages aucune originalité. Sa manière rappelle celle d'Horace Vernet, dans un tableau qui représente *Le vicomte Harding* quittant le champ de bataille de Ferozeshals. Il est pourtant assez bon portraitiste.

M. E. J. Gregory, de l'Académie royale, traite tous les genres avec un égal succès. Il envoyait à notre exposition universelle de 1900 le *Portrait de M. S. R. Platt,* une *Vue de la Tamise*, *Boutters G. Lock le dimanche*, et deux aquarelles : *La Fille du Meunier* et *La Petite Psychée.* Cet artiste est, comme M. Herkomer, un observateur réaliste de la nature.

Citons encore les peintres de genre : A. Hopkins, F. Holl, G. H. Boughton, l'aquarelliste G. J. Pinwell, mort à 32 ans en 1875, P. R. Morris et M. Marcus Stone qui avait à l'exposition de 1900 son tableau intitulé *La bonne amie du matin.* Ce dernier a toujours dans ses ouvrages l'inspiration sentimentale plus littéraire que pittoresque. Ses tableaux seraient charmants si leur exécution répondait à leur invention.

Le réalisme sincère dans l'observation de la nature est représenté par M. Herkomer avec son *Portrait de sir G. D. Taubman Goldie.* Le peintre y arrive à l'expression de la vie par une facture sobre et large. Orchardson aussi dans le *Portrait de M. David Stewart* et surtout celui de *sir W. Gilbey* exprime bien le caractère de la race anglo-saxonne. D'au-

tres portraits sont sérieusement traités par MM. Lavery, Jack Loudan, Millais, John Hare de Glazebrook.

Il faut citer aussi, parmi les tableaux de genre, à l'exposition de 1900, celui de M Lorimer intitulé : *Au dernier moment*. Une jeune mariée que viennent chercher ses amies, lorsqu'approche le moment où elle va s'unir à jamais.

N'oublions pas *La Maison de poupée*, de M. Rothenstein ; *La Causerie*, de Bramley, et de Hacker *Le Cloître ou le Monde*, qui est remarquable par un effet de lumière ; *Le Diner d'été*, de John R. Reid, et de M. Christie, *Le Joueur de flageolet de Hamelin*, etc.

M. G. D. Leslie qui excelle aussi dans la peinture de genre et l'expression des sentiments intimes, comme il l'a bien montré, entre autres œuvres, dans son tableau d'une de nos précédentes expositions universelles, *Visite à la pension*, nous envoyait en 1900 un paysage d'*Un Village dans les Cotswolds*, moins impressionnant que ses tableaux de genre.

LA PEINTURE DE PAYSAGES — LES ANIMALIERS LES PEINTRES DE MARINES

Un éminent critique d'art, M. Henri Houssaye, rappelait dernièrement que si la peinture de paysage est de nos jours fort en vogue, il n'en était point ainsi chez les anciens qui ne l'estimaient guère. Lucien disait : « Ce que je recherche dans les tableaux, ce ne sont ni des vallées ni des montagnes, ce sont des hommes agissants et pensants. » Vitruve n'appréciait point les peintres qui représentaient des marines ou des arbres au lieu de « scènes héroïques ou religieuses propres à élever l'âme ».

Or, les Anglais n'ont guère de peintres d'histoire ou de sujets religieux qui, du reste, ne trouveraient pas leur emploi dans les temples du protestantisme. L'Etat fait très peu de commandes pour les monuments publics ; cette règle n'a presque subi d'exceptions que pour le palais du parlement :

les tableaux des peintres d'histoire leur resteraient pour compte.

Il en résulte qu'ils ont traité les sujets de la vie familière recherchés par les bourgeois riches et les membres de l'aristocratie payant largement les artistes. Le tableau de genre et le paysage, voilà le champ où concourent généralement les peintres de la Grande-Bretagne, en bornant leur idéal aux sentiments de la famille et aux scènes agrestes.

Toujours est il que, libre de toute tradition dans le passé, leur peinture se signale par le cachet individuel, d'autant plus qu'il est dans la nature de l'Anglais de n'admirer rien tant que sa race et ses mœurs, supérieures, selon lui, à tout ce qui se voit chez les autres nations On a vu que le principe préraphaélite est la représentation minutieuse de la réalité, de telle sorte que les savants puissent reconnaître dans un paysage la nature géologique d'un terrain, les végétaux propres à la composition du sol, les papillons, les insectes, la race des animaux de tels ou tels pays, etc. Cette manière scientifique d'envisager l'art est à l'opposition du goût et du génie des peuples latins, mais c'est l'exagération d'une qualité de consciencieuse observation trop souvent oubliée par nos artistes.

Les peintres anglais de l'école moderne, sauf un tableau de Barker dont nous avons parlé et deux aquarelles de Fielding, ne sont pas représentés au musée de Besançon.

Nous voyons seulement une minime peinture signée Vernon pouvant être de A. L. Vernon qui fait partie d'un groupe de paysagistes naturalistes; toutefois, nous n'affirmons rien à cet égard.

Cette petite étude représente un cours d'eau dans une prairie plantée d'arbres, et vers les premiers plans, bordée de buissons. Au second plan on aperçoit des lavandières. Le ciel est nuageux et la verdure d'un aspect sombre.

Ce morceau est trop peu important pour donner une idée juste du talent de son auteur. C'est le paysage copié, non

composé, comme le pratique un groupe qui comprend, avec A. L. Vernon, J. C. Adams, A. C. Dodd, Frank Milès déjà cité, J. G. Todd, T. J. Watson, etc.

D'autres peintres encore, que l'on dirait comme les précurseurs de nos maîtres célèbres : Corot, Troyon, Rousseau, Daubigny, tels que, entre autres : Cecil Lawson, Ernest Parton, J. Aumonier, Edwin Ellis, J. L. Pickering, Leslie, Tomson, ont été par leurs compatriotes, dénommés *impressionnistes*, sans qu'ils aient rien qui ressemble au faire des peintres français auxquels nous avons donné ce nom.

Parmi les paysagistes qui suivent la doctrine de John Ruskin nous devons citer MM. Linnell, Vicat Cole, et surtout M. Charles Lewis. Son tableau une *Pièce d'orge dans le Berkshire* montre au suprême degré la recherche des détails. Tous les pavots, les bleuets, toutes les herbes parasites qui s'enlacent ou se mêlent aux tiges d'une blonde moisson sont rendus avec l'amour d'une scrupuleuse et patiente étude, avec le culte de l'objectivisme le plus complet.

M. Millais, en fidèle disciple de Turner, s'attache à rendre les effets variés de la lumière dans l'atmosphère, soit qu'il peigne, le *Bord d'une lande*, ou le *Froid octobre* ou *Dans les montagnes d'Ecosse*.

J. E. Millais, né en 1829, fut le plus réputé des préraphaélites : il traite des sujets historiques, des scènes de la vie anglaise contemporaine, ou empruntées à la poésie. On cite parmi ses compositions : *Ophélie*, *Les Romains quittant la Grande Bretagne*, *Garde royal*, *Le Hussard de Brunswick*, *Le Whist à trois*, et les *Portraits de Gladstone et de Ruskin*.

Dans tous ces sujets divers on remarquait une véritable originalité d'expression. Le peintre s'y montrait, selon l'occasion, réaliste, comme dans son tableau *L'élargissement*, ou mystique dans *Le Retour de la colombe à l'Arche*, ou romanesque dans *La Mort d'Ophélie*.

En 1867, il s'éloignait de sa première manière, et, dans *Le Semeur d'ivraie* et *Les Romains quittant la Grande-Bretagne*, sacrifiait les fonds de paysages et ne recherchait plus que l'effet du drame. En 1875, sa peinture tout en conservant son expression poétique devenait de plus en plus vivante, plus corsée dans les tableaux qu'il exposait au Champ de Mars, entre autres dans celui-ci tiré d'un poème de George Meredith intitulé *La Couronne d'amour*. L'ex-préraphaélite s'y montrait enfin libre dans sa facture qui ne s'assujettissait plus à la recherche minutieuse de la réalité et affirmait sa supériorité dans la diversité des genres. En 1900, John Millais se faisait remarquer à notre Exposition universelle par la poésie triste de son *Vieux Jardin* solitaire, où l'on ne remarque guère que l'alignement froid des bordures de buis.

Somme toute, en nous reportant à ce groupe d'artistes qui avaient pour objectif, s'isolant de leurs confrères, un idéal où la théorie du réel et du vrai l'emportait sur la possibilité de la pratique, les préraphaélites, ces disciples d'une école qui n'existe plus pour être restée étrangère à la vie de notre époque, n'ont laissé aucune production qui puisse satisfaire pleinement aux exigences de la saine critique d'art.

Citons cependant, parmi les derniers peintres qui semblent s'inspirer de Burne Jones : MM. Strudwick, Chevalier Taylor, et les portraitistes de Glehn, Solomon, Collier, etc. En août 1901, on signalait aussi une tentative de rénovation de la peinture à fresque dans le style du XVe siècle italien par M. Southall et miss Kate Burne, Arthur J. Gaskyn, Evelyn de Morgan, John D. Batten, etc , à l'exposition de la New Gallery.

Parmi les paysagistes qui se signalèrent le mieux à l'Exposition universelle de 1900 par le sentiment de la nature et le mérite de l'exécution, il faut citer MM. La Thangue, avec ses deux tableaux, une *Petite propriété* et *Le Bûcheron*, et

Stanhope A. Forbes, avec *La Forge.* Tous deux font partie des peintres réalistes de Glasgow. M. Franck Brangwin, encore un de ces artistes écossais dont la peinture se compose de touches larges et vibrantes, se révélait dans son *Marché de Bushire*, et parmi les tableaux des autres naturalistes on remarquait : de Lionel Smythe, un *Paysage d'automne*, avec glaneurs ; d'Adrien Stokes, l'*Avenue dans le marais* ; de Lindner Moffat, *Eclat du soir, Dordrecht.*

M. George F, Watts R. A., qui traitait, il y a de cela dix ans, les sujets de haut style et le nu, tels que *L'Amour et la Mort*, *Orphée et Eurydice*, avait abandonné, en 1900, ces sujets mythologiques pour ne nous montrer à Paris qu'une *Vue de Naples*, où il semble s'inspirer de Turner (1).

On a prétendu que ce peintre, dégoûté de voir ses tableaux mal placés dans nos Salons, sans que l'on eût égard au rang élevé qu'il occupe parmi les artistes de son pays, et malgré les médailles qu'il avait obtenues chez nous, avait fini par ne nous envoyer jamais plus de ses œuvres. Il se peut que, pour ce motif, il ne nous eût pas montré, en 1900, l'une de ces peintures qu'il aimait surtout à emprunter à la mythologie. M. Watts, grand coloriste, est actuellement nonagénaire ; il ne cesse pourtant point de produire, et au Salon de la New Gallery, en 1901, on remarquait son tableau *Les Highlands.*

Mentionnons enfin, pour terminer, Thomas Sidney Cooper, né à Cantorbéry en 1803, mort le 5 février 1902. Il apprit seul la peinture, fut décorateur de théâtre, paysagiste, voyagea, resta longtemps en Hollande et peignit avec grand succès le paysage et les animaux. Nommé membre de la Royal Academy en 1867, il avait publié, en 1853, un livre de dessins d'animaux et groupes rustiques, et un livre illustré par lui : *Les Beautés de la Poésie et de l'Art.*

Parmi les animaliers remarquables, citons M. Swan et

---

(1) Voir la note précédente au bas de la page 132.

M. Crawhal, avec un tableau intitulé *Coq noir*. Quant à M. Briton-Rivière, qui excelle dans les sujets où il peint les fauves, il exposait, en 1900, *Tentation dans le désert*, représentant le Christ dans un paysage aride, sous les derniers feux du jour, et *Fidèle à mort*, la première de ces compositions rentrant dans le style sérieux de la peinture d'histoire.

Il semble que, dans les Iles-Britanniques, les peintres de marines devraient être plus nombreux qu'ailleurs ; il n'en est rien. Nous ne trouvons plus à notre Exposition universelle de 1900, MM. Hamilton, Robert Leslie, Franck Milès, J. C. Hook, W. J. Richards, T. B. Hardy, J. G. Naish, H. Gibbs ; mais nous pouvons signaler dans ce genre : Thomas Graham, Colin Hunter, avec une *Marine par un temps d'orage*. C. Napier, Henry John Brett, Lindner. Nous n'y trouvons rien du chevalier de Martins, peintre de marines du roi Edouard VII.

En résumant ce que nous avons constaté dans le cours de la présente étude, nous voyons que les écoles du continent ont suivi la tradition des écoles italiennes de la Renaissance et que leurs peintres, pour la plupart, ont puisé leur enseignement dans les ateliers parisiens.

Mais la race anglaise, malgré ses efforts pour s'assimiler la tradition du génie latin, est restée essentiellement nationale et quel que soit le sujet traité, que ses figures représentent César, Mahomet, Agamemnon ou Louis XVI, qu'elles aient à nous faire voir des Grecs anciens, des Romains ou des Turcs, elles restent toujours marquées du seul type anglais.

De 1855 à 1867 et à 1900, si nous en jugeons par ce que l'Angleterre a envoyé chez nous à nos diverses expositions universelles, elle semble avoir décliné dans les beaux-arts, et ses dernières productions sont inférieures. Si elle a paru jadis suivre la tradition de Van Dyck avec Reynolds, Lawrence et Gainsborough, actuellement ses peintres se montrent surtout préoccupés du soin avec lequel ils traiteront les détails, ou

bien ils enfantent des ouvrages que l'on croirait destinés à être reproduits en illustrations. Ils gagnent à être traduits en gravure, ce qui n'arrive point pour les vrais maîtres et les coloristes comme Rubens et Van Dyck. On a dit que l'exécution mesquine de leurs tableaux produit le même effet que s'ils étaient vus à travers des lunettes de myopes. La propreté, le détail étudié brin à brin et l'oubli de l'ensemble, voilà surtout ce qui les caractérise.

Le plus souvent tout s'y trouve papillotant, et disperse l'attention par cette imitation servile qui paraît vouloir lutter avec l'objectif photographique, et recherche la propreté d'une peinture poncée et polie. Balthazar Denner et Blaise Desgoffe, les modèles de ce genre en Allemagne et en France, se sont montrés habiles ouvriers, mais nullement artistes.

LES AQUARELLISTES ANCIENS ET MODERNES

Dans les écoles anglaises on enseigne la peinture à l'eau avant la peinture à l'huile, et l'on considère l'aquarelle comme un art national. Les Anglais disent qu'ils n'y ont point de rivaux et, plutôt que d'en admettre, ils reconnaîtraient volontiers, contre leur habitude, que la peinture à l'huile des étrangers pourrait lutter avec la leur.

C'est bien là l'opinion de gens pour lesquels l'art est surtout une manifestation de l'habileté matérielle. Pour nous, quels que soient l'instrument et les couleurs employés, l'art relève de l'intelligence et du sentiment plutôt que de l'adresse manuelle. Mais, à ne considérer que le côté technique, ce qui fait le charme de l'aquarelle, c'est une touche légère et spontanée qui résulte de l'improvisation. Si, en se livrant à un travail minutieux et détaillé, et en y ajoutant de la gouache pour simuler les vigoureux empâtements de l'huile, on paraît vouloir la faire ressembler à un tableau, elle n'a plus sa raison d'être. C'est ce qui arrive pour la plupart des aquarelles anglaises.

Les aquarelles de Cattermole, de Kennet Mac Leay, de David Mac Kewan ont de la vigueur, mais l'emploi de la gouache leur enlève la fraîcheur, qui est une des premières qualités de ce genre.

Cette absence de technique a pour résultat, chez ceux qui arrivent à se distinguer, une originalité toute personnelle et fantaisiste qui caractérise leurs productions.

Comme la centralisation est assez mal vue en Grande-Bretagne, l'Académie trouva d'assez nombreux concurrents, et ce fut presque à sa naissance : l'Institution britannique

(*British Institution*), la Société des Artistes (*Society of british artists*) et la Société des Peintres à l'aquarelle (*Society of painters in water-colours*). En dernier lieu, l'Institut des aquarellistes, fondé par un Tournaisien, nommé Louis Hague, s'est installé à Piccadilly, dans un quartier des plus luxueux, non loin de l'Académie royale.

Les artistes qui composèrent toutes ces sociétés ont eu pour but de pouvoir exposer leurs ouvrages sans être obligés au contrôle de l'Académie. Chez chacune d'elles se trouve une salle d'expositions publiques et de vente des ouvrages de leurs sociétaires.

On comprendra bien que, puisque l'Etat s'est désintéressé des beaux-arts, il importe au plus haut point que, sous peine de ne pouvoir vivre, les artistes fassent une question capitale de la vente de leurs productions. Les meilleurs peintres ne font donc aucune difficulté d'exposer pour la vente leurs tableaux et il faut dire que la classe riche et l'aristocratie mettent leur orgueil à les payer largement. C'est de la sorte que les artistes en renom arrivent à une opulente situation qui ne doit rien à la faveur d'un ministre ou d'un directeur des beaux-arts ; leur bien-être ne leur vient que de l'opinion et de l'estime du public.

On a inventé des associations que l'on nomme *Arts Unions;* chacun de leurs membres paie une cotisation annuelle qui va d'un shilling à une guinée, et on leur donne en retour un numéro d'action qui, s'il sort au tirage d'une loterie annuelle, gagne quelque tableau d'une valeur plus ou moins conséquente. Ces unions ont une grand vogue, et par conséquent de très nombreux souscripteurs, de sorte qu'elles arrivent à avoir en caisse des sommes considérables qui leur permettent d'acquérir des œuvres de très grand prix. On en voit qui, comme la *Liverpool Art Union*, achètent chaque année pour jusqu'à 1389 livres sterling de tableaux.

Les artistes qui ne se sont point encore fait un nom, les commençants, ont recours aux marchands de tableaux, fort

nombreux à Londres. Ceux-ci remplissent l'office de jury, acceptent ou refusent les peintures qui leur sont présentées, et celles qu'ils refusent n'ont plus, en dernier ressort, qu'à être présentées aux enchères pour un prix minime, sur lequel on leur retient un droit de commission, qui s'élève quelquefois jusqu'à soixante-quinze pour cent. Il en résulte que, si le peintre pauvre vend un tableau cent francs, il n'en touche que vingt-cinq. Comme dernière ressource, il ne lui reste que le prêteur sur gages, le *pawn-broker*, qui est à Londres à peu près comme notre Mont-de-Piété.

Une autre ressource des peintres malheureux est la restauration des vieux tableaux, ou encore, la contrefaçon des maîtres vivants, comme il arriva naguère chez nous, où le procès des faux Corot par Trouillebert fit sensation. Mais ce n'est point le contrefacteur qui profite de ce métier déshonnête, c'est l'entrepreneur qui fait circuler ses produits.

Avant d'envoyer leurs tableaux à l'Académie Royale de peinture les peintres de Londres les exposent, aux approches du printemps, dans leurs ateliers : c'est ce qu'on appelle le *Show sunday* (Exposition du Dimanche).

Ce qui distingue ces artistes des artistes français, c'est que, considérant leur art au point de vue pratique, comme un *business*, ils ont soin de se placer dans les meilleures conditions pour faire de l'argent. D'une tenue correcte et irréprochable, sans rien qui les distingue et dénote par leur costume quelque originalité, on les voit recevoir, dans des ateliers bien cirés et soigneusement époussetés, qui ne puissent choquer d'aucune façon le snobisme de leurs visiteurs mondains.

C'est ainsi qu'ils arrivent à pouvoir vivre en mettant à des prix avantageux leurs productions artistiques, comme s'ils vendaient du drap ou des épices, et leurs relations mondaines leur sont plus profitables que la contemplation d'un Rembrandt ou d'un Velasquez. Il leur suffit d'exhiber une

peinture lisse et propre (1) dans des cadres luisants, en évitant le nu cher à la peinture française, et qu'en Angleterre les gens bien élevés qualifient de *shoking*, pour recueillir les exclamations admiratives de : *how pretty! how beautiful!*

Il est vrai de dire pourtant, qu'il est d'honorables exceptions, mais généralement il en est ainsi à cause des exigences d'un public qui n'entend rien à l'art, et qui donne ses préférences à une peinture, correcte et sans originalité, rappelant la chromolithographie.

Quelques artistes, il est vrai, font exception à ceux qui se résignent en sacrifiant l'art afin de subvenir aux besoins de leur ménage. On pourrait citer parmi ceux-ci : un Sargent, américain ; un Alma-Tadema, hollandais ; un Herkomer, allemand, pour un anglais, comme Orchardson.

Mais fermons cette parenthèse et revenons aux aquarellistes anglais. Tout d'abord, ils ne produisirent que des lavis à l'encre de Chine ou dessins teintés (*the stained drawing*). Francis Barlow, né en 1626 dans le Lincolnshire, inaugura le premier ce genre. Puis, ce lavis devint brun ou gris bleu renforcé par quelques tons colorés et par un dessin à la plume vers la fin du XVIIIe siècle avec Michaël Angell Rooker de la R. A. (1743-1861), Thomas Hearne (1744-1834) et W. Payne, dont on ignore les dates de naissance et de mort. Cette manière ne vise point alors à reproduire des effets corsés de lumière et d'ombre et conserve un aspect pâle.

Les aquarelles de John Robert Cozens (1752-1799) ressemblent à des gravures enluminées, mais Thomas Girtin (1773-1802) se servit mieux de la couleur et arriva progressivement à réaliser l'effet de la nature dans ses dernières productions, qui ne manquent pas d'une certaine poésie. Il en est de même pour John Sell Cotman (1782-1842).

---

(1) En octobre 1901, une *Calypso* de Bouguereau atteignit en vente publique le prix de 924 livres.

Parmi les aquarellistes qui traitèrent la figure il faut signaler, quoique traduisant des impressions différentes, Josuah Cristall (1767-1847) et Henri Liverseege (1803-1832), remarquables tous deux par leur vive imagination.

Rappelons encore le visionnaire William Blake (1757-1827), et Thomas Stothard que nous avons cité pour ses médiocres peintures à l'huile. Il a de l'élégance dans la ligne, mais consulte trop peu la nature.

J M. W. Turner, lorsqu'il peignit à l'aquarelle ne produisit à ses débuts, comme Girtin dont il fut l'élève, qu'une espèce de camaïeu brun ou gris, jusqu'à ce que, après de longues études de dessin sur nature, il arrive, vers 1800, à exécuter avec une maîtrise supérieure et une expression fortement sentie, non plus par un dessin coloré mais en concevant et réalisant son œuvre par la couleur avant tout. Son exécution est franche, et c'est à tort qu'on lui a attribué les ficelles du métier, l'enlèvement des clairs au chiffon, au grattoir ou à l'éponge. Ces expédients sont surtout employés par Georges Fennel Robson (1790-1833). Quant à Robert Hills (1769-1844), il arrive à l'effet par une seule application de la couleur au premier coup (1).

Copley Fielding (2), dont Eugène Delacroix fut l'ami, a eu, comme Turner, le sentiment de l'espace et des mystérieux effets de brouillard. Il serait pourtant difficile de reconnaître ce sentiment dans les deux aquarelles de la collection Gigoux qui lui sont attribuées : l'une représente des oiseaux d'eau, et l'autre un lévrier ; elles semblent destinées à un livre d'histoire naturelle.

---

(1) Citons encore, parmi les meilleurs aquarellistes : John Varley (1778-1842), David Cox 1788-1859), Peter de Vint (1784-1849), Copley Fielding (1737-1815), Georges Barret (1774-1842), Samuel Prout (1783-1852), William Henri Hunt (1790-1864), George Cattermole (1800-1868), John Frédéric Lewis (1805-1876). Ces artistes, avec des styles variés, ont tous le sentiment et l'observation de la nature.

(2) Copley Fielding, de la Royal Academy, 1737-1815.

Samuel Prout excelle surtout dans les vues d'architecture, et il se montre plus dessinateur que peintre dans celles qu'il reproduisit au cours de ses voyages en France, en Allemagne, dans les Flandres et en Italie.

David Cox est plus coloriste que ce dernier; sa couleur rappelle celle de Constable, et il a su donner de l'intérêt aux scènes les plus simples.

William Hunt et Lewis sont coloristes dans la peinture de genre : leur faire est simple et large, soit dans *les fruits et les fleurs* du premier, soit dans les *vues d'Espagne et d'Orient* du second.

La Société des Aquarellistes (1) (*The Society of Painters in water colours*) fut fondée en 1805 et fit sa première exposition le 22 avril de ladite année à Grosvenor square d'abord, puis dans Bond street, Spring gardens, et enfin dans les salles de Pall-Mall East.

En 1832, plusieurs artistes fondèrent une autre société dite : Nouvelle Société des Aquarellistes, et firent leur première exposition au printemps de ladite année (2). En 1863, cette société adopte un autre nom, celui de *The Institute of Painters in water colours* (3).

---

(1) Nous empruntons à M. Ernest Chesneau les noms de ses fondateurs : G. Barret, J. Cristall, W. S. Gilpin, J. Glover, W. Hawell, R. Hills, J. Holworthy, J. C. Nattes, F. Nicholson, N. Pocock, V. H. Pyne, S. Rigaud, S. Shelley, J. Varley, C. Varley et W. F. Wels.

(2) Ses fondateurs, selon M. Chesneau, étaient : W. Cowen, James Fuge, T. Maisey, G. F. Phillips, J. Powel, V. B. S. Tayler et T. Wageman.

(3) Au second rang, après les artistes déjà nommés, nous devons citer, dans cette Société : G. Lambert, Paul Sandby, M. A. Rooker, F. Weathley, T. Hearne, J. K. Sherwin, F. Nicholson, J. R. Cozens, N. Pocock, T. Rowlandson, J. C. Ibbetson, D. M. Serres, E. Dayes, J. Glover, S Howit, H. Edridge, J. Cristall, S. Owen, R. Hills, T. Girtin, J. Varley, J. S. Cotman, W. Hawell, J. J. Chalon, W. Turner, L. Cleunel, S. F. Rigaud, G. F. Robson, F. Nash, R. Westall, E. Dorrell, H. Liverseege, G. Chambers, G. W. Shephead, J. M. Ince, W. Stanley, W. Oliver, Saustin, G. Cruikshank, W. Arches, S. Cook, W. Bennets, J. D. Harding, C. Bentley, S. Rough.

A l'exposition universelle de 1900, n'oublions pas les aquarellistes Allan, Aumonier et Rainey, MM. Alexander et Dawy, avec leurs animaux, Lhermann, avec ses paysages, et les aquarelles de MM. East, Petersen, Peter Graham, Waterlow, Parsons, Harry Hine, A. Hunt, Brown, Walton, etc.

De tous ces peintres de l'école moderne anglaise, aucun n'est représenté dans la collection J. Gigoux et dans le musée de Besançon.

Aux inconnus anglais sont attribués dans le legs Gigoux : une copie à l'état d'esquisse d'une composition reproduite souvent par la gravure d'illustration, elle a pour sujet *L'Innocence* représentée par une jeune fille, une enfant relevant ses jupes et présentant un fruit à un serpent qui se lève devant elle ; un *Cavalier* que, par euphémisme, nous qualifions de peinture fort médiocre, et un *Paysage* largement ébauché où, avec un fond d'arbres aux branches tombantes, on remarque une italienne sur un âne, un chien et deux paysans dont l'un est assis dans l'ombre.

Nous avons fini de constater la petite place qu'occupent au musée de Besançon les peintres de ce que l'on nomme Ecole anglaise. Mais d'autre part, si nous observons, comme nous l'avons fait, que les musées de France, sans en excepter celui du Louvre (1), n'en possèdent presque rien et qu'il en est de même pour ceux des autres pays, il nous faudra bien avouer que ces spécimens, si minimes qu'ils soient, ne manquent point d'intérêt. Espérons que de généreux donateurs pourront accroître ce noyau et rendre moins insuffisante dans notre collection la part des peintres de la Grande-Bretagne.

---

(1) Au Musée du Louvre, le catalogue indique aux inconnus de l'Ecole anglaise du commencement du XIXe siècle, sous le no 1819, un *Portrait d'homme*, donné en 1882 par le journal l'*Art*, et ce Musée ne possède en tout, y compris ce portrait, que vingt-cinq morceaux de l'Ecole anglaise.

CONCLUSION

A cette étude sommaire sur la peinture anglaise j'ajouterai quelques réflexions qui me semblent en dériver. Et tout d'abord, je ne demanderais pas mieux, afin de ne point donner prise au soupçon d'avoir d'injustes préventions nationales, que de rencontrer en Angleterre des maîtres méritant de notre part une admiration égale à celle que les Anglais montrent pour notre Claude Lorrain ou notre Nicolas Poussin. En toute impartialité, je regrette de ne pouvoir constater chez eux aucun peintre qui vaille, je ne dirai certes point un Murillo, un Rubens, un Velasquez, mais les moindres maîtres approchant de ces illustres représentants des écoles étrangères.

A part le portrait, où se continue la manière de Reynolds, on ne trouve pas d'originalité dans les productions qui ne se rattachent entre elles par aucun lien commun. Même en dernier lieu, chez les préraphaélites, les différents peintres anglais conservent chacun une manière individuelle, et ces individualités ne sont filles d'aucune tradition qu'elles aient suivie. Elles ne sauraient être prises en bloc pour constituer ce que l'on appelle une école, et ce n'est que pour obéir à l'usage généralement adopté et pour être mieux compris que nous nous sommes servis de ces dénominations : école ancienne, école moderne.

Dans le genre du portrait, comme nous venons de l'observer, tous les peintres anglais se montrent influencés par la manière de Reynolds, suggestionné lui même par le style de Van Dyck. En ce dernier genre même, aucun de ces peintres ne peut être égalé aux vrais maîtres des autres écoles, à Titien, à Rubens, à Van Dyck, non plus que, pour le paysage,

au Lorrain et à Ruysdaël, leurs modèles de prédilection.

Somme toute, on ne voit guère que les Anglais, malgré les plus louables efforts pour développer chez eux l'intelligence des beaux-arts, aient traité jusqu'ici d'autres genres que le portrait, le paysage, les tableaux de genre et les animaux. On a dit que le protestantisme, prohibant la peinture religieuse dans les églises, a empêché ce peuple de se distinguer par les tableaux de haut style; que son puritanisme s'offusque de traiter des sujets empruntés à la mythologie; on a allégué que le désir jaloux de conserver son originale et orgueilleuse personnalité ne s'accommoderait point des règles de la tradition classique. Il nous semble qu'en outre de ces causes, le tempérament positif des Anglais ne leur permet point de s'élever aux régions où brille la forme idéale. Leur domaine est la peinture de genre, ou plutôt la peinture anecdotique. Ce n'est point celle qui naît du sentiment pittoresque, mais celle qui s'adresse plus à l'ingéniosité de l'esprit qu'au plaisir des yeux.

C'est ce qui a dominé depuis Hogarth dans leur peinture et a détourné cet art du but auquel il doit tendre, de sa beauté spécifique. Par son livre, intitulé : *Analyse de la beauté*, Hogarth a contribué à répandre chez ses compatriotes des idées qui ne s'appuient parfois que sur des paradoxes.

Nous ne parlerons pas ici de la caricature, à laquelle ils semblent prédestinés et où ils ont eu incontestablement du succès.

On sait que, dans ces derniers temps, ils ont augmenté le nombre de leurs musées et multiplié leurs écoles d'art. Mais il est juste de remarquer qu'ils y recherchent pour professeurs nos artistes. C'est ainsi qu'après la guerre de 1870, Cazin accepta, sur les propositions qui lui furent faites par des Anglais, une place de professeur au musée de South-Kensington, en remplacement de celle que laissait libre la mort de son ami Legros, un Français naturalisé. Leurs écoles sont fondées surtout au point de vue pratique de l'art appli-

qué, de l'art industriel, deux mots qui jurent de se trouver ensemble. L'art industriel, en effet, n'est pas de l'art; c'est seulement, pour des objets usuels ou de luxe, l'utilisation des idées, des formes et des couleurs que les artistes ont inventées et semées en tous lieux. L'artisan s'ingénie à les recueillir et à s'en servir, mais ce n'est pas dans son métier que réside l'art, ce n'est point là qu'il prend sa source, et on ne l'y retrouve que par imitation.

Et d'ailleurs, dans les industries d'art, les Anglais sont peu scrupuleux : ils copient nos motifs et les fabriques anglaises recherchent nos ouvriers. C'est à ceux des nôtres qui se sont fixés en Angleterre qu'elles doivent surtout leurs progrès. C'est ainsi qu'en 1867, la fameuse maison Minton enrôlait M. Solon Millès, de la manufacture de Sèvres ; que la fabrique de Wedgwodd qui, s'inspirant du fameux vase de Portland au British Museum, fabriquait des vases imités de la poterie grecque ou étrusque, employait, dans un genre alors tout nouveau, un artiste français, M. Lessore, et que dans l'orfèvrerie, ayant des lois spéciales dont les Anglais ne se doutent pas, on trouvait le concours de deux artistes français, Wechte et Moreil-Ladeuil. Les Anglais, du reste, nous copient même dans ce que nous copions « Le savoir et le caractère forment seuls les vrais artistes », disait Maxime Du Camp. — « Dans l'industrie étrangère, on nous copie comme on parle notre langue, avec un accent étranger », écrivait M. Louis Reybaud en 1867.

« Ni les musées, ni les écoles, — dit ce même critique - n'ont pu introduire dans leur goût ce que donnent seuls le tempérament et la race : le choix, la mesure, l'inspiration ».

De même que l'éminent critique d'art, M. Paul Leroi, je tiens, du reste, pour barbare l'accouplement de ces deux mots : industries d'art ou arts industriels ; et si je m'en sers c'est parce que, comme il le dit fort bien : « La badauderie incapable de comprendre que l'art est un, n'a pas seulement adopté cette locution erronée, mais a réussi à l'imposer et

que force est de s'en servir lorsqu'on désire être utilement écouté. » (1).

Pour ne point mettre — qu'on me pardonne cette locution vulgaire — la charrue devant les bœufs, c'est à l'Ecole des beaux-arts qu'il faut aller d'abord puiser l'enseignement de l'art, c'est cette Ecole qu'il faut encourager et élever le plus haut possible Les disciples qui sortent de ses leçons prennent ensuite chacun des routes différentes. Les uns deviennent des artistes éminents et les autres choisissent leur voie dans l'industrie, comme font, par exemple, les sculpteurs qui vendent leurs modèles aux orfèvres ou aux fabricants de bronze, comme font aussi les peintres qui dessinent et peignent pour les fabricants d'étoffes et de tentures. L'initiation puisée à l'Ecole des beaux-arts, la notion des principes de l'art que nos écoles donnent aux jeunes générations, comme le disait le regretté critique M. A. de Calonne (2), « voilà le seul moyen de réaliser la beauté des poteries, des meubles, des bijoux et de tous ces objets de boutique qu'il est de mode aujourd'hui d'exhiber dans les expositions de peinture et de sculpture, comme s'il était convenable d'élever les produits de l'industrie et du commerce au niveau d'un art supérieur, »

Nous savons bien qu'on a argué de l'impuissance des écoles en disant : l'art ne s'enseigne pas. D'accord ; mais ce qui peut et doit s'enseigner, c'est les principes. Il a fallu des siècles pour les trouver et découvrir les bases immuables sur lesquelles ils reposent, et les révolutions les plus radicales dans l'art du passé l'ont toujours ramené à des lois primordiales initiales, à des renaissances athéniennes, comme celle qui, partant de l'Italie, succéda à l'art du moyen-âge.

Les principes ne sont un obstacle qu'aux fantaisies per-

---

(1) L'*Art* du 28 novembre 1901, page 541.

(2) Décédé en janvier 1902.

sonnelles d'individualités sans règle et sans code, aboutissant fatalement à la confusion que nous voyons régner parmi les impressionnistes, les symbolistes et autres fumistes contemporains.

On a beau répéter : l'art ne s'enseigne pas, et rappeler, comme on l'a fait, ce mot attribué à Eugène Delacroix : « On sait son métier tout de suite ou on ne le sait jamais », on a beau prétendre qu'il suffit d'avoir un vrai tempérament d'artiste pour savoir peindre ou sculpter, il n'en est pas moins vrai que personne ne vient au monde avec une palette à la main et la manière de s'en servir.

On a reproché à l'Ecole des beaux-arts de suivre la tradition de l'antiquité grecque et de faire étudier le nu, alors que l'idéal de notre civilisation est tout à fait l'opposé de la civilisation grecque, qui fut païenne.

L'idéal de ces anciens fut le beau physique. Ils divinisaient la forme humaine pour représenter leurs dieux, ils avaient établi une métrique de la beauté, ce que Winckelman et d'autres adorateurs de l'antiquité appelèrent le *Beau-canon*. Tant de longueurs de têtes dans le corps, tant pour les bras, les jambes ou le torse, etc.

Cet idéal du Beau n'est point celui du monde chrétien qui place la beauté dans l'âme et non plus dans le corps, et il en résulte que, nous dit-on, les artistes de la Renaissance italienne ont eu grand tort de suivre la tradition païenne des anciens grecs. Pour le chrétien, la beauté est toute morale, et cette beauté ne se manifeste que par l'expression des figures qui révèle les beautés de l'âme.

Mais il est certain que l'expression n'est point la beauté. On dit d'une expression qu'elle est belle, et c'est, par cela même, reconnaître que l'expression et la beauté sont deux choses distinctes. Il ne faut point les confondre. La beauté est chose indéfinissable : on l'attribue à nombre de choses différentes entre elles.

On dit qu'une composition, une harmonie de couleurs, ou

leur contraste, que le dessin, que la forme ont de la beauté, et s'il fallait donner quelque préférence, c'est la forme qui aurait le prix dans les beaux-arts.

La forme unie à la couleur est largement suffisante pour la production d'un chef-d'œuvre en peinture. Le statuaire a seulement besoin de la forme, et c'est pour ce motif que la sculpture antique n'a jamais eu de rivale.

Or, selon que l'on emploie tel ou tel art, les moyens employés varient. S'il est possible à l'écrivain, en se servant des signes conventionnels de la langue écrite ou parlée de montrer cette invisible beauté de l'idéal chrétien dans un être difforme, Quasimodo par exemple, ou sous les dehors d'un masque faunesque comme celui de Socrate, il n'en est pas de même pour le peintre ou le sculpteur dont le langage est la forme même. La pureté de l'âme, sa sérénité, son trouble, sa joie ou ses douleurs, le peintre et le sculpteur n'ont pour les exprimer que la pureté, la sérénité, la gaîté ou la tristesse de la forme.

Si les Grecs ont, par de belles formes représenté l'image de leurs dieux, pourquoi l'artiste moderne, se servant des mêmes moyens, n'arriverait-il point à exprimer la beauté morale ? Nous accordons volontiers que le corps n'est point tout, mais enfin il n'est pas rien : ne peut-il donc plus devenir la manifestation de l'âme ?

Sous prétexte que, comme on l'a dit, la beauté physique est contraire à l'égalité, que c'est un privilège, il s'est trouvé des hommes qui ont voulu la bannir des œuvres d'art, afin, disent-ils, de démocratiser l'art. Il en résulterait que, jamais plus, les productions de l'art ne seraient d'un bel exemple, ne pourraient être suggestives d'un idéal, puisqu'elles ne devraient pas dépasser un niveau commun.

Sans cesser d'admirer les chefs-d'œuvre de l'art antique, nous reconnaissons toutefois que nous ne devons pas nous laisser entièrement influencer par eux. Mais il nous est loisible de nous servir des moyens qu'employaient leurs au-

teurs pour exprimer de grandes choses, différentes de celles que disaient les anciens, tout en nous gardant de nous appliquer un idéal qui n'est point le nôtre.

Nous admettrions volontiers que l'on accordât à l'étude du nu une moins grande importance, et que l'on enseignât mieux l'étude de la couleur aux peintres, car, contrairement à ce qu'on accepte trop facilement pour vrai, l'on peut devenir coloriste, ou du moins harmoniste, par l'éducation de l'œil toutes les fois que cet organe est dans son état normal, et l'on peut apprendre à composer l'effet d'un tableau.

Quand même on aurait naturellement les meilleures aptitudes pour être artiste, il est nécessaire d'apprendre à voir et à bien voir, et c'est pour cela que les écoles de beaux-arts sont nécessaires. Elles le sont, non point pour enseigner l'art, mais les principes, les bases sur lesquelles tout art s'appuie et la méthode qui sert à ne point s'en écarter, en nous exerçant à reproduire la nature chacun selon notre tempérament.

On s'est encore servi de cet argument contre ces écoles, que tous les grands artistes furent profondément individuels. Par exemple, dans ce que l'on a dénommé assez improprement l'école anglaise, on a cité Gainsborough, Constable, Reynolds, Lawrence, Hogarth, Turner, Romney, qui, à eux seuls, représentent toute l'ancienne école des peintres de la Grande-Bretagne.

Il est pourtant vrai de dire, comme nous l'avons fait, que Reynolds, Lawrence, Gainsborough et tous les portraitistes anglais, plus ou moins, mais ceux-là surtout, s'inspiraient de Van Dyck et de Rubens, et Turner de même pour Claude Lorrain dont il fut un imitateur plus ou moins déguisé. Restent Hogarth, moraliste mais pas peintre, se servant de la peinture comme il se fût servi de la parole, pour représenter une morale en action, et Romney, dont le réalisme s'est inspiré de la vieille école flamande.

Les Anglais, race peu artiste, ont toujours procédé par

imitation, comme dernièrement encore les préraphaélites avec, à leur suite, Madox Browne, Burne Jones, Rossetti, etc., procédant de l'art italien primitif.

Chez leurs peintres contemporains il y a, pour un grand nombre, anarchie ou imitation; les individualités ayant quelque valeur sont rares, presque absentes.

On a cité comme argument contre l'enseignement de notre Ecole des beaux-arts, les romantiques de 1830 et les hommes de génie qui brillèrent ensuite : Corot, Delacroix, Millet, Diaz, Courbet, Théodore Rousseau, Barye, Troyon, Daubigny, en faisant observer que pas un d'eux ne sortait de cette école.

On trouve pourtant facilement d'autres noms illustres à opposer à ceux que nous venons de citer : Ingres, Hippolyte Flandrin, Bouguereau, Hébert, Henner, Delaunay, Achille Benouville, Gustave Boulanger, Baudry et tant d'autres qui se formèrent à cette école.

Constatons en terminant que chaque art a sa langue qui lui est propre. On ne saurait bien parler cette langue si l'on n'en a pas d'abord étudié la grammaire.

BIBLIOGRAPHIE

ABOUT (Edmond) : *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts*, 1855.

BABEAU (Albert), correspondant de l'Institut : *Le Louvre et son histoire.*

BURGER (William) : *Thoré*, dans la *Vie des Peintres de toutes les Ecoles*, de Ch. BLANC ; — *Trésors d'art en Angleterre.* Paris, veuve Jules Renouard, 1855.

A. DE CALONNE, dans ses articles de critique d'art : *passim.*

CARTWRIGHT (Julia) : *Biographie de Burne-Jones*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* des 1er juillet et 1er septembre 1900.

CHESNEAU (Ernest) : *La Peinture anglaise.* Paris, A. Quantin.

DUCAMP (Maxime) : *Les Beaux-Arts à l'Exposition universelle de 1867; Les Ecoles étrangères et l'Ecole française contemporaine.*

ESQUIROS (Alphonse) : *L'Angleterre et la vie anglaise; — Les Beaux-Arts à l'Exposition de 1862; — La Peinture et les Peintres dans le Royaume-Uni.*

LEROI (Paul), dans le journal l'*Art*, en 1901 : *passim.*

MÉNARD (René) : *L'Exposition internationale de Londres en 1871.*

MILSAND (J.) : *De l'influence littéraire dans les Beaux-Arts; — John Ruskin et ses idées sur la Peinture.*

PEYRE (Roger) : *Histoire générale des Beaux-Arts.* Paris, Ch. Delagrave, 1894.

VIARDOT (Louis) : *Les Musées d'Angleterre.*

HUARD (C.-Lucien) : *Les Musées chez soi.*

ERRATA

Page 4, ligne 23, *au lieu de* Deffaud, *lire* Deffand.
Page 7, ligne 29, *au lieu de* Remigins, *lire* Remigius.
Page 27, lignes 26 et 27, *au lieu de* Sicara, *lire* Sisara.
Page 30, ligne 21, *au lieu de* modèle, *lire* modelé.
Page 43, ligne 11, *au lieu de* Daniel Wilkie, *lire* David Wilkie.
Page 62, ligne 27, *au lieu de* enroulée, *lire* entourée.
Page 91, ligne 10 des notes, *au lieu de* Ibbetson, *lire* Ibbertson.
Page 95, ligne 17, *au lieu de* dans un genre, *lire* dans ce genre.

INDEX

Les lettres R. A. indiquent les membres de la Royal Academy.
Les chiffres renvoient aux pages.

R

S

T

U

V

W

Z

LE

SAINT-SUAIRE DE BESANÇON

ET SES PÈLERINS

Par M. Jules GAUTHIER

SECRÉTAIRE DÉCENNAL

Séance du 13 mai 1893

I

Si, depuis deux mille ans, Besançon garde la réputation d'une ville pittoresque, il le doit, surtout à présent, à son heureux site, aux montagnes verdoyantes qui l'enserrent, au Doubs qui le traverse et aux superbes rochers de sa citadelle, bien plus qu'à ses médiocres monuments.

Il n'en a pas toujours été de même et l'on peut juger du tort que les transformations modernes ont fait ou font encore à notre ville, en parcourant les peintures ou les estampes qui nous ont conservé le panorama du vieux Besançon (1).

Sur ces plans la cité impériale apparaît, au temps de son indépendance, partagée comme aujourd'hui par le même réseau de grandes voies, maintenue par la même ceinture de remparts ; mais ces remparts épaulés d'un grand nombre de tours n'ont pas encore été nivelés par les inflexibles calculs de Vauban ; ces voies sont bordées de maisons étroites à pignons et à tourelles élancés, construites moitié de pierre, moitié de bois. Des fontaines et des puits sont creusés de

---

(1) Voir notamment les gravures de 1552 (Munster), de 1575 (Hogenberg). 1618 (Spirain), les tableaux de 1615 (S. Bruley), 1629 (N...), 1692 (Bourrelier), ces derniers conservés au Musée archéologique de Besançon.

distance en distance, au milieu ou au bord des rues, pareils aux puits et aux fontaines que Berne, Neuchâtel, Fribourg gardent encore. Sept églises, vingt-cinq chapelles de couvents, d'ermitages ou d'hôpitaux, sept ou huit palais, de hauts donjons flanquant des demeures féodales, élèvent au-dessus des maisons particulières une masse de hautes toitures brillantes, de clochers et de flèches sans cesse ébranlées par d'innombrables sonneries. Au pied de la montagne que l'antiquité avait appelée le Mont Coelius, en la couronnant d'un panthéon, la ville municipale vient s'arrêter devant l'arc de triomphe de Porte Noire, qui sert de seuil et de clôture à la ville ecclésiastique, c'est-à-dire au chapitre métropolitain.

Entre les deux cathédrales, Saint-Jean, construit à la base de la montagne près des cloîtres du palais archiépiscopal, et Saint-Etienne, bâti sur l'acropole, auprès des ruines d'un temple romain, s'étage tout un quartier sur les bords du chemin raboteux qui monte en serpentant à travers les flancs du Coelius. Arrivé au sommet, à l'endroit précis où s'ouvre maintenant l'entrée de la Citadelle, une esplanade s'étend entre le clocher de la cathédrale Saint-Etienne et les deux églises de Saint-André et de Saint-Michel occupées et desservies par des suppôts du chapitre. Du cimetière avoisinant, dont l'emplacement dominant la ville et regardant le nord, rappelle le cimetière fameux qui domine Florence et surveille l'Apennin des hauteurs de San-Miniato, la vue embrasse un horizon superbe et immense, ouvert sans limite vers le confluent de la Saône et de l'Ognon.

Pénétrons dans cette seconde cathédrale ; aussi vaste que celle de Saint-Jean, elle comprend, outre trois nefs, une douzaine de chapelles, un transept et une abside éclairée par les rayons du soleil levant. On y compte par centaines les tombes et les épitaphes des archevêques et des chanoines, obligés, par la coutume, de fixer leur sépulture dans celle des deux basiliques dont les portiques sont plus voisins du ciel. La

décoration de cette église, la plus célèbre, la plus ancienne et l'une des plus belles de la région, est digne de ses origines.

Entre Saint-Etienne et Saint-Jean, quarante-cinq chanoines, appartenant à l'aristocratie de la naissance ou de l'esprit, vivent et circulent, desservant tour à tour chacune des deux églises. Des revenus suffisants puisés dans les vastes domaines dont ils sont seigneurs prébendiers, des distributions journalières de pain et de vin fournies par les greniers et les celliers capitulaires, assurent leur existence. Isolés chacun dans une habitation particulière, nantis, outre leur prébende, de quelque gros bénéfice, obtenu par d'heureuses influences, ils sont aidés dans les offices canoniaux par tout un essaim de chapelains, de familiers, de chantres et de choriaux, qui, avec le personnel de l'archevêché, complètent la population de ce quartier ou plutôt de cette ville ecclésiastique.

En face de la ville municipale, où, dans l'hôtel consistorial siège un conseil de vingt-huit co-gouverneurs élus, le chapitre métropolitain se dresse fièrement, prêt à supporter le choc du flot démocratique qui bruit aux pieds de la montagne.

Longtemps l'archevêque et l'église de Besançon ont été les seuls seigneurs de la cité; mais, depuis le XIIIe siècle, où, par l'appui bienveillant mais non désintéressé des empereurs, la commune naissante a reçu ses premières franchises, l'église et le peuple, l'hôtel de ville et le chapitre ont été sans cesse en guerre. De même que de pôles contraires se dégage un courant magnétique, de même de cette hostilité permanente de la commune et des chanoines sans cesse en contact ou en lutte, résulte une vie intense et une activité souvent féconde en résultats excellents, quoique inattendus.

Tout était matière à querelle, tout devenait matière à réconciliation et à rapprochement. Les fléaux, les calamités publiques, réunissaient maintes fois, dans une action commune

et une union sincère, les ennemis de la veille. En temps de guerre, chanoines et citoyens gardent les remparts, et l'historien Girardot de Nozeroy raconte qu'il prit plaisir à voir les prêtres, en robe courte, porter gaiement et d'un air résolu le mousquet de soldat. En temps de peste, les chanoines, non contents de provoquer des prières et des processions publiques auxquelles les bourgeois s'associent sans abstention, distribuent des secours, paient les médecins et les fossoyeurs.

Enfin à toutes les fêtes, grandes ou petites, les deux cathédrales rivalisent pour faire entendre aux Bisontins soit la meilleure musique, soit les plus longs sermons, et ce qui plaît davantage encore au populaire, pour ajouter à l'office régulier des plus grandes solennités quelqu'un de ces drames liturgiques, qui ont été dans notre vieille Gaule le réveil des représentations théâtrales.

C'est ainsi que, durant la Semaine sainte et à Pâques, le drame de la Passion et celui de la Résurrection sont représentés dans nos mères-églises avec un grand luxe d'ornements et de décors; qu'à l'Annonciation l'Ange Gabriel, un enfant de chœur muni d'une paire d'ailes, descend attaché par une corde à travers la grande voute de Saint-Jean, pour venir réciter à la Vierge modestement agenouillée, les mystérieuses paroles de l'*Ave Maria*. A l'Epiphanie, les Rois Mages, dont l'un transformé en nègre eut toujours les préférences de la foule, apportent leurs présents à la crèche du Sauveur en chantant des hymnes farcis de latin et de français qui deviendront plus tard des Noëls. Enfin, au jour des Saints Innocents, après l'occupation tumultueuse des hautes formes des stalles par tout le personnel du bas chœur (choriaux, familiers et chantres), toute une cavalcade, étrangement costumée, de chanoines, de chapelains et d'enfants de chœur, escorte, à travers les rues de la cité, le pape, le cardinal, l'évêque et l'abbé des fous, en chantant ce verset du *Magnificat : Deposuit potentes de sede...*, qui restera la for-

mule démocratique jusqu'à la consommation des siècles (1).

Ce fut une représentation de ce genre qui, en 1523, donna naissance à une dévotion populaire qui devait, durant près de trois siècles, jouir en Franche-Comté et même au dehors d'une faveur prodigieuse.

Au mois de mars de cette année, le chapitre de Besançon, désireux de faire représenter le mystère de la Résurrection aux prochaines fêtes de Pâques, en rétablissant une coutume tombée dans l'oubli, envoyait chercher à Dijon le texte de ce Mystère liturgique. Quelques jours après, par l'ordre des chanoines, on faisait confectionner un coffret muni d'une triple serrure et d'une triple clé, pour renfermer, dit notre plus ancien texte « le suaire ou linceul qu'il était d'usage de montrer en représentant le mystère du jour de Pâques », et l'on donnait au marguillier, chargé de sa garde, l'ordre de ne jamais montrer ce suaire à personne, sans la présence de deux ou trois membres du chapitre.

D'où venait ce suaire, qui n'est mentionné nulle part dans les plus anciennes chroniques de la cité et qui, en 1523, n'était encore considéré que comme un accessoire utile du drame de la Résurrection ?

L'histoire est muette, une tradition prétend qu'on l'avait retrouvé, par hasard, dans un recoin de sacristie d'une des cathédrales ; en tous cas le premier document authentique qui le mentionne est celui que je viens d'analyser (2).

Au moment où l'assistance, pénétrée d'une religieuse émotion, voyait les saintes femmes pénétrer dans la grotte du Saint-Sépulcre et où un ange apparaissant en pleine lumière leur montrait le tombeau vide et prononçait les paroles : *Surrexit, non est hic*, deux ou trois acteurs, des apôtres ou disciples, déployaient et montraient au peuple le suaire du

---

(1) Voir *La Fête des Fous au chapitre de Besançon*, par J. GAUTHIER (Bull. de l'Académie de Besançon, 1876-1877).

(2) J'ai donné ce texte dans mes *Notes iconographiques sur le Saint-Suaire de Besançon* (Bull. de l'Acad., 1884).

Sauveur, une fine toile de lin, longue de huit pieds, large de quatre, sur laquelle était reproduite en jaune pâle l'effigie du corps divin. Cette ostension terminait le Mystère, et le peuple s'écoulait, recueilli, hors de l'église, non sans avoir offert, pour les frais de la cérémonie, quelques menues aumônes, entre les mains des fabriciens ou marguilliers.

La représentation du 5 avril 1523 avait eu un prodigieux succès, on la recommença à l'Ascension suivante, puis le 3 août, jour de l'Invention du bras de Saint-Etienne, en décidant qu'à l'avenir on la renouvellerait trois fois l'an à pareilles dates (1).

C'était l'heure où la Réforme, audacieusement prêchée en Allemagne, commençait à gronder aux frontières de la Franche-Comté et à grouper tous les ambitieux, les déclassés ou les mécontents de la Souabe, de l'Alsace et de la Lorraine ; la guerre des Paysans commençait. Une de leurs bandes vint se faire écraser à Ternuay, au pied des Vosges, par la noblesse comtoise, que l'énergique appel de Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange et gouvernante du pays, ainsi que du clergé bisontin, avait armée. Mais les idées nouvelles germaient partout et presque partout gagnaient du terrain ; Bâle, Neuchâtel, Montbéliard étaient de gré ou de force entraînés dans l'hérésie ; un cercle de fer étreignait la province et semblait devoir l'étouffer. La volonté inflexible de l'empereur Charles-Quint, rigoureusement traduite par le bras de ses lieutenants et les édits du parlement de Dole, le dévouement obstiné des Bisontins et des Comtois à leur souverain aussi bien qu'à la religion de leurs ancêtres, la fermeté des archevêques et de leur clergé triomphèrent, après cinquante années de lutte, des tentatives dix fois renouvelées, des intrigues sans cesse entretenues des prédicants et des huguenots allemands, français et suisses. Mais, chose étrange et

(1) Cette délibération du 8 août 1523 est insérée dans le même travail, p. 6.

qui n'avait pas encore été relevée, le suaire mystérieux retrouvé à Saint-Etienne, inconnu hier encore et que déjà la vénération publique nommait le Saint-Suaire et proclamait une relique des plus insignes, devint le pivot de toutes ces résistances, le bouclier qui préserva Besançon et, par lui, tout le libre Comté de Bourgogne, de l'introduction d'une Réforme dans laquelle la conscience de nos aïeux n'hésitait pas à reconnaître et à combattre une hérésie et un déshonneur.

Du moment où il fut considéré comme une relique, le Saint-Suaire devait occuper une place des plus honorables ; on l'avait conservé jusque-là sous une triple clé dans la sacristie de Saint-Etienne ; on le porta en 1528 dans la plus belle des chapelles latérales, bâtie au côté droit du transept, sous le vocable de saint Maimbœuf, par les comtes de Montbéliard de la maison de Montfaucon. Ornée de statues par le chanoine Henri Garnier, qui l'avait dotée d'un retable, encore existant (1), fermée par des grilles dorées aux frais du chanoine Montrivel, cette chapelle va devenir le sanctuaire le plus fréquenté des deux Bourgognes. On place dans un tabernacle spécial l'écrin d'argent armorié que le chanoine Des Potots vient d'offrir pour renfermer la précieuse relique ; à ce moment, l'official de l'archevêque, le chanoine Léonard de Gruyères, tombe gravement malade et demande comme grâce suprême que le Saint-Suaire soit apporté dans sa demeure. On condescend à son désir, et sa guérison, partout racontée, est réputée miraculeuse et achève de dissiper les doutes que quelques incrédules osaient encore exprimer (2). Aussi, quand reviennent les jours d'ostension solennelle, les pèlerins affluent. En 1533, à l'Ascension, 30,000 pèlerins étrangers à la cité l'envahissent et les boulangers déclarent

---

(1) Ce rétable, en pierre, style Renaissance, est encastré dans le collatéral droit de la cathédrale Saint-Jean, derrière la chaire.

(2) *Délib. municip. de Besançon*, 1535, p. 315.

qu'en vingt-quatre heures ils ont vendu 55,000 petits pains, à un liard pièce (1).

Cette affluence incroyable est pour la ville le signal d'une prospérité sans exemple, pour le chapitre une bonne fortune qui rehausse singulièrement sa réputation et son influence, enfin, pour la foi qui se manifeste avec une ardeur croissante, un stimulant des plus actifs.

La réconciliation au moins temporaire des chanoines et des citoyens met une trêve à leurs querelles intestines, et les gouverneurs de la cité, désireux d'affirmer leur haine des nouvelles doctrines, offrent en 1537 au légat du pape de recevoir à Besançon le concile général que l'on réunira bientôt : ce devait être le fameux concile de Trente.

L'archevêque Antoine de Vergy, surpris dans son château de Gy par une attaque d'apoplexie, invoque le Saint-Suaire ; la paralysie cesse, et, bientôt, le prélat guéri vient en grande pompe remercier Dieu dans sa cathédrale, où désormais une statue orante conservera la mémoire de l'évènement. Après les gens du peuple, qui de toute part affluent aux jours d'ostension publique, les princes et les gentilshommes, les villes et corporations qui obtiennent une ostension particulière, se recommandent à leur tour à la protection du Saint-Suaire (2).

En 1544 la peste éclate, le Conseil communal se réunit et voue la cité de Besançon, en suspendant auprès du Saint-

---

(1) Ce fut ce chanoine Léonard de Gruyères, archidiacre de Salins, qui. « mû par une dévotion particulière envers la Passion », demanda que le Saint-Suaire soit placé dans un endroit en évidence, proposant qu'on enlevât les statues de bois qui étaient placées sur l'autel de saint Maimbœuf et qu'on plaçat dans l'intérieur du retable offert par feu Henri Garnier la cassette contenant le précieux linge (*Délib. capitul.*, 31 sept. 1534).

(2) Pour ce détail et ceux qui suivent, consulter les *Délibérations capitulaires* 1523-1590 (Archives du Doubs) ; — J.-J. Chifflet, *De linteis Sepulchralibus Christi servatoris crisis historica*, Anvers, 1624 et 1688 ; — — Dunod, *Hist. de l'Eglise de Besançon*, 1750, I, 401-425 ; — *Vie des Saints de Franche-Comté*, IV, 518.

Suaire un tableau de cire en relief qui la représente. La peste s'éteint, malgré les chaleurs de juillet, et la reconnaissance des Bisontins trouve son expression dans la création d'une confrérie qui, dorénavant, le 3 mai, tiendra chaque année ses pieuses assises dans les cloîtres et les nefs de Saint-Etienne.

Pour contenir les pèlerins et satisfaire leur piété, l'église cathédrale était devenue trop étroite ; on construisit auprès du clocher et contre le flanc de la chapelle de Sainte Madeleine, où les Carondelet venaient d'amasser des trésors artistiques, une sorte de théâtre ou de vaste terrasse en maçonnerie qui servit désormais à l'exposition du linge merveilleux. A partir de 1549 on ne le montra plus que deux fois l'an, à Pâques et le dimanche après l'Ascension, dans la matinée. Sur ce théâtre où l'on accédait par un escalier depuis la chapelle des Carondelet, se plaçaient l'archevêque, les prélats ou abbés, chanoines et personnages de marque, au milieu de chantres et musiciens. Entourée de cierges allumés, la cassette d'argent est exposée sur un autel ; on ouvre le reliquaire, trois chanoines développent la toile de lin et l'exposent à tous les points de l'horizon, aux regards de la foule rangée sur la vaste esplanade, que Jean-Jacques Chifflet déclarait merveilleusement préparée pour contenter tous les spectateurs. Après une bénédiction donnée avec la relique, la procession rentrait dans l'église, on refermait le coffret à triple serrure, qui reprenait sa place dans le tabernacle de la chapelle de Saint Maimbœuf (1).

Jusqu'au jour malheureux où Vauban sacrifia la cathédrale de Saint-Etienne au plan gigantesque qui devait faire de Besançon une place de guerre de premier ordre, le cérémonial de l'ostension publique ne varia pas, mais bien des circonstances la modifièrent ou l'empêchèrent. Epidémies, guerres,

---

(1) Un tabernacle décent avait été construit, en vertu de délibérations du 7 janvier 1531, dans cette chapelle, mais à côté de l'autel ; ce n'est qu'en 1534, nous l'avons dit plus haut, que le Saint-Suaire prit place sur l'autel lui-même (*Délib. capitul.*, G 193, Arch. du Doubs).

craintes de surprise et de coup de main justifiées par le voisinage de troupes étrangères, firent supprimer souvent cette cérémonie et fermer la porte aux voyageurs venus de loin. La piété des Bisontins trouvait d'ailleurs l'occasion de vénérer l'effigie sainte soit en fréquentant l'église Saint-Etienne et la chapelle de Saint-Maimbœuf, soit en profitant des ostensions particulières pour contempler le Suaire devenu le *palladium* de la cité et du diocèse tout entier. La dévotion des étrangers pouvait être contentée à son tour, et par des médailles, des patenôtres, des couronnes, ou des étoffes qu'on faisait toucher au Saint-Suaire et, à partir du XVII[e] siècle, par des enseignes de pèlerinage, gravures sur soie, sur toile ou sur papier, reproduisant la sainte image. J'ai recueilli naguère et publié tous les détails de cette pieuse imagerie, dont les échantillons deviennent rares et méritent de prendre place dans nos grandes collections publiques; j'en parlerai donc rapidement (1).

En 1573, un religieux comtois, familier de l'Escurial, voulut offrir à Philippe II une copie du Saint-Suaire de Besançon ; un peintre nommé Pierre d'Argent l'exécuta en peinture à l'huile, et son émotion fut telle, au dire de Jean-Jacques Chifflet, qu'éblouis, ses yeux ne purent distinguer le modèle et le reproduire qu'après l'audition d'une messe. Quand la fille de Charles-Quint, Marguerite de Parme, traversa le comté de Bourgogne pour aller prendre le gouvernement des Pays-Bas, d'Argent fit une seconde copie offerte à la princesse par le cardinal Claude de La Baume. Les Granvelle, les Chifflet, multiplièrent ces copies, si bien qu'un beau jour, en 1608, le chapitre, craignant de les voir réputer pour originales, défendit d'en faire de nouvelles et confisqua dans l'atelier du peintre tous les poncis et toutes les peintures. Mais la gravure en taille douce, et plus tard la gravure sur bois, multi-

(1) Se reporter à mon *Iconographie du Saint-Suaire*, où l'on trouvera de plus grands détails et quelques types d'images pieuses.

plièrent bientôt, sans inconvénient, des images plus portatives ; exécutées par des graveurs dont nous connaissons les noms et dont nous possédons les œuvres, Pierre et Jean de Loisy, Benoit Clerc, Labet, et d'autres encore, ces estampes eurent une vogue et un débit immense et grâce aux pèlerins, se répandirent au loin. Elles répondent toutes, aussi bien que les médailles d'argent, de laiton ou d'étain confectionnées par nos orfèvres, aux types suivants empruntés, j'en suis convaincu, aux estampes éditées à Turin vers 1625 en l'honneur du Saint-Suaire turinois, provenant, on le sait, de Champagne par la maison de Charny (1). Tantôt trois chanoines, dont l'un mitré, revêtus de chapes, tiennent étendu le linceul qui enveloppa le Christ. Tantôt, et ce sont les modèles les plus anciens, sept personnages disposés comme ceux qu'on rencontre dans les sépulcres sculptés du XVe et du XVIe siècles, la Vierge, les saintes femmes, saint Jean, Joseph d'Arimathie et Nicodème entourent et soutiennent le Suaire développé. Quelquefois la fantaisie de l'artiste a remplacé tous ces personnages par des anges, des religieuses, ou a supprimé complètement les porteurs, en créant des gravures de toutes dimensions, munies généralement, en contre-bas, de quelque oraison française ou latine plus ou moins sommaire.

Du jour où la presse les eut distribuées par milliers, ces images furent emportées à tous les vents, comme les feuilles d'automne ; tous les foyers en possédaient suspendues à la place d'honneur ; on en trouvait dans les anneaux de fiançailles, on en plaçait dans les cercueils sur la poitrine des morts. Quand Dole fut assiégé en 1636 par Condé, on arbora, sur le clocher de l'église Notre-Dame, un étendard gigantesque reproduisant le Saint-Suaire ; quand, en 1637, la même ville fut envahie par la peste, cinq des images impri-

---

(1) La collection iconographique que j'ai formée aux Archives départementales du Doubs renferme deux gravures sur soie, représentant le Saint-Suaire de Turin, au début du XVIIe siècle. — Voir, sur le Saint-Suaire de Turin, J.-J. CHIFFLET, *De linteis.*

mées, bénies par le contact du Suaire original, furent affichées aux portes et au centre de la ville pour en chasser la contagion (1). Dans les couvents de femmes les religieuses, habiles à manier l'aiguille, encadraient, dans de riches ornements d'or et de soie, des images du Saint-Suaire tirées en couleur sanguinolente et brodaient ces fameuses écharpes qu'on réservait pour les offrir aux plus illustres pèlerins (2).

La Franche-Comté avait pu échapper aux menaces dont le XVIe siècle avait été si prodigue envers elle, seule, l'invasion successive de Tremblecourt et d'Henri IV lui avait appris tout ce qu'elle pouvait craindre de ses plus redoutables voisins ; le XVIIe siècle devait cruellement confirmer cette expérience. Heureusement commencé sous le gouvernement bienfaisant et réparateur de l'archiduc Albert d'Autriche et de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, il lui avait donné presque trente ans de paix quand la peste de 1629, suivie d'une guerre de dix années, qui devait consommer sa dépopulation et sa ruine, commencèrent la série de ses malheurs. Les pèlerinages et les ostentions solennelles du Saint-Suaire continuaient sans interruption. Les dons précieux, tapisseries, vases sacrés, ornements de velours et de soie couverts de riches broderies d'or affluaient à Saint-Etienne pour le service de la chapelle de Saint-Maimbœuf. Les archiducs avaient fait les frais d'un jubé entièrement construit de marbre noir et rouge, dont les bas-reliefs, les ornements et les inscriptions sur marbre blanc étaient l'œuvre d'un habile sculpteur champenois. Sur ce jubé, qui coûta plus de 10,000 francs (50.000 francs de notre époque), on devait désormais déployer hors de toute atteinte le Saint-Suaire pour le montrer à ses visiteurs : François d'Orival, les chanoines

(1) Nous donnons la reproduction de deux images de 1630 et 1688.

(2) On offrit de ces écharpes à la reine Anne d'Autriche en 1645, à Marie-Thérèse d'Autriche, en 1683, etc., etc. La confrérie du Saint-Suaire à l'hôpital de Besançon, et divers particuliers ou musées, possèdent de ces broderies, d'un travail quelquefois remarquable, fréquemment médiocre.

Pourtier et Philippe [1], Jean-Jacques Chifflet enfin, venaient d'écrire l'histoire et l'éloge de la relique, entourée d'une si grande vénération.

A ce moment, la peste, plus cruelle qu'elle n'avait été en 1544 et en 1586, éclatait avec fureur dans toute la Franche-Comté ; Besançon s'était voué dès 1629 au Saint-Suaire pour conjurer le fléau ; ses supplications furent entendues, au mois de mars 1630 ses co-gouverneurs acquittaient solennellement le vœu [2]. Les chanoines, craignant de raviver une épidémie à peine éteinte, ayant refusé de faire l'ostension de Pâques, suscitèrent parmi les citoyens une véritable émeute et durent céder, sur les instances du parlement et du gouverneur de la province. D'autres tempêtes plus sérieuses allaient, hélas ! éclater.

En 1631, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, fuyant comme jadis le connétable de Bourbon un pays qu'il voulait trahir, trouva un abri momentané à Besançon et en Franche-Comté [3]. Son séjour dans ces pays neutres devint le prétexte, habilement travesti par Richelieu, pour exercer de terribles représailles sur une nation inoffensive, qui fut sacrifiée à de criminelles ambitions. Dix années de guerres et d'invasions, dont les cruautés furent inouïes, laissèrent seules debout au milieu d'un pays dépeuplé et ruiné, quatre villes : Besançon, Dole, Salins et Gray, où continua de battre le cœur de la nation comtoise. Aux héroïques survivants d'un petit peuple qui s'était sacrifié pour son roi, le Saint-Suaire de Besançon, la châsse de Saint-Claude, la statuette de Notre-Dame de Gray, apparaissaient comme la suprême consolation des mourants, le dernier espoir de ceux qui résistaient encore. Dès que des suspensions d'armes eurent été négo-

---

(1) Le 14 août 1625, l'archidiacre de Luxeuil, les chanoines Pourtier et Philippe, furent chargés de rédiger les miracles du Saint-Suaire (***Délib. capitul.***, G 202).

(2) La ville de Besançon exécute son vœu le 1er février 1630 (***Ibid.***).

(3) Le chapitre l'envoie saluer le 27 mars 1631 (***Ibid.***).

ciées, grâce à l'influence d'Anne d'Autriche (dont le confesseur avait fait demander, pour la reine, des images du Saint-Suaire (1)); dès que les paysans et les bourgeois, réfugiés en Suisse ou cachés dans les cavernes et dans les bois, eurent commencé à relever leurs villages, Besançon ouvrit ses portes aux pèlerins de Pâques et de l'Ascension. Et l'on vit alors ce spectacle émouvant des débris d'une petite nation brisée par les privations et les maladies, mais pleine encore de résignation et de foi, gravissant les flancs de la montagne sainte avec la même confiance qu'aux jours évanouis de sa prospérité.

De Rome où s'étaient exilés 10,000 Francs-Comtois chassés par la guerre et la misère, la confrérie de Saint-Claude des Bourguignons. voulant rester en communion avec la mère-patrie, demandait, pour la placer dans son église, une représentation du Saint-Suaire (2); l'Espagne, la Lorraine, les Pays-Bas, la France, recommençaient à envoyer leurs pèlerins. Quand Louis XIV, facilement triomphant d'un pays affaibli et divisé, conquit en 1668 l'ancien comté de Bourgogne, les gouverneurs de Besançon ne signèrent leur capitulation qu'après y avoir fait insérer cette clause : que le roi et ses successeurs maintiendraient à jamais dans leur ville le Suaire, qu'ils considéraient comme le plus précieux de leurs trésors (3).

---

(1) Les 20-23 octobre 1645, on envoie cette image à la Reine par l'intermédiaire du P. Brisegeon, chartreux; on l'avait fait peindre par Jean Maillot; les remerciements de la Reine n'arrivèrent que le 2 mai 1646 (*Délib. capitul.*, G 202).

(2) Dominus Borrey, pro parte confratrum congregationis sancti Claudii Romæ institutæ rogavit, domino capitulantes quatenus concedere dignentur facultatem depingendi in panno serico imaginem Sanctissimi Sudarii ad eam exponendam in sacris ædibus quas Romæ novissime ædificarunt; quod domini annuerunt, modo exemplar non fiat ejusdem longitudinis et in eo inscribatur esse effigiem Sanctissimi Sudarii Bisuntini. » (*Délib. capitul.*, 5 juillet 1662, G. 206.)

(3) Voir le texte des capitulations dans les *Edits de Franche-Comté*, publiés par Droz, I, 1-3.

Le traité d'Aix-la-Chapelle rendit à l'Espagne une province si longtemps fidèle; aussitôt, sous les ordres du prince d'Arenberg, des ingénieurs hollandais commencent sur le mont Coelius une citadelle qui, après avoir nivelé pour ses glacis l'ancien quartier des chanoines, enserre la cathédrale de Saint-Etienne masquée par une courtine et des bastions Le Chapitre essaie d'une résistance inutile ; le Saint-Suaire, un instant descendu en 1668, remonte dans sa chapelle et son tabernacle, l'office canonial reprend, malgré le bruit des pionniers et des maçons de la forteresse. Un ordre du gouverneur l'interrompt et, le 26 avril 1669, définitivement expulsé de la montagne Saint-Etienne, le Saint-Suaire descend à Saint-Jean. Cinq ans plus tard. Besançon capitulait aux mêmes conditions qu'en 1668; Saint-Etienne, incendié par les mousquetaires de Louis XIV, tombait sous le marteau de Vauban; conservé dans l'abside Est de la cathédrale de Saint-Jean, rebâtie de 1730 à 1740 avec une magnificence royale, le Saint-Suaire continua à être gardé et vénéré comme par le passé; jusqu'à 1790, on le montra solennellement au peuple du haut d'un balcon du clocher.

II

Après avoir esquissé dans ces pages compactes déjà et cependant écourtées, les grandes lignes de l'histoire du Saint-Suaire, je voudrais indiquer au moins ses pèlerins les plus illustres.

Dès le milieu du moyen-âge, les pèlerinages lointains étaient depuis longtemps entrés dans les mœurs : Jérusalem, Rome, Lorette, Saint-Jacques de Compostelle avaient, malgré les périls de longs voyages, une clientèle des plus nombreuses et des plus choisies. Eternellement amoureux de la nouveauté et de l'imprévu, l'esprit humain ne s'appropriera jamais cette maxime de l'Imitation : les Pèlerinages n'améliorent guère, et se fera toujours une loi de colorer son propre

désir, sous l'apparence du devoir. Le pèlerinage bisontin bénéficiera de cette vogue. Si les grandes masses des pèlerins du Saint-Suaire furent toujours empruntées à la région, dès le milieu du XVIe siècle, des villes entières, Dole, Baume, Vesoul, Gray, Saint-Claude, et nombre de personnages marquants commencent à apporter leurs hommages, leurs prières et leurs offrandes au sanctuaire nouveau dont la renommée se répand. Longtemps les chanoines de Besançon tentèrent de résister aux pèlerinages individuels, source de perpétuels dérangements, et essayèrent de limiter les ostensions particulières aux princes et aux ambassadeurs. Mais les familiers des princes ont souvent autant de crédit et toujours plus de savoir-faire que leurs maîtres ; aussi, tant désireux qu'on fût au chapitre d'éconduire les importuns, on eut toujours la main forcée. On pourrait, avec beaucoup de patience et de temps, dresser une liste complète et curieuse de tous les gens de marque qui sollicitèrent et obtinrent cette faveur particulière, en voici déjà quelques-uns.

Les premiers pélerins de distinction qui gravirent le mont Saint-Etienne (je ne parle bien entendu que des étrangers), furent des ambassadeurs des cantons catholiques de Soleure et de Fribourg, venus en 1554 pour renouveler des traités de neutralité avec le Comté, et en 1579 les traités de combourgeoisie avec Besançon (1). Le 18 mai 1580, une fière et hautaine princesse qui, comme gouvernante des Pays-Bas, devait assumer devant l'histoire de lourdes responsabilités, Marguerite, duchesse de Parme, se faisait conduire en litière jusqu'aux portes de la cathédrale Saint-Etienne (2). Au dire d'un chroniqueur très véridique, qu'on peut aisément contrôler, ceux qui faisaient à pied l'ascension avaient en haut grand besoin de reprendre haleine, voire même de se reposer.

Après la sœur de Philippe II, Madame de Ligniville qu'es-

---

(1) *Délib. capitul.*, 7 juin 1554 et 19 juin 1579 (Arch. du Doubs, G 195).
(2) *Ibid.*, 18 mai 1580 (G 198).

corte en 1581 le cardinal de La Baume (1), en 1583 le duc et la duchesse d'Arschot venant des Flandres (2), en 1589, Nicole de Lorraine, princesse de Brunswick se rendant aux noces de sa nièce avec le grand-duc de Toscane (3), portent à leur tour leurs supplications et leurs aumônes à la chapelle du Saint-Suaire.

La Franche-Comté était un carrefour où se croisaient les deux routes les plus fréquentées de France en Italie d'une part, de Flandre en Espagne de l'autre ; diplomates en service, aventuriers en quête d'emploi, princes détrônés ou conspirateurs s'y coudoyaient sans cesse, devenant au besoin pélerins s'ils y trouvaient satisfaction à leur piété ou moyen de dissimuler leurs intrigues. En 1592, on voit se succéder auprès du Saint-Suaire le maréchal de Saulx-Tavannes (5), puis deux ligueurs acharnés, le cardinal de Sens, Nicolas Pellevé, et l'archevêque de Lyon, Pierre d'Epinac, fuyant devant les rancunes d'Henri de Navarre (4). Ce prince qui n'a pas laissé dans nos montagnes la bonne odeur qu'on lui prête généralement dans l'histoire, faillit, lui aussi, faire son pélerinage mais avec 15,000 lances ou mousquets en guise de cierges. Il s'arrêta heureusement à Saint-Vit ayant trop peu d'artillerie pour assiéger Besançon, qui, se croyant perdu, lui versa 27,000 écus pour payer ses régiments suisses et déguerpir ; le seul pélerin, qui, de sa part, pénétra dans la place, fut un espion, soldat de Tremblecourt, qui s'étant targué de dérober le Saint Suaire, partit humilié et contrit sans avoir pu réaliser sa promesse (6).

A peine Henri IV avait-il disparu que, par la frontière de Savoie et de Bresse, le Cardinal-Infant, Albert d'Autriche,

---

(1) *Délib, capitul.*, 13 octobre 1581 (Arch. du Doubs, G. 198).
(2) *Ibid.*, 1er juin 1583 (*Id.*).
(3) *Ibid.*, 11 mars 1589 (G. 199).
(4) *Ibid* , 23 décembre 1592 (G 109).
(5) *Ibid.*, 26 août 1592 (Arch. mun. de Besançon, BB 43).
(6) *Ibid*,, 10 mai 1619 (Arch. du Doubs, G 202).

entrait en Franche-Comté et venait s'agenouiller à Saint-Etienne pour y remercier Dieu du départ des Français (1). Le maréchal de Biron, qui, avec le Béarnais, s'était taillé, en pendant et en pillant les gens d'Arbois, de Poligny, de Lons-le-Saunier, la plus médiocre des réputations, osa, lui aussi, revenir en pélerin dans le pays qu'il avait ravagé en soudard. Le 9 janvier 1602, se rendant en Suisse, il traverse Besançon et va saluer le Saint-Suaire (2); le 31 juillet suivant sa tête, celle d'un traître, tombait sur un échafaud, dans une des cours de la Bastille. Un autre pélerin, bien autrement sympathique, Saint François de Sales, évêque de Genève, arrivait à Besançon en 1609, chargé d'une mission du Saint-Siège. Le 8 novembre, descendant du Cœlius, il s'arrête à Saint-Jean pour y prêcher devant une foule immense sur ce texte tout à fait de circonstance : *Si tetigero fimbriam vestimenti Salva ero* (3). Dix-sept ans plus tard, sainte Jeanne de Chantal venait à son tour vénérer le Saint-Suaire, suivant pieusement les traces et recueillant avidement les souvenirs du grand évêque, qu'Annecy avait perdu et que déjà l'Eglise proclamait un de ses plus grands saints (4).

En 1621, la mère du grand Condé, Marguerite de Montmorency, faisait en grande dévotion le pélerinage du Saint-Suaire. Besançon décerna les plus grands honneurs à la cousine du roi de France, sans pressentir que son mari viendrait, en 1636, assiéger et bombarder Dole, et que le fils dont, anxieuse, elle sollicitait la naissance, après avoir écrasé à Rocroy les terces bourguignons de l'armée d'Espagne, conduirait, en 1668 et en 1674, les armées de Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté (5).

Cardinaux, prélats, abbés mitrés, gentilshommes de haute

---

(1) *Délib. capitul.*, 30 décembre 1595 (Arch. du Doubs, G 202).
(2) *Ibid.*, 9 janvier 1602 (G 500).
(3) *Ibid.*, 8 novembre 1609 (G 201).
(4) *Ibid.*, 22 janvier 1626 (G 202).
(5) *Ibid.*, 21 mai 1621 (*Id.*).

race ou de grande fortune, mêlés aux intrigues si compliquées qui devancèrent la Guerre de Trente Ans, se rencontrent ou se succèdent sur les pentes accidentées de la montagne Saint-Etienne : l'archevêque de Cambrai [1], l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre [2], l'abbesse de Remiremont [3], le comte de Furstemberg, ambassadeur d'Empire [4], Robert Miron, ambassadeur de France en Suisse, le vicomte de Gand [5], la maréchale d'Aumont [6], le duc François de Lorraine [7], sa femme et sa fille, le prince de Nevers [8], le maréchal de Bassompierre [9], le prince de Condé [10], alors gouverneur de Bourgogne, la princesse de Phalsbourg [11], le duc de Bellegarde, compagnon d'exil de Gaston d'Orléans [12], tels sont quelques-uns des hôtes que Besançon et ses cathédrales reçurent pendant vingt ans, de 1610 à 1631.

En 1633, un général de 27 ans, le comte de Montecuculli, qui devait être l'heureux adversaire de Turenne, vint dans un moment douloureux invoquer le Saint-Suaire de Besançon. Naguère à la cour de Bruxelles, il avait aimé une jeune et charmante fille d'honneur de l'archiduchesse Eugénie, Isabelle de Bourgogne; un rival heureux, un grand seigneur franc-comtois, l'avait épousée; à seize ans, elle était devenue marquise de Marnay et duchesse de Pont-de-Vaux. Veuve depuis peu, la duchesse vivait retirée au comté de Bourgogne, entre les berceaux de ses trois enfants et le tombeau de son mari ; ce fut au château de Marnay, qu'au printemps

(1) *Délib. capitul.*, 21 avril 1610.
(2) *Ibid.*, 28 août 1611.
(3) *Ibid.*, 26 juillet 1618.
(4) *Ibid.*, 2 juillet 1614.
(5) *Ibid.*, 22 juin 1616.
(6) *Ibid.*, 9 octobre 1617.
(7) *Ibid.*, 27 avril 1622.
(8) *Ibid.*, 8 novembre 1623.
(9) *Ibid.*, 3 décembre 1623
(10) *Ibid.*, 19 juin 1626
(11) *Ibid.*, 26 juillet 1628.
(12) *Ibid.*, 5 avril 1531.

de l'année 1633, Montecuculli vint lui rappeler le rêve de sa jeunesse et lui demander sa main. Son âge, sa naissance, sa qualité de général de l'Empire, glorieusement conquise sur les champs de bataille de la Guerre de Trente ans, semblaient lui promettre le succès ; mais Isabelle de Bourgogne, lui montrant ses enfants, s'était bornée à lui répondre : Je me dois tout entière à eux, mais je suis et je resterai toujours infiniment touchée de votre démarche Désespéré d'un refus, résolu à mourir dans une prochaine campagne, Montecuculli ne quitta pas Besançon sans avoir sollicité la faveur de baiser le Saint-Suaire, et du haut de Saint-Etienne, son regard, errant dans la plaine, s'arrêta une dernière fois sur les hautes tours de Marnay, où venait de s'éteindre son plus cher espoir (1).

Les années se passent et les évènements se précipitent. La duchesse de Lorraine et sa sœur (2), le marquis de Bade (3), Schauembourg, ambassadeur de l'Empereur (4), le prince de Cantecroix et Béatrix de Cusance (5), Charles IV de Lorraine, cet imitateur d'Henri VIII, qui fut le précurseur de don Quichotte (6), l'abbé de Coursan, ambassadeur de France (7) sont les pèlerins de la Guerre de Dix ans. Quand après dix années de deuil et de tortures les armistices préludèrent à la paix, le pèlerinage reprit son cours et amena successivement à Besançon le marquis de Lullin, ambassadeur de France en Angleterre (8), le comte de Nassau (9), des généraux d'ordres religieux (10), MM. de Caumartin et de La Balde (11), l'évêque

(1) *Délib. capitul.*, 5 mars 1633.
(2) *Ibid.*, 30 septembre 1633.
(3) *Ibid.*, 19 avril 1634.
(4) *Ibid.*, 26 avril 1634.
(5) *Ibid.*, 27 avril 1635.
(6) *Ibid.*, 7 mai 1635.
(7) *Ibid.*, 20 mai 1635.
(8) *Ibid.*, 16 mai 1646.
(9) *Ibid.*, 15 juin 1647.
(10) *Ibid.*, 23 août 1647.
(11) *Ibid.*, 11 et 21 janvier 1648.

de Genève, Charles-Auguste de Sales [1], l'abbé de Cîteaux [2], l'évêque de Chalon [3], le duc d'Epernon, gouverneur de la province de Bourgogne [4], les comtes d'Armagnac, d'Harcourt et de Grammont [5], le duc de Pont de Vaux, fils d'Isabelle de Bourgogne [6], Louis Grimani le futur doge de Venise [7], le maréchal d'Aumont [8], François de Lorraine, évêque de Verdun [9].

En 1663, Béatrix de Cusance, épouse délaissée du duc Charles IV de Lorraine, vint une dernière fois, peu de jours avant d'aller dormir son dernier sommeil dans le cloître des Clarisses, vouer au Saint-Suaire sa fille, la princesse de Lillebonne, et son fils, le prince de Vaudémont [10]. Onze ans s'écoulent, et, du même emplacement, le prince de Vaudémont tirait sur l'armée de Louis XIV les derniers coups de canon qui témoignèrent de l'indépendance comtoise, et quand, le 24 mai 1674, il sortit de la citadelle avec les honneurs de la guerre, il put, en se retournant, voir brûler la cathédrale Saint-Etienne, où le Saint-Suaire ne devait plus être montré.

En 1683, dix ans après la conquête, l'archevêque Antoine-Pierre I de Grammont recevait, sur le seuil de la cathédrale de Saint-Jean, où ils venaient s'incliner devant le Saint-Suaire, les deux plus illustres pèlerins qui l'aient visité : Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, cette reine de France que quinze jours plus tard la mort devait moissonner [11].

A cette visite royale, j'arrêterai une nomenclature rapide

---

(1) *Délib. capitul.*, 14 avril 1648.
(2) *Ibid.*, 20 juillet 1648.
(3) *Ibid.*, 28 mai-1er juin.
(4) *Ibid.*, 4 juillet 1653 (Arch. du Doubs, G 205).
(5) *Ibid.*, 22 décembre 1653, 15 juin 1655, 11 septembre 1658 (G 205-206).
(6) *Ibid.*, 28 février 1659 (G 206).
(7) *Ibid*, 17 mai 1660 (*Id.*).
(8) *Ibid.*, 10 juin 1661 (*Id.*).
(9) *Ibid.*, 1er octobre 1660 (*Id.*).
(10) *Ibid.*, 5 juin 1663 (*Id.*).
(11) *Ibid.*, 16-19 juin 1683 (G. 209).



SAINT-SUAIRE DE BESANÇON

Gravé, vers 1630, pour une confrérie italienne, par Pierre de Loisy.

(Coll. de M. l'abbé P. Brune.)


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

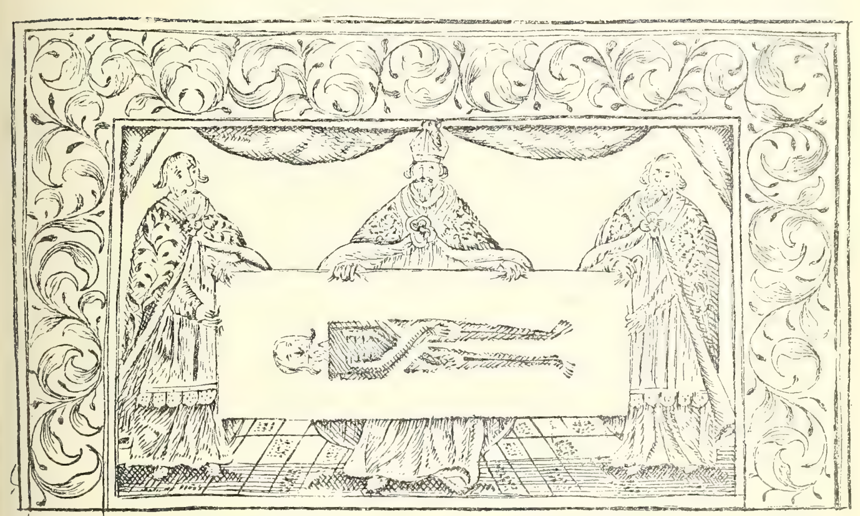


IMAGE DE PÈLERINAGE DU SAINT-SUAIRE DE BESANÇON

Cuivre original, gravé par F. Clerc en 1688.

(Coll. de M. l'abbé P. Brune.)



que j'aurais dû peut-être encore raccourcir; mais les noms que j'ai cités étaient nécessaires pour faire comprendre combien le pèlerinage du Saint-Suaire avait été universel et populaire, et combien il avait rencontré de faveur dans toutes les classes sociales du XVIe et du XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle, la décadence du pèlerinage s'accentue; si le peuple garde encore la foi des vieux jours, un vent de scepticisme et d'incrédulité courbe devant d'autres dieux les têtes couronnées et les aristocraties. Les théologiens expriment tout haut leurs doutes sur l'objet des croyances populaires et travaillent, sans y penser, aussi bien que les philosophes, à préparer les années terribles.

Quand, en 1790, le Saint-Suaire cesse d'être montré du haut du clocher de la cathédrale, le peuple manifeste bruyamment son mécontentement et ses regrets; quand, en 1792, on le transporte hors de l'église, dans les bureaux du District; quand en 1794 on l'expédie à la Convention qui va le détruire, personne ne se lève pour protester.

La Convention Nationale envoya le Saint-Suaire à l'Hôtel-Dieu, pour le transformer en charpie, et, depuis, son souvenir, pieusement gardé par les survivants du dernier siècle, est allé sans cesse en s'affaiblissant.

Que serait-il advenu pourtant, si, bravant des lois néfastes, une main pieuse eût sauvé cette pieuse image si chère à nos aïeux francs-comtois ?

La réponse est là-bas sur les bords de la Moselle, où la Sainte Tunique de Trèves compte encore ses pèlerins et ses croyants par centaines de milliers.

Quoi qu'on en dise et quoi qu'on en pense, heureux les peuples, heureuses les villes qui gardent fidèlement le respect des croyances et la chaîne des traditions !

DU DEGRÉ DE CONFIANCE

QUE MÉRITENT

LES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

Par M. Jules GAUTHIER

SECRÉTAIRE DÉCENNAL

Séance du 8 août 1901 (1)

Il ne faut rien négliger en histoire, tout document authentique mérite d'être recueilli, lu, analysé, en attendant qu'on l'utilise, car le moindre indice, la moindre parcelle de vérité peut mettre quelque jour sur la voie d'une découverte et permettre la solution de quelque problème important. Il n'est pas jusqu'aux généalogies intéressant des maisons ou des familles de second et même de troisième ordre qui ne puissent, si elles sont loyalement dressées, apporter de précieux secours même à la grande histoire, et fournir un contingent d'informations qui ne sont point à dédaigner.

Mais combien de généalogies sont-elles restées impeccables, soit dans leur étalage quelquefois prétentieux et naïf, pour ne pas dire davantage, soit dans leurs réticences souvent habiles quand il s'agit d'origines modestes et par conséquent fâcheuses, puisque à tort ou à raison la vanité, ou si vous voulez l'orgueil, préfère souvent à la vérité toute nue les chimères ou les fables.

C'est notre rôle, à nous autres chercheurs, de faire la chasse à ces papillons de nuit que la lumière fait fuir et disparaître

---

(1) Lue au Congrès de l'Association franc-comtoise, tenu à Montbéliard, au nom de la Société d'Emulation du Doubs.

et, sans mettre la moindre causticité à des enquêtes qui prendraient ainsi un air de partialité, de faire passer au rang d'aimables inventions certains degrés genéalogiques imaginés naguère, pour étayer le rang et le crédit de familles qui auraient tout gagné à se montrer simplement ce qu'elles étaient, sans vouloir remonter à Sésostris.

Ces familles du reste ne sont pas toujours coupables ; les princes et les riches n'ont jamais manqué de courtisans s'ils ont toujours eu leurs détracteurs, et la collaboration d'écrivains de mauvais aloi n'a jamais fait défaut au parvenu cherchant à se créer des ancêtres, au gentilhomme voulant se hausser à l'égal des vieilles races, en améliorant sa lignée.

Cette monomanie qui, chez nous autres Comtois, a régné comme ailleurs, fut prodigieusement répandue au XVIII[e] siècle, et nous a valu à la douzaine des arrêts de cour des comptes enregistrant des mensonges et des certificats signés et scellés de noms honorables accordant, sous le régime du bon plaisir, un rang que peu de gens méritaient.

Dès le XV[e] siècle elle existait déjà, et, autour du cardinal Jean Jouffroy, qui fut un favori de Louis XI, comme plus tard autour des deux Granvelle, conseillers préférés de Charles-Quint et de Philippe II, la jalousie des uns, la flatterie des autres la dénoncent ou l'encouragent.

Sans autre préambule je voudrais, par un exemple bien tranché, caractériser cette fabrication d'aïeux comme la comprirent et la pratiquèrent certaines familles du comté de Bourgogne, et cela, généralement pour obtenir à la cour des rois ou des empereurs certains titres enviés à moins que ce ne fût pour contracter quelque opulent mariage.

En 1507 vivait à Dole, simple commis au greffe du parlement, Jean Lallemand, d'une condition très humble et sans la moindre prétention nobiliaire, comme l'indique suffisamment son emploi [1]. Son père se nommait Guillaume, il avait

(1) Jean Lallemand, clerc juré au greffe de la cour, collateur, en l'église

épousé Catherine Boudier, d'une honorable mais très plébéienne famille de Dole. A ce moment, le parlement de cette ville, récemment reconstitué par Philippe-le-Beau, était peuplé de clercs intelligents qu'effleura bientôt l'aile de la Fortune. Marguerite d'Autriche y puisa ses conseillers : l'un d'eux, Nicolas Perrenot, emmena avec lui et fit accepter comme secrétaire de l'archiduchesse le commis-greffier Jean Lallemand. Secrétaire de Marguerite dès 1517, de l'empereur Charles-Quint dès 1522, Lallemand devint vite un personnage influent. Souple, intelligent, insinuant même, il avait des qualités de diplomate que l'empereur utilisa: Jean Lallemand fut tout simplement, au lendemain de la bataille de Pavie, l'un des négociateurs et le rédacteur du fameux traité de Madrid. Ambitieux, il le devint de plus en plus ; il avait épousé à Burgos, le 10 juillet 1524, Anne, riche héritière de l'huissier audiencier de la cour, Philippe Hanneton, comte d'Ascot ; le titre honorifique mais secondaire de comte palatin, lui avait été donné par le prince en 1523 ; mais avant cette date il était devenu seigneur de Bouclans au comté de Bourgogne, où la fortune de sa femme, jointe aux profits considérables de sa situation officielle, lui permit d'acheter successivement de nombreuses seigneuries : Montigny-lez-Arbois, Augerans, Souvans, Belmont-lez-Dole et bien d'autres. Mais il advint de son ambition et de ses calculs, ce qui fut l'écueil de tant de diplomates des vieux âges ; au lieu de se borner à servir les intérêts du maître absolu qui lui donnait sa confiance, Jean Lallemand se permit de chasser pour son compte, de lier des intrigues dont le nœud devait accroître sa fortune. Après avoir été comblé de faveurs, nommé trésorier et secrétaire d'Etat, contrôleur général d'Aragon, jeté en prison en 1528 par l'ordre de l'Empereur, finalement gràcié, mais banni à jamais de la Cour où ses ennemis triom-

---

de Souvans (Jura), d'une chapelle dédiée à Notre Dame et à saint Claude, 12 juillet 1510 (B 924, fol 19, *Arch. du Doubs*).

phaient, Jean Lallemand, qui, en 1534, était encore auprès du prince, se vit relégué à jamais dans son pays natal. Il y vécut en grand seigneur, grâce à son opulence, y éleva neuf enfants, que tinrent à l'envi, sur les fonts du baptême, le cardinal de La Baume, le maréchal de Bourgogne, les seigneurs et dames de la plus haute noblesse (1), dont l'amitié consola l'ancien secrétaire d'Etat de la disgrâce impériale. Ses châteaux de Bouclans, de Belmont, de Montigny, de Vaite, rebâtis et embellis à grande dépense lui servaient tour à tour de résidence, et il y notait, dans un Psautier transformé en livre de raison, les évènements de sa famille. La dernière mention que sa plume y traça fut pour consigner la mort de sa femme « à Bouclans, le 13 juin 1545, à huit heures du soir, ayant disposé de son testament et receu tous ses sacrements, elle rendit son âme à Dieu, que je supplie icelle colloquer en son sainct paradis. Amen » (2).

On l'enterra dans la chapelle seigneuriale, en l'église paroissiale de Bouclans, et le 18 septembre 1560, son époux, mort à Montigny-les-Arbois, vint l'y rejoindre. Sur leur tombe on avait élevé un magnifique mausolée de marbre, sous lequel Jean Lallemand, le petit clerc du Parlement de 1507, revêtu de l'armure de chevalier, dormait les mains jointes, à côté d'Anne son épouse, entouré de seize quartiers armoriés, attendant et implorant la miséricorde éternelle (3).

---

(1) Voir dans le n° I des Pièces justificatives le *Livre de raison* de Jean Lallemand.

(2) Pièce justificative n° I.

(3) L'abbé J.-B. Boisot nous a conservé la description de ce tombeau dans ses Manuscrits : « En l'église de Bouclans se trouve une magnifique sépulture de pierre relevée, où seront la figure au naturel, armée et habillée en chevalier, de messire Jean Lallemand, chevalier, seigneur de Bouclans, Vaittes, etc., et de la dame sa femme, estant flamande de la maison d'Hanneton, qui porte : *d'asur à la croix d'argent chargée de cinq roses de gueules*, qui se voyent avec les armes des Lallemandz en plusieurs endroits de l'église, fondée et bastie par led. seigneur. » (Mss. 1215, fol. 314, Bibl. de Besançon.) De ce tombeau, il ne reste qu'un fragment de dalle avec

Jean Lallemand, un parvenu comme Rolin, comme Jouffroy, comme Jouard, comme Granvelle, comme tous ces juristes ou ces lettrés sortis du peuple qui furent le conseil ou le bras droit des ducs de Bourgogne et de leur descendance, eut des fils mais n'eut pas d'héritiers de son intelligence, de son activité, de sa science des hommes, de sa prescience des évènements. Ses enfants, six fils, trois filles, eurent des terres, des titres, de belles alliances, aucun d'eux ne le continua. Plusieurs périrent en braves soldats sur les champs de bataille de l'Empire ou de l'Espagne; la plupart laissèrent postérité masculine ou féminine; on les admit sans discuter au rang de la bonne noblesse du pays. Au dehors on les discuta davantage. Ecoutez plutôt ce récit contenu dans une correspondance de 1565, adressée de Bruxelles au cardinal de Granvelle par le prévôt Morillon et le capitaine Pierre Bordey, ses confidents habituels. « Le jour de saint Nicolas, qui fut avant-hier, advint au soir un stratagème au lougis de M. de Montmartin qu'il donnoit à soupper à Monsr de Rye et au comte Charles de Mansfeldt [et autres convives], entre lesquelx estoit le s^r de Vayte, qu'est le petit Bouclans; lequel, ayant beu au conte Charles [commandant des armées impériales] et luy réiterant par deux ou trois fois : J'ai beu à vous, ne me voulès vous point faire raison? Pour ce qu'il n'usoit point du tiltre de monseigneur et qu'il n'avoit point le bonnet à la main, l'on dit que M. de Rye] luy osta le bonnet de dessus la tête par dédain. Et comme ledit Bouclans dit qu'il estoit gentilhomme et en sa qualité aussi bon que personne que fusse à la compagnie, ledit s^r de Rye luy donna ung démenty et le comte Charles lui jeta des assiettes, dont de deux qu'il jeta l'une l'ataignit au visage, et, avec hurlerie, il fut chassé hors de table » (1).

---

ces mots : Jehan Lalemand, chevalier, baron et seigneur de Bouclans et de Vaites [1560]. (J. Gauthier, *Répertoire archéologique du canton de Roulans*, 1889.)

(1) « Bruxelles, 9 décembre 1565. — ..... M. le Prince d'Orenge a tant

C'était Charles Lallemand, le fils de Jean, auquel arriva, pour s'être frotté de trop près et « avec trop grande privauté » à de trop grands personnages, cette plaisante mésaventure.

On s'en souvint, sans doute, dans sa famille et ses arrière-neveux, car lui ne laissa point d'enfants légitimes, eurent peut-être à cœur de se venger de pareil dédain.

Cent ans plus tard, vers 1660, les officiers du bailliage de

---

faict, que Lint (la seigneurie de) demeure au docteur Hermes garde des chartes de Flandres, en paiant 14[c] florins au sieur de Vayte, qui pour être plus favorisé portait les flesches, dont hier pour sa récompense, le comte Charles de Mansfeld, commandant des armées Impériales, luy rua son plat après la teste, parce que, veuillant boire à luy il semblait user de trop grande privauté ou qu'il ne lui donna ses tiltres; que fut à faire à la table de M. de S. Martin, où estoit le s[r] de Rye qui attisa le feug et plusieurs aultres qui disoient mille maulx au petit homme, qui fut saige de se retirer ou piz luy fut advenu. L'on me dict qu'il at été touché au visaige d'un trenchoir.. » (Lettre de Morillon au cardinal de Granvelle, II, 165-167, et *Correspond. Papiers d'Etnt*, Bruxelles, 1877, I, 61.)

Voici comment Pierre Bordey, capitaine de Faucogney, mandait le même fait au cardinal dans une lettre du 8 décembre 1565 :

« Le jour de S. Nicolas qui fut avant-hier, le petit Monseigneur d'Austrate partit pour l'Allemagne, et ce mesme jour au soir, advint un stratagème au lougis de M. de Montmartin, qu'il donnoit à soupper à Mons[r] de Rye et au comte Charles de Mansfelt et à aultres compagnies, entre lesquelx estoit le s[r] de Vayte, qu'est le petit Bouclans [il s'agit de Charles Lallemand, s[gr] de Vaites, fils de Jean Lallemand, s[gr] de Bouclans, secrétaire intime de Charles-Quint, arrêté en 1528, et de Anne Hanneton], lequel ayant beu ou beuvant au comte Charles et luy réitérant par deux ou trois fois : J'ai beu a vous, ne me voulés vous point faire raison? parce qu'il n'usoit point du tiltre de seigneurie ou monseigneur et qu'il n'avoit le bonnet à la main, lon dit que M. de Rye luy osta le bonnet de dessus la teste par dédain. Et comme ledit Bouclans dit qu'il estoit gentilhomme, et en sa qualité aussi bon que personne que fusse a la compagnie, ledit s[r] de Rye luy donna ung demanty et le comte Charles a luy rua coup d'assietes dont, de deux qu'il luy rua, l'un l'ataignit au visage et avec hurlerie, il fut chassé hors de la salle.

» Ainsi le m'a-t-on au soir compté. Voila comme les choses passent; et ne luy ont proffité les flesches qu'il porte. » [Les flèches dont il est question servaient de ralliement et d'emblème à certains conjurés des Pays-Bas, au moment où le cardinal de Granvelle dut en abandonner le gouvernement.]

Dole, dans un procès-verbal, dont il nous reste copie, constataient dans la chapelle seigneuriale de Souvans, dédiée à Notre-Dame, l'existence de huit tombes, dalles armoriées ou simples *tituli*, commémoratifs des aïeux de la maison de Lallemand (1).

Dans l'ordre chronologique ces inscriptions énuméraient successivement :

a. Jacques Lallemand, seigneur d'Aybe près Rochefort, mort le 13 décembre 1300 (2).

b. Jean Lallemand I, écuyer d'Othon IV, comte de Bourgogne, mort en 1302 (3).

c. Wolfrand Lallemand et Conrad son frère, tués sous Besançon, à la suite du duc de Bourgogne, en 1336 (4).

---

(1) « S'ensuit la teneur des escripteaux escriptz sur une chacune des tombes estant posées et mises en la chappelle fondée à Souvans par les nobles seigneurs Lalemands..... (voir plus loin les textes épigraphiques rangés dans l'ordre chronologique, de 1300 à 1502).

. . . .

L'escript qui se peult lire sur lad. tombe en datte de l'an mil trois cens et unze armoyée des mesmes armes, l'espée d'arme traversant.

La septieme se trouve armoyée des mesmes armes ne se pouvant lire l'escript a cause de la caducité.

La huitieme et dernière de la chapelle se trouve de l'an mil quatre cens et porte icelle ses quatre quartiers scavoir : Lalemand, Jouffroy, Grozon et Augerans, le tout bien recognut ; et est la sepulture de Jean Lalemand, second fondateur de la chapelle.

Et par ce que le tout estant bien recognu en la forme .... nous et les susd. présentz les avons requis signer en la forme cy dessus par......... avec nous en signe de verité les an jour et mois susd. Ainsy signé sur. . le besoigné : De Butte, A. Oudot, F. Raclet, F. Brenier, R. Perrenet et J. Renion ainssy signé comme notaire : Renion. » (Cop. du XVIIe s., vol. 2036[1] du fonds Boisot (auj. ms. 1206, fol. 75 v°-77 r°, Bibliothèque de Besançon.)

(2) « *Memoria dni. Jacobi Lalemand militis ac domini d'Aybe prope Rochefort. Obiit autem die sanctae Luciae anno millesimo* CCC^{o}. »

(3) « *Joannes Lalemand dapifer Othonis comitis Burgundiae, anno millesimo* CCC^{o} *secundo dapifici sub hoc tumulo jacet.* »

(4) « *Wolfrandus Lalemand ac Conrardus ejus frater, olim milites in servitio ducis comitis Burgundiae, anno millesimo* CCCXXXVI *occubuerunt apud Crisopolin.* » [Remarquons que Besançon est appelé Chrysopolis, habitude perdue depuis le XIIe siècle !]

d. Rodolphe Lallemand, fils de Conrad, écuyer, et Etiennette de Grozon, sa femme; ledit Rodolphe (frère de Thomas, tué à Poitiers en 1356) mort le 4 mars 1388 (1).

e. Jean Lallemand II, écuyer, fils de Rodolphe, maître d'hôtel de la comtesse Marguerite de Vergy, dame de Souvans, fondateur de la chapelle de ce lieu, mari de Claudine d'Angerans, 20 août 1392 (2).

f. Guillaume Lallemand, écuyer, fils de Jean, et Oudette de Jouffroy sa femme, et Jean Lallemand, prêtre, fondateur de la chapelle avec Etienne Lallemand, fils de Guillaume, 5 décembre 1398 (3).

g. Etienne Lallemand, écuyer, fils de Guillaume, 21 décembre 1405 (4).

h. Girard Lallemand, tribun des soldats, mort en 1405, à l'entrée du duc Jean-sans-Peur à Paris (5).

i. Hugues Lallemand, chevalier, commandant des troupes

---

(1) « *Cy gisent Rodolph Lalemand, filz de Conrad, escuier, et damoiselle Estiennette de Groson, sa femme, lequel Rodolph fut frère de mee. Thomas, chevalier mort à la bataille de Poictiers, et trespassa l'an mil trois cens quatre vingt et sept le quart de mars.* »

(2) « *Cy gist Jean Lalemand, escuier, filz de Rodolph maistre d'hostel de la comtesse Margueritte de Vergy, dame de Souvans, lequel fut premier fondateur de ceste chapelle et trespassa le vingtiesme d'aost l'an mil trois cens quatre vingt et douze, sa femme damoiselle Claudine d'Augerans est enterrée aux sœurs de Poulligny.* » [Notons en passant que les sœurs de Poligny, c'est-à-dire les Clarisses, ne furent fondées que vers 1418.]

(3) « *Cy gisent Guillaume Lalemand, escuier, filz de Jean, et Oudette de Jouffroy, femme dud. Guillaume, et messire Jean Lalemand, père, fondateur de ceste chapelle avec mee. Estienne enfans desd. Guillaume et Oudette, lequel mee. Jean trespassa le cinquième de décembre l'an mil* CCC IIII^{xx} XVIII. »

(4) « *Cy gist Estienne Lalemand, escuier, filz de Jean Lalemand fondateur de ceste chapelle avec Jacob son frère, et dalle Bonne de Plaine femme dud. Estienne, lequel trespassa le jour saint Thomas,* M.CCCC.V. »

(5) « *Hic jacet vir fortissimus olim Gerardus Lalemand tribunus militum dum Joannes dux et comes Burgundiæ victor [Parisios] ingrederetur anno Dni.*CCCC.V. »

à l'entrée de Charles-le-Téméraire à Liège, en 1468 (1).

j. Pierre Lallemand, écuyer, mort à la bataille de Morat, en 1476 (2).

k. Guillaume Lallemand, fils de Guillaume Lallemand le Vieux et de Louise de Rosey, et Catherine Boudier sa femme, morts en 1500-1502 (3).

Comme on le voit, tous ces Lallemand avaient su mourir très honnêtement, très brillamment même en servant et suivant leur prince à Besançon, à Poitiers, à Paris, à Liège, à Morat, et le dernier en date, Guillaume, le mari de Catherine Boudier, le père du commis-greffier de Dole, semblait faire tache après tant de héros superbes, quoiqu'on eût amélioré sa condition roturière.

Et cependant, c'était le seul authentique des aïeux de Jean Lallemand; tout le reste, imaginé pour créer des degrés fantaisistes, et, qui sait, pour effacer, sous le poids d'actes héroïques et d'aïeux illustres, l'éraflure qu'avait faite à Charles Lallemand, baron de Vaite, le plat d'étain lancé par le général impérial Charles de Mansfeldt, était, nous allons le démontrer rapidement, une pure fantasmagorie.

Et d'abord, toutes les inscriptions transcrites dans la chapelle de Souvans pèchent par leurs caractères intrinsèques, une seule exceptée, la plus récente et la plus modeste, gravée, on s'en rend compte, pour relier en apparence Jean Lallemand, le grand homme de la race, à dix aïeux imagi-

---

(1) « *Memoria Hugonis Lalemand, militis, legatus in exercitu Philippi Burgundiae et deinde tribunus militum dum Leodium Carrolus expugneret anno Dni. millesimo* CCCC *sexagesimo octavo* »

(2) « *Mémoire de Pierre Lalemand, escuier. Et mourut au service de Monseigneur le duc et comte Charles a la bataille de Morath, contre les Suysses.* »

(3) « *Cy gissent Guillaume Lalemand, escuier, filz Guillaume le viel, damoiselle Louyse de Rosey, sa femme, et Guillaume Lalemand le jeusne leurs filz, dalle. Catherine Boudier sa femme, lequel Guillaume le jeusne trespassa le vingt septième de février l'an mil cinq cens et un, sad. femme le vingt cinquième de février l'an mil ei cinq cens.* »

naires. On ne voit jamais, dans aucune des 1,000 à 1,500 épitaphes du XIIe au XVIe siècle, dont le texte nous est parvenu, des textes lapidaires conçus comme les inscriptions de Souvans. Le *tribunus militum* de 1405 et de 1468, le *Crisopolis* de 1336, ne sont nullement conformes aux habitudes littéraires du XVe ou du XIVe siècle.

Les caractères extrinsèques sont encore plus inquiétants. Les Jouffroy n'étaient pas connus en 1398 ; les de Plaine n'avaient pas encore, en 1405, la noblesse qu'ils ne conquirent que vers 1450; la chapelle N.-D. de Souvans était loin d'appartenir à la famille de Lallemand en 1398, lors d'une soi-disant fondation attribuée à Jean Lallemand, prêtre, et Etienne Lallemand son frère; puisqu'elle appartenait en 1506 aux familles de Darbonnay et d'Anglure (1).

La série des tombes et des inscriptions de Souvans constitue donc une création intégrale, faite pour renforcer ses quartiers, par l'un des descendants de Jean Lallemand. N'ayant pas reculé devant un groupe pareil d'inscriptions fictives pour étayer huit degrés généalogiques, l'auteur anonyme de cette création imagina un point d'appui parallèle, et en faisant graver, dans l'église des Cordeliers de Dole, une épitaphe par Nicolas Lallemand, fils de Jean, mort le 24 avril 1585, la même main que je n'oserais qualifier de pieuse, y rappela sommairement « que sa famille a été illustrée depuis 1200 par plusieurs chevaliers et grands capitaines » (2). Quel était cet auteur, quelle était cette main ?

---

(1) Pouillé diocésain, v° Souvans, G 1, p. 581-582 (Arch. du Doubs).

(2) « Aux Cordeliers de Dole, dans la nef du côté du septentrion, est l'inscription de « *messire Nicolas de Lalemand, seigneur de Crissey, Belmont, etc., bienfaiteur du couvent, décédé le 25 avril 1585. Sa noble famille a eté illustrée depuis 1200 par plusieurs chevaliers et grands capitaines, spécialement par messire Jean de Lalemand, père de Nicolas, chevalier, baron de Bouclans et Vaite, seigneur de Crissey, Bellemont, Augerans, Groson, etc., plénipotentiaire auprès des princes pour sa patrie.* » — J. GAUTHIER, *Recueil d'Epitaphes*, n° 51 (Bull. de l'Académie de Besançon, 1901).

Tout fait supposer que ces supercheries sont l'œuvre de Claude-François de Lallemand, baron de Vaites, capitaine de cuirassiers, qui obtint de Philippe IV le titre de baron de Lavigny, le 20 novembre 1663. Ayant à solliciter un titre de la faveur royale, il dicta puis produisit le certificat complaisant de 1660, dont la lecture, singulièrement suggestive, supplée seule aujourd'hui, puisque la chapelle de Souvans ne contient plus aucune tombe, aux inscriptions funéraires qui, jadis, vraies ou fausses, ont pu lui servir de dallage. Ce qui justifie notre hypothèse, c'est, avec la date relative du certificat émané du baillage de Dole, ce fait très concluant que les personnages visés dans les soi-disant tombes de Souvans sont cités dans le même ordre dans les patentes de Philippe IV (1). Cette série fictive fut du reste insérée *in extenso* dans la Chenaye-Desbois où elle remplit à elle seule dix degrés, tous faux (2).

Notre démonstration est donc finie, mais une conclusion s'impose. Il est un texte tiré de la sagesse des nations qui reste éternellement vrai dans tous les temps et sous tous les régimes : *Superbia ascendit semper*. Ce texte recommande, comme nous le recommandons nous-mêmes, une méfiance accentuée vis à vis de toutes les généalogies, et une prudence extrême dans l'examen de toutes leurs preuves et la justification de tous leurs degrés.

---

(1) Erection de la baronnie de Lavigny, 1663, fol. 92-97 du ms. 1203 (*Bibliothèque de Besançon*).

(2) La Chenaye-Desbois, *Dict. de la Noblesse*, 1770, v° de Lallemand.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

1. — Livre de raison de Jean Lallemand, baron de Bouclans, secrétaire d'Etat de Charles-Quint (1536-1560).

1. — [Pierre Lalemand fut né à Montigny le ..... may 1536 (?)] ..... environ l'heure de vespre, et fut son parrain Mr le cardinal de La Baulme, evesque de Genefve et depuis archevesque de Besançon, et marraine dame Guillemette de Chaussin dame de Vauldrey, baptisé en l'église St. Gregoire dudit Montigny et pour patron la Ste Croix en may et madame Ste Anne.

Marié à damoiselle Jeanne de Montfort.

2. — Jean Lalemand fut né à Bouclans le 8e aost 1537, baptisé miraculeusement à Nostre Dame de Beauprel par messire Jean Boisset, mon chapellain, et enterré audit lieu près le grand haultel devant le cyboire. Et avoit sa recommandation vouée à la Visitation Nostre Dame.

3. — Claudine ma fille fut née audit Montigny, le mecredy dernier jour de septembre 1538, entre cinq et six heures du soir, baptisée audit lieu. Ses parrains furent damp Jehan de Maisierres, abbé de Rosières, marraine dame Claude de Rye dame de Rolle et Costebrunne. Et ast pour patrons Monsieur St Hyerosme et Monsieur St Claude où elle fut porté au ventre de sa mère audit an 1538.

Mariée avec Claude de Cicon sr de Rischecourt et Gevigny, et est enterré audit Gevigny, a laissé un fils dudit sr nommé Marc de Cicons.

4. — Claude Lalemand, mon fils, fut né audit Montigny le mecredy 22e de may 1540, environ les onze heures devant midy, baptisé audit lieu. Furent ses parrains mee. Claude de La Baulme, mareschal de Bourgogne, maraynne dame Antoine de

Longvy, de Rye et de Rahon, et pour patrons Mr St Claude et le St Sacrement son protecteur, car il fut né la veille de la Feste-Dieu.

Marié a damoiselle Anne de Mailly de laquelle a heu deux fils, mourut en sa maison a Belmont le 23e doctobre 1585 et est enterré en la chapelle dudit lieu; l'un de ses fils at esté marié en l'eage de vingt et deux ans avec damoiselle Catherine de Montrichard, en l'an 1581, que fut quattre ans avant le trespas dudit fils sr son pere.

L'autre fut marié a N. de Chaffoy mère de Monsr de Vaittes vivant 1661.

5. — Catherine ma fille fut conceue et engendré audit Montigny porté au ventre de sa mère en Flandres, en l'an 1541; auquel an, le 22e d'aost, au retour dudit Flandres, fut né audit Montigny, environ l'heure de neufz avant midy baptisé ledit jour et pour parrain damp Vincent Marlet abbé de Billon et damoiselle Claudine du Vernoy dame d'Usye.

Fut mariée a Philippe de Sambye sr de Montjouran.

6. Guillaume Lalemand fut nez audit Montigny, le dernier jour daost 1542, par un jeudy à unze heures devant midy. Parrains mee. Louys de Vers abbé de Mont-Ste-Marie, marainne dame Anne de Ray, dame de Roulans et Poupet, et par sa spéciale advocation la Nativité Nostre Dame. Ste Anne et Ste Anathoille. Louyse sa femme fut à St Denys rendre sa dévotion à pied.

Marié à damoiselle Loyse de Grospain.

7. — Nicolas Lalemand fut nez audit Montigny le sambedy 16e du mois de febvrier 1542, environ les huit heures du soir dudit jour, audit Montigny. Et heust pour parrain mee. Nicolas Perrenot sr de Grandvelle, et marraine damoiselle Barbe Faulquier, dame de Grandvaux et pour spéciaulx advocatz et protecteurs Mr St Jacques et en espéciale recommandation la Purification Nostre-Dame.

Marié à damoiselle Eve de Melligny, de laquelle a laissé deux filles nommez Françoise et Jeanne Baptiste; mourut à Dole le vingt quattrieme du mois de juillet 1585 et est enterré au cloistre des cordeliers dudit Dole.

8. — Et depuis, assavoir le 13 de juin 1545, dame Anne Hanneton, ma femme, mère desd. enfans, fust malade au lieu de Bouclans deux jours après le trepas de feu Monsieur de Domprel. Et dura sa maladie jusques au mardy neufvième jour de mars dud an, jour de la feste des Quarante Martirs, environ les huict heures du soir aud. Montigny, la où elle estoit venue la veille de feste sainct Symon et Jude, précenden lequel jour de mardy, ayant disposé de son testament et receu tous ses sacrements, elle rendit son ame à Dieu, que je supplie icelle colloquer en son sainct paradis. Amen. Amen. Et est au charnier de nostre chapelle de Bouclans.

9. — Et le 18 de septembre de l'an 1560, mee. Jean Lalemand chevalier, seigneur de Bouclans, Vayte, etc., mary de lad dame Hanneton et père des susd., mourut aud. Montigny après avoir departy et disposé de ses biens à sesd. enfans Dieu le vuille colloquer a son sainct paradis. Amen. Est aud. charnier de nostre chapelle de Bouclans.

(Fol. 74-75, nº 2036[1], Boisot. Aujourd'hui ms. 1206, *Bibl. de Besançon.*)

II. — Livre de raison de Pierre Lallemand, marié à Jeanne de Montfort (1568-1574).

Sur les feuillets de garde A-B d'un manuscrit sur vélin ; *Heures flamandes du* XVe *siècle*, se lisent, précédées des monogrammes, noms et devises de Pierre Lallemand et de Jeanne de Montfort sa femme (*Quoy qu'il soit*, Lalemand, 1568; — *Nul n'y peult*, Pierre Lalemand; — *Tel est l'heur*, Jeanne de Montfort), les nativités suivantes, écrites par le possesseur du volume :

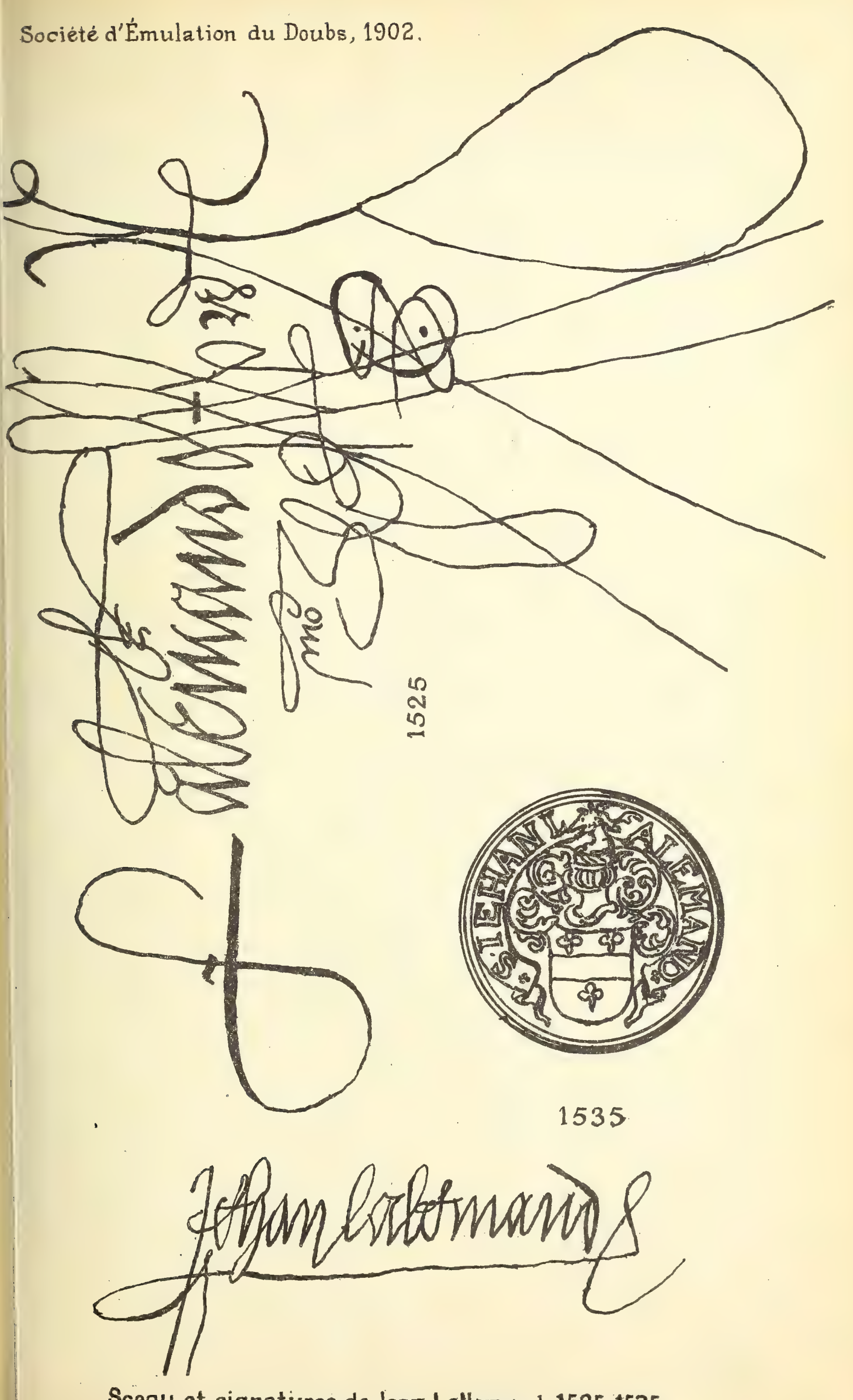
1. — Mathye Lalemand fust née à Montigny, le sanbedy septiesme jour d'aoust, envyron cinq heures au soir, l'an 1568. Et furent parain messyre Jacques de Tholonjon dict de Vienne, sr de Ruffey et chev. de l'Ordre de France, et dame Mathye de Cleremont, ausmonyère de Remyremont, marrayne. Loué soit [Dieu] escript a nobis a l..... transnotavi septimus decembris anno 1568.

2. — L'an mil cinq cens soixante treize, Anne Pierre Lalemand fust né le dymanche jour de feste saincte Trinité 17 de

may, environ les trois heures au matin avec le poinct du jour et la plainne la lune, vint au monde et fust tenus sur les fonts par messire Pierre de Grachault, chev., s^r de Raucourt, et dame de Coue dame de Montfort. Dieu soit loué le 17 de (Amen) may 1573.

3. — Claude Lalemand fut né à Montigny le dymanche huictiesme d'aoust, l'an 1574, environ neuf heures et demye du matin et fust baptizé le 11 dud. moys sur les fonts de l'église dud. lieu et furent ses parain Claude Lalemand, s^r de Bermont, et dame Dorothé de Montfort, dame de Remiremont, commère. Dieu soit loué. Amen.

(Feuillets de garde du ms. 125, *Bibl de Besançon.*)



Sceau et signatures de Jean Lallemand - 1525-1535

UN MÉDECIN COGOUVERNEUR DE BESANÇON

AU XVIIe SIÈCLE

ÉTUDE

SUR

JEAN GARINET

(1575-1657)

Par le Dr Henri BRUCHON

MEMBRE RÉSIDANT

Séance du 11 janvier 1902

La grande obligeance d'un collègue a fait arriver entre mes mains la copie du *Livre de raison* d'un des médecins les plus appréciés de Besançon, au commencement du XVIIe siècle, Jean Garinet.

Ce qu'était un livre de raison, la plupart de mes lecteurs le savent aussi bien que moi ; peut-être en ont-ils trouvé dans leurs archives familiales. Nos pères avaient l'habitude de consigner sur un cahier spécial, sur la marge de l'œuvre de leur auteur favori, sur celle de leur livre d'heures, voire sur celle de leur registre de commerce, les faits importants de la vie de famille, de la collectivité à laquelle ils appartenaient, les évènements intéressant leur région à tout point de vue, qu'il s'agisse de phénomènes atmosphériques, climatériques ou de faits politiques ou historiques. Par ces documents, l'histoire locale se complète ou s'agrémente d'anecdotes, d'incidents intéressants. Nous pouvons aussi, grâce à eux, reconstituer ce que pouvait être la vie d'un noble, d'un riche bourgeois, d'un négociant, d'un avocat, d'un médecin, à telle ou telle époque.

Garinet, qui fut un personnage important de notre cité, nous a laissé pour ce faire des matériaux nombreux ; car, non seulement il a rédigé un livre de raison, mais il a annoté les marges des éphémérides imprimées dans un *Promptuaire* qui ne le quittait jamais (1).

Je voudrais vous exposer ce que fut ce docteur en médecine, co-gouverneur de Besançon pendant plusieurs années. Nous retrouverons au cours de sa vie quelques faits curieux se rapportant à l'histoire de notre cité.

Nous envisagerons Jean Garinet comme homme privé, comme médecin, comme observateur, et enfin comme magistrat municipal. Ce dernier titre prouve une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et qu'aussi bien au XVIIe siècle que de nos jours les disciples d'Hippocrate ne dédaignaient pas de briguer les suffrages populaires et de diriger leurs concitoyens.

Père de famille excellent, médecin estimé et aimé de ses malades, administrateur politique intègre et habile, croyant convaincu, observateur intelligent de tout ce qui se passait autour de lui, aussi bien comme faits historiques que comme phénomènes physiques, Garinet ne devait pas rester un inconnu pour ses concitoyens actuels. Tel est le but que je me suis proposé, espérant vous y intéresser.

Les médecins de Besançon étaient déjà, au XVIIe siècle, assez nombreux ; ils appartenaient pour la plupart à la bonne et haute bourgeoisie. Dès le XVe siècle, nous les trouvons désignés sous le nom de noble homme ou de sage et honorable maître. L'un d'entre eux, Lyon de Brye, était chevalier en armes et docteur en médecine ; d'autres praticiens de notre région, furent chanoines ou conseillers des ducs de Bour-

---

(1) *Promptuaire de tout ce qui est arrivé de plus digne de mémoire depuis la création du monde jusques à présent*, par Jean d'Ongois Morinien. — Paris, Jean de Bordeaux, 1579.

Voir J. GAUTHIER, *Livres de raison franc-comtois* (Bulletin de l'Académie de Besançon, 1886, 135).

gogne. M. Castan a fait connaître un médecin municipal de Besançon en 1546 (1). Il devait prendre les mesures nécessaires pour éviter les épidémies de peste, soigner les malades même nécessiteux, surveiller les officines, examiner avec les commissaires municipaux les nouveaux docteurs venant exercer dans la ville. Son traitement représentait la centième partie du revenu de la commune. En 1530, parmi les ordonnances municipales, rédigées par le secrétaire de la cité, Jean Lambelin, sous les auspices de Gauthiot d'Ancier, le petit empereur bisontin, nous trouvons des dispositions relatives à l'exercice de la médecine. « D'autant que les choses de ce monde sont plus chières et plus précieuses, d'autant plus est-il nécessaire de pourvoir à icelles avec plus d'assurance. Or est-il que les corps et créatures raisonnables sont trop plus dignes que les biens de ce monde : par quoi il faut avoir plus d'esgard sur l'état des médecins » (2).

Les médecins devaient, à leur arrivée, se présenter à la municipalité, passer un examen d'aptitude professionnelle devant un jury de médecins-députés, et de commissaires de la ville, prêter serment de fidélité à la commune. Ils devaient soigner les malades, pauvres ou riches, en toute conscience; après avoir étudié la maladie, ils formulaient (Dieu aydant) au profit des dits malades. Ils devaient assister à la préparation de leurs ordonnances, avaient le droit de constater la bonne qualité des drogues, et, si elles étaient mauvaises, de les ruer au feu ou à la charrière (rue) « afin que le malade recouvre santé et ne perde ni vie, ni argent et que le médecin ait honneur et ne le compromette pas ainsi que sa pratique. » Les docteurs devaient, avec les commissaires municipaux,

---

(1) *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1880.

(2) Manuscrit des Archives de Besançon, cité par B. Prost. — Prost, *Documents pour servir à l'histoire de la Médecine en Franche-Comté*, 1884.

inspecter les officines. Ils devaient dénoncer les cas de peste « pour qu'on puisse y remédier et sauver le reste de la cité à l'aide de Dieu et des bons saints ».

Le praticien qui avait découvert un cas de peste et visité un pestiféré devait se retirer, s'enfermer dans sa maison et ne communiquer avec personne d'autre que les siens. C'est ce que l'on appelait la barre. Il pouvait, de chez lui, continuer à soigner ses clients, mais, sans les voir et les approcher ; ce qui ne manque pas pour nous d'un certain piquant. En cas de peste confirmée, il y avait des médecins d'épidémie spéciaux ; mais tout praticien pouvait rester auprès de son ou de ses malades ou dans le quartier atteint, avec la permission de la municipalité ; en ce cas, il ne devait pas approcher des autres maisons et des autres citoyens, ainsi que les médecins de la peste. S'il obtenait l'autorisation de sortir, il se tenait au milieu de la rue, en ayant soin d'avertir ou de faire avertir qu'on ne l'approchât pas. En 1590, l'archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, recommande aux médecins, dès la première visite, d'exhorter le malade à se confesser, pour ne pas l'effrayer et aggraver son état en le faisant plus tard. Si, au bout de trois jours, le patient ne s'était exécuté, le médecin devait l'abandonner, sous peine de se voir interdire l'entrée de l'église, d'être taxé d'infamie, déchu de son grade et frappé d'amende (1).

En novembre 1597, une ordonnance de Philippe II exige que les médecins soient gradués « es fameuses et appreuvées universités, autrement ne seront tenus et réputés des qualités à eux données par telle promotion. »

Seize ans auparavant, le même souverain, à la réquisition des Etats de la province, avait « prohibé à tous d'aller étudier ou résider hors des terres de son obeyssance, sans permission de la Cour, qui se donnera à temps et pour lieux où notoirement la vraye religion catholique, apostolique et romaine

(1) Prost, d'après *Statuta seu decreta synodalia Bisuntinæ diocesis.*

sera gardée ; à charge d'au retour apporter deues attestations des magistrats, évêques ou curés des lieux où ils auront estudié et résidé, d'avoir vescu catholiquement ; desquelles attestations seront prinses copies par le greffier de ladite Cour et enfilacées et gardées ». Le parlement de Dole, en décembre 1607, promulgue des dispositions analogues, sous peine d'être déchu et privé du fruit et de l'effet du grade. Enfin en septembre 1649, un édit du même parlement décide que « les docteurs en médecine ne seront admis à l'exercer rière ce pays qu'au préalable ils n'ayent présenté aux officiers des ressorts des lieux de leurs résidences, non seulement leurs lettres de docteurs, pour voir s'ils sont gradués en des universités sizes rière les estats de Sa Majesté ou en la Sapience de Rome, mais encore seront tenus, à peine arbitraire et de n'être pas soufferts en l'exercice de leur profession, de faire voir auxdicts officiers des attestations authentiques de leurs fréquentations et exercer pendant trois ans et avec assiduité et estudes ; lesquelles attestations, quant aux études, seront signées des recteurs, professeurs, et scellées des sceaux des universités où ils auront estudié, et quant au dit exercice, il sera attesté avec sceaux par des officiers ou magistrats des lieux où ils auront pratiqué la médecine » (1).

Je me suis laissé un peu entraîner par ce court aperçu de l'histoire de la médecine, mais, il était nécessaire de savoir quelle était la situation professionnelle de notre concitoyen. J'aborde maintenant sa véritable biographie.

Jean Garinet est né en 1575, à Montfaucon (2). Il quitta Besançon à l'âge de vingt ans, fut reçu bachelier en philosophie en France à Tournon, en Vivarais. Il fit ses études de médecine à Avignon et obtint le grade de docteur en 1605.

---

(1) Pétremand, *Recueil des Ordonnances et Edictz de la Franche-Comté de Bourgogne.* — Jobelot, *Suite du Recueil des Ordonnances et Edicts de la Franche-Comté de Bourgogne.* — Prost, *loc. cit.*

(2) A. Castan, *Notes sur l'Histoire municipale de Besançon,* 1898, p. 102.

Plusieurs de ses amis lui dédièrent à cette occasion de savantes ou piquantes épigrammes latines dont je vous fais grâce. Sur sa soutenance de thèse, nous n'avons que peu de renseignements. Quand, beaucoup plus tard, en 1650, son fils Thomas prendra à son tour ses grades dans cette même Faculté, nous saurons qu'il a été reçu avec approbation unanime de tous ses juges et que l'archevêque lui a fait l'honneur d'argumenter contre lui. De 1600 à 1605, il a vécu assez modestement et nous apprenons qu'en « icelles années son profict » ne dépasse pas huit cents francs. Il est vrai que la monnaie d'alors ne peut se rapprocher de la nôtre. Reçu docteur, Garinet rentre à Besançon et épouse, le 12 novembre 1605, une jeune veuve, Guyonne Marquis, fille d'un médecin connu de Besançon. En 1606, il est reçu citoyen de la ville, sans avoir à payer la taxe ordinaire et obtient l'autorisation d'exercer la médecine. Ces requêtes sont d'autant plus facilement admises que le docteur Marquis est alors co-gouverneur. Assez rapidement notre praticien acquit une belle situation. En 1618, on le nomme prieur de la confrérie médicale de Saint-Côme et Saint-Damien. A cette occasion, est donnée chez Garinet une série de fêtes, précédées d'un concert à trois chœurs avec orgue, à l'église des Cordeliers, et d'un banquet offert aux trente-quatre musiciens qui ont prêté leur concours. Sa clientèle était déjà étendue et il en retirait à la fois honneur et profit, ainsi qu'en témoigne un compte fait au moment de la mort de sa première femme. La lutte pour la vie était déjà, paraît-il, dure à cette époque et peut-être se rappelait-on déjà le vieil adage *Medicus medico lupus.* « Voilà le dénombrement, au vrai de ce que j'ai gagné aux susdites années quoi qu'il n'y ait manqué de gens qui ont employé tous leurs efforts et le crédit des leurs pour rompre mes desseins, mais avec l'aide du souverain médecin, de mon assidu travail, de prévoyance, le tout accompagné de patience, j'ai vaincu l'envie. *Hic enim quatuor modis semper habebis paratum adversus invidiae et sycophantarum mor-*

sus. » C'est là un sage conseil que l'on peut renouveler de nos jours.

Parmi les clients de ce médecin-philosophe, nous trouvons les noms connus de nombre de nobles de notre province, de riches bourgeois, de présidents et de conseillers des chambres de justice et ceux encore plus nombreux de chanoines, d'abbés, de supérieurs de couvents. Je cite au hasard Léopold d'Oiselay, comte de Cantecroix, grand écuyer des Archiducs, chevalier de la Toison d'Or ; le comte de Saint-Amour, le baron de Scey, l'archevêque Claude d'Achey, MM. de Granvelle, de Loray, d'Auxon, de Saône, la comtesse de Roussillon, etc. L'année de son veuvage, à la requête de l'abbesse de Remiremont, à la sollicitation du docteur Nardin, Garinet accepte la charge de médecin du duc de Bavière, à gage de mille écus, train de cour et laquais entretenus. En 1633, il est appelé à donner ses soins à la duchesse de Lorraine, pendant son séjour à Besançon. Il la guérit d'une fièvre catarrhale et en reçoit une magnifique bague ornée de diamants. Détail amusant et qui choque un peu nos idées actuelles, il la revend aussitôt à l'orfèvre qui l'avait fournie, et après une longue discussion, obtient enfin, malgré de vaines tentatives de dépréciation, la valeur réelle du bijou.

Médecin d'une grande partie du clergé, on le prie de soigner les sœurs de Sainte-Marie au prix annuel de douze écus « s'il n'y a pas de maladies ; s'il y en a, il recevra une honneste récompense. Nous trouvons en marge l'annotation naïve suivante : « Je n'en ai été payé que deux fois. » C'est encore à Garinet que s'adresse la confiance des Carmélites, des sœurs de la Visitation.

Les nobles personnages de l'époque se faisaient déjà accompagner en voyage et aux eaux par leur médecin ; en prince de la science, l'auteur du livre de raison se fait instamment prier et supplier pour accompagner à Spa la comtesse de Saint-Amour. Ce déplacement dure quatorze semaines et entraîne comme dédommagement la somme ron-

delette de cent pistoles (la pistole valant plus de neuf francs).

Praticien très consciencieux et renommé, notre docteur s'attache à ses malades et les aime. S'il a le malheur, comme tous ses confrères, de les voir succomber en dépit des ressources de l'art, il note mélancoliquement « j'en ai éprouvé un desplaisir incomparable. Dieu l'ait en sa haute grâce. » Il semble avoir été payé en retour de son affection ; on l'estime, on l'honore. Ses clients les plus titrés sont parrains de ses enfants et ne lui marchandent point leur appui dans sa carrière politique, dans l'obtention de bénéfices pour les siens. Chaque année, à l'occasion des grands évènements de famille, ou de ses succès électoraux, Garinet reçoit nombre de cadeaux ; l'énumération en serait prodigieuse et fastidieuse, on les adresse à tous les membres de la famille. Ici encore, nous retrouvons l'esprit plus que pratique qui nous a déjà surpris ; bon nombre de ces dons sont soumis, quand cela est possible, à l'estimation de l'orfèvre et souvent convertis en argent monnayé.

Dans les listes innombrables que contient le livre de raison, dominent les bijoux, les montres, les pièces d'orfèvrerie, de vaisselle d'argenterie, les surtouts de table, les reliquaires, des œuvres d'art, des objets curieux, horloges, globe terrestre, tasse de bézoard à l'épreuve des poisons; puis viennent d'autres objets plus prosaïques, étoffes pour ses costumes, ceux de sa femme, de ses enfants ; une robe à la façon de Paris pour sa fille, un chapeau de demi-castor pour son fils, des bas de soie, enfin des confitures, des flambeaux de cire, des vins, des viandes de mesnagerie, c'est-à-dire des salaisons. D'autres de ses concitoyens laissent par testament à lui, docteur et ami, un reliquaire, un objet d'art, une somme d'argent ; parfois, c'est une donation complète ou de conséquence, comme une vigne, ou un bénéfice ecclésiastique. Un de ses fils reçoit d'un chanoine la chapelle de Saint Jean-Baptiste de Bregille. Quelquefois la bonne volonté des donateurs est surprise et annulée. La marquise d'Autriche



Armoiries du médecin Jean Garinet

(Ms. 1045, Bibl. de Besançon)


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

laisse aussi une chapelle au jeune Garinet. « Je lui suis bien obligé de sa bonne volonté, dit notre père de famille, bien qu'elle n'ait pas été suivie d'effet » Un chanoine, membre de l'officialité, laisse par testament à son ami un grand tableau : « Il l'estime par son testament plus qu'il ne vaut, je ne laisse de lui être obligé, c'est un témoignage de l'amitié qui a été entre nous par l'espace de 38 ans. »

De la pratique et du savoir professionnel du médecin bisontin, le livre de raison ne nous permet guère de juger. Les quelques maladies que nous trouvions mentionnées, sont des fièvres catarrhales, des fièvres pestilentes que nous rapprocherions volontiers de la fièvre typhoïde, des dyssenteries, des bronchites. En l'année 1638, la mortalité fut terrible à Besançon : « La mort m'a ravi la plupart de mes amis, tant du pays, que de la ville ».

Deux nécropsies sont rapportées dans les éphémérides de Garinet. L'une d'elles décrit le cas intéressant de l'abbé de Bellevaux, dont la vessie « contenait quatre pierres du poids de trois onces » La seconde rappelle la découverte, dans les reins d'une femme, de deux gros calculs et de huit petits.

Plus intéressantes sont les relations des cas de peste à Besançon. En 1629 la maladie est signalée par Garinet dans le quartier Saint-Quentin Conformément aux prescriptions, le médecin est barré, condamné à garder le logis trois semaines ; il en prend gaiement son parti, car il reçoit force cadeaux qui, malgré ses aumônes, lui rapportent encore profit. En 1639, une forte épidémie désole la ville, l'auteur du livre de raison est encore barré, bien plus, la maladie pénètre chez lui. Deux servantes meurent, la quarantaine lui fait perdre une somme considérable « Et me serait encore facile de supporter cette perte patiemment, n'était celle que j'ai fait de mon second fils, qui, par sa mort contagieuse, m'a laissé un regret qui ne se peut terminer que par la mienne propre ».

Cette phrase touchante m'amène tout naturellement à vous parler de la vie privée, de la vie familiale de Garinet. Nous

savons qu'il s'était marié peu après son arrivée à Besançon, en 1605, avec une jeune veuve, fille d'un médecin apprécié, co-gouverneur de la ville. Guyonne Marquis mourut en 1622 ; son époux lui consacre deux épitaphes touchantes. Il se console rapidement cependant, puisque, l'année suivante, il épouse Claudine Henry, fille d'un avocat, docteur en droit. Les enfants de sa première femme, ses beaux-fils et belles-filles assistent à la noce, ainsi que son premier beau-frère, et lui font de superbes cadeaux. J'ai déjà insisté suffisamment sur les dons faits au docteur, en maintes occasions, pour qu'on pense qu'en celle-ci ils abondent. La mariée reçoit cinquante-sept bagues en or enrichies de pierreries. Cette seconde union fut féconde, car il en naquit cinq fils et quatre filles. La mention de chaque naissance est accompagnée de la désignation du signe du zodiaque, du quartier de la lune, du nom du saint dont relève le jour de l'accouchement, et le bébé fait son entrée dans la famille, accueilli par cette phrase : « Dieu lui fasse la grâce de bien vivre pour bien mourir ». Le pauvre père eut la douleur d'assister à la mort de trois de ses fils et de deux de ses filles. Les parrains des enfants sont toujours de nobles personnages, le comte et la comtesse de Cantecroix, le seigneur des Auxons, la comtesse de Roussillon, le prieur de Morteau, l'archidiacre de Salins. Tous font à leur filleul de magnifiques cadeaux ; l'accouchée reçoit pièces de confiserie, massepains, pâtés de venaison, volailles d'un poids extraordinaire, viandes de mesnagerie. On envoie à la famille des flambeaux de cire jaune, des confitures sèches, des dragées ; à la sage-femme, aux domestiques, on fait largesse en argent.

L'aîné des jeunes Garinet entra aux Minimes et fit le voyage de Rome ; il dit sa première messe en 1648 et mourut à l'âge de trente ans. Le troisième devint le docteur Thomas Garinet qui se maria et eut du vivant de son père plusieurs enfants, dont un termina le livre de raison.

Des filles, une seule épousa un docteur en droit, les autres

entrèrent au couvent ou moururent en bas âge. De tous les documents que nous trouvons réunis dans le livre de vie, il semble ressortir que Garinet fût un excellent père de famille, doux et extrêmement bon

Il fit donner à ses enfants une éducation très complète et à ce propos, il lui arriva une mésaventure ; le précepteur de la famille, sans doute un jeune intellectuel de l'époque, lui déroba une somme assez ronde et des bijoux. Bien que le voleur conservât une partie de ses larcins, au su de son maître, celui-ci lui fit grâce. « J'ai eu pitié de ce pauvre misérable et lui ai donné moyen de se sauver et de faire bon voyage. Dieu lui fasse la grâce de voir et de bien reconnaître sa faute. » Ce souhait charitable ne devait pas être exaucé, car nous trouvons ce post-scriptum. « Il a été depuis pendu et estranglé à Dijon ». Cette fois il dut regretter les bons Bisontins.

Croyant convaincu, notre bourgeois se remet, lui et les siens, aux soins de la Providence, du souverain médecin. Il est prieur de Saint-Côme et Saint-Damien et plus tard de la confrérie des co-gouverneurs et des notables, la confrérie de la Croix. Nous savons que plusieurs de ses enfants entrèrent dans les ordres, il fut le médecin et l'ami d'un de nos archevêques, de nombre de chanoines et d'abbés.

L'obtention d'une place d'honneur, d'un banc au pied de la chaire de Saint-Pierre, l'achat d'une sépulture dans cette église ou dans celle des Carmélites sont pour lui choses d'une importance colossale.

Administrateur zélé de la fortune familiale, il est toujours prêt à transiger pour éviter les procès « labyrinthe dont il est difficile de se développer. » Il n'eût pas été Comtois et Bisontin s'il n'eût aimé la terre et la vigne. Legs, acquisitions nous mentionnent la possession de vignobles à la Grette, à la Croix d'Arènes, à la porte de Charmont, à Rognon, les vergers de la Raye près des fortifications. Les récoltes, pas moins qu'aujourd'hui, n'allaient sans déboires ; en 1638, nous

trouvons enregistrée, avec forces doléances, la perte générale (dans la ville) du vin de l'année précédente.

A côté de la partie prosaïque de sa vie, notre docteur semble avoir eu des prétentions aux belles-lettres ; c'était un bel esprit, comme on disait alors. Il compose des épigrammes, des épitaphes en français ou en latin. Au cours de sa vie politique il est seul capable, parmi les gouverneurs, d'haranguer en latin le général des capucins, de passage en la ville, et qui, ne connaissant pas un mot de français, échange des visites avec la municipalité. Il a des notions étendues pour l'époque en astronomie, tire l'horoscope de ses clients, observe avec attention les phénomènes météorologiques, les cataclysmes qu'il nous mentionne comme intéressant la région.

Au milieu des évènements de la vie de famille, se trouvent relevées les particularités des saisons. En 1623, les abricotiers fleurissent en janvier ; en 1624, ce sont les violettes et le bois gentil. Cette dernière année avait été féconde en fruits, plusieurs pommiers avaient porté deux fois leurs récoltes.

Nous savons que le ciel de Besançon tient rang honorable parmi les ciels pluvieux, c'est peut-être pour maintenir une vieille réputation. En 1606 et en 1626, il y eut procession générale avec le Saint-Suaire et la châsse de saint Prothade pour obtenir la cessation de la pluie qui, avec la grêle, a presque universellement gâté les biens de la terre. En 1623, un ouragan violent éclata, le vent a été si fort qu'un charretier et ses chevaux, passant sur le pont de Baume, ont été emportés et noyés. Les cheminées de la ville tombent en quantité En janvier 1645, une autre bourrasque cause des dégâts pour plus de cent mille écus. Les clochers de l'église Saint-Vincent, de la Madeleine, celui des Dames de Battant sont découronnés, ou ont leur toiture enlevée ainsi que la plupart des maisons de la ville, les murs sont renversés. Le cyclone ravage aussi les propriétés de Garinet, à la Raye et à Montfaucon.

Les inondations étaient très fréquentes ; en 1651, elles atteignent une intensité qu'on ne leur avait point vue depuis 1570. Au cours de la crue, les eaux ont envahi l'église du Saint-Esprit et y atteignent comme hauteur trois pieds de toise « tellement que pour ôter le Saint Sacrement qui était sur le grand autel il a fallu entrer dans l'église avec un bateau. Toute la sacristie des Cordeliers (1) a été inondée à trois pieds Les malheureux propriétaires ou amateurs de bons vins avaient, comme à présent, leurs caves envahies, et trop souvent les tonneaux « espenchaient leur contenu ». C'est ce qui arriva en cette circonstance, mais notre docteur a été épargné : « Dieu a voulu que ma cave ait été exempte de ce malheur. »

En 1615 apparaît une comète qui annonce, au dire de Garinet, de grands malheurs : la mort de l'empereur d'Allemagne, Mathias, de son frère Maximilien, de l'impératrice, enfin des guerres qui ravagent l'empire. En 1650, en 1651, on ressent à Besançon des tremblements de terre. Le premier fut très marqué. « Le bruit m'a esveillé soudainement et me semblait que notre maison tombait. Les Mères Cordelières ont été tellement effrayées qu'elles ont couru en leur chœur, pour prier Dieu, comme ont fait plusieurs religieux et religieuses ».

Contemporain des premières incursions des Français en Franche-Comté, Garinet ne devait les passer sous silence. En 1620, le duc de Bouillon, de connivence avec quelques habitants, tente sur Besançon une surprise qui échoue. En 1639, les incursions des Français s'avancent jusqu'aux portes de la ville, ils ravagent les fermes de la banlieue, emmènent bestiaux et récoltes. Notre pauvre père de famille est particulièrement éprouvé, c'est la même année où la peste ravage sa clientèle et lui enlève son fils : « Je puis dire avec vérité que j'ai perdu tant par la peste que par la

(1) Ancien Collège catholique.

guerre plus de huit mille francs, Dieu veuille qu'à l'avenir le même malheur ne me poursuive plus. Cependant j'ai entretenu un ménage de plus de douze personnes parmi une cherté extraordinaire de toutes choses, à peine ayant reçu depuis le siège de Dole la somme de cinq cents francs d'arrérages ». Il s'estime relativement heureux, car il a pu se maintenir en sa situation malgré le malheur des temps. « Ainsi le bon Dieu m'a assisté de ses libéralités sur les grandes pertes que nous faisions, son nom soit béni éternellement ».

De ci, de là, dans les Ephémérides, nous trouvons consignés des faits intéressants d'histoire générale.

En 1621 meurt le pape Paul V, Grégoire XV lui succéda jusqu'en 1623, puis viennent Urbain VIII (1623-1644), Innocent X (1644-1653), Alexandre VII (1655).

En 1626, le prince de Condé vient, à Besançon, en pélerin, visiter la relique fameuse du Saint-Suaire. En 1650 est relatée son arrestation ainsi que celles du prince de Conti et du prince de Longeville, par ordre de Mazarin.

En décembre 1626 se fait, à Besançon, une procession générale en l'honneur de la prise de Prague par les armées impériales commandées par le duc de Bavière et le comte de Bucquoy. Garinet apprend au sermon à Saint-Jean que les généraux furent convaincus par la prédication d'un carme déchaussé de l'opportunité de l'assaut qui leur livra la ville le jour de la Toussaint. « Tous les bienheureux nous prêteront la main si vous leur tendez la vôtre », aurait dit le religieux. En 1633, le duc de Lorraine, Charles IV et sa femme, la belle franc-comtoise, Béatrix de Cusance se rendirent à Besançon. L'histoire nous apprend que cette visite d'un de ses ennemis exaspéra Richelieu contre la ville libre et fut peut-être une des causes des hostilités qui suivirent.

Le 16 décembre 1638 a lieu le sacre de l'archevêque Claude d'Achey, protecteur de Garinet.

Somme toute, nous voyons que ce médecin, en dehors de

sa besogne journalière et de ses soucis de père de famille, prévoyant, s'intéressait à bien des choses et faisait profit de ce qu'il voyait, entendait, apprenait; il le notait et nous nous intéressons aux évènements qu'il mentionne.

Il me reste à vous parler de sa vie politique (1).

Permettez-moi de vous rappeler, d'après l'intéressant ouvrage de M. Castan, comment s'exerçait le gouvernement municipal à cette époque. Tous les ans, chacun des sept quartiers de la cité, ou des sept bannières, car chacun avait son étendard, élisait quatre notables, soit vingt-huit en tout. Ils avaient un président annuel et nommaient les quatorze gouverneurs ou cogouverneurs connus encore sous le nom de Messieurs. Chacun de ces derniers présidait leur assemblée au gouvernement par huitaine. Ils possédaient le pouvoir exécutif de la ville pendant un an Deux gouverneurs étaient affectés à chaque quartier. Ils instruisaient et jugeaient avec le juge impérial, résidant à Besançon, les procès de toute nature. Les sentences étaient prononcées et exécutées par une des trois cours de justice existant alors, la régalie, la vicomté, la mairie. Les arrêts étaient définitifs en matière criminelle ; au civil, ils ne pouvaient être réformés que par le conseil aulique de l'empire.

Les notables inspectaient leurs quartiers sous le rapport de la police, de la voirie, de la salubrité, ils dénonçaient les délits au pouvoir exécutif. Ils avaient le droit de remontrance aux gouverneurs comme organes du peuple et devaient être consultés pour toute mesure imputante aux procès criminels de quelque gravité. Les anciens gouverneurs

---

(1) De la carrière municipale de Garinet, il reste un jeton en cuivre représentant : au droit, dans une couronne laurée, ses armes : *un petit jars* [oie, Jarinetus] *éployé, le col entouré d'une couronne de laurier*, avec la devise : NIHIL CONSCIRE SIBI; au revers les armes de Besançon, avec cette légende : VESUNTIO CIV. IMP. LIBERA, et cet exergue : ✠ POUR : LES : COMPTES ✠

de la cité étaient appelés pour l'établissement des lois ou les questions de la politique extérieure.

Nous avons appris que les deux beaux-pères de Garinet avaient été gouverneurs de notre cité. Lui-même fut élu parmi les notables de la bannière de Saint-Pierre en 1626 « par la faveur de ses amis ». C'était la seconde année de la réforme dite intercalarité (ou renouvellement partiel), qui avait pour but de réfrener un peu les manœuvres électorales.

De 1626 à 1641, le praticien bisontin est réélu régulièrement. Il ne nous cache pas que les nominations ne se faisaient pas sans brigues et sans intrigues, qui ne l'épargnèrent pas, car il était fort connu. Plusieurs fois il réunit le plus grand nombre de suffrages sans avoir, il le mentionne avec orgueil, jamais usé des compromissions et des offres d'argent que d'autres de ses collègues n'épargnaient pas. Quand il est barré pour la peste, on lui accorde, faveur extraordinaire, d'avoir encore voix délibérative. Le secrétaire vient en face de sa maison chercher le vote de notre bon conseiller municipal pour la nomination des co-gouverneurs et la présidence des notables, qui échut cette année-là au comte de Saint-Amour.

Cette présidence lui avait été offerte à lui-même dès 1628, il l'avait refusée à cause des obligations, charges et scrupules de sa profession.

En 1641 le sort lui est contraire, il en accuse lui-même l'indifférence qu'il avait apportée à la campagne électorale. C'est, en effet, le moment de ses chagrins de famille, de ses revers de fortune. Ses collègues le regrettent et le lui manifestent en lui donnant malgré tout quatorze suffrages pour le faire élire gouverneur. Les nouveaux notables ont payé cher leur victoire, trois mille francs, somme considérable pour l'époque ; l'un d'eux a dû sacrifier 500 écus.

Dès 1642, il reprend sa place à l'assemblée et est nommé co gouverneur avec 26 suffrages sur 28 votants. Il reçoit de

nombreux présents et donne un festin, il offre le pâté à ses nouveaux collègues. Son intelligence, sa connaissance des affaires municipales devaient être très appréciées, car, pendant nombre d'années, il reste au conseil municipal et reçoit, comme leur président, le flambeau de redevance des Jésuites. Ses armes sont gravées à côté de celles de Messieurs ; il les fait placer, ainsi que celles de sa femme, sur son banc à l'église Saint-Pierre, sur sa sépulture et sur les portes, balcons et fenêtres de sa maison. En 1646, de graves difficultés éclatent entre les gouverneurs et les notables, qui ne veulent accepter certaines nouvelles dispositions. Orateur estimé, Garinet est désigné pour les conférences entre les parties, pour haranguer le gouverneur du Comté, le baron de Scey, et enfin un conseiller privé de Sa Majesté, venu pour faire une enquête dans la ville. Il doit « aller le visiter et l'informer de la vérité sur ce que l'on avait écrit à Sa Majesté de nos desportements ».

La mission réussit, le commissaire impérial repart satisfait. « Aussi avait-il sujet de se contenter, puisque nous payâmes toutes ses dépenses, lui fîmes grande chère en la maison de ville, où furent appelés les 28 avec nous, payâmes les habits de deuil qu'il fit ici faire pour la mort de l'impératrice et de plus, la veille de son départ, je lui présentai de la part de Messieurs deux cents ducats. » Il eût fallu être difficile pour ne pas se montrer de bonne composition avec d'aussi braves gens, aussi apprenons-nous que le conseiller privé narra à l'empereur merveilles sur la Municipalité et conclut son rapport en disant que, « s'il y avait au monde un paradis terrestre, c'était à Besançon ». Gardons précieusement cette appréciation si flatteuse et probablement unique d'un grand de l'Empire et efforçons-nous prochainement de l'obtenir de nos contemporains. C'est un but que je me permets de signaler à nos édiles pour égaler leurs devanciers du XVIIe siècle et répondre aux médisances dont on accable notre vieux Besançon.

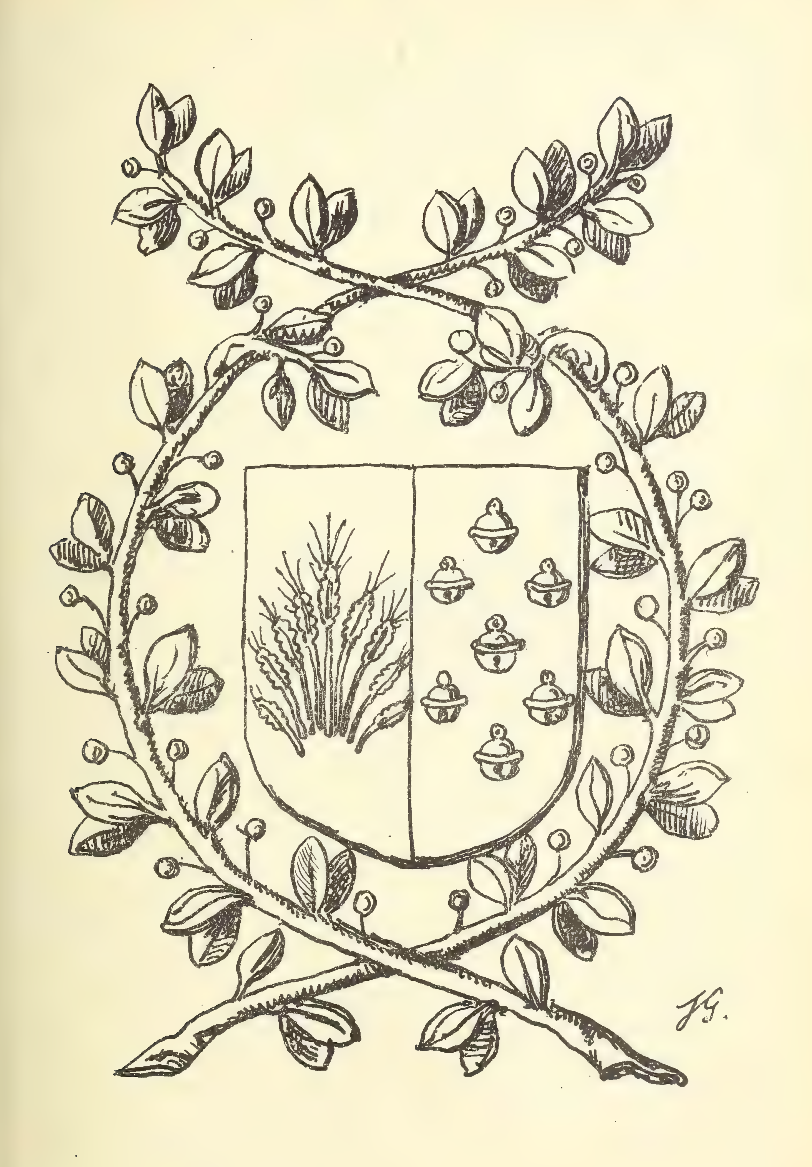
Mais l'horizon politique continue à s'assombrir, revoici les brigues, les offres d'argent au moment des élections. Malgré tout, Garinet reste gouverneur, il est même élu prieur de la confrérie municipale de la Croix. Les confrères de la Croix, ou pénitents noirs, secouraient les pauvres honteux, les orphelins, les prisonniers, assistaient les condamnés à mort.

En 1651, une nouvelle crise municipale éclate, elle termine le rôle politique de notre médecin. Tous les gouverneurs sont changés à la suite de nouvelles discussions avec les 28. Il y a, dans la rue, une petite émeute, les sergents qui exécutent les ordres des gouverneurs sont battus par la populace, excitée par les notables. Ceux-ci sont cités à rendre compte de leur conduite devant Sa Majesté Impériale, qui leur inflige un blâme, genre de punition assez paternel.

Depuis ce moment, Garinet quitte la vie publique, il reste au milieu des siens, nous apprenant avec une grande joie la naissance de ses petits-enfants. En 1657, la situation de la famille est assez florissante pour qu'à la naissance d'un fils du docteur Thomas on refuse tous les présents. C'est dans cette même année et trois mois après le baptême, le jour de la Toussaint, que s'éteint l'auteur du Livre de raison. Cette mort est mentionnée longtemps après par un de ses petits-enfants, qui termine par quelques annotations personnelles le manuscrit dont je viens de vous entretenir. Conformément à ses volontés, Garinet dut être enterré près de ses enfants, dans l'église des Carmélites (1), dans une tombe qu'il avait fait préparer depuis longtemps ; sur la dalle étaient gravées les armoiries de la famille, que nous reproduisons à la suite de cette étude, et au-dessus devait se trouver un grand tableau représentant saint Bruno.

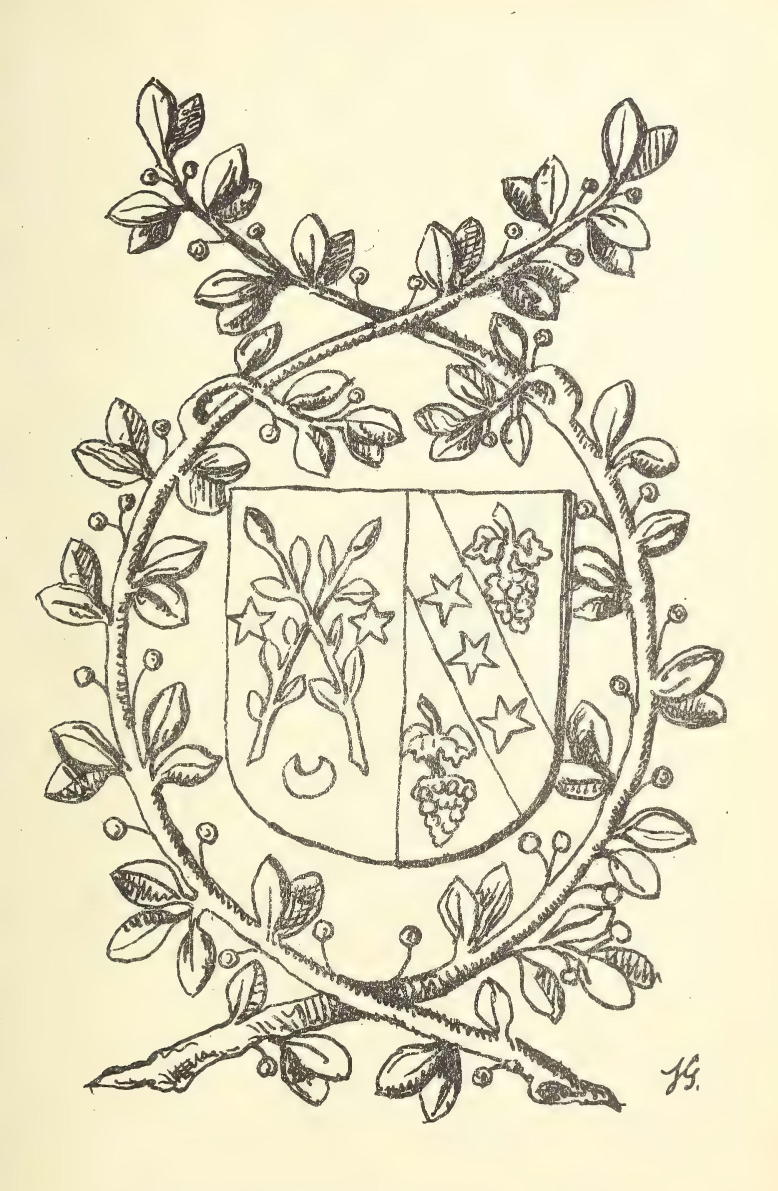
J'ai peut être insisté trop longuement sur la vie de celui

(1) Rue de Glères, aujourd'hui maison Charnaux.



Armoiries de Guigonne Marquis,
première femme de Jean Garinet.





Armoiries de Claudine Henry,

seconde femme de Jean Garinet,


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

que j'appellerai un très honorable et honoré confrère, j'espère que ses mânes me permettront cette familiarité. Il m'avait semblé que c'était une figure originale de notre vieille bourgeoisie à faire sortir de l'oubli en mettant en lumière le cadre au milieu duquel elle passa, toujours active et laborieuse, et en faisant connaître dans un tableau rapide l'état des mœurs de son pays et de son temps. C'est avec grand respect qu'un docteur en médecine du XXe siècle rend hommage à un praticien contemporain de Louis XIII et des premières années du règne du grand roi. C'est faire œuvre pie que de révéler chez lui un noble caractère, un grand dévouement professionnel et civique, une curiosité intelligente, une douce philosophie. Nous avons cru ainsi, pour notre faible part, atténuer un peu tant de critiques trop vives et de railleries plus ou moins fondées, adressées aux médecins de son temps.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

EXTRAITS DU LIVRE DE RAISON DE JEAN GARINET

(Manuscrit 1045 de la Bibliothèque de Besançon.)

Page 10.

« L'année 1595, je parti de Besançon le 29 apvril pour aller en France ou j'ay demeuré environ onze ans.

» Le 26 apvril 1600 je receu a Tournon en Vivarès le degré de bachelier es philosophie et dédia mes théses a Monsieur de St-Marcel d'Urfé.

» Le 22 mars de l'année 1605, je receu le degré de doctorat en médecine à Avignon, auquel temps plusieurs de mes amis me donnerent quelques épigrammes pour faire imprimer dont j'en ay icy adjoute deux des principaux :

Ecquid adhuc tentas fatum revocare medelis
Fallere nam fatis nulla medela datur
Perge tamen, fatis obsta, si fata secundent
Num nomen fatis, capis hisce tuum.

Blasius POUSSOTUS,
doctor medicus.

Page 11.

ANAGRAMMATISMUS,
Joannes Garinetus,
Aegris nevit annos,

Texere dent superi quos aegris neveris annos
Namque AEGRIS ANNOS nomina NEVIT habent.

Jacobus PETIT, *theol. doctor*
et Societatis Jesu.

« Le 26 juillet de l'année 1605 j'arriva à Besancon, aprés le long séjour faict en France. »

« Le 12 novembre 1605 j'espousa Guyonne Marquis ma première femme au gré de tous ses parens et fust en l'église de

St-Vincent, estant pour lors curé Monsr Doroz en la parroisse St-Margelin. »

« Le 6 juin 1606 j'ay esté receu citoyen en ceste ville, ayant seulement faict présent de deux mousquès, ayant esté gratifié de Messieurs de l'argent que coustumièrement donnent ceulx qui sont receus, ce que conste par la lettre de ma réception. »

Page 12.

« Fut Guyonne Marquis, ma première femme mourut le 24 mars de l'année 1622 pour memoire de laquelle et de l'affection que je lui avois je feis graver a St-Pierre, proche sa sépulture, l'épitaphe suivant :

P. M.

Sta hospes, saxum cui immines, vide
fatum quod imminet praevide. Menti quae
cminet, invide, Saxum vides quo
Guydonae ex nobili Marquisiorum et
Sonetiorum gente corpus clauditur fatum
praevides quo te Matrona praeivit, in
egenos benignissima, Menti invides
quae nihil improbum vidit, nihil non
probum vidit, fato praevidit cum
abesset, fatum secura vidit cum adesset
et voto durum patientibus invidit.
Saxum vides, quod carissimi conjugis
lacrymis intepuit, pauperum quaerelis
ingemuit. Tu saxum vide, sed non
saxeus. Mortem praevide, sed non im-
providus. Menti invide sed non amens.
Hoc te volui ut hoc velles.
Quae jacet hic expers vitae nunc laeta valeat
Quod voluit medicus, si valuisset amor. »

Page 80.

« Monsr Philippe, chanoine de l'insigne chapitre et official, est décédé le 14 aost 1643 et m'a légué par testament un tableau peint à huille, qu'il dict havoir heu jadis estant à Rome de Monseigneur l'Illustrissime Claude d'Achey, archevesque de ceste

cité. Il l'estime par sond. testament plus qu'il ne vault. Je ne laisse luy en estre obligé puis que c'est un tesmoignage de l'amitié qui a estée continuelle entre nous par l'espace de plus de 38 ans. Dieu lui donne paix. »

Page 81.

« Le 28 octobre 1643 les RR. pères Jésuites m'ont faict présent d'un trés beau plat à bassin avec son vase ou aiguière, ouvrage rare et parfaictement faict. Quelques uns ont creu que c'estoit porcelaine, mais je tien que ce soit plustost ouvrage de Venise. De plus y ait adjoint deux grands fruictières mesme façon et couleur. Et encores deux fruictières blanches, percées à jour, avec deux chouettes blanches et violettes, en l'une desquelles se voyent les armes de messire de Salive. Oultre ce encores un beau pot de la contenance d'environ un tier de channe, marqueté de diverses couleurs, avec deux aultres petites pièces. »

Page 82.

« Le 19 janvier 1645, les vents ont estés tellement impétueux en ceste ville depuis les 4 heures du matin jusques a 9 heures avant midy que la perte pour le desgat a estée de plus de cent mille escus. Le clocher de St-Vincent a esté renvercé, celluy de la Magdeleine, celluy des dames de Baptant et la pluspart des deux tiers des maisons particulières de la ville ont estées descouvertes. J'ay receu un grand interest en ma maison a la Raye, comme aussi à Montfaucon et en mon logis, ou présentement je demeure. »

Page 84.

« Et comme dois longtemps j'avois choisi l'esglise des R. Mères Carmelines pour y estre enterré, j'y ay faict porter une tombe sur laquelle j'ay fait graver les vers suivans :

Adventorum mihi extremam dum suspicor horam
Constitui vivens ossibus hunc tumulum.

En la mesme église, près de la susdicte tombe est inhumé fut Pierre-Bruno Garinet, qui passa de ceste vie à l'immortelle le 30 juin 1645; la mort de ce cher enfant m'a laissé un regret qui ne s'oubliera qu'avec la mienne. »

Page 87.

« Le 19 mars, jour St-Joseph 1648, mon fils aisné a dict sa première messe en l'église des R. Mères Visitandines, lesquelles luy firent présent d'un très beau *cingulum* de soye à deux couleurs, d'une bouette à hostie et d'un estuy a mettre corporaux.

» Les Mères Carmélittes luy envoyairent un couvre-calice de taftas rouge, couvert des Mistères de la Passion en or et soye, en plus grande valeur et beauté qu'aulcun aultre qui soit au pais. »

Page 91

« Ceste année 1651, sur la fin de novembre, les eaux ont esté tellement desbordées que depuis l'an 1570 l'on ne les avoit veu si grandes. Elles sont entré dans l'église du St-Esprit pour la haulteur de près de 3 pieds de toise, tellement que pour oster le St-Sacrement qui estoit sur le grand hautel, il a faillu entrer en l'église avec un bateau. Toute la sacristie des Cordeliers a esté inondée à trois pieds de hault. Plus de trois quarts des caves de la ville ont receu un grand interest, les tonneaux couvert d'eaux, dont quelques uns ont esté espanchés. Dieu a voulu que ma cave ai esté exempte de ce malheur. »

Page 95.

« Depuis ce temps est mort mon grand-père Jean Garinet qui est celuy qui a escrit le contenu cy dessus et depuis ais augmenter ce qui suit.

» Mon grand-père mourut l'an 1657, la veille de la Toussainct 2 de novembre, et n'at pu escrire les enfants suivant que ma mère Marie Privé a eust. »

LE

MARÉCHAL DUC DE RANDAN

Lieutenant-Général au Gouvernement de Franche-Comté

(1741-1773)

Par le Dr BOURDIN

Séance du 10 mai 1902

> Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
> Ducit, et immerores non sinit esse sui.
> (OVID.)

Depuis longtemps il existe dans ma famille le portrait d'un ancien lieutenant-général au gouvernement de Franche-Comté, Guy-Michel de Durfort de Lorges, plus connu généralement dans ce pays sous le nom de duc de Randan (1), et bien qu'il n'ait laissé dans l'histoire, malgré les hautes situations qu'il ait occupées, que la réputation d'un galant

(1) En Auvergne il était plus connu sous le nom de maréchal de Randan, comme l'indique le passage de cette notice : « Guy-Michel de Durfort, maréchal de France, est désigné, tantôt sous le nom de duc, tantôt sous celui de maréchal de Randan. C'est sous ce dernier nom qu'il était plus généralement connu surtout en Auvergne, où on se rappelle l'avoir vu quelquefois. Quant au titre de duc de Randan, on ne le trouve qu'une fois et on pourrait croire que c'est par erreur. Le duché de Randan était éteint et la terre redevenue comté. Mais il se peut que dans sa jeunesse, Guy-Michel de Durfort ait été connu d'abord, non sous le titre de duc mais bien sous celui de comte de Randan et qu'il n'ait plus voulu quitter ce nom. En effet, en 1758, époque de la mort de son père, se voyant sans enfants, il céda le titre de duc de Lorge à son frère cadet Louis de Durfort, lieutenant général, et qui avait porté jusque-là le titre de comte de Lorge et pour nous il ne fut plus connu que sous le titre soit de duc, soit plutôt de maréchal de Randan. » (*Recherches sur Randan*, 1 vol. in-4°, 1830).

homme et d'un homme galant, j'ai pensé qu'il pouvait être intéressant pour notre Société de retracer, dans une courte notice biographique, les traits principaux de son passage au milieu de nous.

Ce portrait, qui n'existe pas dans nos musées comtois et dont la rareté fait peut-être le seul mérite, représente le duc en tenue de maréchal de France, avec l'habit et la culotte écarlates, le bâton fleurdelisé à la main, la poitrine barrée du grand-cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. Près de lui se trouvent sa cuirasse et son casque panaché de blanc. Le cadre, en bois sculpté et doré, surmonté de deux branches de chêne dont l'enlacement forme une sorte d'auréole au-dessus de la tête du sujet, est de style Louis XVI, et par conséquent légèrement postérieur au portrait lui-même.

Ce portrait n'est ni daté, ni signé ; mais il est facile de lui assigner une date voisine de 1768, époque à laquelle le duc a été promu maréchal de France, et antérieure à 1773, année de sa mort.

Quant à l'auteur, il nous reste inconnu. Plusieurs peintres croient reconnaître la facture de Wyrsch dans le fini et le modelé de la figure et des mains et dans la négligence souvent voulue de cet artiste pour certains détails et surtout le manque de correction du dessin dans l'ensemble de la composition. C'est ainsi que le buste, bien posé d'aplomb, est parfait, tandis que les jambes, au contraire, vues en raccourci, paraissent trop courtes, la droite principalement. Or nous savons que Wyrsch faisait toujours asseoir les personnages dont il peignait les traits et que son attention principale se portait sur le port de la tête et des épaules, qu'il soignait tout particulièrement, et souvent au détriment du reste de l'ouvrage. D'autre part, cette attribution n'a rien qui puisse nous étonner, Wyrsch ayant été en quelque sorte le peintre officiel des personnages marquants de son époque.

D'autres amateurs pensent que ce portrait ne serait que la réduction d'un tableau plus grand que le maréchal aurait fait reproduire un certain nombre de fois par Wyrsch pour en faire cadeau à son entourage. Nous ne partageons pas cette manière de voir, car nous savons combien les artistes de la valeur de Wyrsch aimaient peu à se répéter, et il est probable, d'un autre côté, que si ce portrait avait été plus répandu, on en eût trouvé certainement d'autres exemplaires en Franche-Comté, où résident encore les descendants de la plupart des familles qui ont servi le duc.

Le musée de Châlons-sur-Marne possède un tableau semblable que le hasard m'a fait découvrir l'année dernière en me rendant au camp de Châlons. Le catalogue porte simplement la mention suivante : « *Portrait d'un maréchal de France au XVIII*e *siècle* ». Il est entré dans ce musée avec une collection d'autres tableaux et objets d'art vers 1860, à la suite du décès d'un généreux donateur, mais sans indication de provenance ni d'identité.

M. Bellevaux, maire de la commune de Vadans (Haute-Saône), possède un buste en plâtre du maréchal, monté sur un pied cannelé, et qui doit dater de la même époque que notre portrait et celui de Châlons-sur-Marne. C'est la même pose, le même costume et surtout la même physionomie imposante et majestueuse avec cet air de douceur et de bonté que chacun lui reconnaissait. Il avait été donné en cadeau par le maréchal à son médecin, M. Jeannot (1), ancien médecin de marine, attaché à sa personne et aïeul maternel de M. Bellevaux ; aussi n'a-t-il jamais quitté cette famille et se trouve-t-il dans un état de parfaite conservation.

---

(1) On remarque dans l'église de Thervay (Jura) une pierre tombale avec l'inscription suivante : « *Ci-gît* Monsieur Jeannot, de Thervay, ancien chirurgien de la marine, généralement aimé et estimé et très regretté de sa famille. Décédé le 14 février 1818, âgé de 67 ans. *Requiescat in pace. Amen.* »

M. Bellevaux a bien voulu, avec son obligeance habituelle, nous permettre d'en prendre la photographie.

Ces deux portraits et le buste dont il vient d'être question, rendent assez bien la physionomie du personnage qui, au dire des mémoires du temps, avait un air imposant et majestueux, cet air de grandeur auquel on reconnaît de suite l'homme fait pour commander aux autres et une assurance que seule peut donner l'habitude du pouvoir et du commandement.

Le duc de Randan, né en 1704, mort en 1773, était le petit-fils du maréchal duc de Lorges, ancien gouverneur de Franche-Comté, celui qui, après la mort du maréchal de Turenne, fut mis à la tête de l'armée et releva si bien le courage des troupes, attérées par une perte aussi sensible, qu'il put les mener de nouveau au combat et remporter la victoire d'Altenheim. Il était le fils de Guy-Nicolas de Durfort, duc de Lorges, comte de Quintin, qui avait épousé Thérèse Chamillart, fille du ministre de ce nom sous Louis XIV.

La terre de Randan, par suite de la mort de la duchesse de Lauzun, sa tante, survenue en 1740, à laquelle elle appartenait soit comme héritière testamentaire de son mari, le fameux duc de Lauzun (1), soit plutôt comme exerçant ses reprises matrimoniales, étant donné le peu d'harmonie qui régnait dans ce ménage si mal assorti — le duc avait quarante-deux ans de plus qu'elle — la terre de Randan, dis-je, passa dans la maison de Lorges et Guy-Michel, son neveu, réunit alors l'usufruit à la propriété, dont sa tante l'avait déjà investi dès 1723 (2).

Quelques auteurs pensent que ce fut au détriment de son

(1) Le duc de Randan, dont nous nous occupons, était donc le neveu, à la mode de Bretagne, du célèbre duc de Lauzun, le favori de Louis XIV, dont chacun connait la haute fortune et les malheurs plus grands peut-être encore que la fortune.

(2) Année de la mort de son mari. (*Europe vivante et mourante*, par l'abbé D'ESTRÉES).

frère Louis que cette donation eut lieu ; mais il est à présumer que le duc ne fit que profiter d'un droit indiscutable à cette époque, le droit d'aînesse, et que c'est pour la même raison et en vertu de cet usage que la duchesse de Lauzun, sa tante, crut devoir en faire son seul et unique héritier. Elle avait, en effet, pour les deux frères, la même affection, car, victime innocente de la jalousie de son vieux mari, elle ne s'était retirée et enfermée au château de Randan que pour se consacrer entièrement à l'instruction et à l'éducation de ses deux neveux, qu'elle affectionnait tout particulièrement.

Colonel à l'âge de dix-neuf ans suivant les usages du temps et *mestre* de camp d'un régiment de cavalerie qui portait son nom, il guerroya longtemps en Lombardie, en Allemagne et en Flandre, prenant une part active à toutes les actions militaires de cette époque. Brigadier de cavalerie en 1734, maréchal de camp en 1740, il fut investi en 1741 du commandement militaire de la Franche-Comté en remplacement de son cousin, le duc de Duras, qui venait d'être nommé maréchal de France et appelé à Paris.

Par son mariage avec Mlle Elisabeth Philippine de Poitiers qui, à la suite d'un procès retentissant dont le dernier mot ne fut dit qu'au Châtelet, était entrée en possession de tous les biens de la famille de Rye [1], grâce au testament de Ferdinand de Longwy, dit de Rye, archevêque de Besançon, son grand-oncle, le duc devenait un des plus riches et des plus puissants seigneurs de Franche-Comté. De plus, il arrivait dans notre pays précédé d'une réputation militaire de premier ordre et avec le titre de commandant en chef pour Sa Majesté Très Chrétienne au Comté de Bourgogne.

Son entrée solennelle dans la ville de Besançon eut lieu le

(1) Nous possédons dans notre collection de monnaies et médailles un jeton portant au droit les armes des de Rye et en exergue : « Girard de Rye, seigneur de Balançon », et au revers les armes de sa femme et en exergue « Loyse de Longvy, dame de Vuillafans ».

1er juillet 1741 et fut marquée par des réjouissances publiques, des distributions de vivres aux pauvres et des illuminations très réussies, au dire des chroniques (1).

La ville entrevoyait une ère nouvelle de prospérité et de plaisirs ininterrompus. En effet, sous les auspices du duc, les fêtes allaient succéder aux fêtes, les grandes réceptions, avec leur animation coutumière, allaient commencer et les représentations scéniques s'installaient brillamment au palais Granvelle, en attendant que la salle de spectacle, qui était déjà projetée, pût enfin ouvrir ses portes. Un comédien, du nom d'Armand, à la fois auteur et acteur, y remporta de grands succès. Avant de quitter Besançon pour aller se montrer sur une scène plus grande, à Paris, il adressa au duc de Randan l'épître suivante :

Monseigneur, pendant l'intervalle
Qu'il faut pour bâtir une salle,
Trouvez bon qu'il me soit permis
D'aller faire un tour à Paris,
Pour voir la face débonnaire
D'un quidam qu'on nomme mon père,
Et lui conter de bonne foi
Vos fréquentes bontés pour moi.
Je m'ébahis quand j'envisage
Tous les frais qu'exige un voyage :
D'abord, il me faut un habit
Que Carret me fait à crédit,
Sur lequel ce tailleur modeste
Ne me volera qu'une veste ;
Car je prétends bien faire honneur
A la troupe de Monseigneur,
Et qu'à Paris chacun s'écrie,
Considérant ma friperie :
Ces comédiens de Besançon
Parbleu, se mettent de bon ton !

Comme on le voit, tout fut à la joie et au plaisir et on peut dire, avec le comte Hugon de Poligny, que le jeune duc arri-

(1) Journal de l'avocat Grimont, mss. 1039-1041, *Bibl. de Besançon.*

vait dans la province « avec l'escorte légère des plaisirs dont il ne pouvait se passer et auxquels beaucoup de gens étaient empressés de prendre part (1) ».

Princièrement installé dans l'hôtel du commandement, l'ancien hôtel Montmartin (2), qui est aujourd'hui la propriété des Dames du Sacré-Cœur, il possédait à Balançon, dont il était devenu le seigneur, avec le droit de haute, basse et moyenne justice par suite de son alliance avec M[lle] de Poitiers, l'héritière des de Rye, un des plus beaux et des plus anciens châteaux de la province. C'est là surtout qu'il aimait à séjourner pendant de longs mois, pour s'y reposer des soucis et des fatigues du commandement, dont il abandonnait du reste assez facilement la gérance à son neveu. Les fêtes qu'il y a données sont restées célèbres entre toutes et, pendant de longues années, Balançon est devenu le rendez-vous de tout ce que la province comptait de personnages marquants par leur naissance ou par leurs talents et d'illustrations féminines.

Le Château de Balançon.

Le château de Balançon (3), dont l'origine remonte à l'é-

---

(1) Hugon de Poligny, *La Franche-Comté ancienne et moderne*.

(2) L'hôtel Montmartin a été construit par le maître maçon bisontin Richard Maire, sur l'emplacement de l'ancienne tour Montmartin, conformément à l'ordre du cardinal de Granvelle, qui mourut en 1586 avant l'achèvement des travaux. Il fut acquis par la ville en 1618, et, après avoir été pendant quelque temps utilisé comme manège, il fut attribué comme résidence au lieutenant général. On appela dès lors cette maison « *le Gouvernement* », car le gouverneur qui avait pour résidence le palais Granvelle était presque toujours absent de Besançon et c'est à l'hôtel Montmartin que se traitaient réellement les affaires de l'Etat. En face de l'hôtel, se trouvait une petite place pavée qui permettait aux attelages de tourner et de circuler commodément, et que, pour cette raison, on nommait un « *tourne-bride* ». La ville vendit l'hôtel en 1793 et les Dames du Sacré-Cœur l'achetèrent en 1823.

(3) D'après une légende recueillie dans le pays, il existerait un souterrain

poque romaine, est placé en amphithéâtre sur la rive gauche de l'Ognon, dont il domine la magnifique vallée et à l'embranchement de trois grandes routes, ce qui a valu son nom au village de Thervay (1) (*tres viæ*), situé en contre-bas à l'ouest et à quelques centaines de mètres seulement du château. Les sires de Pesmes en ont été les premiers possesseurs pour passer ensuite aux de Rye et finalement à Mlle de Poitiers, épouse du duc de Randan.

Rousset, dans son dictionnaire historique des communes du Jura, nous apprend que ce château avait quatre tours, trois carrées et une ronde, d'une hauteur de vingt à vingt-cinq mètres, qu'il était entouré d'un fossé de trente-cinq mètres de largeur et de dix mètres de profondeur, qu'un pont-levis, flanqué de deux de ces tours, en défendait l'accès et qu'enfin sa superficie totale, dépendances comprises, était d'environ quatre à cinq hectares.

Balançon eut à soutenir des sièges fameux, dont l'histoire nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise de rappeler qu'il a été successivement assiégé par La Trémoille en 1477, par Tremblecourt en 1595, par La Meilleraie en 1636, par Beauquemare en 1674 et qu'enfin il servit de base d'opérations et de centre de ravitaillement, ainsi que les châteaux voisins de Pesmes et d'Ougney, pendant les conquêtes de Louis XIV.

C'est ainsi que Bussy-Rabutin s'exprime au commence-

---

qui faisait autrefois communiquer le château de Balançon à celui de Montmirey-le-Château. On montre encore dans ce dernier l'entrée présumée de ce souterrain mais aucune fouille n'est venue encore confirmer ce fait. D'un autre côté, bien que cela ne soit pas extraordinaire, il ne faut pas perdre de vue que ces deux châteaux sont distants l'un de l'autre de quatre à cinq kilomètres en ligne droite.

(1) Jusqu'à la Révolution, Thervay s'écrivait *Tervay*, sans *h*, orthographe plus conforme à son étymologie. Il est vrai que quelques étymologistes font venir Thervay, Tervay, Trevai, de *strata via*, rue pavée. En effet, la voie romaine de Pontailler à Besançon traversait ce village et était pavée, comme l'étaient toutes les voies romaines.

ment de ses mémoires : « Le prince de Condé entra à la fin de May dans le comté de Bourgogne par Auxonne avec une partie de l'armée et le grand maître de l'artillerie par Pontailler avec l'autre, de laquelle était le régiment de mon père qu'il laissa dans la ville de Pesme après l'avoir prise et il me donna l'ordre de me saisir d'un château nommé Balançon à deux lieues de là et d'y mettre un capitaine avec cinquante hommes ».

De son côté, l'intendant de l'armée française Tarnelle écrivait de Pesmes au marquis de Louvois : « Nous venons de prendre les châteaux d'Ougney et de Balançon, tous deux au marquis de Varembon, situés entre l'Ognon et le Doubs et qui nous incommodaient fort ».

Le duc affectionnait tout particulièrement cette princière demeure, dont il avait lui-même surveillé l'agencement intérieur et qu'il avait meublée avec un goût exquis. L'inventaire du mobilier fait après son décès et que M. Gauthier a retrouvé et gracieusement mis à notre disposition ne laisse aucun doute à cet égard.

Les jardins, le parc et le boulingrin avaient été dessinés et tracés suivant la mode anglaise : c'était là une innovation en Franche-Comté qui devait souvent être imitée par la suite. On avait répandu à profusion les statues de marbre, de pierre, de céramique, dont le duc avait fixé lui-même les emplacements et dont l'inventaire nous donne une curieuse description. Il faut citer, entre autres, deux statues représentant l'une un bûcheron et l'autre une baigneuse, puis cinq autres en terre cuite nous montrant un groupe d'enfants, une vendangeuse, une marchande de fruits, un joueur de flûte, etc. Une seule paraît avoir échappé à la tourmente révolutionnaire et se trouve à Jallerange (1), dans une maison particulière.

« Au centre du parc, qui était superbe, nous dit Marqui-

---

(1) Chez M. de Jallerange.

set dans sa statistique de l'arrondissement de Dole, l'artiste avait su ménager une rotonde de verdure garnie de bancs et au milieu de laquelle s'élevait une pyramide élégante, chargée de bas-reliefs sculptés et de galantes devises. »

Le maréchal de Belle-Isle vint un jour avec sa femme rendre visite au duc de Randan à Balançon. La description qu'il donne de ce château, dans une lettre datée d'Oulins, est intéressante à citer : « Nous sommes partis de Plombières, Madame de Belle-Isle et moi, le 9 pour arriver le 13 chez le duc de Randan à Balançon, après avoir passé par Verdun. C'est un vieux château sur le bord de la rivière du Doubs (*sic*) qui traverse des prairies immenses, terminées par des coteaux garnis de plusieurs villages. Le duc a pratiqué dans la cage de l'escalier, qui est vilaine extérieurement, vingt-huit logements de maître ; ceux que j'ai occupés et que j'ai été voir sont extrêmement commodes et agréables. Il a fait un magnifique potager qui communique par des allées dans un bois qu'il a percé et accommodé dans le modèle de la Ferté, ce qui procure des promenades à l'infini et d'autant plus agréables que le terrain est doux comme du velours et toujours sec par la grande quantité de rigoles et de petits aqueducs qui en tirent toutes les eaux, quelque pluie qu'il fasse. En total, c'est une très agréable habitation, d'autant plus que c'est en même temps une très belle terre. »

C'est dans ce cadre merveilleux et que je ne saurais mieux dépeindre, que s'est écoulée en grande partie l'existence franc-comtoise du duc de Randan, et c'est là, dans un village des environs, à Thervay, qu'a été retrouvé son portrait, égaré sans doute pendant la Révolution, et conservé à peu près intact jusqu'à ce jour : rare épave d'un passé déjà lointain et d'un grand nom disparu.

Aujourd'hui, en effet, de cette illustre demeure, qui a été vendue en 1793 comme bien national, il ne reste plus que des murs délabrés, des pierres croulantes et retenues à grand'peine par le lierre qui les enlace, quelques motifs

de sculpture finement travaillés dans les encorbellements des portes et des fenêtres et où domine le marbre de Sampans, et dans la cour d'honneur, une colonnade en pierre polie surmontée de chapiteaux renaissance dont les côtés intérieurs sont encore bien conservés. Des quatre tours, deux existaient il y a peu de temps encore et donnaient au touriste l'illusion plus complète de l'ancien château-fort. Aujourd'hui il n'en reste plus qu'une seule et nous ne doutons pas que les travaux entrepris par son nouveau propriétaire, M. Druhen, ne conservent à notre pays ce dernier vestige d'une de nos plus puissantes forteresses féodales et l'un de nos plus précieux souvenirs archéologiques dont les photographies actuelles ne peuvent malheureusement nous donner qu'une bien faible idée de son ancienne importance et de sa grandeur passée.

Rapports du duc de Randan avec la Municipalité.

Malgré le faste somptueux dont le duc de Randan entourait son existence et l'accroissement des dépenses qui en résultait pour la ville de Besançon, les rapports entre le duc et la Municipalité restèrent empreints d'une grande courtoisie, voisine de la cordialité. C'est à peine, en effet, si de temps à autre, le magistrat ose élever de timides observations.

C'est ainsi que lorsque le duc fut nommé pour commander dans la province, en 1741, il exigea que toutes les glaces de l'hôtel du gouvernement fussent achetées et installées aux frais de la ville. C'était là une forte dépense que celle-ci hésitait à accepter, en faisant valoir la modicité de son budget et les dépenses toujours croissantes nécessitées par sa situation de chef-lieu de la province et de ville de guerre (1),

(1) « Sous l'ancien régime, il était d'usage que les bourgeois des places fortes devaient le logement aux militaires de la garnison. Les villes qui

mais le duc passa outre et nous trouvons dans l'inventaire dressé après son décès, un certain nombre d'objets mobiliers, et parmi eux, beaucoup de glaces avec leurs trumeaux qui n'entrèrent pas en ligne de compte et furent restituées à la ville (1).

Lorsque Louis XV, à son retour de Metz, où il venait d'être si dangereusement malade, traversait la France aux acclamations unanimes de son peuple, qui l'avait surnommé le « Bien Aimé », dût s'arrêter à Vesoul, le duc lui présenta six compagnies très richement équipées et magnifiquement armées (2). Il reçut, à leur endroit, un compliment flatteur que suivit de près le grade de lieutenant-général. Pendant assez longtemps, la ville hésita à solder la dépense de cette coûteuse intervention, mais elle dut céder à la fin à l'injonction qui lui était faite : le duc était grand et voulait faire grand.

---

voulaient exonérer de cette charge leurs habitants devaient construire à leurs frais des casernes, les meubler et les entretenir. » (*Besançon et ses environs*, par A. Castan, nouvelle édition, complétée et mise à jour par L. Pingaud.)

Besançon n'échappait donc pas à la règle générale, et on retrouve aujourd'hui encore, dans toutes les casernes de la ville, d'anciennes plaques de cheminée portant au centre les armes de Besançon, avec la date de leur fabrication. Ces plaques, qui n'ont plus leur raison d'être, les cheminées ayant disparu des casernes, sont utilisées comme dessous de poêles pour protéger les parquets. Aujourd'hui, les villes font parfois des sacrifices pécuniaires énormes pour posséder des troupes qu'elles considèrent comme une source de revenus, et l'Etat bénéficie, comme autrefois, de cette situation, en accordant ce qu'on lui demande quand cela est compatible avec les intérêts de la défense nationale et le service militaire.

(1) « ... Les appartements manquaient de glaces : la municipalité, malgré ses résistances, paya cet embellissement deux mille sept cent quatre-vingt livres. » (*Mon Vieux Besançon*, par G. Coindre.)

(2) « Les compagnies bourgeoises faisaient honneur à la ville lorsqu'elles défilèrent, au mois d'octobre, devant le roi Louis XV à son passage à Vesoul. Equipées de neuf, leur tenue était un habit de drap de Lodève écarlate, à parements de panne noire et brandebourgs aux couleurs noire, jaune et rouge. On leur avait adjoint trois hautbois et un basson, dont les instruments étaient drapés de *volants* en camelot rouge. » (G. Coindre, *Mon Vieux Besançon*.)

Plus tard, en 1759, la ville reçoit la duchesse de la Trémouille, fille du duc de Randan, venue à Besançon avec la duchesse sa mère. La municipalité, nous dit Castan dans ses *Notes sur l'histoire municipale de Besançon*, soupait d'ordinaire à l'hôtel de ville quand une réception de ce genre avait lieu, mais la misère des temps et l'épuisement de la caisse ne le permettaient pas. On se contenta d'offrir à ces dames des gâteaux et des confitures sèches (1).

Plus tard encore, en 1766, la pauvreté de la ville et les économies que l'on cherchait à réaliser empêchèrent de faire aboutir le projet du gouvernement, éminemment hygiénique pourtant, d'augmenter le nombre des lits dans les casernes, afin que chaque soldat ait son lit et que les hommes ne soient plus obligés de coucher deux à deux (2). Les instances du duc de Randan restèrent sans succès Il est vrai de dire qu'à cette époque c'était, comme nous le savons, à la ville qu'incombait le soin de meubler les casernes en grande partie et les dépenses de ce chef s'étaient accrues singulièrement depuis la conquête.

En revanche, nous allons voir comment le duc savait parfois, quand il le voulait, conseiller et même au besoin imposer des économies.

Le 6 janvier 1768, il est créé maréchal de France, tout en conservant le commandement militaire de la province. Les conseillers municipaux, qui se faisaient les interprètes de la ville entière, voulurent célébrer cet évènement en grande pompe. Il s'agissait de donner un bal et d'organiser des réjouissances publiques dont le souvenir fût resté. Le duc s'y opposa en raison « *de la chereté des vivres et de la rigueur de l'hiver* ». En même temps, il faisait distribuer aux pauvres de la ville 400 mesures de blé, dont les curés de

---

(1) Castan, *Histoire municipale de Besançon.*

(2) Cette coutume a persisté jusqu'à la Révolution. Seule, l'expression *camarade de lit* a subsisté pour indiquer le voisin de lit.



Le Maréchal duc DE RANDAN

1704-1773

chaque paroisse furent chargés de faire la répartition, et 6,000 livres de sa cassette particulière aux pauvres de ses terres, que son intendant, le sieur Isabey, reçut l'ordre de verser. Quant à la municipalité, malgré la défense qui lui en avait été faite, elle fit illuminer néanmoins devant l'hôtel de ville et l'hôtel du commandement.

Entre temps, le duc de Randan s'occupait des affaires de la province, dont le gouverneur, qui n'y venait que rarement (1), lui avait laissé toute la charge ; mais il ne le faisait que d'une façon très irrégulière, en raison de ses absences nombreuses et de longue durée de Besançon Aussi son premier soin avait-il été de pourvoir son neveu, le vicomte de Lorges, de la survivance de l'emploi de lieutenant-général en Franche-Comté et quand ce dernier mourut, ce fut son propre frère, le duc de Lorges, Louis de Durfort, qui lui fut associé pour commander la province, et qui à la mort du maréchal, survenue en 1773, réunit sous son nom les terres de Randan et de Lorges et le remplaça effectivement et nominativement dans tous ses titres et dignités. Il est même question dans les chroniques d'un vin d'honneur offert par la municipalité au duc de Lorges, venu pour commander à Besançon en l'absence du duc de Randan, son frère.

Les questions militaires semblaient pourtant l'intéresser davantage et primaient toutes les autres à ses yeux, car tout en lui rappelant sa jeunesse, qui s'était passée dans les camps, elles devenaient pour lui l'occasion de fêtes magnifiques et d'invitations nombreuses dont il était si prodigue.

A cette époque, en effet, les parades militaires, les revues, les exercices et même ce que nous appelons aujourd'hui les grandes manœuvres, étaient à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'au printemps de l'année 1751, eut lieu le si-

(1) C'est ce qui explique pourquoi le duc de Randan est souvent, par erreur, appelé du titre de *gouverneur*, bien qu'il n'ait été réellement que lieutenant-général au gouvernement de Franche-Comté.

mulacre d'un siège qui fut, paraît-il, très intéressant. On avait construit au polygone un fort en miniature muni de toutes ses défenses. Le duc de Randan vint en personne en commander l'attaque, et, pour cette manœuvre, le régiment de Tressel et six compagnies de la milice avaient reçu l'ordre de venir se joindre à la garnison de la place. Ces manœuvres ne différaient de celles d'aujourd'hui qu'en ce qu'elles servaient le plus souvent de prétexte à de grandes réjouissances et à des fêtes sans égales. Toute la noblesse des environs se faisait un devoir d'y assister, les dames suivaient à cheval ou en carrosse comme s'il se fût agi d'une chasse à courre, et le soir était généralement réservé à des dîners de gala, des réceptions brillantes ou des bals improvisés.

En 1752, le comte d'Argenson, alors ministre de la guerre, voulut réglementer ces manœuvres et institua des camps d'instruction, dont six furent créés l'année suivante. La ville de Gray en vit un s'installer sur les bords de la Saône. Une instruction royale réglementait l'administration et la discipline de ces camps, comme par exemple : « l'obligation pour tous les officiers, y compris les colonels, de camper avec leur régiment ; l'interdiction faite aux officiers de chasser, de jouer aux jeux de hasard, etc. Leurs tables seront servies sans luxe ni recherche, et dans les haltes, il ne devra être servi que des viandes froides sans aucun ragoût ni autre dessert que du fromage ».

Ces instructions n'étaient pas précisément suivies à la lettre, car la chronique nous apprend que chaque soir M. de Randan recevait plus de cent personnes à sa table, M. de Beaumont soixante, etc. Ces dîners se prolongeaient fort tard et duraient une partie de la nuit. Les camps d'instruction devinrent des *camps de plaisance* et il est peut-être difficile aujourd'hui de nous faire une idée du faste qui régnait à cette époque où chacun se disputait les invitations de ces illustres personnages, à la table desquels c'était un grand honneur d'être admis.

Le camp d'instruction de Gray fut donc commandé par le duc de Randan, ayant sous ses ordres le comte de Graulle, commandant la cavalerie, le marquis de Montconseil, commandant l'infanterie et enfin son propre neveu, le comte de Lorges.

Ces manœuvres durèrent du 1er au 30 septembre. Les premiers jours furent employés à l'installation et à l'organisation des troupes. Le 4 septembre, le duc en passa la revue et à ce propos écrit au ministre qu'il a trouvé toutes les troupes belles et bien tenues. « Les régiments d'Alsace ont cependant, dit-il, amené beaucoup de malades, mais j'espère que le changement d'air et le beau temps les rétabliront complètement. Les troupes témoignent bonne volonté et le début me donne tout lieu d'espérer que vos instructions seront parfaitement remplies ».

Plus loin, il expose le programme qu'il compte appliquer. « Messieurs les inspecteurs vont d'abord exercer séparément les troupes jusqu'à ce qu'elles soient en état d'être rassemblées. Je compte qu'elles pourront l'être dans quelques jours et que, dans les premiers jours de la semaine prochaine, nous commencerons à faire alternativement avec les exercices et les évolutions, les manœuvres générales que j'ai projetées et qui seront très instructives dans les terrains que j'ai reconnus ».

Les exercices continuèrent alors en suivant une progression marquée. Le 10, il y eut un « *fourrage* ». Le duc de Randan en rend compte au ministre de la façon suivante : « J'ai fait avant-hier, Monsieur, un fourrage dont vous verrez ci-joint le détail et la carte. Je ne peux donner assez d'éloges à l'infanterie. Toutes les manœuvres ont été exécutées avec la plus grande précision La cavalerie témoigne également bonne volonté, mais n'est pas aussi instruite. Je vais lui faire faire un exercice général, etc. ».

On voit de suite que c'est un ancien colonel de cavalerie qui parle et qui sait reconnaître les moindres fautes d'une arme dans laquelle il a brillamment servi.

Le 14 septembre eut lieu une manœuvre à double action. Le parti de l'attaque était commandé par le comte de Lorges et celui de la défense par le marquis de Montconseil qui occupait, en avant de Gray, les deux côtés de la route qui s'étend de Gray à Dole. Toutes les instructions générales et de détail furent données par le duc de Randan, qui rappelle entre autres les prescriptions du ministre qu'il est expressément défendu à « tous soldats d'avoir aucune balle ni plomb ou moule pour en couler, de cueillir aucuns fruits, herbages ni légumes... ; de couper aucun arbre fruitier ou autre, ni aucune haie, ni d'entrer dans les vignes, etc. ». L'action se déroula entre Champvans et Gray ; il y eut des attaques, des combats d'infanterie, charges de cavalerie, retraites, etc. Tout avait été prévu pour la bonne instruction de tous.

Le 16, les troupes décampèrent, passèrent la Saône et vinrent occuper les hauteurs en arrière et au nord de la ville de Gray, où les exercices continuèrent comme dans la première période.

Il y eut, notamment, « un fourrage » le 22 septembre et une manœuvre générale le 24, à laquelle toutes les troupes, divisées en deux armées, l'une française, l'autre anglaise, prirent part. Malgré cela, leur nombre n'était pas très élevé en raison de la diminution progressive des effectifs par le fait des malades, aussi le duc de Randan s'appliqua-t-il surtout « à renfermer dans ce simulacre de combat plusieurs différents mouvements d'exercices et à y faire pratiquer les différents feux prescrits par les nouvelles instructions ».

La dislocation eut lieu à partir du 29 septembre et les troupes regagnèrent leurs garnisons respectives (1).

(1) Les camps d'instruction réunis en 1753 étaient au nombre de six : en Hainaut, à Aymeries-sur-Sambre ; en Champagne, à Villers près Mézières ; dans le pays Messin, sous Sarrelouis ; en Alsace, à Erstin ; en Franche-Comté, près de Gray, et en Languedoc, à Beaucaire. — Leur but était, en dehors de l'instruction à donner aux troupes, de masquer les mouvements

Ces grands rassemblements de troupes, qui avaient pour but l'instruction militaire, n'étaient pas les seuls en honneur à cette époque, les revues et les parades étaient fréquentes. C'est ainsi que la pose de la première pierre d'une caserne ou d'un fort servait de prétexte à des solennités militaires ou à des réjouissances nombreuses, auxquelles le peuple, qui a toujours aimé les fêtes publiques, prenait une large part.

En 1741, on décide de construire un nouveau pavillon militaire sur la place des casernes, du côté de Bregille [1]. Le 10 août, jour fixé pour la cérémonie, le maréchal donna l'ordre aux compagnies bourgeoises de prendre les armes avec drapeaux et fanfares. Les troupes se réunissent sur la place, où le duc se rend à cheval, suivi d'une brillante escorte, tout en s'étant fait attendre très longtemps. A son arrivée, il reçoit les compliments de la municipalité et passe la revue des troupes, qu'il fait ranger ensuite en demi-cercle autour d'un fossé préparé à l'avance et où devait être posée la première pierre. Le manuscrit de l'avocat Grimont, qui nous donne les détails qui vont suivre, nous apprend que le maréchal descendit alors dans le fossé. Il se revêtit d'un tablier de maçon, on lui présenta une truelle et du mortier sur deux plats bassins d'argent et ce fut au son des violons, des hautbois, des timbales et des trompettes et au bruit des boîtes à mitraille, que l'on faisait éclater sans interruption du haut des remparts, que le maréchal posa et scella la première pierre de la caserne. Cette solennité se termina par un défilé des troupes, auquel assistaient l'archevêque et son chapitre, les conseillers municipaux et tous les hauts fonctionnaires de la ville. Puis, ce fut aux cris mille fois répétés de « Vive le maréchal », « Vive Monseigneur », que le duc fut ramené triomphalement à son hôtel, dans la rue de Chamars.

---

et les rassemblements en cas d'hostilité imprévue. (*Revue d'histoire rédigée à l'état-major de l'armée* (section historique), année 1902.

(1) Ce pavillon a été construit par Longin, architecte de la ville.

Nous savons que la police de la ville était assurée à cette époque par des militaires qui, parfois, outrepassaient leurs droits et usaient trop largement de leurs prérogatives en faisant des arrestations qui, aux yeux des bourgeois, pouvaient paraître arbitraires. Ce fut là souvent un objet de plaintes de la part du magistrat qui, après de nombreuses requêtes, obtint que chaque patrouille fût accompagnée d'une personne de la ville. C'est ainsi que le duc, ayant donné l'ordre que les portes de la ville fussent fermées le soir en toute saison, l'hiver à cinq heures et demie et l'été à huit heures, ce dont les habitants étaient avertis par un coup de cloche, une heure avant la fermeture, la municipalité désigna un certain nombre de bourgeois qui, chaque jour, au nombre de six, devaient prendre la garde et accompagner les patrouilles dans toutes les rues de la ville. C'était un moyen de réprimer ainsi le zèle parfois excessif des soldats, tout en évitant les arrestations arbitraires dont nous venons de parler.

En 1762, le duc donna l'ordre d'établir, en arrière du corps de garde de l'hôtel de ville, une prison spéciale pour y recevoir les maraudeurs arrêtés pendant la nuit et y enfermer les filles de mauvaise vie ainsi que les « carillonneurs », nous dit Castan, qui « essaieraient de faire violence à la garde ». C'est le premier essai dans notre pays de ce que l'on appelait déjà à cette époque « le violon », mot dont l'étymologie reste néanmoins très obscure (1).

Le 6 janvier 1768, le duc de Randan est nommé maréchal de France, tout en conservant le commandement militaire de la province de Franche-Comté. Immédiatement la municipalité, en même temps qu'elle lui adressait ses compliments et

---

(1) Quelques étymologistes supposent qu'à cette époque le local de la prison avait la forme oblongue d'une *boîte à violon!* Mais il nous paraît plus simple d'admettre que, comme on ne peut pas danser sans violon, la police offrait le violon à ceux qui chantaient et dansaient dans la rue, c'est-à-dire que l'on conduisait au poste ceux qui faisaient du tapage ou du scandale dans la rue, à des heures indues.

ses félicitations pour la haute dignité dont il venait d'être investi, donnait l'ordre d'illuminer et de pavoiser les maisons et les édifices publics, malgré l'avis qu'elle avait reçu du maréchal, comme nous l'avons déjà vu, de ne faire aucune dépense, « en raison de la chèreté des vivres et de la rigueur de l'hiver ».

Peu de temps après, la municipalité eut l'occasion de se dédommager amplement : l'entrée solennelle du maréchal à Besançon devait être, en effet, l'occasion de grandes fêtes, qui eurent lieu le 22 juin suivant. Toutes les troupes étaient échelonnées le long des rues où devait passer le cortège; les maisons étaient décorées de feuillage, d'oriflammes et de drapeaux aux armes du duc auxquelles on avait ajouté l'insigne du maréchalat, deux bâtons croisés en sautoir; d'immenses transparents avaient été placés de distance en distance avec cette devise, que la municipalité avait eu le soin de dicter aux habitants : « Vive Monseigneur le maréchal de Lorges ». De grandes précautions avaient même été prises pour prévenir les accidents; c'est ainsi que les rues pavées avaient été recouvertes de paille pour éviter les glissades des chevaux.

C'est à Château-Farine que le maréchal monta à cheval et, suivi d'une escorte brillante et nombreuse, il se dirigea sur Besançon En passant devant le polygone, le cortège est salué par de nombreux coups de canon qui se succèdent sans interruption.

A l'entrée de la ville, le maire attendait avec les conseillers municipaux et les membres du parlement, tous en grand costume, robe de soie noire rehaussée de satin cramoisi. Il présenta au duc de Randan les clés de la cité sur un plateau d'argent. Le peuple fit alors retentir l'air de ses cris d'allégresse et de ses vivats prolongés, et c'est au milieu d'une double rangée de soldats, qui contenait à grand'peine la foule accourue de très loin, que le maréchal fit son entrée à Besançon, répondant par des saluts aimables à toutes ces acclamations.

Le cortège, qui se composait de vingt-quatre voitures, en tête desquelles marchaient celle de l'archevêque, celle du chapitre puis celle de la municipalité, qui avait renoncé à chevaucher à la portière du carrosse du maréchal. à la suite d'une aventure malheureuse survenue jadis à quelques-uns de ses membres, cavaliers improvisés (1), fit son entrée en ville, sous un arc de triomphe magnifiquement décoré et se déroula ainsi à travers les rues jusqu'à l'hôtel du commandement, où un nouvel arc de triomphe était dressé.

Les jeux et les amusements continuèrent alors pour les habitants : il y eut notamment des fontaines de vin installées sur plusieurs points de la ville, ce qui était alors une réjouissance très en honneur dans les fêtes populaires, que n'ont remplacé que très imparfaitement nos fontaines lumineuses de ces dernières années et, le soir, il y eut grand bal public et illumination générale.

La ville offrit également au duc, en souvenir de son élévation à la dignité de maréchal, un jeton d'argent dont nous trouvons la description dans un des annuaires pour le département du Doubs. publié sous la direction de M. Gauthier.

« Au droit sur un manteau ducal, avec deux bâtons de maréchal en sautoir, deux écus : Durfort de Lorges et Poitiers avec cette devise : *Tutatur et Ornat.* »

« Au revers : sur un cartouche de style Louis XV décadent dans un ovale, les armes de Besançon. Au-dessus *Utinam* sur une banderole. A l'exergue : *Civitas bisuntina 1768.* »

Pour l'arrivée de la maréchale, qui eut lieu un mois après, le 20 juillet, la réception fut beaucoup plus simple et il n'y

---

(1) « Le procureur monté nous rappelle que le corps municipal cavalcadait aux représentations solennelles : les conseillers à cheval étaient coiffés d'un chapeau à ganse d'or, mais les bottes et éperons leur étaient interdits. Ces chevauchées n'étaient pas des plus sportives, et les cavaliers improvisés ayant plusieurs fois couru des dangers, un jour spécialement aux portières du duc de Durfort, on préféra, pour les députations, des carrosses. La commodité en est restée. » (Gaston COINDRE, *Mon Vieux Besançon.*)

eut ni illuminations ni réjouissances publiques, en raison du deuil dans lequel étaient plongées la monarchie et la nation par suite du décès de la reine.

Le magistrat se contenta d'aller saluer la maréchale à son arrivée à la porte d'Arènes, qui était garnie de feuillage et d'écussons à ses armes et à celles de son mari. On lui offrit deux médailles d'or, du poids de vingt-cinq livres les deux, qui étaient gravées d'un côté aux armes de la duchesse et, de l'autre, à celles de la ville, avec deux bourses de jetons en argent, du poids de quarante sols. Il y en avait un cent dans chaque bourse et les bourses étaient de velours cramoisi avec franges et broderies d'or.

Nous venons de voir qu'en résumé les rapports entre le duc et la municipalité de Besançon furent toujours très courtois, malgré les intérêts souvent opposés qui étaient en présence. — La pénurie des deniers publics et l'impossibilité qui en résultait pour la ville de pouvoir répondre comme elle l'eût désiré aux exigences fastueuses du duc de Randan furent les seules causes de dissensions passagères que, de côté et d'autre, une mutuelle bonne volonté sut aplanir avec tous les ménagements désirables. Puis, il faut bien le dire, les habitants aimaient leur maréchal, dont le nom est resté longtemps populaire dans le pays, à cause précisément de la grandeur et de la somptuosité de son existence, qui éblouissaient tout le monde et dont chacun voulait tirer profit. Aussi ne sera-t-il pas étonnant de constater tout à l'heure que sa mort fut un deuil public pour la province et en particulier pour la ville de Besançon.

Liaison du duc de Randan avec Mlle de Chevigney.

Le mariage du duc de Randan avec Mlle de Poitiers n'avait été que ce qu'il était souvent à cette époque, l'alliance d'un grand nom avec une grande fortune. C'était avant tout ce que nous appelons aujourd'hui un mariage de raison où l'in-

clination n'avait dû avoir qu'une bien faible part, ce qui n'était pas de nature, du reste, à apporter un frein à l'existence galante du maréchal.

De ce mariage était née une fille, mariée en 1751 au duc de la Trémoille ; elle avait alors dix-sept à dix-huit ans et son mari quatorze à peine ; aussi la fit-on immédiatement rentrer dans son couvent après la cérémonie et elle ne put même pas « aller dîner avec son mari ». C'était là dans la vie réelle ce qu'on ne rencontre plus aujourd'hui que dans les scènes d'opérette. Cette séparation dura jusqu'à ce que le jeune duc eût atteint l'âge d'homme, et sa femme mourut bientôt après sans enfants, en 1762 (1).

Des nombreuses aventures galantes auxquelles fut mêlé le duc de Randan et qui furent le plus souvent banales et sans importance, le mieux est certainement de les passer sous silence, mais il ne peut en être de même de la passion que sut lui inspirer Mlle de Chevigney, passion qui résista au temps en se transformant doucement en un attachement durable et une liaison intime qui ne cessa qu'à la mort du maréchal en 1773, et qui eut sur la province une influence considérable. Cette influence fut telle que Mlle de Chevigney mérite plutôt le titre de favorite que celui de maîtresse, et nous devons reconnaître à sa louange qu'elle sut ne pas en abuser.

M. de Beauséjour a bien voulu nous communiquer quelques notes intéressantes qu'il possède à ce sujet (2), en même temps qu'il nous faisait admirer un très beau pastel

---

(1) M. Gaston de Beauséjour, dans son discours de réception à l'Académie des sciences, lettres et arts de Besançon, où il relate les derniers jours du château de Pesmes, nous parle d'un mariage analogue entre Mlle de Choiseul, âgée de 14 ans, et son cousin, le fils du marquis de Choiseul La Baume, âgé de 17 ans, et qui se termina, après la cérémonie, par la réintégration, dans son couvent de l'abbaye au Bois, de la jeune épouse.

(2) Gaston DE BEAUSÉJOUR, *Notes inédites sur la Franche-Comté.*

représentant Mlle de Chevigney, et que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici.

Dans ce portrait, où la fraîcheur le dispute à la grâce, on retrouve toutes les qualités de l'époque si bien synthétisées plus tard dans les compositions de Greuze : de grands yeux, une petite bouche, des joues roses et rondes, un moelleux infini dans l'expression des traits, et enfin cet air à la fois innocent et mutin qui fait penser à une jeune pensionnaire échappée de son couvent, si ce n'était le décolleté voulu de la poitrine, qui montre des formes admirables.

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver un second portrait de Mlle de Chevigney, mais à un âge assez avancé, et nous devons à l'obligeance de Mme Bressan, la propriétaire actuelle du château de Chevigney, de pouvoir le mettre en comparaison avec le premier Ce sont bien les mêmes traits, mais épaissis et parsemés de rides habilement dissimulées. L'air est noble et grand, le regard assuré et tout l'ensemble de la physionomie révèle une femme forte, à volonté bien arrêtée et en quelque sorte sûre d'elle même et de son empire. Ce portrait n'a jamais quitté le château de Chevigney, avec lequel il a été vendu par Mme de Boudeaux, héritière testamentaire de Mlle de Chevigney. C'est un médaillon sur cuivre qui n'est ni signé ni daté, placé dans un petit cadre ovale de style Louis XVI en bois doré et sculpté. Mlle de Chevigney est revêtue d'une robe rouge grenat, légèrement échancrée sur la poitrine et garnie de fines dentelles. La tête est poudrée à frimas et recouverte en partie du voile à cornette dont la vogue était si grande à la fin du XVIIIe siècle (1).

Mlle Gabrielle de Chevigney était la fille cadette de Claude-

(1) Il existait de Mlle de Chevigney un autre portrait, où elle était représentée en pied, assise près d'une table chargée de fruits, et qui est devenu la propriété de Mlle de Résie, sa nièce, qui, frustrée de l'héritage de sa tante, put obtenir de Mme Boudeaux, l'héritière testamentaire, la permission d'emporter ce portrait Nous ne savons pas ce qu'il est devenu.

François d'Aubert, seigneur des deux Résies et chevalier à la chambre des comptes de Dole (1).

C'était une fort belle personne, comme nous pouvons en juger par les deux portraits que nous reproduisons, et bien capable d'inspirer au duc cette passion tenace que rien ne put effacer et dont les mœurs de l'époque, comme nous le savons, paraissaient très bien s'accommoder. Avoir une maîtresse n'avait alors rien de particulièrement déshonorant, et quel rigoriste eût pu blâmer un si haut personnage qu'était le duc de Randan et un homme aussi puissant. Du reste, chacun espérait bien en tirer avantage et profit, car la dame de Chevigney, comme on l'appelait alors, était bien la personne la plus obligeante et la plus dévouée que l'on pût rencontrer; aussi le nombre de ses obligés ne tarda-t-il pas à devenir considérable. Possédant le cœur du duc, elle savait très aimablement mettre à contribution le crédit dont elle jouissait et dont la source n'était pourtant ni très honnête, ni très licite, pour obtenir de son illustre amant des faveurs et des grâces qui étaient acceptées avec reconnaissance et qui généralement étaient considérées comme bien méritées. Bien des gens dont cette « Pompadour au petit pied » accueillait avec bonté les demandes et les placets, n'eurent qu'à se louer de son intervention et jamais elle n'abusa de sa situation de favorite pour exercer des rancunes ou pour nuire à qui que ce soit. C'est ce qui nous explique qu'à la mort du duc, M[lle] de Chevigney s'étant retirée à Besançon, dans un appartement de la Grande-Rue (2), appartenant au sieur Pochet que l'annuaire de 1789 nous donne comme « receveur des épices du Parlement et négociant », son salon continua à être, comme par le passé, le rendez-vous de

---

(1) Le château de M. d'Aubert de Résie existe encore aujourd'hui au village de la Grande-Résie, sur la route de Gray à Dole, et appartient à M. le comte de Sainte-Marie.

(2) La maison porte aujourd'hui le n° 73 (G. Coindre, *Mon Vieux Besançon*).

tout ce que la ville comptait de personnages marquants et connus.

Elle mourut à Chevigney, où elle s'était réfugiée dès le début de la Révolution, le 1er nivôse, an V de la République, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, au moment où venait de sombrer le régime qui avait vu son élévation et sa grandeur (1).

Son nom est resté dans le pays comme celui d'une personne très charitable et qui n'avait profité de la haute situation qui lui avait été dévolue dans le département des grâces et des faveurs que pour aider et rendre service à tous ceux qui l'approchaient. Malheureusement l'époque troublée pendant laquelle elle mourut ne permit pas qu'elle fût enterrée suivant sa condition, et rien ne rappelle aujourd'hui l'endroit exact où elle fut inhumée dans l'ancien cimetière qui entoure la petite église de Chevigney. Au dire des plus vieux habitants du village, qui tiennent ce renseignement de leurs parents, le corps de Mlle de Chevigney fut déposé dans le passage qui se trouve entre le mur de clôture des

---

(1) Voici, à titre de document, l'acte de décès de Mlle de Chevigney, que nous avons retrouvé en compulsant les registres de l'état civil de la commune de Chevigney, et où les titres de noblesse sont naturellement supprimés :

« Aujourd'hui premier nivôse, an V de la République française une et indivisible, à huit heures du matin, par-devant moi Etienne Chavanne, agent municipal et officier public de la commune de Chevigney, chargé par la loi du 2 fructidor, autorisé pour constater les actes destinés à contrôler les naissances, mariages et décès des citoyens, ont comparu en la maison commune d'une part : Françoise Guychard, âgée de 52 ans, domiciliée en ladite commune, et Etienne Suchet, âgé de 60 ans, domicilié également en ladite commune, les deux domestiques de la citoyenne Gabrielle Aubert, lesquels m'ont déclaré que ladite Jeanne-Gabrielle Aubert était morte hier soir, à dix heures, en son domicile. D'après cette déclaration, je me suis assuré du décès de ladite Jeanne-Gabrielle Aubert, et j'en ai dressé le présent acte, que Françoise Guychard a signé avec moi, et Etienne Suchet a déclaré être illettré.

» Fait en la maison commune de Chevigney les jour, mois et année que dessus.

» *Signé :* CHAVANNE, agent. GUYCHARD. »

jardins du château et celui de la petite chapelle latérale adossée à l'église, qui lui était réservée, et dont la fenêtre est encore surmontée de son blason (1).

Elle habitait, au moment de sa liaison avec le duc, sa terre de Chevigney, voisine de celle de Balançon, et il est probable que c'est dans une de ces nombreuses fêtes que le duc aimait à donner et auxquelles il invitait toute la noblesse des environs, qu'il eut occasion de la voir et de s'éprendre de ses charmes. Dès lors, chaque matin, un courrier à cheval (2) partit de Balançon pour porter à Chevigney, distant de trois à quatre lieues environ, les compliments et les espérances du duc et en rapporter les réponses plus qu'encourageantes de Mlle de Chevigney.

Bientôt cette liaison ne fut un secret pour personne et Mlle de Chevigney ne quitta plus le duc, l'accompagnant dans tous ses déplacements, à Balançon, à Besançon ou à Paris.

Chevigney reçut également, à maintes reprises, la visite de l'illustre amant et nous retrouvons dans les archives de M. G. de Beauséjour une pièce intéressante à cet égard, car elle est datée de Chevigney, du 5 novembre 1772, ce qui indique bien que le duc devait y résider assez souvent.

« Les insolences des nommés Pierre Régnier et Etienne Foucault commises à notre égard, à la suite d'une plainte qui nous avait été portée pour un mouton tué par leurs chiens excités par leurs domestiques, exigent que nous leur fassions subir une correction de prison qui en arrête le cours. Le sieur Ménard, exempt de la maréchaussée du département de Pesmes, les y fera mettre et nous en rendra compte.

» A Chevigney, le 5 novembre 1772.

» *Signé :* Le maréchal duc DE LORGES. »

---

(1) Il existait une porte de communication entre le boulingrin, qui est aujourd'hui transformé en verger, et cette chapelle, et ce serait exactement dans l'intervalle compris entre ces deux portes qu'aurait été inhumée Mlle de Chevigney.

(2) Renseignements recueillis dans le pays.

Le duc, qui se rendait, comme on le voit, très souvent à Chevigney, fit construire un chemin tombant à angle droit sur la route de Pesmes à Gray et conduisant directement à Chevigneyé en vitant ainsi le long détour par la Grande-Résie. Il y fit planter une double rangée de noyers, qui n'ont disparu que depuis une vingtaine d'années. Cette allée superbe et magnifiquement ombragée portait le nom d'allée des noyers ou plus communément d'allée des soupirs, que certains médisants lui avaient donné. Elle était dominée par un petit bois qui existe encore aujourd'hui, connu sous le nom de bois des amours, où l'on retrouve encore la trace de chemins sablés s'enchevêtrant les uns dans les autres et formant un vrai labyrinthe. Là étaient élevés en cage une grande quantité d'oiseaux de toute espèce et tout y avait été aménagé et accommodé pour le plaisir. Nous retrouvons ici ce que nous avons déjà vu dans les jardins et le parc de Balançon, dont le maréchal de Belle-Isle nous a laissé une si curieuse description.

Quant au château de Chevigney, c'était plutôt une demeure à l'aspect bourgeois, mais qui ne manquait pourtant pas d'une certaine élégance. Le perron à deux rampes est orné, encore aujourd'hui, de son toit à la chinoise et l'intérieur des chambres a subi très peu de modifications. On y retrouve à peu près intactes les boiseries de l'époque, mais privées de leurs peintures, que le temps et l'humidité avaient dégradées progressivement et qui finirent par disparaître. Il n'en reste que deux dans la chambre à coucher de Mlle de Chevigney, qui représentent, sous une forme allégorique, l'une la danse, l'autre la musique. Ce sont des grisailles sur toile qui, au point de vue de l'art, ne présentent rien de particulièrement intéressant (1).

Du côté du jardin, les pièces sont au rez-de-chaussée, en raison de la différence de niveau du terrain et s'ouvrent par

(1) Toutes les peintures existaient encore en 1835.

de grandes portes-fenêtres, dont deux ont été transformées en simples fenêtres. Le jardin et les vergers subsistent encore, mais modifiés complètement et adaptés à de nouveaux usages. On ne trouve plus trace des cabinets de verdure, des longues allées de charmille ni du jet d'eau central, qui en faisait l'ornement.

Nous ne savons pas comment la maréchale accueillit les infidélités de son mari et comment elle accepta la présence continuelle d'une rivale à côté d'elle, mais il y a lieu de penser qu'elle dut sans éclat en prendre son parti, étant donné l'état d'esprit qui régnait alors dans les mœurs et les exemples qui venaient de plus haut. Elle vécut, en effet, très effacée, oubliée à peu près, à tel point que quelques chroniqueurs relatent sa mort avant celle du duc, auquel elle aurait légué sa fortune entière. Or, nous savons par l'inventaire fait après le décès du maréchal et classé aux archives qu'il n'en est rien, puisqu'il a été dressé en 1773 pour permettre précisément à la duchesse de Randan d'exercer les reprises auxquelles elle pouvait prétendre à la mort de son mari.

Comme toutes les femmes qui aiment sincèrement ou dont l'empire ne repose que sur des bases éphémères, Mlle de Chevigney fut extrêmement jalouse et ce n'est jamais sans douleur ni sans inquiétude qu'elle voyait le duc jeter les yeux sur une autre femme.

Une certaine visite qu'ils firent ensemble à Arbois, à une cousine de Mlle de Chevigney, Mme P..., est très instructive à cet égard. Il y eut, le soir de leur arrivée, un grand bal chez cette dame, auquel toute la noblesse des environs était conviée et on profita de la circonstance pour présenter au duc les plus jolies personnes de la ville. Aussi quel ne fut pas son étonnement le lendemain quand, se promenant dans les rues d'Arbois, il rencontra une jeune personne de qualité qui n'avait pas assisté à la fête de la veille et dont la beauté l'impressionna vivement. Il s'arrêta longtemps à la contempler, lui adressa quelques paroles amicales et reprocha à Mme P...

de ne l'avoir pas invitée à la soirée de la veille, ce dont cette dernière se défendit de son mieux, pendant que Mlle de Chevigney lançait à la jeune fille des regards courroucés qui l'obligeaient à rentrer précipitamment chez elle.

Cette entrée à Arbois, au milieu d'une foule immense accourue de très loin pour saluer respectueusement le duc et sa maîtresse, nous montre bien le peu de honte que l'on attachait généralement à ce titre. Puis ce n'était pas un spectacle banal pour cette petite ville que l'arrivée de si hauts personnages, accompagnés d'une suite nombreuse et chacun admirait la beauté des carrosses conduits par des chevaux magnifiquement harnachés et le grand nombre de valets à la livrée éclatante. Le coup d'œil était vraiment admirable et ce fut une fête pour tous en même temps que cela reste pour nous un précieux document et un enseignement des mœurs de l'époque.

Si nous avons parlé assez longuement de la liaison du maréchal de Randan avec Mlle de Chevigney, c'est qu'elle eut sur les affaires de la province une influence considérable, influence qui persista même après la mort du maréchal et se continua jusqu'au début de la Révolution. Que de personnes haut placées ne lui devaient-elles pas leur avancement et la reconnaissance n'est pas une vertu assez banale pour qu'on la passe sous silence, même quand elle s'adresse à des personnes dont le crédit peut paraître peu licite et certainement précaire.

Mort du duc de Randan. — Inventaire de ses biens.

Les excès de tout genre ne tardèrent pas à avoir raison de la robuste constitution du duc de Randan et il tomba, paraît-il, dans une sorte de maladie de langueur qui, insensiblement, le conduisit au tombeau. Plus que jamais, il fut entouré des soins assidus de son amie et les médecins lui ordonnèrent des remèdes toniques et reconstituants, le séjour à la

campagne et des bains de rivière. C'est dans ce but qu'il fit construire à Malans (1), petit village voisin de Balançon, un joli chalet sur les bords de l'Ognon, où il vint régulièrement passer des journées entières avec Mlle de Chevigney. Est-ce trop me hasarder en disant que le remède fut pire que le mal et que, lorsque le duc quitta le séjour enchanteur de Balançon pour se rendre à Paris y suivre un traitement plus efficace et plus rationnel, il était déjà trop tard, et il ne tardait pas à succomber bientôt, dans le courant de l'année suivante, à Courbevoie, le 6 juin 1773.

Pendant tout le cours de sa maladie, des prières publiques furent dites chaque jour à son intention dans toutes les églises et chapelles de Besançon et, le 1er juin 1773, S. Em. le cardinal de Choiseul envoyait à Paris un mandement spécial à ce sujet. Aussi allons-nous voir toutes les corporations se réunir pour demander à Dieu de rendre la santé au maréchal.

Le 1er juin, ce sont les conseillers municipaux qui font célébrer une messe solennelle à l'église des Cordeliers; le 2, c'est le corps des marchands et la maison du maréchal; le 3, ce sont les arquebusiers; le 4, le corps des perruquiers et des orfèvres; le 5, ces messieurs de l'état-major; le 6, les officiers des compagnies bourgeoises et les imprimeurs; le 8, les procureurs du bailliage, etc., etc., et ce n'est que le 9 que l'on reçoit à Besançon la nouvelle de sa mort, survenue dans la nuit du 5 au 6 juin (2).

Cette longue énumération de gens de toutes les conditions, réunis dans une pensée commune d'affection et de recon-

---

(1) Malans est situé sur la rive droite de l'Ognon, qu'il fallait traverser pour se rendre au chalet. Le duc fit construire à cet effet un bac, qui subsistait encore il y a quelques années, et qui, pendant un siècle, a rendu de grands services aux habitants du village. Il est remplacé aujourd'hui par un superbe pont de pierre.

(2) C'est le temps que mettaient les diligences à cette époque pour parcourir la distance de Paris à Besançon et apporter le courrier.

naissance pour le maréchal, nous montre combien il était aimé et quelle grande affliction sa mort provoquait dans toutes les classes de la société. Il emportait dans la tombe les regrets de toute la province, des grands et des petits, nous dit l'avocat Grimont dans ses mémoires, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui ».

L'inhumation devant avoir lieu à Chaillot, où se trouvait un caveau appartenant à la famille Randan, un grand service funèbre fut organisé, à la chapelle des Cordeliers, par les soins de la municipalité. C'est le chanoine Mareschal d'Audeux qui fut choisi pour faire le panégyrique du défunt; ce dont la municipalité le récompensa par un don de vaisselle d'argent marqué aux armes de la ville.

Par son testament, le duc de Randan laissait à ses domestiques une pension viagère de 150, 250 ou 300 livres, suivant qu'ils l'avaient servi pendant dix, quinze ou vingt ans. Tous prirent immédiatement la livrée de deuil. Besançon et surtout Balançon, qui naguère étaient encore le théâtre de fêtes somptueuses, retombèrent dans le silence et dans l'oubli et ne conservèrent plus que quelques serviteurs et un concierge, gardien des scellés, que l'on avait apposés aussitôt que la nouvelle de la mort du maréchal s'était répandue.

L'inventaire (1) des meubles, immeubles et actions nobiliaires du défunt commença le 23 juillet à Besançon pour se continuer ensuite à Balançon, où il ne se termina qu'à la fin de l'année, en raison du retard apporté par la mort imprévue de la duchesse de Lorges.

Les tableaux de famille, les portraits, les bijoux, les effets personnels et certains objets d'art donnés en cadeau par les souverains ou la municipalité de Besançon, entre autres une tabatière en or, enrichie de diamants et ornée d'un portrait de Louis XV, offerte au duc par le roi, les jetons d'or et d'argent aux armes du défunt, offerts par la ville, ne furent pas

(2) Cet inventaire est classé aux Archives du département du Doubs.

inventoriés, mais partagés séance tenante à l'amiable, entre les différents membres de la famille.

D'une façon générale, on peut dire que le mobilier du duc de Randan est celui d'un grand seigneur du XVIIIe siècle, mais on n'y trouve ni œuvres d'art remarquables ni tableaux de maîtres dignes d'être notés. On y voit surtout que tout y était disposé en vue des grandes réceptions, dont le maître était si prodigue.

C'est ainsi que l'argenterie de table, les cristaux, les merveilleuses faïences de Rouen et de Strasbourg et les fines porcelaines de la Chine et de Saint-Cloud y abondent en grande quantité.

Les caves étaient de même particulièrement bien assorties en vins et liqueurs de toutes espèces et leur insuffisance avait même nécessité l'installation d'autres caves au palais Granvelle et au bastion d'Arènes, où le duc possédait une sorte de maison de réception, dont une demoiselle Didier avait la garde. Les pièces de vin de Bourgogne et du Jura, classées par année de récolte, y sont très nombreuses. C'est par centaines que l'on compte les bouteilles de vin de Champagne rosé ainsi que celles de vin de Chypre, de Syracuse, de Malaga, de Madère, etc., etc. Les vins de l'Ermitage et de Meursault, ainsi que le vin blanc d'Arbois, y figurent également avec honneur et en quantité respectable. Comme liqueurs, ce sont les ratafias à la fleur d'orange, aux cerises, aux coings qui dominent, ainsi que les vieilles eaux-de-vie sans dénomination d'origine.

Les chevaux, au nombre de dix-sept, avaient été ramenés de Balançon à Besançon à la mort du duc. Ce chiffre n'a rien de bien extraordinaire quand on sait qu'il y en a eu jusqu'à soixante et que les immenses écuries de Besançon, que son prédécesseur avait obligé la municipalité à construire en face de l'hôtel du gouvernement, dans la partie de la ville occupée aujourd'hui par l'arsenal, étaient à peine suffisantes pour y loger sa cavalerie.

Les voitures de tout modèle sont également nombreuses. Ce sont des berlines recouvertes de velours d'Utrecht, des calèches à quatre ou à six places, doublées de maroquin, des cabriolets garnis de velours cramoisi, des voitures légères de course, etc. ; enfin, une chaise à porteurs en vernis Martin, aux armes du défunt.

Quant aux meubles, ce sont surtout ceux en marqueterie et en bois de rapport, de rose ou d'amaranthe, qui ont eu tant de vogue dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, que l'on rencontre le plus souvent, ainsi que les bergères et les fauteuils en bois sculpté et doré, et un nombre considérable de paravents et d'écrans garnis en tapisserie.

Dans le grand cabinet d'assemblée, nous trouvons des girandoles et des lustres de cristal taillé, des bras de lumière en cuivre ciselé et doré, une pendule en marqueterie d'écaille et de cuivre sur son piédestal, seize fauteuils et canapés en bois sculpté, recouverts de moquette verte, vingt-quatre chaises assorties, trois chaises à la reine, garnies également de la même moquette et protégées par leurs surtouts d'indienne, deux cabriolets et enfin quatre grands tableaux représentant le Roi, la Reine, Monsieur et Madame la Dauphine défunts, « avec leurs bordures dorées ».

Dans le petit cabinet d'assemblée, nous ne relevons d'intéressant que le buste en marbre blanc du maréchal, avec son piédestal et sa console en bois doré. C'est très probablement la reproduction de ce buste que nous avons trouvée chez M. Bellevaux et que le duc avait dû offrir à son médecin ordinaire, M. Jeannot, en souvenir de ses soins dévoués.

La bibliothèque n'offre rien de particulièrement intéressant. Ce sont les libraires Pierre-Etienne Fautet et Louis-Etienne Métoyen, installés à Besançon, qui sont chargés d'en faire l'inventaire et l'estimation. Les livres sur l'art militaire que l'on s'apprête à y rencontrer sont relativement peu nombreux et, à côté des œuvres sérieuses de Boileau, Buffon, Voltaire, J.-J. Rousseau, de Mesdames de Sévigné et Des-

houlières, on trouve une quantité de livres légers et badins, dont les titres seuls indiquent quelles étaient les lectures favorites du maréchal. Ce sont : les *Amours diverses*, les *Enchaînements de la fortune et de l'amour;* les *Recueils de lettres galantes*, les *Imitations des odes d'Anacréon*, les *Belles solitaires*, etc., etc.

A Balançon, à part les statues qui ornaient le parc et le boulingrin, et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, nous retrouvons, à peu de chose près, le même mobilier qu'à Besançon. Ici, l'inventaire devenait relativement facile, car toutes les chambres étaient numérotées et quelques-uns de ces numéros sont encore visibles aujourd'hui sur le chambranle des portes. C'est ainsi que nous savons que la chambre du maréchal portait le numéro 47 et la chapelle le numéro 37.

Les caves et les offices ne sont pas moins bien garnis ici qu'à Besançon : les vins choisis y abondent et la vaisselle d'argent, d'étain fin ou de faïence de prix s'y trouve en grande quantité.

La chambre du duc est entièrement meublée et tendue en panne rouge et, à côté des tables, bureaux, commodes en marqueterie qui la garnissent, nous y trouvons des tableaux magiques, une longue-vue, une machine électrique, une machine pneumatique, etc. ; ce qui nous montre les tendances du maréchal à s'initier aux inventions nouvelles.

Les vingt-huit logements d'amis, dont parle le maréchal de Belle-Isle, dans sa lettre sur Balançon, que nous avons reproduite, sont tous meublés d'une façon à peu près identique, avec tout le luxe délicat et raffiné du XVIII[e] siècle, mais sans nous montrer là plus qu'ailleurs une œuvre de grande valeur ou ayant un cachet particulier.

La mort du duc de Randan, n'étaient l'affliction sincère et le deuil général qu'elle produisit, ne devait pas amener de grands changements dans la province, car c'est son frère, M. le duc de Lorges qui, le 13 juin 1773, était nommé à sa

place au commandement supérieur, avec le grade de lieutenant général et la survivance réservée à son gendre le duc de Saint-Quentin. Ces décisions étaient enregistrées dès le lendemain, 14 juin, au parlement de Besançon.

Aussi le nom de Durfort ne devait-il pas encore disparaître de notre pays et notre histoire locale n'a qu'à s'enorgueillir d'une famille qui, depuis la conquête de Louis XIV jusqu'à la Révolution, a donné successivement à Besançon un archevêque, des gouverneurs, des maréchaux, des lieutenants généraux et dont plusieurs de ses membres, sous les titres divers de duc de Duras, duc de Lorges, duc de Randan, ont occupé en Franche-Comté les situations les plus élevées et exercé les plus hauts commandements militaires.

N. B. — Un accident survenu pendant le tirage des photographies ne nous a pas permis de reproduire le buste du maréchal.

LES

FOUILLES DE CHATELNEUF-EN-VENNES

Par M. l'abbé Hermann DRUOT

MEMBRE CORRESPONDANT

Séance du 15 mars 1902

Au débouché du Col des Ages, qui met en communication le plateau de Vercel et l'ancien Val d'Ahon avec le Val de Vennes, aux abords de Loray et de Flangebouche, le haut moyen-âge avait élevé une forteresse longtemps célèbre, le château de Vennes, relié avec le défilé lui-même par la tour de Montalo.

Plus tard, au XIIIe siècle, ce système défensif, qui protégeait le vieux chemin gaulois, passage des plus fréquentés de la montagne, fut complété. On éleva à l'E., au-dessus de la source du Dessoubre, un nouveau château, Châtelneuf-en-Vennes, tandis qu'au S., sur la lisière extrême des terres du prieuré de Morteau, fut bâtie, à côté du Bélieu, dans la paroisse du Bizot, la forteresse de Réaumont.

Châtelneuf, étroit manoir perché sur un roc, où le pied de l'homme pouvait seul parvenir, remplit, sans grand effort, son rôle de sentinelle du côté de l'étroite vallée qui conduit à Saint-Hippolyte. Après avoir changé souvent de maître, il appartenait, en 1630, à la maison de Rye, une des plus illustres du pays, qui avait recueilli le nom et écartelait les armes de la maison de Varambon.

Quand la Guerre de Trente Ans éclata, dont une période devait être si néfaste pour la Franche-Comté tout entière, Châtelneuf, tel un vétéran mutilé préposé à la garde d'un poste secondaire, ne devait jouer aucun rôle important. On y

entassa, comme dans un abri presque sûr, les meubles les plus précieux des retrahants d'alentour, puis, sous la garde de quelques paysans armés, on attendit.

Dès 1636, la Franche-Comté, attaquée dans sa capitale, Dole, avait connu les pillages et les massacres de troupes régulières françaises commandées par un prince du sang; en 1637, Weymar la traversa, marchant sur l'Alsace; en 1638, du côté des frontières de Bourgogne, du Bassigny, de Bresse, l'invasion ravagea ses plaines. En 1639, ce fut le tour des montagnes.

« L'année 1639 est la plus funeste et tragique que la Bourgongne ayt eu, car elle a esté toute dans le feu, le sang et la peste, et sans secours d'aucune part. Les montagnes seules restoient entières, le surplus du pays estoit désolé et encor la mortalité du bestail avoit affligé les montagnes et les divers logemens, levées et passages les avoient affaiblies et despeuplées en plusieurs endrois...

» Le ciel qui a coustume de donner de longs hyvers a noz montagnes. et leur fournir de grands remparts de neige, retira sa main cette année, si qu'aux mois de janvier et février noz montagnes furent sans neige, avec un air doux et serein. Weymar se servit de cet advantage, et sans attendre la saison du printemps ordinaire entra dans noz montagnes par l'abbaye de Montbenoist qu'il surprist, et dez icelle prit Morteaux par le flanc, tandis que pour néant ils gardoient le front de leur vallée et ne pensoient point au pas de Montbenoist, d'autant qu'il estoit plus reculé... » (1)

En lisant ces quelques lignes empruntées au pittoresque chroniqueur qui, le premier, a raconté la désolation de la Franche-Comté envahie par les armées franco-suédoises, on comprendra quand et comment Châtelneuf-en-Vennes fut pillé et incendié.

Weymar, maitre de Saint-Hippolyte, où il était arrivé par

(1) Girardot de Nozeroy, *Histoire de Dix Ans.*

Délémont et Saint-Ursanne les premiers jours de janvier 1639, s'engagea immédiatement, en profitant d'une température exceptionnelle, dans la vallée du Dessoubre et remonta vers Consolation. Au bruit de ses fanfares, de ses canons, de sa cavalerie, l'épouvante fut au comble, et les quelques défenseurs du château durent s'enfuir sans essayer la résistance devant un torrent d'envahisseurs.

Le 12 janvier, Weymar était à Saint-Hippolyte; le 13, la ville était prise ; dans la nuit du 14 au 15, Morteau était envahi. Ce fut dans l'espace qui s'écoula entre ces deux dates que Châtelneuf fut enlevé par les coureurs et l'avant-garde du duc, préparant la marche sur Montbenoît par Gilley, le sac de Morteau et celui de Pontarlier. Tel est, reconstitué sans doute possible, le drame lugubre qui livra à l'incendie la résidence des comtes de la Roche en montagne, des Varambon et des Rye, dont les ruines ont sommeillé pendant près de trois siècles avant d'être explorées par les fouilles que nous allons raconter (1).

I.

Une crête rocheuse d'à peine vingt mètres de largeur à son maximum d'étranglement et dominant d'une gigantesque paroi verticale la source du Dessoubre qui jaillit à sa base du côté Nord. A l'endroit le plus étroit de cette crête, un rectangle de pelouse unie, encadré de talus vagues, dont la direction générale fait deviner des substructions rectilignes mais où l'œil, dans le chaos des pierres moussues et des buissonnets, ne découvre aucun vestige régulier de maçonnerie. Tel était, à l'automne de 1897, l'aspect de l'emplacement de Châtelneuf-en-Vennes.

(1) L'abbé Devoille dans un roman, M. l'abbé Narbey dans ses *Hautes Montagnes du Doubs*, ont évoqué tous deux, avec beaucoup d'imagination, les souvenirs de Châtelneuf-en-Vennes. Inutile de dire que l'histoire vraie n'a rien de commun avec ces deux ouvrages.

A la suite de promenades en ce lieu, qu'une immémoriale tradition appelait le Château, les professeurs du Séminaire de Consolation, plus d'une fois déjà, avaient rêvé de fouilles. Mais le résultat semblait d'avance devoir ne pas répondre aux difficultés et à la longueur de l'entreprise. L'exécution ne fut donc jamais sérieusement projetée.

Nous sommes au jeudi 16 décembre 1897. Par une fraîche et claire après-midi, je conduis les enfants au Château. Une association d'idées, bien naturelle en cet endroit, me fait raconter à mes jeunes amis une visite que j'avais faite aux ruines de Carthage. Rêvent-ils des trouvailles analogues à celles du P. Delattre? — Plus d'un gratte le sol avec son bâton. Au bout d'un instant : « Monsieur, voici des murs ! » C'était vrai ; en mainte place apparaissaient de menus restes de maçonnerie régulière.

La genèse de nos travaux se devine ; du désir au dessein on passe vite : « Venons donc travailler tous au Château à notre première sortie », continuaient ces enfants.

Le lendemain 17, on nous octroya le congé de la saint Nicolas. Tous les élèves s'armèrent, qui d'un pic, qui d'une pioche, qui d'un levier, qui d'un morceau quelconque de fer, qui d'un bâton, et nous prîmes d'assaut les sentiers. Ce fut un travail enfantin et parfaitement désordonné ; mais, le soir, quelques notables vestiges de murs étaient mis à nu : « Sous tous ces bourrelets, pensais-je, il y a donc de la maçonnerie : or, tous ces bourrelets sont reliés ensemble. Je vais, c'est sûr, découvrir ainsi le plan de la partie essentielle de Châtelneuf ». Il fut dès lors arrêté que les fouilles seraient méthodiquement entreprises et menées jusqu'au bout. Nous n'espérions point, il est vrai, trouver d'objets mobiliers.

Il fallait s'organiser et fournir le maximum de résultats avec le minimum de dépenses. La grande ressource était le concours gratuit et libre des élèves : que ferait-on aux jours de la désertion? L'illusion eût été ridicule de compter sur une fidélité de plusieurs mois. Ils venaient d'abord nombreux,

trente, quarante; mais chaque nouvelle promenade était marquée par un déchet, et je voyais clairement approcher le jour où une demi-douzaine à peine consentiraient, moyennant mille encouragements, à mener doucement, bien doucement, une œuvre coûteuse, pénible, interminable.

J'avais compté sans les trouvailles : elles fixèrent les bonnes volontés et les ranimèrent chaque fois. Je pus ainsi constituer une troupe de volontaires qui, à peu près tous, bien qu'à plusieurs reprises la liberté leur fût rendue, demeurèrent fidèles au poste et, une fois chaque semaine pendant l'hiver, tous les jours de promenade pendant l'été, fournirent une besogne dont la perspective eût effrayé les plus mâles travailleurs.

On ne soupçonne pas de loin de pareilles difficultés ni une pareille ardeur ! Je me souviens comme si c'était hier, de ces bises froides qui nous flagellaient le visage, de cette neige fine et glacée, de ces pluies opiniâtres, de ces averses torrentielles, de ces jours embrasés de juin. Je revois mes porteurs de caisses, mains et visages gelés, se blottir une seconde dans les coins, en attendant que leur charge fût refaite ; mes porteurs de sellettes, tabliers et pantalons couverts de boue et pleins d'eau, regarder avec effroi l'horrible mortier qu'il fallait soulever ; mes piqueurs s'épuiser à casser d'imperceptibles miettes autour des blocs durcis par l'hiver ; mes petits piocheurs, les mains bleuies et sales, lâcher un instant l'outil et battre la semelle pour se réchauffer les pieds. En dépit de tout, pas une fois le courage ne tomba. A plusieurs reprises, quand le temps faisait trop mauvais visage : « Mes enfants, disais-je, aujourd'hui c'est *ad libitum*, viennent ceux qui veulent ! » Et je les avais presque tous.

Aussi la besogne allait bon train; qu'on en juge par un chiffre : fin juillet, nous mesurions exactement le volume des pièces évidées, et nous trouvions au minimum 560 mètres cubes. Par conséquent, en moins de huit mois, dans nos seuls jours de congé trois petites heures chaque fois, 560 mètres

cubes de matériaux serrés, donc plus de mille voitures de matériaux disjoints avaient été transportés à bras d'élèves, par une chaussée en plan très rapide, jusqu'au bord du vallon qui se tord au Sud, derrière le Château, et précipités dans le lit du torrent.

Veut-on se figurer exactement notre façon de travailler?

Mes dix-huit fidèles sont là, debout sur la crête, en tabliers gris et bleus. Chacun est armé, les petits de pioches et de sellettes en bois, les grands de pics ou de caisses à bras. Toute la bande descend au pied des vieux murs dans la fosse remuée avant-hier. En avant!... Deux grands garçons lèvent les pics longs et lourds, puis, vigoureusement, les abattent dans le réseau des racines, sous les pierres énormes, sur le bloc compact de la terre gelée ou de la chaux durcie. Il faut bien que tout cède ; les petits piocheurs, inclinés sur leurs paniers, y entassent les morceaux arrachés. Quatre vaillants bras soulèvent les sellettes, remplissent les caisses, et les couples de porteurs, manches retroussées, muscles tendus, escaladent la chaussée sous leur charge pesante et font dégringoler dans le val du Bief la cascade de moellons. Oh ! le plaisir de contempler le grandissime galop des grosses pierres, le trot tumultueux des cailloux, les glissades du gravier, et d'entendre ce ramage!

A intervalles inégaux, mais fréquents, un cri retentit ; les piqueurs regardent, les piocheurs se redressent, les porteurs s'arrêtent ou reviennent vite ; on a trouvé quelque chose. Chacun accourt pour voir, chacun a vu, et le vieux marteau, la vieille marmite, la vieille épée vont rejoindre dans un coin de mur la kyrielle des ferrailles. Ce soir, tous auront leur portion de butin à descendre au séminaire, et ce ne sera pas le moins intéressant du spectacle, que ce chapelet de bonshommes, joyeux et sales, dévalant de là haut avec leurs vieilles chaînes, leurs vieilles piques, leurs vieux chandeliers, leurs vieux chaudrons.

Comme nous l'avons dit, le Dessoubre naît au pied d'une

gigantesque roche dont la paroi verticale court de l'ouest à l'est : le château des sires de Varambon était construit juste au dessus de la source, sur la crête rocheuse et étroite, entre la vallée de Consolation au nord et la gorge resserrée, sauvage, du Val du Bief au sud.

A en juger par les bourrelets de terrain dont chacun recouvre un mur, le castel s'élevait autour d'une cour intérieure, à peu près carrée, en deux ailes de bâtiments perpendiculaires aux bords de la crête : c'est une partie de l'aile occidentale, la partie adjacente à la cour, que nous avons fouillée. Nous y avons découvert deux pièces contiguëes munies de trois portes, de cinq fenêtres meurtrières dont quatre au sud, et avoisinées d'une tour ronde à l'angle occidental. Quand nous disons deux pièces nous indiquons les divisions de construction mises en évidence par les vestiges de mur : il n'est pas invraisemblable que des séparations en bois aient multiplié davantage les pièces ou chambres. Un four était adossé au mur du milieu et dominait une platine énorme, haute de plus d'un mètre, pesante d'au moins cent cinquante kilog., dépourvue de tout cachet tant artistique qu'héraldique, et marquée de la date 1557. Nous devions trouver dans un autre coin, mais entraînée loin de sa place, une seconde platine, petite et plus insignifiante encore. En avant de la grosse platine, donc sous la cheminée, un dallage retrouvé intact, fait de pierres de deux ou trois décimètres de long ; derrière, dans l'autre pièce, un pavage plus menu mais sur une étendue plus grande. Partout ailleurs nos pics allaient sans résistance au roc vif : des débris notables de charpentes, retrouvées à l'état de charbon, y attestaient la présence d'un plancher détruit. La hauteur des restes de murs varie de deux à quatre mètres, leur épaisseur de 1 m. 25 à 1 m. 80 ; la largeur des pièces déblayées, de 6 m. à 6 m. 20 ; leur longueur est de 14 mètres. La construction a été faite avec le calcaire de la région ; çà et là, un cube de tuf noyé dans le reste de la maçonnerie. Le ciment s'effrite sans peine et n'a pas la con-

sistance de celui qu'on trouve en de nombreux châteaux. Le bas des murs a été plus que le reste rougi et calciné par l'intense chaleur de l'incendie ; presque partout sous les décombres écroulés s'est durcie, enveloppant les objets en métal qu'on en retire avec peine, une couche résistante de chaux.

C'est seulement à quelques pieds de profondeur, au dessous d'une couche de terre végétale mêlée de racines et de pierrailles, et au cœur même du sable, de la chaux et du charbon, que les trouvailles commençaient. Nous fîmes les premières dès notre quatrième congé : une faux, une large et longue scie, des casse-noisettes, des entraves, avec l'une des deux boucles fermant à clef, puis, en paquets dans un trou de mur, plusieurs milliers de clous forgés, sans tête, et de forme pyramidale. A partir de ce moment chaque journée de travail nous donna nombre d'objets : le soir du 5 avril nous en recueillîmes plus de quatre-vingts.

Il n'y aurait pas d'intérêt spécial pour le lecteur à suivre nos fouilles pas à pas ; les découvertes se faisaient sans progression bien marquée : dans une pièce comme dans l'autre, à la fin de l'été comme au début de l'hiver, nos trouvailles avaient sensiblement la même valeur et d'ailleurs une foule d'objets se répétaient presque à chaque semaine. Les premières monnaies, découvertes le 8 mars, marquent seules le point de départ d'une période où les surprises agréables allaient se multiplier. Mais ce détail excepté, la marche du travail a été seule progressive : l'intérêt des trouvailles s'est maintenu sans s'accentuer. En dehors donc de quelques dates clairsemées et marquées par la mise au jour d'un bibelot moins banal il serait fastidieux de lire l'histoire chronologique de nos découvertes.

C'est surtout par leur ensemble, en formant comme une sorte d'encyclopédie de l'outillage des paysans dans nos montagnes, au début du XVIIe siècle, que les objets trouvés sont intéressants. Très peu d'entre eux pris isolément mé-

ritent une description détaillée. Mais il est curieux de constater par un coup d'œil global sur cette multitude d'instruments de travail et d'ustensiles de ménage que les choses n'ont pas varié beaucoup et que, loin de toujours s'améliorer, plus d'une, de nos jours, n'a ni la même solidité ni la même élégance. Inutile de faire remarquer que l'étain n'ayant pu résister à la chaleur de l'incendie, le cuivre et le fer seuls ont gardé leur forme ; encore plus d'un objet en cuivre a-t-il partiellement fondu, par exemple d'élégantes marmites et des monnaies.

Pourquoi dans ce château d'aussi nombreux objets de physionomie paysanne ? — Nous en avons recueilli plus de cinq cents. C'est apparemment que Châtelneuf, au passage des Suédois, servit de refuge aux habitants du voisinage de Guyans-Vennes surtout et de Grand-Chaux : chacun de ceux qui s'y retirèrent y emporta avec son petit pécule le nécessaire de son outillage. Il dut s'y entasser une multitude de malles ou coffrets comme l'attestent les 133 serrures et les 200 paumelles ou charnières recueillies. Sans doute aussi qu'un certain nombre d'objets du culte y furent déposés : on n'explique guère autrement la présence dans les débris d'un instrument de paix et de plusieurs croix processionnelles. Ne pourrait-on aussi rapporter au culte les vestiges carbonisés où l'œil suit sans peine à travers la trame brûlée du fil un délicat et riche brochage d'argent ?... Mais il en reste si peu qu'on ne saurait conclure.

C'est, en résumé, surtout un mobilier paysan qui nous est tombé sous la main. L'incendie a consumé le bois et la corne des outils et n'en a laissé que le métal ; encore le travail souterrain de l'humidité a-t-il mordu profondément et déformé surtout les objets plus menus comme les couteaux, les pinces, les casse-noisettes. Pourtant ce qui reste se peut désigner en général nettement. Il n'est pas jusqu'à des paquets de lentilles ou de grains d'avoine carbonisés et retrouvés abondants sur de vieilles serpes, sur des restes de

poutrelles, qui n'aient conservé, la couleur en moins, leur exacte physionomie.

Les objets trouvés en plus grand nombre sont les gonds, les pentures et les verrous : deux à trois cents gonds et pentures n'est point un chiffre exagéré. Nous avons dit tout à l'heure qu'on les explique par les nombreuses caisses ou malles qu'apportèrent les réfugiés du château. Les serrures c'est naturel — sont moins nombreuses : cent trente trois exactement, et il est probable que très peu nous ont échappé. Toutes intéressantes par leur variété, elles sont — sauf deux ou trois, sauf une surtout, où l'artiste a multiplié les combinaisons -- très simples de mécanisme. Aucune d'ailleurs n'offre de cachet esthétique.

Nous aurions dû retrouver un nombre égal de clefs ; nous n'en avons recueilli que cinquante-cinq. Beaucoup, les plus petites surtout, ont passé inaperçues dans les décombres remués. Ce qui intéresse dans les clefs, plus encore peut-être que dans les serrures, c'est l'absence totale d'uniformité entre deux quelconques d'entre elles. La fabrication actuelle, en répétant sans une variante le même type des milliers de fois, donne l'impression d'une inépuisable monotonie ; jadis l'ouvrier mettait un peu d'agréable fantaisie dans chaque objet isolé qu'il produisait. Des clefs trouvées à Châtelneuf en sont un exemple. L'une d'elles a plus que de la fantaisie et atteint presque à l'art ; les artisans d'autrefois étaient souvent des artistes.

La même fantaisie agréable se retrouve dans tous les objets qui la pouvaient comporter ; il faut signaler à cet égard dix-sept casse-noisettes dont aucun ne ressemble au voisin et dont plusieurs représentent des mâchoires d'animaux, des têtes de reptiles. La moitié au moins de nos soixante-deux couteaux sont de lame et de manche élégants, au mouvement gracieux ; le feu a anéanti les détails d'ornementation des manches ; il en reste cependant ici ou là de pauvres vestiges, par exemples les petits carrés de nacre qui fai-

saient, avec de petits carrés de bois, un damier minuscule autour de la tige de métal.

L'unique grelot retrouvé était vêtu d'une sorte de gracieux rinceau en relief. Un fer à gauffres ne porte à l'intérieur que des rayures enfantines traversées d'une maladroite fleur de lys. Les deux chandeliers, que l'on peut voir au Musée de Besançon, dans la vitrine affectée aux fouilles de Notre-Dame de Consolation, sont intéressants et de style ; la série bien comprise des nœuds aigus qui en décorent la tige les distingue tout à fait des chandeliers qui font aujourd'hui partie des mobiliers populaires.

Une des plus sensationnelles trouvailles est, sans contredit, celle des crémaillères, torses ou rectilignes, grêles ou énormes, et des marmites à la panse diversement, mais toujours gracieusement arrondie et aux lèvres non moins gracieusement renversées. Deux ou trois en cuivre qui eussent été vraisemblablement les plus jolies sont aux trois quarts fondues et réduites en une masse informe. Tant marmites que chaudrons, nous en avons retrouvé vingt-deux. Voilà qui témoigne d'un groupement d'humbles foyers dans l'enceinte de Châtelneuf au moment de l'invasion des Suédois.

Puisque nous parlons de foyer, il nous faut signaler trois chenets dont l'un, artistique, figurant une belle tête de chien, et, avec les landiers, les broches démesurément longues, qui pouvaient facilement empaler un mouton ou un veau.

Parmi ce que j'appellerai les objets de ménage ou de métier, je ne vois, en dehors de deux socs de charrue au profil de gracieuses carênes, plus rien qui exprime un souci d'art. Tout y est d'un dessin ferme, de fabrication excellente et tend à l'emploi pratique. Nous nous contenterons donc d'énumérer six ciseaux de couture, cinq clochettes en cuivre pareilles à celles qu'aujourd'hui encore portent les troupeaux de nos montagnes, cinq pelles, sept pics, sept scies, huit tridents, sept binettes et crocs, neuf ciseaux à tondre les moutons, neuf enclumes à faux (dont la partie

trempée n'était pas oblongue et mince comme à présent, mais carrée), neuf tenailles, dix chevilles de voitures, dix gros coins en fer munis d'anneaux pour harponner et enlever les sapins, onze limes, onze pinces très diverses de grandeur, douze grandes poêles à frire, quatorze faux, dix-sept chaînes dont plusieurs très longues — l'une de quatre mètres et demi — feraient aisément leur ancien office, dix-sept ciseaux d'ébéniste, dix-huit racloirs, dix-neuf serpes presque toutes d'une courbe plus allongée, moins circulaire que les serpes actuelles, vingt-cinq vrilles, vingt-cinq marteaux, trente-deux haches, etc. Tous ces objets n'auraient pas du tout, aux yeux non prévenus, la physionomie d'objets presque trois fois séculaires ; ils sont d'une étonnante ressemblance d'aspect avec nos objets actuels. Examinés plus en détail, ils frappent par je ne sais quoi de plus solide en même temps que de plus varié. Des ouvriers du val du Dessoubre, employés journellement au charroi des sapins, ont estimé supérieures, sous le double rapport de la forme et du métal aux *comailles* d'aujourd'hui, les coins en fer dont nous parlons plus haut et qui servaient à l'enlèvement des bois.

Pour compléter la liste des humbles objets de ménage ou de métier que nous avons découverts, il faut ajouter aux précédents : deux balances ou *romaines*, un fer à friser, une roulette à gaufrer, deux petites lampes en cuivre faites d'un disque évidé avec queue en anneau et bec pointu pour la mèche, différents tournevis, dont l'un, grâce à une série de formes rayonnant au bout de la même tige, pouvait résoudre les difficultés les plus diverses ; des marques à feu, imprimant un dessin d'étoile, sauf une, qui exprime un écusson avec les lettres P V au-dessus d'une croix ; deux pierres à aiguiser, de longues pinces de forgeron, un étui en os, un godet de cuivre ayant peut-être servi d'unité de poids, un petit rouleau de fil de laiton, deux chapelets, l'un de six dizaines, au grain noir, banal et uni ; des débris de marbre

blanc, de verre à moitié fondu où apparaît un reste de dessin ; divers ossements, dont pas un d'humain, etc., etc.

Les objets suivants ont plus de caractère : une sorte de bracelets (deux exemplaires) faits de mailles souples et fines de cuivre et terminés d'agrafes rectangulaires où s'épanouissent d'élégants fleurons ; une demi-douzaine d'autres agrafes de cuivre en forme de rosaces ; un ove en verre très fin qui s'est délicatement irisé dans le sol et des flancs duquel monte une fragile banderole verte ; deux pipes enfin, apparemment inusagées, en terre blanche, l'une ne gardant que le fond du foyer, l'autre, quasi intégrale, faite d'un tuyau uni et d'une Chimère à cornes de bélier, à gueule ouverte, qui constitue le fourneau et sous laquelle dans un talon évidé, apparaît une petite couronne avec l'inscription D. V.

Comme objets de culte, il y a d'intéressant, en dehors des débris d'étoffe carbonisée que nous avons dit, d'abord un bras de croix en bronze, trouvé le 24 mai ; il se termine en fleur de lis et porte au bout opposé, au centre donc de la croix, une inscription en couronne autour d'un agneau pascal. Ensuite, trouvée, le 26 mai, une autre croix processionnelle du XVI[e] siècle (voir la planche), avec terminaisons en fleurs de lis et, à la naissance des fleurs, de gros cabochons en verre que la chaleur a craquelés. Enfin et surtout, un instrument de paix, en cuivre, style italien du XVI[e] siècle, haut d'à peine quinze centimètres, portant en bas-relief une *pieta* de dessin remarquable et d'expression très vivante. Ce dernier objet est sans contredit la plus précieuse de nos trouvailles. On le peut voir au Musée de Besançon.

Le feu a particulièrement ravagé et déformé les vestiges d'armes que nous avons recueillis. Nous ne possédons qu'une partie de casque : on y voit une fleur de lis repoussée. Voici quatre épées tordues et rongées, trois sans gardes ; cinq gardes sont retrouvées seules, toutes très différentes d'aspect, l'une, torse et spécialement intéressante.

Voici encore six piques, quatre canons de pistolets, deux canons de fusils ou mousquets, treize batteries d'armes à feu, cinq dessus de poires à poudre, cinq moules à balles, trois balles, trois éperons, dont deux en jolies rosaces étoilées. Des cinq menottes ou entraves, trois sont complètes ; ce sont de solides et courtes chaînes terminées par deux larges bracelets de fer dont l'un porte un robuste cadenas ; les clés en sont perdues.

Les premières monnaies ne furent trouvées que le 8 mars. Inutile de dire que cette découverte nous remplit d'un singulier enthousiasme. La première fois, nous crûmes qu'il s'agissait de boutons : petits disques vert-de-grisés collés en un lingot par un commencement de fusion, leur vue nous surprit seulement. On regarda de plus près, on aperçut des lettres, des embryons d'effigies, de dates : « Des sous, voici des sous ! » Et il y en avait 125. Une bribe d'étoffe carbonisée, sans doute le sachet qui les renfermait, y était encore attenante.

Le soir du 19 mars, pour la troisième fois, le bienheureux cri : « Des sous, voici des sous ! ». C'était à l'angle du four et de la platine ; nos enfants, endimanchés, plongeaient leurs mains jusqu'au blanc poignet dans le sable gris où grouillaient les piécettes verdâtres : quatre cent treize ce jour-là, quel rêve ! Le soir du 5 avril, nous en avions recueilli plus de huit cents.

Mais la moitié totalement illisibles ! Quatre cents restaient qu'on pouvait lire, partiellement au moins. En voici de minuscules avec la croix de Lorraine, de plus grandes, presque deux cent cinquante, aux armes de Besançon, les autres aux armes de Bourgogne, à peu près toutes à l'effigie de Charles-Quint. Elles courent de 1570 à 1637. Deux ans après cette dernière date, les Suédois féroces, revenus du sud de la Comté, anéantissaient Châtelneuf, qui couvrait pour deux cent soixante ans du manteau de ses ruines l'humble bourse des serviteurs et des soldats d'autrefois.

Liste des types de monnaies trouvées aux fouilles de Châtelneuf.

France-Béarn, Louis XIII : Une jolie pièce d'argent.
Monnaie flamande. Bruxelles, 1622 : Demi-teston.
Monnaies lorraines : Blanc, demi-blanc.
Armes de Bourgogne et de Dole : 1622, 1623.
Dole. — Deux gros, 1422.
Dole. — Un gros (bâton noueux), 1622.
Dole. — Un demi-gros (bâton noueux), 1588.
Dole. — Carolus : 1593, 1594, 1595, 1596, 1599, et une série de dates illisibles.
Besançon. — Double-gros; 1623, 1624.
Besançon. — D'un côté effigie de Charles-Quint, de l'autre deux colonnes encadrant un B, 1623.
Besançon. — Demi-carolus.
Besançon. — Carolus : 1564, 157?, 1571, 1572, 1580, 1581, 1584, 1588, 1589, 159?, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 160?, 1603, 161?, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1622, 1623, 1636, 1637.

On nous permettra d'ajouter à ces humbles notes le nom des admirables enfants qui sacrifièrent, un an durant, tous leurs congés à l'œuvre pénible des fouilles :

Léon Bourgeois, Joseph Loye, Joseph Simon, Georges Chénier, Roger Chénier, Louis Huot, Gustave Perrin, Auguste Vaugne, François Dufay, Léon Faradon, Louis Froidevaux, Edouard Jeannin, Alix Renaud, Henri Amiotte-Petit, Henri Martin, Francis Boillin, Joseph Frantzen, Just Faivre.

II.

Cette seconde période de fouilles s'est effectuée sous la direction de M. l'abbé Verchot, professeur à Consolation, auquel nous devons ce second rapport.

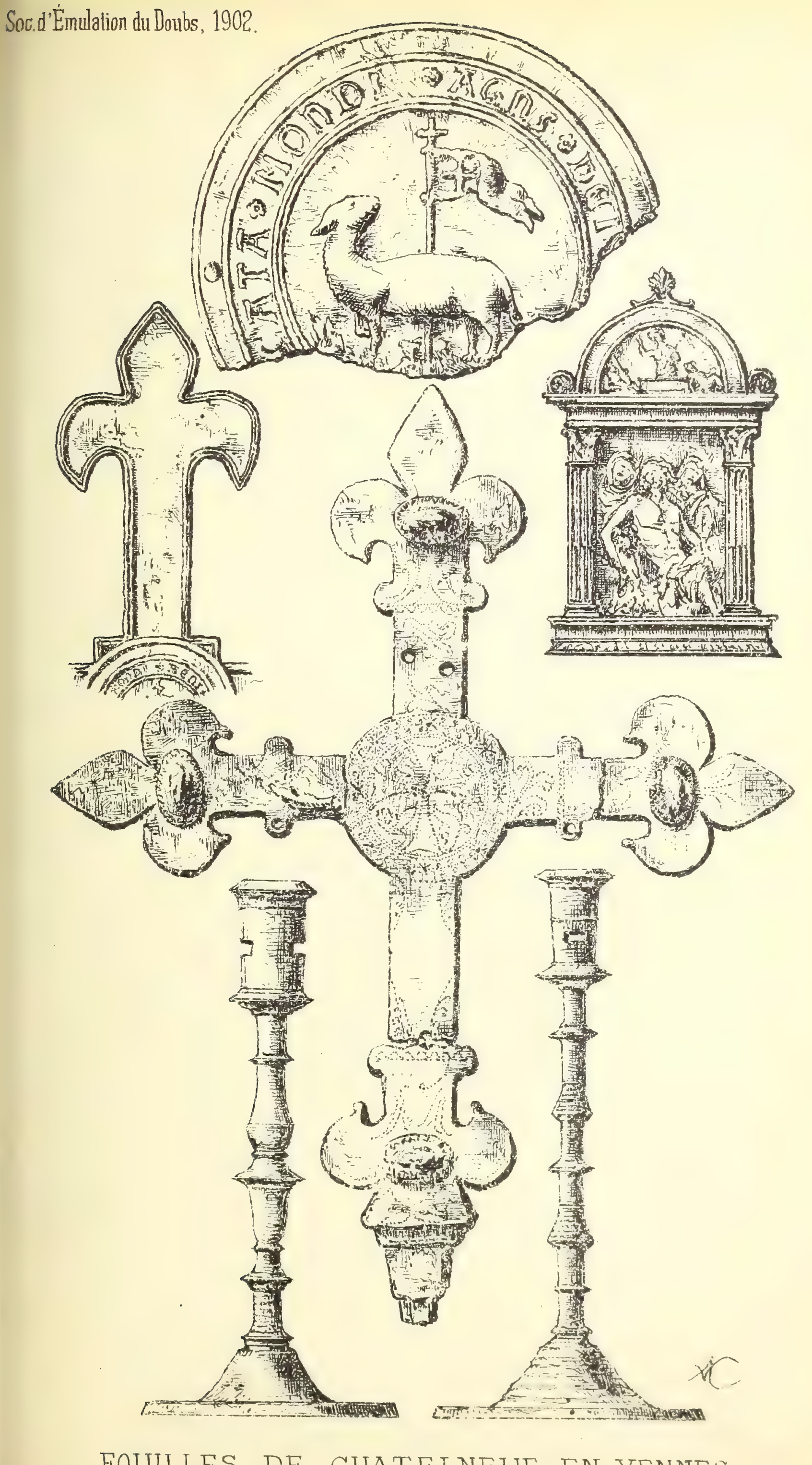
En 1902, au moyen d'une double subvention du Musée archéologique de Besançon devenu dépositaire d'une partie des

trouvailles de M. l'abbé H. Druot, et de la Société d'Emulation du Doubs, les « fouilles » de Chatelneuf ont été reprises suivant un plan nouveau, après quatre années de délaissement absolu, pendant lesquelles les murailles des appartements découverts par M. Druot, furent sérieusement endommagées par les pluies et la gelée. Le premier directeur n'avait pas de données précises à sa disposition pour le guider dans son travail ; il « attaqua » la butte la plus en vue, et il eut la main heureuse. On sait la quantité d'objets, parfois très intéressants, que ses recherches amenèrent au jour. Dans la suite, on a pensé qu'il y aurait peut-être quelque intérêt à reconstituer le vieux manoir des seigneurs de Varambon, autant du moins que le permettent les ruines accumulées par le gel et l'incendie. C'était là un travail énorme qui demandait assurément beaucoup de temps, mais qui pouvait amener quelque découverte curieuse ou importante pour l'histoire locale. Dans ces conditions, on a voulu, pour faciliter les recherches postérieures, déblayer en premier lieu les abords du château, de façon à retrouver les chemins et les portes qui permettent d'entrer dans les appartements. Il fallait des « travailleurs » d'une patience à toute épreuve et d'un « détachement » peu ordinaire, pour exécuter ces travaux particulièrement pénibles, où l'on est rarement stimulé par une découverte quelconque. Songez donc, ne rencontrer jamais sous le pic si lourd ni monnaies, ni armes, ni outils, comme les anciens travailleurs de M. Druot ; toujours remuer des pierres et des troncs d'arbres sans aucun résultat appréciable, quelle décevante perspective pour des enfants ! Malgré cela, une équipe de vingt ouvriers a pu être constituée, et depuis deux années, personne n'a manqué au rendez-vous du mardi et du jeudi, malgré la neige ou la pluie.

Aussi, à cette heure, les travaux ont donné quelques résultats appréciables. Peu d'objets, il est vrai, se sont ajoutés à ceux que M. Druot avait si bien groupés dans son premier musée ; il fallait s'y attendre. Par contre, la disposition du

château commence à devenir manifeste. Nos efforts se sont portés en premier lieu sur le puits, dont l'orifice était visible dans un coin de la « haulte cour ». Nous espérions, en le vidant, faire quelque découverte intéressante : dans la précipitation de la fuite, les assiégés auraient pu y jeter quelque objet précieux pour les reprendre plus tard. Nous en avons extrait seulement des pierres de taille et des débris d'ossements ou d'objets en cuivre, plus une garde d'épée. Bientôt le fond de la citerne apparaissait à une profondeur de deux mètres, et par là croulait la légende fort accréditée dans le pays, d'après laquelle le puits communique avec le Dessoubre, dont la source se trouve à plus de cinquante mètres au-dessous. Comme on l'a fait remarquer, il était cependant plus raisonnable de supposer que les habitants du château pouvaient se procurer de l'eau très facilement au moyen d'une corde et d'une poulie, puisqu'ils se trouvaient exactement au-dessus de la source en question ; dès lors, à quoi bon creuser un puits de cinquante mètres de profondeur dans le roc vif?

De là, les équipes se sont transportées sur l'emplacement Ouest du Château, au-dessus du Val noir, où coule le ruisseau qui alimente la Scie Dessus. Les premiers travaux ont amené la découverte d'une manière de tourelle, profonde de 4 mètres, reposant sur le rocher au-dessous de la porte d'entrée du Château, avec un escalier très primitif, creusé dans le roc, qui permet d'y descendre. La destination de cette construction, très bien conservée d'ailleurs nous échappe complètement Par la suite, nous avons pu déblayer entièrement la partie du Château qui regarde le Nord-Ouest et le Nord : d'abord l'emplacement du pont-levis, et la « basse » cour, placée au-dessus de la tranchée, qui fait face au plateau de Grand-Chaux. Cette cour assez longue, étroite, s'étend de l'oratoire au Val noir. Pour l'établir, on a taillé le rocher de façon à constituer une surface parfaitement plane qu'on a recouvert d'une sorte de ciment, où entre du sable de tuf comme élément principal. Au milieu de la cour, sur le bord



FOUILLES DE CHATELNEUF-EN-VENNES



même de la tranchée, se trouve un gros rocher dans lequel des escaliers ont été creusés. De ce rocher un pont donnait accès à la porte d'entrée principale, dont l'emplacement est très visible au-dessus de la tourelle dont on a parlé plus haut. Cette porte est elle-même dominée par une plate-forme taillée à pic de main d'homme, sur laquelle se trouvait le donjon qui s'étend jusqu'aux salles découvertes par M. Druot, au Sud, le long du rempart naturel qui domine la source du Dessoubre. De la porte, un sentier pour les mulets, protégé au Sud-Ouest par une haute muraille très épaisse, conduit au donjon et à la « cour haulte », d'où l'on se dirigeait à gauche vers les habitations communes et à droite vers le logement des seigneurs encore inexploré. Si le plan général est facile à saisir, la destination précise des parties mises à nu est encore difficile à établir, par le fait qu'on distingue nettement plusieurs constructions successives. De plus, des passages, des portes ont été murés, des bases de tourelles comblées avec du sable de tuf. Sur bien des points, on doit se contenter de probabilités.

Les travaux ont amené la découverte de quantité d'ossements d'animaux de forte taille, dans une salle sise au dessus du Val noir, de fragments de vases et de verre, de serpes et de menus objets de fer. Ils ont eu lieu sur une longueur de 520 mètres environ. L'année prochaine, nous entrerons par une porte en ogive en pierre jaune taillée, dite de Morteau, dans un appartement dont l'emplacement est visible au Nord des premières salles. Nous rechercherons ensuite la disposition du donjon et, ce point fixé, nous aborderons le saillant Sud, où était l'habitation seigneuriale. Puisse notre œuvre bien modeste apporter un petit surcroît d'intérêt au site de Consolation, et mériter d'être appréciée des touristes et des archéologues!

ÉDOUARD GRENIER

(1819-1901)

Par M. Jules GAUTHIER

SECRÉTAIRE DÉCENNAL

Séance publique du 18 décembre 1902

I

L'ENFANCE D'UN POÈTE

O famille, ô foyer où s'alluma mon âme!...

Quel Franc-Comtois ne connaît Baume, un des sites les plus pittoresques et les plus riants qu'anime le Doubs, alors que, grossi des eaux du Cuisancin, il roule, argentés et limpides, ses flots vers Esnans, Deluz et Besançon. Le paysage qu'il traverse est charmant; laissant sur sa gauche les hauteurs demi boisées et jadis couvertes d'un riche vignoble qu'on nomme Gondé et la vallée étroite de Pont-les-Moulins d'où le Cuisancin débouche, venant du Lomont, la rivière fait tourner à droite les roues du vieux moulin de Cour, transformé par une industrie récente, passe en vue de la ville retranchée au bas de hautes collines, séparée à l'ouest par tout un cirque de prairies du gai village de Champvans, puis, sous un grand pont flanqué du roc et des ruines d'un vieux château, précipite en murmurant sa course impétueuse : telle la Loue à Vuillafans !

La petite ville encadrée d'un frais décor d'arbres fruitiers

et de vignes, s'espace et s'étage à la base d'une montagne où grimpe et serpente la route se dirigeant vers Rougemont. Le haut clocher pointu de son église et le dôme de la vieille abbaye qui fut son berceau, la dominent ; Champvans, le Château, et par delà les cimes de Gondé et de Châtard sont tout son horizon.

L'ancien régime n'y a perdu que ses personnages ; les chanoinesses ont disparu et seul le secret de certaines confitures conserve leur tradition dans les vieilles demeures qu'elles habitaient ; un sous-préfet a remplacé le subdélégué, le tribunal a succédé, et dans le même hôtel, au vieux bailliage et les logis à poivrières, les maisons surplombantes, à tourelles et à viorbes, y sont restés debout comme témoins des âges écoulés.

C'est dans cette humble et jolie petite ville qu'est né, le 20 juin 1819, Edouard Grenier, dans une vieille habitation qu'on peut voir encore, à l'angle droit de la rue qui descend de la gare, presque en face du clocher de l'église paroissiale.

C'était la maison de Simon Barbier, maire de Baume, l'aïeul maternel de l'enfant dont le père, Jean-Pierre Grenier, occupait à Montbéliard les fonctions de receveur des finances. Les Grenier comme les Barbier étaient des nouveaux venus dans la bourgeoisie locale, mais leur honorabilité comme leur fortune leur donnaient une situation exceptionnelle ; leur parenté était très nombreuse.

Tandis qu'on laissait aux grands-parents, pour égayer leur foyer tranquille, un premier berceau, celui de Jules Grenier, l'aîné de deux ans du petit Edouard, le nouveau-né prit avec sa mère le chemin de Montbéliard, où se passa sa première enfance.

« J'ai quatre ans, je m'éveille ; la bonne Tinon me porte dans la chambre de ma mère. On m'habille ; j'ai une robe de mérinos rouge et des souliers de cabron jaune, je me trouve superbe !... Au jardin, il y a des mûriers à fruits rouges, une grande allée, des arbres et des fleurs ; mais au

milieu, il y a du sable et j'y ramasse des cailloux étranges et des pierres précieuses. Au fond, une porte basse donne sur un chemin qui conduit à la rivière ; tout cela est merveilleux, et depuis, je n'ai rien vu de pareil au monde !...

» J'ai grandi, je n'ai plus de robes comme les petites filles, je porte des pantalons et des souliers noirs comme papa, je vais avoir sept ans, je suis déjà un enfant terrible : je grimpe aux arbres, je fais la chasse aux papillons et aux nids. Je suis devenu sauvage, volontaire et dominateur. J'ai un esclave : Charlie qui m'admire, Charlie, le fils du cloutier voisin ; je commande une bande de gamins avec qui j'entreprends des expéditions lointaines dans tous les coins de la ville, jusqu'à la Citadelle !... »

Jeux d'enfants, amour-propre qui naît, colères qui s'éveillent ; pas d'école. la mère d'Edouard lui enseigne à lire, son père à écrire et tout se passe en famille ; quelles joies, quand par un soir d'hiver le receveur particulier rentre de la chasse les favoris saupoudrés de verglas, le carnier rempli de bécassines, de canards, de poules d'eau, et que tout ce gibier aux plumes luisantes s'étale ; quand au Vieux-Château des montreurs de lanterne magique ou d'ombres chinoises jouent le *Pont Cassé* et même *Tartufe*, mais oui, Tartufe, de Molière, un monsieur qui se cache sous une table !

En grandissant le cœur s'éveille ; à sept ans, Edouard Grenier aime et soupire. Elle avait deux ans de plus que lui. Etait-elle belle ? plus tard, il jugea que non. Durant longtemps il l'admira, faisant avec Marie d'interminables parties de jonchets (un jeu qu'on ne pratique plus guère). « Un charme l'enveloppait tout entière, son regard, son sourire. le moindre de ses gestes m'enchantait et me faisait une atmosphère de délices. » Toute une vocation de tendresse s'éveillait pour lui par l'innocente coquetterie d'une petite fille blonde et douce, tranquille et raisonnable, dont l'influence transforma un garçonnet turbulent en soupirant

précoce, et je comprends le sentiment qui, soixante ans après, dictait au vieillard ces lignes reconnaissantes : « Cher Montbéliard ! que de souvenirs, d'impressions premières inoubliables il m'a laissées, je n'en finirais pas si je voulais tout dire, et, je le sens bien, cela ne peut intéresser que moi !... »

Le château de Montbéliard et ses tours s'estompent et disparaissent dans les brumes de l'Allan, Edouard Grenier est devenu un collégien et a pris, comme Jules son frère aîné, le chemin de Fontenay-aux-Roses. Pour comprendre cette décision il faut tenir compte de l'influence et des conseils d'un ami fidèle de la famille, le député Clément, de Baume, dont l'initiative procura à nombre de ses jeunes compatriotes l'accès des grandes écoles ou des grandes administrations.

C'était un dur sacrifice pour une mère de se séparer d'un enfant qui ne l'avait jamais quitté ; le sacrifice fut plus rude encore pour le bambin de dix ans, partant avec un mince bagage à la conquête de l'avenir.

Les roses de Fontenay, le parc et ses bosquets, tout cela donnait un air riant à la cage, mais blotti dans son coin, meurtri et attristé par les brimades, qui dans tout collège attendent traditionnellement les nouveaux, le pauvre oisillon venu de Baume, pleurait le doux nid déserté. Il fut long à s'habituer à la discipline et au travail, nouveau pour lui, se créa peu de camarades, vécut de souvenirs ou d'espoirs et, petit à petit, de labeur et de résignation.

Parmi les maîtres de Fontenay-aux-Roses, il en était un dont le nom et la réputation avait déterminé le choix de ce collège, qui eut de longues années de célébrité et fut considéré comme la Sainte-Barbe des Champs.

Il se nommait H. Ordinaire, et était de Besançon. « Il avait composé une grammaire latine d'après une méthode qui abrégeait fort l'étude de cette langue. C'était un petit homme sec et osseux, très dur au physique comme au

moral. Il avait inventé aussi une façon de nous inculquer sa méthode qui était touchante, c'est le cas de le dire. Il se servait d'une tabatière d'argent pour priser, mais il s'en servait encore autrement. Aux examens, quand on lui répondait mal, la tabatière entrait en jeu en même temps que son pied. Le pied, fortement chaussé, frappait la jambe du malheureux élève, tandis que la tabatière attaquait les côtes ou la tête. Cette méthode-là n'était pas bien nouvelle, mais elle aidait puissamment à l'intelligence de l'autre. »

Les impressions pénibles du début de Fontenay-aux-Roses, corrigées à la longue par de bonnes camaraderies et par l'intérêt qu'Edouard Grenier finit par prendre à ses études, s'effacèrent peu à peu, grâce aux vacances qui lui firent entrevoir la mer à Saint-Valery avec ses spectacles gracieux et émouvants, ailleurs d'autres paysages, et le ramenèrent enfin, en 1829, à Baume, pour y embrasser une petite sœur née depuis peu et dont son frère et lui se disputèrent l'affection, en la portant, en la promenant, comme une délicieuse petite poupée.

Sa première communion en 1831, préparée par l'évêque du Maroc, l'abbé Guillon, aumônier de Fontenay, son entrée au grand collège, une grave maladie dont Jules Grenier faillit mourir, furent les grands événements de cet internat de Fontenay-aux-Roses qui dura jusqu'à 1834, c'est-à-dire jusqu'à la rhétorique, et dont la sortie constitua pour l'esprit indépendant du jeune Baumois une véritable délivrance. Les parents décidèrent, à sa grande joie, que tandis que son aîné resterait à Paris pour se préparer à l'Ecole polytechnique, sous la direction de son cousin Ebelmen, qui venait d'y entrer premier, Edouard irait à Besançon faire au collège royal sa philosophie, en externe libre, c'est-à-dire en grand garçon.

Un voyage en Suisse, où les conduisit leur grand-père, ménagea la transition aussi agréable qu'inespérée entre la prison et la liberté. « Voir les lacs, les montagnes, les gla-

ciers, quelle joie pour des prisonniers comme nous et des imaginations de quinze ans.....

« L'automne s'écoula et s'inclina sensiblement vers l'hiver. Il y eut encore de belles journées, l'été de la Saint-Martin comme l'on dit, et c'est précisément l'époque où la Franche-Comté est dans toute sa beauté. L'été, le paysage est trop vert et d'un vert un peu crû. L'arrière-saison avec ses teintes variées, son ciel adouci, ses vapeurs bleuâtres, prête à nos montagnes un caractère plus fin, plus poétique en les revêtant d'une grâce, d'une distinction, d'une noblesse qu'elles n'ont pas dans le robuste éclat de leur verdure printanière...

« C'est ici le lieu de dire quelques mots de notre vieille maison, elle doit remonter à trois siècles et fut, dit-on, bâtie par MM. de Lasnans, libres barons d'Empire.

« Malgré ses dimensions restreintes, rien ne lui manque comme dépendances : double cour en forme de douves, ni jardins en terrasse. Le jardin qui domine la maison est un vrai jardin de curé.

« Des carrés de légumes entourés d'arbres fruitiers, de quenouilles, qu'au printemps, quand leurs branches ploient sous des fleurs épanouies, mon père comparait volontiers à des processions de jeunes filles.

« Des pierres moussues bordent les allées, une charmille au fond avec une treille en berceau que j'y fis planter pour me rappeler l'Italie ; on le voit, c'est la simplicité même.

« Tel qu'il est, c'est le lieu que j'aime le plus au monde. Mon grand-père m'y a porté dans ses bras, je m'y suis promené avec ma mère, j'y ai joué avec ma sœur, pleuré avec mon frère. »

Et cette vieille demeure et tous les cœurs qui battaient à l'unisson pour entourer l'enfant de leurs tendresses, dont il avait été sevré si longtemps dans la geôle de Fontenay-aux-Roses, il fallut s'en séparer, en gagnant Besançon et son collège le 15 novembre 1834. On établit le philosophe

chez un professeur du collège qui demeurait dans une vieille maison du Chapitre, entre la maison Talbert et l'hôtel Hugon d'Augicourt. « Il y restait même, remontant au moins à 1789, un chanoine grand, mince, avec les ailes de pigeon poudrées, la culotte noire, les bas de soie. Il jouait du violon et rien que de vieux airs qui, le soir, me portaient à la mélancolie.

« On y accédait par une étroite porte cintrée ; de ses vieilles et étroites fenêtres à meneaux, la vue était superbe et s'étendait sur une grande partie de la ville, avec les belles lignes du mont de Bregille comme lointain et tout un groupe de grands et beaux arbres pour premier plan.

« Chaque jour en descendant du Chapitre, pour me rendre au collège, je passais sous la Porte Noire. L'arc mutilé reste un monument de fière allure. Sur la face qui regarde Saint-Jean, dans un enfoncement obscur qui forme niche, se dresse en haut-relief une charmante figure de Vénus. La déesse sort de l'onde amère, ses pieds reposent sur une conque, une draperie voltige autour de son torse ; les siècles l'ont décapitée, mais ce beau corps garde néanmoins je ne sais quelle grâce divine et voluptueuse qui charme le regard et fera toujours rêver un artiste et un poète. — Et j'en rêvais !

« Tous les matins et tous les soirs, malgré toute ma philosophie, je saluais du cœur et des yeux la Mère des amours, c'est peut-être à elle que je dois ma prédilection pour la sculpture.

« La classe de philosophie se composait d'une soixantaine d'élèves. J'étais le plus jeune et, quoique arrivé six semaines après les autres, je n'en fus pas moins le premier lors de la composition et j'eus le prix de Pâques, à mon grand étonnement je l'avoue. Cela donnera une piètre idée de la classe et de la philosophie qu'on y enseignait. Son professeur était pourtant un homme de mérite, à figure fine ; il se nommait M. Bénard et traduisit Hegel.

« Je ne me liai avec personne et sauf Louis Grenier et Louis Barbier, mes deux cousins, qui étaient de ma classe, sauf Darlay, fils du professeur chez lequel je logeais et qui partageait ma chambre, je ne fis pas d'amitiés nouvelles. »

Et l'année s'écoula, terminée par la consécration du baccalauréat qui valut au vainqueur d'amples vacances, partagées avec son frère.

« Nous passâmes ces vacances comme on les passe à l'âge de l'adolescence, à courir dans les bois, à grimper dans les rochers, à rêver au bord des rivières ou dans les combes de notre pays agreste, à lire, à causer, à dessiner. Notre père était un pêcheur et un chasseur émérite ; il ne nous transmit ce double talent que d'une façon bien imparfaite. Nous allions cependant quelquefois pêcher avec lui. La chasse, qui du reste plaisait peu à notre mère, ne nous avait pas entraînés comme il est d'ordinaire à cet âge ; nous étions trop rêveurs ! Que de fois suis-je sorti le fusil sur l'épaule et un livre dans ma poche pour une chasse lointaine. Au premier buisson je m'asseyais contre un arbre, j'ouvrais mon livre et adieu les lièvres et les perdreaux ! J'étais parti pour les régions éthérées de l'illusion et du rêve. »

Les vacances finirent et au lieu de gagner l'Allemagne, Edouard Grenier et son frère vinrent à Besançon, l'un pour y travailler son examen de Polytechnique, l'autre, c'est-à-dire Edouard, pour y apprendre la procédure chez l'avoué Lonchamp. Ils demeuraient ensemble, au nº 51 de la Grande-Rue, vis-à-vis une vieille maison dont la devise : *Fac bene ne timeas* semblait leur dicter le devoir ; au coin de la rue Saint Antoine et de la rue des Chambrettes, la maison à tourelle abritait leur pension. Orientés l'un vers l'art, l'autre vers la littérature, chacun des deux frères avala, huit mois durant, l'amer breuvage que la volonté paternelle leur versait, et cela, dans l'intérêt d'une carrière que ni l'un ni l'autre ne devait suivre : l'été suivant, tous deux l'avaient jetée aux orties, Jules ne parvenait pas à entrer à Polytechnique,

la procédure n'était pas la Muse qui devait entraîner Edouard.

Et une fois encore le conseil de famille tenu à Baume aiguilla sur une autre voie les wagons qui portaient Jules et Edouard et leur fortune, celui de Jules vers l'Ecole centrale ou l'architecture, celui d'Edouard vers l'Allemagne, c'est-à-dire vers l'inconnu.

Leur mère avait une amie mariée à Stuttgard ; elle prépara l'installation d'Edouard, et toute la famille, sauf son père retenu par ses fonctions et sa grand'mère par ses infirmités, l'accompagna par Strasbourg et Baden, à Stuttgard, où la caravane débarqua le 24 septembre 1836.

« Nous passâmes à Montbéliard où nous ne vîmes pas Mlle Marie qui venait de se marier ». Le premier amour d'enfant était, hélas ! frappé à mort.

S'il est un pays d'Allemagne où, même après des déchirements inoubliables, le cœur français puisse battre sans haine et sans révolte, où une commune sympathie puisse naître et provoquer de part et d'autre une mutuelle confiance, c'est le Wurtemberg, c'est la Souabe, un pays hospitalier, dont les mœurs patriarcales survivent et résistent encore à la corruption.

Malgré les transformations accomplies en un demi-siècle, je l'ai connu tel encore qu'Edouard Grenier le découvrit à l'extrême début de sa jeunesse, et je comprends son enthousiasme d'y avoir pénétré et vécu.

Quelle jolie ville bâtie en amphithéâtre au pied de hautes collines, amorce des Alpes de la Forêt-Noire, sur les flancs desquelles montent des vignes et des forêts de pins parfumées, couronnées par les hauteurs du Bopser et de Degerloch.

Tous les palais de Stuttgard sont intéressants : le Vieux Château, dont les tours massives ont le même profil que celles de Montbéliard, la Résidence royale avec ses colonnades, ses fontaines, ses grands bassins et son parc qui va

jusqu'à Cannstatt retrouver le Neckar; Rosenstein, la Villa royale et le caprice oriental de la Wilhelma. Et partout, dans les musées, les bibliothèques, comme dans les magasins ou les intérieurs bourgeois, quel aimable accueil pour l'étranger, pour le Français surtout, car on n'a pas oublié là-bas ni le passage ni le séjour des Bonaparte ou des d'Orléans et l'on s'y souvient que la plume magique du vainqueur d'Iéna a signé le décret qui créa le royaume de Wurtemberg.

L'amie de Mme Grenier, Mme Koch, et ses deux aimables jeunes filles eurent vite acclimaté Edouard Grenier, confié aux bons soins d'un docteur en théologie, M. Ostertag, un pasteur surnuméraire, farci de grec, de latin, voire d'hébreu, qui s'évertuait en bon *scholar* à initier aux beautés de la littérature et aux rudesses de la langue allemande tout un lot de jeunes Anglais et Suisses. M. Ostertag, grand, froid, silencieux, nonchalant, avait bien l'allure d'un prédicant; il était de la secte rigide des mômiers ou piétistes, ce dont se ressentait la sévérité de son enseignement. Grâce à la composition de la pension, l'anglais était la langue dominante; l'étudiant venu de Baume se plia au courant, mordit à la fois aux deux dialectes et se familiarisa avec eux. Plus que les leçons du docteur, la lecture et la traduction à coup de dictionnaire et d'efforts personnels de Schiller, de Gœthe, de Lessing, firent ce miracle si difficile à réaliser chez nous autres Français, de faire pénétrer le jeune bachelier dans le génie tudesque; et tout lui devint facile désormais grâce à la volonté inflexible de sortir victorieux de l'entreprise. Cette influence de la littérature allemande sur sa vocation poétique ne fut pas moindre que la connaissance de l'allemand courant, écrit ou parlé, ne le fut pour ses succès futurs dans la carrière diplomatique; sa famille avait été bien inspirée en l'envoyant à Stuttgard.

Dans ses excursions journalières dans les grandes forêts, dans les parcs royaux aux mystérieux ombrages, dans les villages, les petites villes si curieuses qui avoisinent la petite

capitale et sont pleines encore des souvenirs de Schiller, d'Uhland et de Schubart, des chefs-d'œuvre de ces tailleurs d'images qui ont enfanté tant de merveilles d'Ulm à Esslingen, à Heilbronn ou à Tubingen, Edouard Grenier rapportait d'heureuses impressions et tout un trésor de sensations nouvelles. Il était arrivé à Stuttgard à la chute des fruits du marronnier; quand les marrons commencèrent, en 1837, à sortir de leurs coques épineuses, un sentiment poignant le fit songer au départ.

Son frère Jules le vint chercher et ce fut une douloureuse séparation d'avec les objets inanimés et les autres, car aussi bien les gracieuses filles de Mme Koch qui, avec leur mère, avaient suppléé les tendresses du foyer, que ses camarades de la pension Ostertag, les chênes du Bopser ou les bosquets de la Silberburg, tout cela s'était partagé son âme et avait pris dans son cœur d'enfant une place qui leur resta à jamais conquise. L'année passée à Stuttgard, il le déclarait encore à ses derniers jours, fut pour Edouard Grenier l'une des plus belles et des plus heureuses de sa vie; il en sortait plein de sève et d'enthousiasme, avec les illusions généreuses, sans lesquelles, entre l'enfance et la jeunesse, il y aurait tout un désert aride et morne à traverser.

Il en sortait sûr de cette vocation de poète dont son oreille avait perçu, bien faibles encore, les voix indécises, dans le collège de Fontenay-aux-Roses, et dont, sans guide et sans conseil, il avait presque enfant encore, réussi à affirmer la vérité et la puissance, par des ébauches de drames en vers qui, sans être le fruit d'une inspiration sublime, révélaient du moins, sous une ardeur juvénile, de réelles qualités de style et une aimable facilité.

Et maintenant nous avons épuisé dans ces courtes et simples pages ce que nous savions, ce qu'Edouard Grenier a retenu, a écrit, nous a raconté de son enfance.

Les bienfaits de ses parents, les heures de bonheur plus nombreuses que celles de tristesse, les tendresses mater-

nelles y tiennent une large place, et l'attachement au pays, à la vieille demeure où tous sont nés, où quelques-uns déjà sont morts, s'y affirme à chaque pas.

Flétri par l'âge, l'enfant, après avoir salué cette vieille maison dans une pièce vibrante d'émotion et superbe de facture : *O famille, ô foyer où s'alluma mon âme...*, y reviendra comme l'oiseau blessé retourne au nid, pour s'y coucher et y mourir.

Mais à l'heure où sonnent ses vingt ans et où nous arrêtons ce récit des premiers pas de sa vie, il en sort heureux encore, amoureux de l'existence, allant conquérir à Paris le rayon de gloire qui sourit à ses espérances, serrant sur sa poitrine, comme un talisman, tous les souvenirs joyeux et tristes qu'il a retracés dans ces vers :

Tu m'as laissé d'abord aux rives ignorées
Où le Doubs clair étend ses nappes azurées
Parmi les rocs à pic, les prés verts et les bois.
C'est là que s'éveillant pour la première fois
Ton âme vit au seuil de cette vie amère
Cet ange souriant qu'on appelle une mère.
Ta mère ! ô souvenir ! ineffable trésor,
Le seul qu'en vieillissant le temps augmente encor !

. . . .

Age heureux où l'enfant fort de son innocence
Est encore dans l'Eden et croit à sa puissance
Et, quoique né d'hier, s'imagine immortel !
Il a, comme Jacob, sa pierre de Béthel,
Et du ciel à la terre, il voit la nuit, sans trèves,
Des anges descendant l'échelle de ses rêves.
Age heureux ! seul heureux ! quand au bord du sillon,
Il suffit d'une fleur, d'un nid, d'un papillon
Pour faire déborder notre âme comme un vase !

. . . .

As-tu donc oublié Fontenay et ses roses,
Et la geôle lettrée aux vieux maîtres moroses
Où l'enfant enfermé dans un cercle de fer
A l'âge du bonheur comprit enfin l'enfer ?

Adieu la liberté, l'essor du premier âge
Et dans les prés en fleurs le gai vagabondage!
Adieu le foyer paternel où le jour
Passait libre et joyeux sous des regards d'amour.
Adieu ta mère! adieu ses baisers, ses caresses,
Et ta petite amie et ses calmes tendresses
Et tes jeux innocents avec elle au jardin.

. . . . , ...

— Puis ce n'est plus le Doubs à la teinte azurée
Ni la France. A présent c'est une autre contrée,
Le ciel n'a pas changé c'est le même soleil,
La même terre aussi, pourtant rien n'est pareil.
C'est le Rhin, le Neckar, la sombre Forêt-Noire,
L'Allemagne rêveuse...
Jours d'étude et de paix, d'ardente poésie
Dont chaque heure, apportant sa coupe d'ambroisie,
T'enivrait de bonheur, de génie et d'amour!...
... En avant! en avant!...
— C'est Paris maintenant, le monde et ses orages
C'est la vie à vingt ans avec tous ses mirages
Ses rêves de grandeur, ses folles passions !...

FLORA SEQUANIÆ EXSICCATA

OU

HERBIER DE LA FLORE DE FRANCHE-COMTÉ

PUBLIÉ

Par M. X VENDRELY

X.

1° Liste du 21° fascicule.

Collaborateurs pour ce fascicule : MM. Brunard, Cardot, Rémond, J. Strich, X. Vendrely, (Ozanon, Saltel).

Abrév. : D=Doubs, S=Haute-Saône, J=Jura, V=Vosges, A=Ain, Sb=Haute-Savoie.

1001. Pulsatilla rubra Lam. A.
1002. Ranunculus peltatus Schrank. S.
1003. — Thora L. A.
1004. Caltha palustris L. S.
1005. Isopyrum thalictroides L. A.
610 *bis* Hutchinsia petraea R. Br. A.
1006. Cardamine pratensis L forma S.
1007. Alyssum Beugesiacum J. F. A.
1008. Draba muralis L. A.
A. (Thlaspi arenarium Jord. Aveyr.)
15 *ter* Helianthemum pulverulentum D. C. A.
1009. Viola hirta L. S.
1010. — subtilis Jord. S.
1011. Viola subincisa Bor. S.
1012. — stagnina Kit. A.
584 *ter* Pyrola minor L. S.
1013. Silene oleracea Bor. S.
1014. Lychnis flos cuculli L. S.
1015. Cerastium pallens Sch. S.
1016. Genista sagittalis L. S.
1017. Lathyrus sphæricus Retz. A.
1018. Orobus tuberosus L. S.
1019. Prunus erythrocalyx β. rubella Clav. S.
1020. Potentilla rupestris L. A.
1021. Alchemilla (vulgaris) strigulosa Bus. S.
1022. Crataegus monogyna Jacq., v. Kyrtostyla Beck. S.
1023. Saxifraga aizoidea L. A.
1024. Heracleum Alpinum L., f. Juranum Gent. A.
1025. Anthriscus Cerefolium Hffm. S. c.

1026. Asperula trinervia Lam. A.
1027. Galium verum L. S
1028. Knautia arvensis Koch. S.
909 *bis* — intermedia Bruegg. S.
1029. Chrysanthemum Parthenium Pers. S.
81 *ter* Bellidiastrum Alpinum Mich.
1030 Centaurea Lugdunensis Jord. A.
1031. Taraxacum officinale Wigg. S.
1032. Hieracium Auricula L. S.
1033. Vaccinium Myrtillus L. S.
586 *bis* Arctostaphylos officinalis W. A.
1034. Pinguicula Alpina L. A.
1035. Utricularia minor L. A.
1036. Menyanthes trifoliata L. S.
1037. Convolvulus arvensis L. S.
1038. Lycium vulgare Dun. Dc.
1039. Echium vulgare L. S.
942 *bis* Pulmonaria vulgaris Dum. S.
1040. Borrago officinalis L. S.
1041. Linaria minor Desv. S.
1042. Veronica serpyllifolia L. S.
1043. Melampyrum nemorosum L. A.
1044. Glechoma hederacea L. S.
1045. Galeobdolon luteum Huds. S.
1046. Lamium album L. S.
1047. — amplexicaule L. S.
1048. Ajuga reptans L. S.
1049. Plantago media L. S.
1050. — lanceolata L. S.
518 *bis* Littorella lacustris L. S.
1051. Chenopodium bonus Henricus L. S.
1052. Polygonum aviculare L., forma. S.
1053. Rumex Acetosella L. S.
1054. Daphne Mezereum L. A.
1055. Euphorbia palustris L. A.
1056. — Peplus L. S.
1057. — Cyparissias L. S,
1058. — Amygdaloides L. S.
1059. Ulmus montana Sm. S.
1060. Salix aurita L. S.
1061. Juniperus communis L. A.
1062. Tulipa Celsiana DC. A.
1063. Erythronium dens canis L. A.
1064. Allium Schœnoprasum L. var. Alpinum Koch. A.
135 *bis* Leucoium vernum L. A.
1065. Orchis sambucina L. A.
1066. — Traunsteineri Saut. S.
142 *bis* Ophrys aranifera Huds. A.
1067. Gladiolus palustris Gaud. A.
1068. Sisyrinchium mucronatum Mich. A.
1069. Iris pseudo-Acorus L. S.
1070. Typha minima L. A.
1071. Scirpus lacustris L. S.
1072. — sylvaticus L S.
678 *bis* Rhynchospora alba Vahl. A.
1073. Carex brizoides L. S.
1074. — leporina L. S.
1075. — polyrhiza Wallr. D.
1076. — brevicollis DC. A.
1077. — Baldingera arundinacea Kth. S.
B. (Echinochloa eruciformis Rchb. cult.)
1078. Anthoxanthum odoratum L. S.
1079. Milium effusum L. S.
1080. Arrhenatherum elatius Gaud. S.
700 *bis* Selaginella spinulosa A. Br. A.

2° Notes sur quelques espèces.

Nous avons le plaisir de publier dans ce fascicule un certain nombre de plantes jurassiques intéressantes, recueillies dans le département de l'Ain, par M. Brunard, instituteur à Ambléon, qui a bien voulu ajouter les quelques notes dont nous faisons suivre quelques-unes.

1001. *Pulsatilla rubra* Lam. — Plante, plutôt méridionale, qui remonte, en colonies abondantes, sur tous les coteaux secs et calcaires des bords du Rhône, exposés au midi, et sur les coteaux de l'Ain, — à Villieu.

1003. *Ranunculus Thora* L. — Cette plante des hauts sommets jurassiens est venue s'implanter au sommet du Grand-Colombier, 1534 m. d'altitude, à l'exposition du couchant, où M. Brunard l'a découverte en 1898; c'est la station la plus méridionale de l'Ain.

1005. *Isopyrum thalictroides* L. — Rigneux-le-Franc.

610 bis. *Hutchinsia petraea* R. Br. — Loyes.

1007. *Alissum Beugesiacum* Jord. et Fourr. — Mollard-de-Don.

1008. *Draba muralis* L. — Virieu-le-Grand.

15 ter. L'espèce publiée sous ce numéro, provenant du Pont-de-Chazey et envoyée sous le nom d'*Helianthemum pilosum* Pers., ne serait pour M. Foucaud, à qui je l'ai communiquée, que *H. pulverulentum*, DC (= *polifolium* α *angustifolium* Koch.).

1012. *Viola stagnina* Kit. — Connue au marais des Echets (d'où proviennent les échantillons), retrouvée aux marais de Colliard et aux bords du lac d'Ambléon, ce qui indique qu'elle doit être plus disséminée qu'on ne l'a notée jusqu'à ce jour.

1017. *Lathyrus sphæricus* Retz. — Ambléon.

1020. *Potentilla rupestris* L. — Id

1035. *Utricularia minor* L. — Id.

1054. *Daphne Mezereum* L. — Id.

1023. *Saxifraga aizoidea* L. — Bellegarde.

1026. *Asperula trinervia* Lam. — Le Mollard-de-Don.

81 ter. *Bellidiastrum Alpinum* Mich. — Le Grand-Colombier.

1043. *Melampyrum nemorosum* L. (*M. violaceum* Lam.). — Id.

586 bis. *Arctostaphylos officinalis* Wimm.-Gr. — (*Arbutus uva ursi* L. — Sothonod.

1034. *Pinguicula albiflora* Reus. (*P. Alpina* L.). — Id.

1063. *Erythronium dens canis* L. (*E. bulbosum* Saint-Lag.). — Id.

1065. *Orchis sambucina* L. — Id.

1064. *Allium Schoenoprasum* var. *Alpinum* Koch. — Brenod.

1024. *Heracleum Alpinum* L. f. *Juranum* Genty. — N'a que deux stations dans l'Ain : forêts de sapins du col de la Rochette (où ont été récoltés les échantillons) et de Planachet, à 1100 m. d'altitude ; toutes deux exposées au couchant.

1030. *Centaurea Lugdunensis* Jord. — Quatre stations dans l'Ain : 1° la Pape, sur les bords du Rhône, à faible altitude ; 2° aux Monts-d'Ain, près de Nantua, à 1000 m. d'altitude ; 3° au Reculet ; 4° sur le plateau de Retord (prairies décalcifiées de la Croix-Jean-Jacques, à 1200 m. d'altitude), d'où proviennent nos échantillons.

1062. *Tulipa Celsiana*, DC. — N'a que la seule station : les pelouses rocheuses du sommet du Grand-Colombier, à 1534 m. d'altitude, exposition du levant.

1067. *Gladiolus palustris* Gaud. — Colliard.

1070. *Typha minima* Hoppe. — Cordon.

1068. *Sisyrinchium mucronatum* Mich. (*S. Bermudianum* v. *boréale*, de Boissieu). — Occupe une station de quelques centaines de pieds, dans un pré marécageux, à Passin, parmi les joncs et les carex, à 2 kilomètres de toute habitation.

3° Plantes nouvelles pour la Haute-Saône.

1002. *Ranunculus peltatus* Schrank. — Champagney.

1010. *Viola subtilis* Jord. — Id.

1011. *V. subincisa* Bor. — Id.

1013. *Silene oleracea* Bor. — Id.

1015. *Cerastium pallens* Sch. — Id.

1019. *Prunus erythrocalyx* (β. *rubella*) Clav. — Id.

1021. *Alchemilla* (*vulgaris*) *strigulosa* Bus. — Id.

1022. *Cratægus monogyna* Jacq. var. *Kyrtostyla* Bech. — Id.

1066. *Orchis Traunsteineri* Saut. — Id.

942 bis. *Pulmonaria vulgaris* Dum. — Amance.

518 bis. *Littorella lacustris* L. — Etang Rosbeck, commune de Belonchamp, canton de Melisey.

Ranunculus penicillatus Hiern. — Chagey (V. Rouy et Fouc., Fl. de Fr., I, p. 65.

4° Localités nouvelles.

a. Département du Doubs.

Ranunculus aconitifolius L. — Bois du Petit-Frêne, près de Saône (Paillot).

Rapistrum Linnæanum Boiss. — Fort de Palante, août 1883, a disparu des environs de la gare de Besançon (P.).

Isnardia palustris L. — Saint-Vit, Antorpe (P.).

Dorycnium suffruticosum Vill. — Fl. Seq., 709. Cette espèce est nommée *D. Juranum*, par Rouy, Fl. Fr., V, p. 136.

Knautia dipsacifolia Host. — Laissey (P.).

Solidago longifolia Schrad. — C'est le nom que Paillot (manuscrit) donne à l'espèce nommée *E. villosa* Pursh. in Fl. Seq., VI, p. 129.

Helminthia echioides Gaertn. — Besançon (Montoille) (P. 1883).

Les localités indiquées ci-dessus se trouvent mentionnées (manuscrites) sur un exemplaire du VI[e] fasc. du Fl. Sequaniæ, provenant de Paillot.

Carex polyrhiza Wallr. — Fl. Seq. 1066, rec. à Dung, par J. Strich.

b. **Département de la Haute-Saône.**

Monotropa hypopithys L. — Bois de Miellin (D[r] Poulet).

Evonymus Europæus L. — Champagney (X. V.). Fl. Seq., 866.

Trifolium Bertrandi Rouy (*T. medium* × *rubens* Bertr.). — Neuvelle-les-Scey (Bt); Rouy, Fl. de Fr., V, p. 125.

Amelanchier vulgaris Mnch. — Un échantillon m'a été envoyé autrefois, dans une lettre, de Faucogney, par M. Jolyet; a été publié sous le n° 622 Fl. Seq., de Besançon.

Rubus Schleicheri Weihe. — Champagney. bois du Ravant (X. V.). Rouy et Cam., Fl. de Fr., VI. p 111.

Rosa Vendrelyana Humn. Nouv. Supp. Catal. Pl. env. Luxeuil, p. 100; Fl. Seq. exsiccata, 713, de Dambenoît. — Est nommé *R. stylosa* ξ *lanceolata*, Rouy, in R. et Cam., Fl. de Fr., VI, p. 284.

Anthriscus alpestris Wimm. — Fl. Seq , 797. de la forêt de la Prêle au Col du Stalon. Cette espèce est nommée *A. Cicutaria*, Duby, in R. et Cam., Fl. Fr., VI, p. 304.

Angelica. — Une plante que je prenais pour *A. montana* et qui se trouve à Champagney, le long du Rahin (rivière) (et non ravin), a été nommée *A. sylvestris* L. var. *grossedentata*, dans Rouy et Camus, Fl. de Fr., VI, p. 402.

Knautia intermedia Bruegg. — Fl. Seq., 909, de la Houillère de Ronchamp; 909 bis, de Champagney (X. V.).

Chenopodium bonus Henricus L. Champagney (X. V). Fl. Seq , 1051.

Scilla bifolia L. — Plancher-les-Mines. à Malbranche (D[r] Poulet).

Scheuchzeria palustris L. — Etang Billiaux, à Lantenot

(X. V.) (oublié dans Fl. Seq., VI, p. 142 (Paillot). Publié dans Fl. Seq. exs. nº 668, de la Montagne de Ternuay.

Potamogeton crispus L. — Vu à Chemilly (X. V.).

Juncus squarrosus L. — Champagney : Noies-d'Enfer (X. V.).

Rhynchospora fusca Roem. Sch. — Fl. Seq., VI, p. 143, oublié de : la Montagney de Fresse : X. V. (Paillot). Publié Fl. Seq., 679, de la Tourbière de la Pile, à Saint-Germain.

Scirpus lacustris L. — Fl. Seq., 1071, de l'étang Rosbeck, près Melisey.

Scirpus cæspitosus L. — Fl. Seq., 676 et bis ; Ballon de Servance : plateau du sommet et Tourbière de Bravoure.

Carex elongata L. — Chagey (X. V.).

Carex filiformis L. — Etang Billaux, près Lantenot (X. V.).

1006. *Cardamine pratensis* L. — De Champagney, forme à étudier.

1052. *Polygonum aviculare* L. — Id.

Nota. Les espèces marquées A) *Thlaspi arenarium* Jord., de l'Aveyron, et B) *Echinochloa eruciformis* Rchb., Cult., n'appartiennent pas à la Flore de Fr.-Comté (Pl. d'abord destinées à l'Herbier Billot, et restées sans emploi).

5° Description d'une espèce.

Les descriptions de quelques espèces publiées dans le Fl. Sequaniæ, étant difficile à se procurer, je les donnerai lorsque j'aurai l'occasion de les avoir. M. Foucaud ayant bien voulu me donner celle de l'*Artemisia Verlotorum* Lam., publiée Fl. Seq., nº 633, la voici :

Artemisia Verlotorum Lamotte, in Mém. Assoc. franç., congrès de Clermont-Ferrand, 1876, p. 511. — *A. umbrosa* Verl. Cat. gr. Jard. bot. de Grenoble, p. 12, et Exsic. dauph., nº 825, non Turz.

Souche peu épaisse, donnant naissance à un grand nombre de rameaux souterrains, minces, souvent très longs, termi-

nés par un bourgeon, garnis d'écailles très éloignées, rudiments de feuilles avortées. Tiges de 80 cent. à 2 m. de haut, cylindriques, fortement striées, simples ou rameuses, vertes ou rougeâtres lorsquelles sont exposées au soleil. Feuilles vertes et glabres en dessus, blanchâtres-tomenteuses en dessous ; les inférieures bipinnatifides ; les moyennes pinnatifides, à 5 à 9 segments entiers ; les supérieures trifides ou simplement entières, lancéolées, aiguës, toutes à lobes lancéolés aigus. Inflorescence tantôt en épi simple, penché au sommet, tantôt en panicule formée d'un grand nombre de petits rameaux inégaux. Capitules tous sessiles et isolés à l'aisselle d'une bractée, un peu plus gros que ceux de l'*Artemisia vulgaris*, d'abord oblongs, puis subarrondis ; écailles de l'involucre ovales-oblongues, obtuses, étroitement scarieuses sur les bords, d'un vert cendré ou rougeâtre, légèrement tomenteuses, puis glabres. Fleurs à corolle rougeâtre, glabre, à tube allongé, non glanduleux. Akènes...

6° Revue de quelques ouvrages concernant la Flore de Franche-Comté, parus depuis la publication de la « Flore de la chaine jurassique », de Ch. Grenier (1864).

1° Contejean (C.). Enumération de la Flore de Montbéliard, 3e supplément (1876) et Revue de la Flore de Montbéliard (1892).

2° F. Renauld (R.). Aperçu phytostatique sur le département de la Haute-Saône (1873).

3° Parmentier (P.). Fl. nouv. de la chaîne jurass. et de la Haute-Saône (1895).

4° Paillot, Vendrely, etc. (V.). Flora Sequaniæ, notices : VI, Pl. nouvelles du Doubs et de la Haute Saône (1872 et s.).

5° V. Humnicki (H.). Catalogue des pl. vascul. des envir. de Luxeuil (1876) et suppléments (1877, 1883), p. 1-105.

6° R. Maire (M.). Fl. Grayloise ou Catal. des pl. de l'arron-

dissement de Gray (1894), et contributions à l'étude de la Fl. de la Haute-Saône (1896 et s.)

Ranunculus hederacens L. — C. Revue, p. 57. — La localité Ronchamp ne doit pas m'être attribuée. (Je n'ai jamais rec. cette esp. à R.).

Corydalis cava Schw. — R., p. 74. — La plante de Chariez de l'Herbier Thiout est le *C. solida* Sm.

Sinapis cheiranthus Koch. — R., p. 75 ; C. R., p. 66. — M. Jolyet, dans une liste de plantes envoyée en juillet 1869, notait qu'il avait vu quelques pieds de *Brassica ochroleuca* Soy. W. (= *Erucastrum Pollichii* Schp, ou *Diplotaxis bracteata* G. G.), sur les rochers bordant la route à droite au delà de la papeterie de Plancher-Bas. Je n'ai pas trouvé l'espèce susdite à cette station, mais *S. cheiranthus* Koch (Br. cheir. Vill.), que j'ai publié dans le Fl. seq. exs., n° 406.

Kirschleger, Fl. d'Als., I, p. 58, dit que ces deux espèces ont quelque ressemblance et M. Jolyet a pu s'y tromper. Contejean (3e suppl., p. 10, et Revue de la Fl. de Montb., p. 66) ajoute à tort à *S. cheiranthus* la loc. de Champagney que je n'ai pas indiquée. P., p. 21, l'indique dans la Haute-Saône, zone vosgienne, rare, mais sans localité.

Turritis glabra L. (*Arabis perfoliata* Lam.). — R. p. 77 ; C. Revue, p. 62. Renauld l'indique à Plancher-les-Mines et à Champagney : Contejean ; et Contejean à Plancher-les-Mines ! et à Champagney : Renauld. — La loc. de Plancher-les-Mines doit être attribuée à Contej., et celle de Champagney a été indiquée par moi à Renauld dans la liste que je lui ai envoyée le 10 févr. 1872.

Raphanus Raphanistrum L. — P., p. 21. Caractères à corriger : les fruits non renflés se séparant en articles.

Viola Riviniana Rchb. — P., p. 33. Se trouve aussi dans la Haute-Saône. Voir Fl. Seq. exs., n° 171 bis : de Champagney.

Viola Sudetica Huds. — P , p. 34. Lisez Violette des Sudètes. Du reste ne vient pas en Suède.

Dianthus deltoides L. — R., p. 90. P., p. 37. Indiqué à Plancher-les-Mines, d'après Thiout et Contejean, dans le Catal : Renauld. Contejean n'en fait pas mention dans sa Revue. La plante de l'herbier Thiout est bien cette espèce représentée par un échantillon pris dans ceux de Bavoux (de Neuhoffen, Bas-Rhin), également dans son Herbier. Kirschléger l'indique dans la vallée de la Haute-Moselle, à Saint-Maurice et au Thillot (d'après Mougeot). Quoique n'ayant pas été trouvée par le D[r] Poulet et par moi, cette espèce est à rechercher à cette localité, d'autant plus que R. Maire (Contrib. à la Fl. de la Haute-Saône) l'indique à Faucogney (également dans la zone vosgienne), trouvé par G. Bonati.

Alsine tenuifolia γ *viscida.* — P., p. 41. Reproduction de Gr. Fl. juran. = *A viscosa.*

Stellaria media. Vill. — P., p. 43. Lisez feuilles plus petites que dans l'espèce précédente.

Hypericum lineolatum. — P., p. 49. Sous-espèce de *perfor.* et non d'*hirsutum.*

Oxalis stricta L. — R., p. 103. C. 3[e] suppl., p. 11, et Rev., p. 84. Cette plante est dans l'herbier Thiout, de Fougerolles, et non de Vy-les-Lure, et aucune plante de cette dernière localité ne figure dans son Herbier. Il est donc probable qu'il n'y a pas herborisé. Par contre, dans la Phytostatique de M. Renauld, deux espèces sont indiquées à cette localité par M. Jolyet (*Lythrum hyssopifolia* et *Stachys Germanica*). Il est probable que cette localité doit être attribuée aussi à Jolyet ; à vérifier.

Ulex Europæus L. — R., p. 104. Dans une liste de plantes du canton de Champagney et de Saint-Remy et environs, envoyée à M. Renauld, en février 1872, j'ai indiqué cette plante à Menoux, où je l'ai récoltée en 1853 : (etant élève à Saint-Remy). On la disait semée par un Mariste venant de Bordeaux. Je l'ai publié en 1896 de cette localité dans le Fl.

Seq. exs., sous le n° 773, recueilli le 25 mai 1890. M Renauld l'indique à Menoux, Lure (Jolyet) et à Champagney (Jolyet).

Dans Fl. Seq., Notices. VI, p. 119, j'ai dit qu'il n'existe pas à Champagney et qu'on a dû prendre ponr lui le *Genista Germanica*, qui est assez fréquent dans les *bois fouillies*, au nord de Champagney. R. Maire (Contribut à l'étude de la Fl. de la Haute-Saône. 3e fasc., p. 14) publie une lettre de M. Jolyet à M. Renauld, 6 novembre 1883, ainsi conçue : « M. V. paraît croire que j'ai pris le *G. Germanica* pour l'Ajonc, dans les environs de Champagney ; il se trompe : l'Ajonc se trouvait dans une fouillie et je l'ai fait voir à plusieurs personnes au moment où l'on en a semé sur les talus du chemin de fer près de Ronchamp. Quelques pieds d'Ajonc ont persisté sur ces talus et se voyaient encore il y a deux ou trois ans. Je m'assurerai si l'Ajonc des fouillies existe encore. Il y en avait plusieurs pieds tout près de la maison la plus haute (comme altitude) de Champagney, près du sentier qui mène au Mont de Vanne.

La maison Canet dont parle M. Jolyet m'est bien connue, et c'est précisément dans les fouillies qui la touchent au nord que j'ai trouvé le *G. Germanica*, mais je n'y ai pas vu l'*Ulex Europacus*, et je serais heureux de l'y constater et de voir que je me suis trompé, et non M. Jolyet (ce qui du reste n'a pas une importance capitale et peut arriver à tous les débutants dans l'étude de la botanique, d'autant plus qu'il y a peu de différence dans les caractères des deux genres, le calice étant formé de sépales distincts jusqu'à la base dans l'*Ulex*, et tubuleux à deux lèvres dans *Genista Germanica* qui est épineux de même que l'*Ulex*. Le *G. Germanica* a été publié de Champagney dans le Fl. seq. exs., n° 428.

Je sais que l'*U. Europaeus* a été semé dans le remblai au-dessous de la gare de Ronchamp, où je l'ai aperçu il y a longtemps en passant en chemin de fer ; mais je ne l'ai plus vu ces dernières années.

M. Jolyet (dans une liste envoyée le 7 juillet 1869) l'indiquait seulement dans le bois de la Cuisinière, à Lure. Localité aussi à vérifier. L'Herbier Thiout contient des exemplaires de *U. Europaeus*, de Menoux et de Grattery, et non de Beaujeu et Mercey.

Ulex nanus Sm. — R., p. 104. Se trouve dans l'Herbier Thiout, de Chassey-les-Scey et Ferrières (et non de Menoux, localité qui doit être supprimée). Il a été publié, Fl. Seq. exs., n° 616, de Scey-sur-Saône, bois du Chanoine, rec. par Madiot. — C. Revue, p. 85, mentionne cette espèce découverte à Menoux, près de Lure. Thiout ne l'a pas trouvée à Menoux, mais dans les localités indiquées ci-dessus. De plus, Menoux, canton d'Amance, et les autres localités se trouvent dans l'arrondissement de Vesoul, et par conséquent cette plante n'appartient pas à la circonscription de la Flore de Montbéliard, de M. Contejean.

Trigonella multiflora Humm. — P., p. 57. M. Parmentier ne donne qu'une localité et y ajoute mon nom. C'est une erreur : les localités doivent être attribuées à V. Humnicki. Voir Fl. seq., Notices, VI, p. 119, où sont reproduites les indications d'Humnicki et où je formule mon appréciation sur cette plante en disant : qu'elle paraît être une monstruosité de *Medicago Lupulina* (Vendr.). Aujourd'hui, je puis ajouter que c'est la variété *unguiculata* Ser in DC. Prodr., 2, p. 172. L'abbé Grandclément m'a envoyé, en 1862, de Saint-Remy, un échantillon sous le nom de *Trigonella*, qui doit être la même plante que celle d'Humnicki et que j'ai nommée dans mon Herbier *M. Lupulina* var. *vivipara*.

Trifolium scabrum L. — R., p. 108. Dans la liste envoyée à M. Renauld, la localité de Faverney était attribuée au Dr Berher (d'Épinal), qui a publié cette espèce dans les Exsic. de la Soc. vogéso-rhénane.

Rubus divers. — Fl. seq. VI, p. 122 et s. M. Paillot a mis pour tous les *Rubus* que j'ai indiqués : *haies à Champagney*,

ce qui n'est vrai que pour quelques-uns, la plupart se trouvant dans les bois. (Indication reproduite P., p. 73 et s.).

Potentilla alpestris Hall. — R., p. 119 (1873). Indiqué déjà à cette localité (B. Girom.) par Parisot : Pl. des environs de Belfort (1859). Parisot et Pourchot (Notice sur la fl. des env. de Belfort, p. 40) ajoutent le Ballon de Servance.

Comarum palustre L. — R., 120. C., 95. La localité de Champagney où se trouve aussi cette plante, n'est pas indiquée.

Agrimonia Eupatoria L. sp., 643. — P., p. 92, reproduit *A. Eupatorium* comme Grenier Fl. jurass.

Epilobium. Analyse des Genres. — P., p. 92, au lieu de fl. jaune, lisez fl. blanche ; p. 94, réunir *E. obscurum* et *E. virgatum*.

Myriophyllum spicatum L. — M. cat., p. 38. Leffond, au lieu de Vendrely, lisez Thiout (herbier).

Herniaria hirsuta L. — R., p. 132. C., 3e suppl., p. 12, et Rev., p. 103.

Champagney (Thiout). Je ne l'ai pas encore trouvé et n'existe pas dans l'Herb. Thiout de cette localité, mais de Chassey-les-Scey, d'Ovanches et de Saint-Albin. Thiout n'a jamais herborisé à Champagney et aucune espèce de son herbier ne porte l'indication de cette localité. A rechercher et à constater.

J'ai reçu de Madiot, recueillis à Saint-Albin, sous le nom d'*Herniaria hirsuta*, des échantillons de *Polycarpon tetraphyllum* L. A revoir cette localité.

Corrigiola littoralis L. — R., p. 132. Après : Plancher-Bas, Plancher-les-Mines, Champagney, lisez : Contejean (Enum., p. 78 (1884) au lieu de Jolyet.

Scleranthus perennis L. — C. Rev., p. 103. Au lieu de Rahin à Champagney, lisez : le Rhien (hameau de Ronchamp), près de Champagney.

Herniaria glabra L. — R., p. 132. Les localités Plancher-Bas, Champagney, ont été indiquées dans Contejean, Enu-

mer., p 70 (1854); celle de Ternuay doit être attribuée à Thiout.

Telephium Imperati L — P , p. 101 Arbois (rochers de Gilly). Signalé à cette local., avant Hétier par Ant. Dumont. (Voir Gren., Fl. ch. jurass.).

Ribes Alpinum L — R., p 135. Dans la liste envoyée par M. Jolyet il l'indique à la forêt de Saint-Antoine (Plancher-les-Mines), et non dans la vallée du Rahin jusqu'à Champagney. Je ne l'ai pas encore vu à Champagney.

Saxifraga Aizoon Jacq. – R., p. 137. Après B de Giromagny, ajoutez: Parisot Fl env. Belfort (1859). Parisot et Pourchot (1882) ajoutent (p 48) Ballon de Servance.

Dans *Renauld*, *Phytostatique,* lisez : Tourbière ou vallée du Rosely (X. V) au lieu de « les Arrachis », pour les espèces suivantes : p 199 *Angelica Pyrenæa*, p. 180 *Vaccinium uliginosum*, p. 220 *Sanguisorba officinalis*, p. 253 *Juncus squarrosus* et p. 260 *Carex pauciflora*.

Chærophyllum hirsutum L. — R , p 145. C'est le *C. Cicutaria* Vill. publié Fl. Seq. exs., n[e] 798, de Champagney

Aster brumalis Nees. — R., p 158. La pl. de Champagney a été publiée, Fl. seq. exs. n[e] 77. Les autres localités sont douteuses et à vérifier.

Tanacetum vulgare L. — R., p. 160. Après les localités au lieu de Vendrely mettez : C. Enum, p. 85 (1854). Je l'ai publié dans le Fl. Seq. exs., n° 916, de Champagney, comme échappé de jardins et je l'ai récolté au Ban de Champagney et à la Neuvelle, dans les mêmes conditions.

Matricaria chamomilla L. — R., p. 161. Reporter la localité d'Échavanne (V.), à l'espèce suivante : *M. inodora* L.

Helminthia echioides Gaertn. — R., p. 171. Au lieu de Vendrely, mettez Grandclément !

Anagallis tenella L. — R., p. 183. Indiqué avec doute à la tourbière du Rosely, où je ne l'ai pas encore trouvé. Peut-être par confusion avec *Oxycoccos*, qui y existe. A rechercher et à vérifier.

Primula vulg × *off.* Nob. et *Primula vulg.* × *elat* Nob. — P., p. 193. Ce « Nobis » appartient à Grenier, Fl. jur.

Gentiana cruciata L. — R., p. 186. La localité Le Vernois est de Thiout (la plupart est dans son herbier) : la localité de Chargey-les-Port est de Jolyet (elle figure dans sa liste).

Symphytum officinale L. — R., p. 189. — La localité d'Amance est de moi. J'ai récolté cette plante en 1854 ! et l'ai revue à la même place en 1894 !

Solanum nigrum L. — R., p. 191. C'est la forme *S. melanocerasum* que j'ai indiquée à Champagney. Elle a été publiée Fl. Seq. exs., n° 377.

Atropa Belladona L. — R., p. 192. L'étiquette de l'Herbier Thiout porte : Chariez, Mont-le-Vernois, Clans et *Fresse* (et non Frasne).

Rhinantus major Ehrh. — R., p. 200. C'est le *R. hirsutus* que j'ai indiqué à Champagney (dans la liste envoyée)

Odontites rubra Pers. — R., p. 200. L'espèce de Chariez dans l'Herbier Thiout est l'*O. serotina*, celle des Aynans, l'*O. rubra*.

Mentha Pulagium L. — R., p. 204. Dans l'Herbier Thiout, l'étiquette porte Ferrière (et non Chariez).

Teucrium Scordium L. — R., p. 212, C., p. 162. Etangs de Lure (X V.). A constater à nouveau. je pourrais avoir pris pour cette espèce des échantillons jeunes et non fleuris de *Lycopus Europaeus*.

Polycnemum arvense L. — R., p. 214. Après Ronchamp, supprimez Thiout ; ces localités sont indiquées par Contejean (Enum, 1854, p. 108). Chariez : Thiout ; dans son Herbier, c'est le *P. majus* Br.

Chenopodium urbicum L. — R., p. 215. L'échantillon de Scey-sur-Saône (Herbier Thiout) est *Ch. murale* L.

Euphorbia platyphylla L. — R., p. 223. Lisez : Grattery : Laloi ? ; Saint-Remy : Grandclément.

Mercurialis perennis L. — R., p. 225. Lisez : Anchenoncourt : Grandclément.

Juniperus communis L. — R., p. 233. Après Ronchamp, ajoutez : aux hameaux de Mourière et de Le Rhien

Orchis purpurea Huds. — R., p. 244. Dans l'Herbier Thiout, c'est l'*O. militaris* (sous le nom de *purpurea*) qui figure pour la localité de Chariez.

Potamogeton compressus L. — R., p. 249. Mersuay (Grandclément) D'après le Dr Magnin à qui j'ai envoyé un échantillon reçu de Grandclément, c'est le *P. obtusifolius* (voir Fl des lacs du Jura).

Potamogeton cæspitosus. Valentin Humnicki, Catal. pl. env. de Luxeuil, p. 60, avec description. — P., p. 238, l'appelle *P. cæspitosus* Pourr. — Luxeuil, prairie de Banney (et non Bauney). Y a-t-il un *P. cæspitosus* Pourr ?

Lemna trisulca L. — R., p. 250. La local. de Mersuay a été indiquée par Grandclément.

Sparganium simplex Huds — R., p. 252. Manque dans l'Herb. Thiout de Boursières, mais il y est de Mont-le-Vernois.

Juncus glaucus Ehrh. — R , p. 252. La localité de Chariez est de Thiout (in Herb.) ; celle de Favernay, de l'abbé Grandclément.

Juncus supinus Mnch. — R., p. 253. La local. de Champagney figure dans ma liste envoyée à M. Renauld.

Scirpus mucronatus L — C. Revue, p. 195. Au lieu de : Etangs de la Mannegoutte, lisez de la Maugenotte.

Carex canescens L. — R., p. 263. Séparez Champagney des autres localités, celle-ci indiquée par X. V.

Carex digitata L. — R., p. 266. Après Chemilly, Chariez, ajoutez Thiout (in Herb).

Aira præcox L. — R., 274. Lisez Ronchamp : Paillot in Herb. Thiout.

Aira multiculmis Dum. — P., p. 258. Indiqué seulement dans le Jura, se trouve également dans la Haute-Saône, (C. Revue, p. 206) publié dans le Fl. seq. exs., nº 277, de Ronchamp, rec. par Paillot.

Glyceria aquatica. — P., p. 261-2. Le *G. aquatica* Koch.,

de la p. 261, est le *Catabrosa aquatica*, P. B. ; celui de la p. 262, *G. aquatica* Wahl., est le *G. spectabilis* M. et K.

Poa Sudetica Haenck (P. Chaixi. Vill.). — R., p. 278. Après Planche-des-Belles-Filles, aj. Vendrely. Publié in Fl. seq. exs., n° 281.

Botrychium Lunaria Sw. — R., p. 286. Un petit bout de fronde représente cette espèce dans l'Herbier Thiout. Thiout aurait-il vu l'*Allosorus crispus* Bernh. que j'ai découvert à Fresse et l'aurait-il pris pour le *Botrychium Lunaria*, qu'il aurait alors représenté par un brin de cette espèce demandé à Paillot ? — A rechercher !

7° Nouvelles notes sur les Aberrations florales.

Nous avons publié dans la IXe p. p. 180 du Flora Sequaniæ les variations du Colchique observées en 1899 (Soc. d'Emulation 4e vol. 1899). Voici celles que nous avons vues depuis, en 1901-1902, sur la même plante et sur quelques autres espèces.

(1°) *Renonculacées* (p. 4-5 des notes sur Aberrat. florales) :

Anemone nemorosa L. — 9-mère.

Anemone Hepatica L. — 7-mère ; invol. à 4 divis.

Ranunculus Flammula L. — 5-6 pétales.

R. bulbifer Jord. — Cab. à 5 divis., 5 à 8 pétales.

Ficaria ranunculoides Mnch. — 4 sépales, 7 pétales.

Caltha palustris L. — 4 sépales et à 12 sépales plus un 13e placé plus bas sur le pédoncule.

Aconitum variegatum. — 4 pétales.

(5°) *Alsinacées* (p. 7 et 17) : Stellaria Holostea L. — 5 sépales, 6 pétales, 12 étamines.

(42°) *Hypéricacées* (p. 17) : Hypericum humifusum L. — 4-5-mère.

(50°) *Parnassiacées* (nouveau) : Parnassia palustris L. — A

fl. ordinairement 5-mère. Trouvé une fleur 6-mère le 7 septembre 1903 en montant de Plancher-les-Mines à Belfahy.

(11°) *Fragariacées* (p. 18) : Comarum palustre L. — 5-7 mère.

(13°) *Philadelphacées* (p. 8) : Philadelphus coronarius L. — 5-mère et 2 styles.

(51°) *Cucurbitacées* : Bryonia dioica L. — Fl. males ordinairement 5-mère, 5 étam. triadelphes, varient à fl. 4-6-mère. J'ai trouvé une fl. femelle 6-mère (habituellement 5-mère).

(24°) *Primulacées* (p. 10 et 18) : Lysimachia nummularia L. – 6-mère. Michalet, p. 226, le signale 3-mère.

(25°) *Polémoniacées* (p. 10) :

Polemonium caeruleum L. (cult.). — Cal. à 5 div. cor. à 6 divis. et seulement 5 étamines.

Phlox subulata L. — 6-mère.

Phlox paniculata L. — 4-6-mère.

(26°) *Borraginacées* (p. 10) :

Borrago officinalis L. — 4-mère et à cal., 5-mère avec cor., 4-mère et 4 étamines.

Myosotis palustris L. — Cultivé, varie de 5 à 10-mère.

(29°) *Gentianacées* (p. 11) :

Menyanthes trifoliata L. – Cal. à 5 divis., cor. à 6 divis. et 6 étamines et à cal. à 6 divis. et cor. à 7 divis. et 6 étamines.

Erythraea Centaurium L. – Fl. 4, 5, 6-mère.

Gentiana Pneumonanthe L. — Cal. à 5 divis. et cor. à 4-5 divis.

(31°) *Oléacées* (p. 11) : Syringa vulgaris L. — Flore albo varie : à cal. et cor. à 4 divis., 2 étamines; à cal. et cor. à 5 divis. 2 étamines ; à cal. à 5 divis., cor. à 6 divis., 2 étam.; cal. et cor. à 7 divis., 3 étam., 1 style et 1 stigmate; cal. et cor. à 3 divisions.

(40°) *Liliacées* (p. 14 et 18) : Scilla bifolia L. — 5-mère.

(41°) *Amaryllidacées* (p. 14 et 19) : Narcissus radiiflorus, biflore, redevenu 1-flore et 7-mère.

(39°) *Colchicacées :*

Colchicum autumnale L. :

1°	Cal. à	4	divisions,	5	étamines,	3	styles.
2°	—	5	—	6	—	3	—
3°	—	5	—	5	—	4	—
4°	—	7	—	8	—	3	—
5°	—	7	—	4	—	3	—
6°	—	8	—	6	—	3	—
7°	—	8	—	6	—	2	—
8°	—	8	—	4	—	3	—
9°	—	9	—	1 étamine, plus 2 filets sans anthère et 2 styles.			

Champagney, le 20 janvier 1903.

TROIS ÉGLISES ROMANES

DU JURA FRANCO-SUISSE

JOUGNE, ROMAIN-MÔTIER, SAINT-URSANNE

Par M. Jules GAUTHIER

SECRÉTAIRE DÉCENNAL

Séances des 21 juillet 1900, 19 juillet et 14 décembre 1901.

Dans le Jura français et suisse, entre Bâle et Lausanne, entre Saint-Dizier (Haut-Rhin) et les bords de la Saône, les églises romanes restées debout après des siècles d'invasions, d'incendies, de destructions faites en temps de paix plus encore qu'en temps de guerre, sont rares, et leur étude peut difficilement produire ces résultats synthétiques qu'on a obtenus en Bourgogne, en Auvergne ou ailleurs. Il n'en est pas moins utile de rechercher les vestiges peu nombreux des édifices que les ordres religieux ont disséminés çà et là au cours des siècles de ferveur; c'est pourquoi dans ce Jura, où des pépinières monastiques furent implantées par Luxeuil d'abord, Saint-Claude, Cluny, ou Agaune, nous sommes allés étudier de près le plan, le détail, les caractères généraux de trois églises que le XIIe siècle a bâties et qui restent encore intactes sans avoir été jusqu'ici sérieusement examinées : Jougne, qu'Agaune a élevée dans un col fréquenté dès l'époque romaine, Romain-Môtier où les architectes qui bâtirent Tournus ont appliqué leurs principes et leur méthode, Saint-Ursanne où des moines luxoviens ont employé des maçons venus de Bâle pour élever une crypte et

plus tard ériger toute une église à trois nefs, du déclin du XIIe siècle à la fin du XIIIe. Ainsi groupées, les trois monographies que nous réunissons sous un titre unique montreront le contact et l'influence de deux écoles d'architecture : l'influence clunisienne ou bourguignonne à Jougne et à Romain-Môtier l'influence germanique à Saint-Ursanne.

I.

L'église de Saint-Maurice-lez-Jougne.

En 523, le roi de Bourgogne Sigismond donna à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, outre d'immenses possessions dans les cantons de Lyon, Vienne et Grenoble, d'une part Vaud, Vallis et Aoste, d'autre part Salins, Bracon et Mièges du canton de Besançon, et ce monastère garda jusqu'à la fin du Moyen-Age ces domaines qui lui assuraient d'énormes revenus et une influence considérable (1). A Salins, le chapitre de Saint-Maurice et toute une prévôté d'où sortit souche de gentilshommes, à Jougne l'église Saint-Maurice, église-mère de plusieurs paroisses, franc-comtoises au point de vue civil et féodal, rattachées au point de vue ecclésiastique au diocèse de Lausanne, marquèrent dès l'origine les deux termes d'un itinéraire que les moines d'Agaune suivirent longtemps à travers les Monts-Jura, pour venir toucher les rentes que leur servaient les héritiers du roi Sigismond.

De ces lointains souvenirs, il reste à Jougne un monument précieux, qui n'a jamais été étudié et que je désirerais faire connaître, l'église Saint-Maurice, devenue simple chapelle de cimetière, mais autrefois église conventuelle d'un prieuré de l'ordre de saint Benoît, relevant immédiatement de la lointaine abbaye d'Agaune.

---

(1) L'abbé GUILLAUME, *Histoire des Sires de Salins*, II, Preuves, 1.

Extérieurement, cette petite église ou grande chapelle a peu d'allure. Qu'on s'imagine un édifice rectangulaire, large de 8 mètres, long de 20 mètres, haut de 6 mètres sur ses flancs, de 8 à 9 mètres à chaque pignon. Le pignon nord tourné vers la montagne, c'est-à-dire vers Jougne, est éclairé d'un *oculus* amplement évasé mesurant 1 m. 20 de plus grand diamètre ; le pignon sud regardant l'endroit où bifurque la vallée, à gauche du côté de l'aiguille de Baulmes, à droite du côté de La Ferrière, est percé de trois fenêtres cintrées posées une et deux ; sur chaque flanc quatre fenestrelles romanes, hautes de 1 m. 40, larges de 0 m. 66 ébrasement compris. Ces huit ouvertures latérales correspondent intérieurement à quatre travées irrégulières comme largeur, uniformément cintrées en berceau à tiers-point, la voûte étant divisée intérieurement en quatre compartiments par trois doubleaux et huit formerets en tiers-point ayant forte saillie. Les murs ont 0 m. 90 à 1 m. 10 d'épaisseur, de solides contreforts à pente unique, irrégulièrement disposés et remaniés, épaulent murs et voûtes à l'extérieur.

Dans le chœur, formé par la première travée, côté sud, sont dessinées en légères saillies sur chaque face, deux arcades hautes de 3 m. 60, larges de 2 m. 40, sans pilastre ni archivolte ; l'arcade de gauche est elle-même entaillée d'une porte cintrée large de 0 m. 80, haute de 2 m. 10 qui devait conduire aux dépendances de l'église, cloître et bâtiments du prieuré.

Dans la seconde travée, côté gauche, l'arcade est plus haute de 0 m. 40 à 0 m. 50 (soit 4 m. 10 au lieu de 3 m. 60) que les arcs latéraux du chœur, indiquant l'intention ou peut-être l'existence passée d'un transept; sur le flanc droit l'arcade est semblable à celles du chœur.

Dans les troisième et quatrième travées les arcades plus larges , voûtées en anse de panier, révèlent un remaniement, visible du reste dans les profils des doubleaux de la voûte et de la voûte elle même; ce remaniement, comme du

reste le contour de certains contreforts, fut occasionné par une destruction partielle du berceau, vers le xv[e] ou xvi[e] siècle.

La porte unique de l'église (outre la petite porte du chœur) est percée sur le flanc droit de la chapelle, dans la troisième travée ; le cintre est à redent, la baie intérieure mesurant 1 m. 50 de large sur 2 m. 20 de haut, l'arc enveloppant 2 m. 10 sur 2 m. 60. Les murs extérieurs sont sans corniche, des restaurations ont pu faire disparaître les arcatures aveugles ou germaniques qui devaient primitivement les décorer et les modillons d'une corniche à présent disparue.

Les trois doubleaux en tiers-point servant de supports à la voûte en berceau sont portés eux-mêmes par des colonnes engagées avec bases et chapiteaux. Dans le chœur les chapiteaux sont inversés, celui de droite ayant été, dans une restauration maladroite, employé comme base. Colonne engagée, chapiteau et socle de gauche sont en revanche intacts, mesurant ensemble 3 m. 85 de haut. Le chapiteau représente un homme debout, nu jusqu'aux genoux, la figure imberbe, la tunique serrée à la taille par une ceinture, les mains soutenant l'abaque ou table supérieure du chapiteau ; aux angles deux grosses têtes d'hommes, imberbes, vues de profil ; au bas bordure de palmettes dressées, se continuant sur les flancs du chapiteau. Le socle, composé d'un tore, d'une baguette, d'un quart de cercle ou gorge bordé lui-même de deux baguettes, repose sur une table carrée ; deux feuilles saillantes vont du socle aux angles de la table.

La colonne engagée qui faisait face à droite a perdu son chapiteau, remplacé par une corbeille fruste, sans ornements, à bords chantournés ; l'ancien chapiteau, décoré à sa partie inférieure de baguettes, dessinant grossièrement des feuilles, a son abaque orné de méandres et demi-palmettes, l'espace entre l'abaque et les côtés verticaux simulant des feuilles est couvert de rinceaux en demi-cercle.

Voilà la nef de Saint-Maurice-lez-Jougne dont les caractères architectoniques, conformes à ceux que présentent les

églises romanes de Courtefontaine (Jura), Grandecourt (Hte-Saône), Saint-Lupicin ou Saint-Lothain (Jura) dans leurs lignes essentielles, révèlent tous le style roman-bourguignon du milieu du XIIe siècle. Une crypte bâtie sous les première et seconde travées, c'est-à-dire sous l'autel et le chœur, offre, encore plus intenses, les mêmes caractères et nous restitue un type précieux, unique à l'heure présente dans notre région, d'une chapelle souterraine, sans piliers isolés, avec voûtes supportées uniquement par des doubleaux sur pilastres.

Deux escaliers de quatorze à dix-sept marches, dont l'un (celui de droite), aujourd'hui supprimé, y donnaient accès depuis la seconde travée de l'église, descendant en se dirigeant vers l'abside ou paroi sud.

Le sol de cette crypte se trouve à 4 mètres environ en contre-bas du niveau de l'église supérieure.

Trois travées parallèles voûtées d'arêtes, hautes de 3 m 70, larges de 2 m. 40, longues de 3 mètres, le constituent, flanquées de trois absidioles (dont une détruite) tournées à l'est, au sud et à l'ouest, les deux doubleaux supportant les voûtes, bâtis dans le sens de la longueur de l'église, étant supportés par des colonnes engagées avec chapiteaux décorés d'entrelacs variés, suivant la formule des temps carolingiens. Une de ces colonnes engagées est hexagone, les trois autres semi-cylindriques. Chacune des absidioles, précédée d'un doubleau, avec supports et cintres sans moulures, est voûtée en cul-de-four et semi-cylindrique. Une fenestrelle cintrée, aujourd'hui aveugle, est percée dans son axe. En tournant le dos à l'absidiole sud on aperçoit en face, sous le maître-autel de l'église d'en haut, un *loculus* quadrangulaire, à voûte en berceau cintré, long de 1 m. 40, profond de 1 m. 20, haut de 3 mètres. C'est la confession, dont l'autel contenant naguère les reliques de saint Maurice et de la légion thébéenne, était jadis éclairé par une ouverture en forme d'arc amenant obliquement et d'en haut le jour extérieur.

La disposition de cette crypte à trois absidioles est unique dans notre région où les cryptes de Saint-Jean de Besançon, de Saint-Lothainet de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier dans le Jura et de Sainte-Madeleine de Grandecourt dans la Haute-Saône, comportaient toutes trois nefs et plusieurs piliers isolés (six ou huit).

Elle se rapproche dans ses dispositions essentielles de la crypte de Saint-Ursanne au diocèse de Bâle (canton de Berne) très curieuse elle-même pour l'histoire et l'archéologie du diocèse de Besançon. L'intérêt de notre crypte, rareté insigne et jusqu'ici inconnue, est considérable pour nous ; et nous donnerons satisfaction d'une part aux habitants de Jougne, très curieux de connaître l'âge de leur vieille chapelle, de l'autre aux amateurs d'archéologie comtoise, en publiant le plan, la coupe et quelques détails de l'église Saint-Maurice.

Une restauration, peu coûteuse, étant données les faibles dimensions du monument, sera, nous l'espérons, promptement ordonnée par la municipalité de Jougne, très éclairée et très libérale, et mettra en pleine valeur et pleine lumière l'un des plus anciens et plus curieux sanctuaires du pays.

II.

L'église de Romain-Môtier au canton de Vaud (Suisse).

Au canton de Vaud (Suisse), mais à quelques kilomètres seulement de la frontière française, se dresse, sur les bords du Nozon, affluent de l'Orbe, la très curieuse église prieurale de Romain-Môtier. Fondé par Gontran, roi de Bourgogne au VIIe siècle, simple ermitage d'abord, puis abbaye, donné à Cluny en 927 par la comtesse Adélaïde, Romain-Môtier, jusqu'à ce qu'il fût sécularisé par la Réforme, resta, durant six siècles, un simple prieuré bénédictin. Son cartulaire a été publié, en 1844, par la Société d'histoire de la Suisse

romande (1) en même temps qu'une sobre et très médiocre étude sur les annales du monastère ; quant à l'église elle n'a jusqu'à présent été l'objet d'aucune monographie sérieuse, et les pages que lui a consacrées Blavignac (2) dans son volume sur l'architecture religieuse des diocèses de Genève, Lausanne et Sion, publié en 1853, sont tout à fait insuffisantes. Ce fait que Romain-Môtier, quoique étant bâti sur un sol étranger, fut une dépendance de l'abbaye franc-comtoise de Baume-les-Moines au diocèse de Besançon, cet autre fait que le style de son église procède d'une façon absolue du roman clunisien, tel qu'il dut être employé dans les abbayes et prieurés bénédictins du versant nord du Jura, autorisent suffisamment l'incursion que nous allons faire sur un sol ami et voisin, en prenant notre bien là où il se trouve.

Le prieuré de Romain-Môtier fut, durant tout le Moyen-Age, le noyau d'un bourg fermé dont subsistent encore en partie la clôture et les défenses : murailles flanquées de quelques tours, fossés dans lesquels coulaient les eaux du Nozon. Les bâtiments du monastère, son cloître, son église, les étables, jardins, vergers en formaient le principal groupe, sensiblement réduit au cours des ans, particulièrement au moment de la Réforme, quand furent chassés les religieux. Il n'en reste aujourd'hui que l'église avec quelques débris d'un cloître gothique bâti de 1381 à 1432 par le prieur Jean de Seyssel, sur le flanc droit du vieil édifice roman.

L'église est de faibles dimensions, 63 mètres de longueur totale y compris le narthex qui précède le vaisseau (12 m. 50) et le porche qui précède le narthex (7 m.). Au transept la largeur (dans œuvre) est de 26 mètres, elle n'est que de 16 m. 50 pour la nef et ses collatéraux.

---

(1) Tome III des *Mémoires de la Société d'Histoire de la Suisse romande*, publié à Lausanne.

(2) J.-B. Blavignac, *Histoire de l'Architecture sacrée, du quatrième au dixième siècle, dans les diocèses de Genève, Lausanne et Sion* (Paris-Genève, 1853).

L'église proprement dite se compose d'une nef et de deux collatéraux comprenant quatre travées; six gros piliers cylindriques d'un diamètre de 1 m. 20, d'une hauteur totale de 4 mètres, ayant pour base une pierre rectangulaire, et coiffés de chapiteaux rudimentaires, soutiennent les murs et les retombées des arcades. A la nef succède un transept dont le carré voûté en coupole est formé par quatre doubleaux ouvrant sur l'avant-chœur, la grande nef, enfin les bras du transept. Au delà de ce carré, la nef et ses collatéraux se prolongent dans la proportion d'une forte travée: ils sont mis en communication par une arcade géminée séparée par une colonne cylindrique coiffée d'un chapiteau antique, qu'on a renforcée de part et d'autre d'un pilastre saillant, pour qu'elle puisse supporter le poids de l'énorme muraille qui la surplombe (1). A partir de l'avant-chœur la bâtisse est moderne, le plan primitif, qui comprenait une abside semi-circulaire entre deux absidioles, a été modifié au XVe siècle pour faire place à des chevets droits.

Cette mutilation du chevet n'est pas la seule que l'on ait à déplorer dans l'édifice, c'est du moins la seule irréparable autrement que par tâtonnements, car les absides primitives ont été rasées au niveau du sol lors de la reconstruction faite par Jean de Seyssel, sous prétexte d'embellissement.

A la fin du XIIIe siècle, une mutilation presque aussi importante, due cette fois à un vice de construction, se produisit dans la grande nef, ce fut l'effondrement de la voûte en berceau, trop lourde pour d'insuffisants supports. Cette chute s'arrêta aux piliers carrés qui supportaient le carré du transept, voûté nous l'avons déjà dit en coupole, et dont la masse protégea les voûtes en berceau des bras du transept et de l'avant-chœur. Grâce à cette digue, le désastre fut limité, et nous possédons, absolument intactes

---

(1) Ces deux colonnes et leurs chapiteaux antiques proviennent probablement du temple romain d'Orbe.

dans leur contexture des plus curieuses, trois sections de voûte importantes du vaisseau principal, outre les voûtes des collatéraux épargnées comme elles.

Les voûtes du transept et de l'avant-chœur sont formées d'un berceau continu se heurtant dans les bras du transept, d'un côté au mur extérieur (au pignon pointu), de l'autre au doubleau qui épaule et soutient la coupole ; le berceau qui couvre l'avant-chœur s'appuie d'un côté à l'un des doubleaux du carré du transept, de l'autre au doubleau précédant le chœur. Afin d'alléger autant que possible le poids du berceau, les constructeurs de Romain-Môtier avaient employé cet artifice très remarquable de formerets accouplés ou arcs de décharge, entamant de travée en travée les flancs du berceau ; une colonne engagée, dont le cul de lampe était à la hauteur du seuil des fenêtres éclairant la nef, recevait les retombées des formerets, tandis que les deux autres retombées disparaissaient dans la masse semi-cylindrique du berceau.

Cette disposition, que des planches feraient mieux comprendre, est intacte, nous le répétons, dans l'avant-chœur et dans les bras du transept ; elle reste encore apparente dans la nef, grâce aux colonnes engagées que les constructeurs de la voûte en croisée d'ogives de l'extrême fin du XIIIe siècle ont eux aussi utilisées comme supports de leurs doubleaux, de leurs ogives et de leurs formerets, voici de quelle manière.

L'effondrement du berceau avait laissé intacts les murs de la grande nef dans toute leur élévation, les hautes fenestrelles cintrées percées à la hauteur des colonnes engagées dont le cul-de-lampe marquait leur seuil, dont le chapiteau orné de rinceaux ou palmettes dépassait leur cintre, enfin ces colonnes engagées elles-mêmes. Pour donner à ces six supports (trois de chaque côté) un peu plus d'ampleur, les architectes du XIIIe siècle imaginèrent de les surhausser en posant sur le chapiteau un rudiment de colonne engagée d'un diamètre égal à celui du chapiteau et par conséquent supérieur à celui de la colonne primitive. Sur ce tronçon, haut

de 0 m. 40 environ vient s'asseoir un nouveau chapiteau très saillant, orné de feuillages, dont l'encorbellement devint, sur trois faces, la base des doubleaux, des arcs et des formerets de la nouvelle voûte.

Les voûtes des collatéraux, munies de formerets de décharge comme la voûte de la nef, sont en berceau, mais ne comportent pas de colonnettes engagées, les petites voussures des formerets s'éteignant sans point d'appui dans le massif des parois.

Nous connaissons le plan et le système de voûtes de l'église, reste son éclairage et son décor extérieur.

La coupole qui couvre le carré du transept repose : partie sur le dos de quatre doubleaux soutenus de massifs piliers carrés (1 m. 16/1 m. 66), partie sur quatre trompes en porte à faux qui transforment le carré en un octogone. Notons qu'au-dessus de chacun des doubleaux sont percées autant de fenestrelles à plein cintre qui, aujourd'hui aveugles, devaient éclairer autrefois la base du clocher à deux étages qui surmonte la coupole ; huit fenêtres cintrées jadis, transformées par les architectes du XIII[e] siècle en fenêtres en tiers-point donnent du jour à la nef. Une neuvième fenêtre, placée au-dessus de la porte d'entrée dont la façade est devenue une porte de communication entre le premier étage du narthex et la tribune moderne qui contient les orgues.

Les bas-côtés ont conservé leurs douze fenestrelles romanes, huit dans les quatre travées côtoyant la grande nef, quatre dans le prolongement qui côtoie l'avant-chœur. Les fenêtres du chevet datant de la fin du XIV[e] siècle ou du premier tiers du XV[e] sont sans intérêt. Il n'en est pas de même de celles des deux bras du transept. Du côté est, le flanc de chaque bras est percé de deux fenêtres à la hauteur de celles de la grande nef du côté ouest, le bras droit en possède deux faisant face à celles de l'est ; le bras gauche en possède également deux, mais superposées, celle du bas étant au même niveau que les fenêtres des bas-côtés. Le pignon

du bras droit du transept, éclairé au sud, a beaucoup souffert tant à cause de son orientation fâcheuse qu'à cause de l'appui du cloître, du chapitre et d'autres bâtiments claustraux; le pignon opposé (tourné au nord) est resté merveilleusement intact. Il est percé de trois *oculi* posés un et deux, celui d'en haut très rapproché de la voûte, et d'une fenêtre cintrée posée dans l'axe principal à la même hauteur que celles des bas-côtés. Pour en finir avec les fenêtres, mentionnons sur chaque face du clocher à deux étages planté sur le carré du transept, deux fenêtres géminées à l'étage d'en haut, celui d'en bas n'étant décoré que d'arcatures germaniques aveugles.

Puisque nous parlons de ce décor, constatons que sur toutes faces, aussi bien sur la façade principale, masquée à l'heure présente par le narthex, que sur les deux pignons du transept, les deux étages du clocher, les flancs des bas-côtés comme ceux de la nef et du transept, des arcatures germaniques couvrent la totalité des maçonneries, enserrant dans leur léger relief toutes les ouvertures de l'édifice et lui donnant une incontestable élégance.

En présence des détails caractéristiques que nous venons de relever dans le plan, le système de voûtes, d'ouvertures, le décor extérieur d'arcatures, à quelle date assigner l'ensemble de l'église de Romain-Môtier ? A notre avis et en tenant compte en particulier de la forme des piliers, et de leur chapiteau rudimentaire et de la structure des voûtes en berceau, nous sommes tout à fait disposés à attribuer à la première moitié du XIIe siècle la construction de cette église. L'influence clunisienne y est trop sensible pour qu'on puisse hésiter sur ce point fort important.

L'église de Romain-Môtier dut posséder un cloître d'un style analogue au sien, il n'en reste pas le moindre vestige car deux prieurs qui se succédèrent de 1300 à 1432, Henri de Sivrier, mort évêque de Rodez (1373-1379), et Jean de Seyssel (1381-1432), le détruisirent pour le remplacer par un cloître dans le style ogival, démoli lui-même par les Réforma-

teurs. Sur le flanc sud de l'édifice se voient encore les formerets et les arrachements des arcs, avec des culs-de-lampes armoriés des blasons d'Henri de Sivrier et de Jean de Seyssel ; on peut constater ainsi que le cloître comptait sept travées sur chaque face, soit, en tenant compte des travées d'angle, vingt-quatre travées en tout.

Mais très peu de temps après l'achèvement de l'église, à la fin du XIIe siècle, un porche ou *narthex* à double étage vint s'appliquer contre sa façade principale. Analogue dans des dimensions plus restreintes au fameux porche de Tournus, atteignant dans son élévation totale la hauteur sous clé de voûte de l'église elle-même (13 m. 50), le narthex, plus étroit qu'elle, ne mesure que 14 mètres de largeur dans œuvre. Le rez-de-chaussée partagé en quatre travées par six piliers trois à droite, trois à gauche, carrés, cantonnés dans l'axe principal de colonnes engagées, compte trois nefs et par conséquent douze compartiments couverts en croisées d'arêtes et reliés de pilier en pilier ou de pilastre en pilastre par des doubleaux cintrés. L'étage inférieur est éclairé par des fenêtres en meurtrières; les chapiteaux des piliers ou des pilastres sont d'une extrême simplicité de contours et de très faible hauteur. Un escalier composé de deux rampes, pratiqué à droite de la porte d'entrée dans l'épaisseur du mur ouest, avec palier dans l'angle des murs ouest et sud et retour d'équerre dans ce dernier, conduit au premier étage, dont la disposition est identique comme plan et comme système de voûtes, à cela près que les piliers sont cylindriques et que les chapiteaux, plus soignés, sont décorés de rinceaux et de palmettes. Extérieurement, les flancs du narthex sont ornés jusqu'à la base du second étage de contreforts légèrement saillants dessinant les quatre travées et soutenant à partir du second étage des colonnettes engagées sur lesquels reposent des arcatures germaniques. Les fenestrelles du second étage au nombre de huit sont uniformément cintrées. De date un peu plus récente que l'église, le narthex de Romain-Môtier doit

remonter à la seconde moitié du XIIe siècle, à 1180 environ. Inutile d'insister sur l'intérêt considérable de ce porche unique dans la région.

Quand les architectes du XIIIe siècle eurent remplacé par une voûte en croisée d'ogives le berceau effondré de la grande nef, il leur prit fantaisie d'ajouter au narthex un second porche conçu dans le nouveau style qui faisait partout des merveilles. Un compartiment de voûte recouvrit un bâtiment carré large de 7 mètres sur toutes faces, percé à l'entrée d'un arc en tiers point, sur chaque côté de deux fenêtres geminées reposant sur un bahut à hauteur d'appui, outre une troisième fenêtre aveugle placée sous le formeret, tel est le porche venant encadrer l'ancienne porte cintrée du narthex sous une porte ogivale à multiples colonnettes et à nombreux redents, dont d'élégants feuillages, des fleurs de lis sans nombre, des rosaces, des fleurons couvrent les arceaux. Au milieu de cette flore deux petites figurines, un roi et une reine couronnés, qui sont peut-être la reproduction traditionnelle de deux figures de rois ou d'empereurs décorant naguère la porte primitive de l'église de Romain-Môtier.

De son mobilier qui devait être jadis d'une richesse proportionnée à son architecture Romain-Môtier n'a gardé que son maître-autel, ses stalles dues à Jean de Seyssel, le tombeau de ce dernier remontant à 1432, celui d'Henri de Sivrier, prieur puis évêque de Maurienne et de Rhodez.

Quelques détails sur chacun de ces petits monuments.

Le maître-autel en pierre, du XIIIe siècle, sert encore de table de Cène aux protestants de Romain-Môtier : c'est une table de pierre chanfreinée, longue de 1 m. 72, large de 0 m. 80, épaisse de 0 m. 15, supportée par quatre colonnettes de marbre gris, poli, hautes de 0 m. 80, dont les chapiteaux sont décorés d'un tailloir à multiples moulures, de feuilles d'eau et de feuillages avec astragale.

Les stalles, incomplètes, ne comptent plus aujourd'hui que

dix stalles hautes avec dossiers trilobés et vingt et une stalles basses ; les jouées de chaque rangée de hautes stalles, jadis ajourées dans la partie supérieure, pour encadrer en léger relief la figure de quelque saint aujourd'hui disparue, sont ornées à la partie inférieure de deux écussons. Le premier est celui du prieuré de Romain-Môtier : une clef et une épée la pointe haute, mises en pal ; le second est celui du prieur Jean de Seyssel : gironné de huit pièces, à un écu fruste mis en cœur.

Dans le nouveau chœur, contre la paroi gauche, est encastré un édicule gothique, enserrant un enfeu où reposait peut-être naguère l'image agenouillée ou étendue de Jean de Seyssel, avec les mêmes armoiries plusieurs fois répétées et l'épitaphe du personnage gravée entre deux écus :

Johēs . de . Seysello . pōr . romani . monasterii . iacet . subtus . lapidem . existentē . ante . magnū . altare . dicti . loci .

Cet édicule se compose d'un tombeau en forme d'autel, à la base de l'enfeu dont la façade est décorée d'une arcade trilobée très légère, couronnée d'un gable triangulaire, avec lobes intérieurs finement découpés. Les rampants de ce gable sont semés de choux, sa pointe, ornée d'un pinacle, repose sur des panneaux représentant trois fenestrelles gothiques, avec meneaux et rosaces ; l'ensemble est encadré dans deux pilastres à triple étage coiffés chacun d'un clocheton. Ce tombeau très élégant est postérieur de fort peu à l'année 1432, date de la mort de Jean de Seyssel constructeur du chœur, des deux chapelles superposées sur l'emplacement de l'absidiole gauche et du chevet droit qui a succédé à l'absidiole droite.

Le tombeau d'Henri de Sivrier, mort en 1398, est déposé (car il a été retrouvé seulement il y a soixante ans aux abords de l'église) à droite de l'entrée, au bas de la nef.

L'image du prélat, sculptée, en plein relief, mitre en tête, revêtu des ornements pontificaux, repose étendu, la tête sommée d'un dais; ses armoiries, sculptées auprès de lui, représentant cinq coquilles mises en croix. Autour de ce monument, long de 2 m. 45, large de 0 m. 84, haut de 0 m. 43, on lit l'inscription suivante, en capitales gothiques :

✠ REVERD9 : IN : XP̄O : P̄R : D̄NS : HENRICUS : DE : SIVRIACO : OLĪ : P̄OR : HUI9 : P̆ORAT9 : POST : EPS : MAURIAN : NŪC : VERO : EPŪS : RUTHEN : FECIT : HANC : SEPULTURAM : AÑO : DÑI : M : CCC : LXXXVII : PONTIFICATUS : SC̄TISSIMI : IN : XP̄O : PR̄IS : ET : DÑI : DÑI : CLEMENTIS : DIVINA : P̄VIDENTIA : PAPE : VII : AÑO : NONO :

On conviendra, après avoir parcouru ces lignes et étudié le plan de Romain-Môtier, que l'église clunisienne du pays de Vaud a un intérêt considérable pour l'archéologie du Haut-Jura.

III.

L'église collégiale de Saint-Ursanne au Jura bernois.

Dans la boucle que la rivière du Doubs forme sur le territoire suisse, entre Goumois et Bremoncourt, est bâtie, dans un site extrêmement pittoresque, la jolie bourgade de Saint-Ursanne. Encore entouré de ses vieilles fortifications du moyen-âge, percées encore de trois portes et dominées jadis par un château détruit, le bourg rayonne autour d'un noyau primitif : un monastère bénédictin, fondé au VIe siècle par une colonie des disciples de saint Colomban, venue de Luxeuil. Église et cloître reconstruits au cours des âges portent l'empreinte de divers styles; des temps primitifs il ne subsiste

plus qu'un sarcophage de pierre, tombeau du fondateur saint Ursanne, dont la mémoire reste entourée d'un culte respectueux (1).

L'église, longue de 48 m. 25 dans son axe principal, large de 20 m. 30, se compose d'une nef flanquée de collatéraux, terminée par une abside à trois pans, précédée d'un clocher massif servant de porche, accostée sur le flanc droit de cinq chapelles.

Sous le chœur est une crypte haute de 3 m. 03, éclairée de trois fenestrelles cintrées, dont quatre piliers cylindriques supportent les voûtes d'arête et à laquelle conduisait naguère un double escalier venant des collatéraux. Cette crypte, dont nous donnons le plan et certains détails, après avoir été remaniée au XVI[e] siècle, comme en témoigne le soubassement à taille de diamant qui supporte un des piliers, a été restaurée en 1880, après avoir été transformée en charnier en 1771. Ce souterrain, dont les contours rectangulaires sous le chœur et le maître-autel de l'église supérieure, épousent d'un autre côté la forme à trois pans de l'abside supérieure, mesure 5 m. 10 de longueur sur 6 m. 45 de plus grande largeur, les colonnes et leurs chapiteaux s'élèvent à 1 m. 52 du sol. Les voûtes d'arête sont au nombre de onze compartiments, irréguliers, étant donné le plan de la crypte ; des doubleaux relient les quatre faces des chapiteaux du groupe central avec les pilastres ou colonnes engagées leur faisant face sur les parois. C'est dans cette crypte qu'à dû reposer naguère le tombeau du saint fondateur.

Les chapiteaux ont la plupart la forme caractéristique du style rhénan, soit un cube dont les angles inférieurs sont arrondis, dont les faces visibles sont entaillées d'une étroite rainure ; les bases, sauf celle renouvelée au XVI[e] siècle, sont arrondies, composées de deux tores séparés par une gorge, le

---

(1) Ce tombeau, couvert en dos d'âne, formé de trois pierres séparées, est placé sous le maître-autel de l'église supérieure.

tore inférieur cantonné, aux angles de la tablette sur laquelle il repose, de deux feuilles en haut relief.

Le caractère de cette crypte, combiné avec celui du passage voûté en berceau qui y conduit, et qui fit partie du collatéral de l'ancienne église, celui du portail historié qui ouvre sur le flanc droit de l'édifice, révèlent, sans hésitation possible, le milieu du XIIe siècle. Ceci est fort intéressant pour les Francs-Comtois, car nous retrouvons là l'idée exacte de ce que devait être, dans une dimension plus vaste, la crypte de l'église cathédrale de Besançon, construite au XIIe siècle dans le style roman des bords du Rhin.

Remontons dans l'église supérieure, en gravissant les dix degrés de l'escalier de la crypte et en passant sous la voûte en berceau, haute de 2 m. 50 à peine, qui couvre la partie du collatéral droit précédant l'autel. Cette voûte, contemporaine de la crypte, s'arrête brusquement en arrivant à la hauteur du portail, également contemporain, qui s'ouvre sur la terrasse et les escaliers épaulant le flanc droit de l'édifice.

Ce portail, partie la plus décorée de l'édifice, mérite une sobre description. On le nomme dans le pays *la Porte des Épousailles*. La hauteur totale de la porte est d'environ 3 m. 60, sa largeur totale de 3 m. 10. De chaque côté, trois colonnettes, placées en retrait successif, supportent une triple voussure cintrée dont les reliefs en tores ou boudins alternent avec des moulures concaves, dont deux, la plus voisine et la plus éloignée du tympan, sont ornées de grosses perles en relief. Les chapiteaux des six colonnes sont décorés de figurines, les angles vifs qui séparent les colonnes sont, ici, décorés de chevrons peints, là, ornés de perles comme les voussures. Les six chapiteaux historiés représentent à droite : un loup converti par un moine, en présence des agneaux qu'il se prépare à dévorer ; une sirène attirant les hommes ; trois aigles ; à gauche : des démons à face bestiale tenant des livres ouverts (l'enseignement du mensonge) ; des évangélistes tenant leurs livres (l'enseignement de la vérité) ;

des démons et des chimères. Les bases sont identiques à celles des colonnettes de la crypte et munies de feuilles sur leurs angles.

Un bas-relief décore le tympan : le Christ assis tenant un rouleau et un évangile, à ses pieds deux moines nimbés : saint Ursanne et saint Wandrille, à sa droite saint Pierre, à sa gauche saint Paul debout, derrière et sur les flancs quatre anges ailés debout, deux petits anges vus de buste.

La porte est enserrée dans un massif rectangulaire haut et large de 4 mètres, dont la partie supérieure est ornée d'une corniche à modillons, dont les deux angles supérieurs évidés en niches cintrées contiennent : à gauche une statue de la Vierge assise, l'Enfant-Dieu sur les genoux, à droite une statue de saint Ursanne assis, accosté de deux anges, perchés sur les bras d'un siège à l'antique. Au XIIIe siècle la niche de droite a été détruite et remplacée par un dais ogival, à colonnettes. Ce portail de saint Ursanne rappelle comme style et comme décor les sculptures célèbres du portail latéral gauche de la cathédrale de Bâle, sur la terrasse du Rhin.

Le portail, le fragment du collatéral voûté en berceau, la crypte, telle est la part du XIIe siècle dans l'église actuelle de Saint-Ursanne. Il faut y joindre encore le chevet au moins extérieur de l'église d'en haut. L'abside est à trois pans, ornée en dehors d'une robuste corniche à multiples ressauts évidés, soutenue par des arcatures cintrées, style germanique ; quatre contreforts l'épaulent : deux, ceux du milieu à double étage et fort relief, ornés de deux statuettes du Christ et de saint Ursanne ; deux, ceux des flancs de moindre saillie ; entre ces contreforts apparaissent au ras du sol les fenestrelles cintrées de la crypte, à 3 ou 4 mètres du sol, les fenêtres du chœur à redents successifs décorés de perles espacées et de losanges entaillés dans les moulures. Au dedans, l'abside est voûtée en robustes croisées d'ogives, la travée du chevet est précédée d'un doubleau en tiers-point orné sur sa face antérieure de bâtons rompus ou

zigzags ; des colonnettes avec chapiteau massif, un dé surmonté d'un abaque très saillant orné de rinceaux, soutiennent les arcs ogifs, un pilier quadrangulaire accosté de deux colonnettes, le tout sommé de chapiteaux identiques avec abaques ornés de damiers ou de rinceaux, soutient le doubleau ; une corniche très saillante, portant semblable décor, fait le tour de l'abside. Pas de corniches, mais des groupes de colonnettes analogues dans les sept travées de la nef, haute d'environ 9 à 10 mètres, large de 8 mètres, communiquant avec les collatéraux par des arcades en tiers-point, avec ou sans redent. La travée la plus voisine du chœur est sans arcade ; la seconde en a deux et est percée à la naissance des voûtes de deux fenêtres en tiers-point ; les cinq autres travées ne comptent sur chaque face qu'une arcade et qu'une fenêtre.

Si nous n'avons, pour dater la crypte, le portail, les murs (sinon les voûtes de l'abside) que les caractères intrinsèques de l'architecture du XIIe siècle, les constructeurs de l'église supérieure ont pris soin de dater chacune des parties de la nef. La voûte de l'abside portait, visible encore au XVIIIe siècle, la date de MCCLIX ; celle du chœur (travée à double dimension) la date de MCCLXI ; celle de la seconde travée MCCC, enfin la dernière travée, celle de l'orgue adossée au clocher, celle de MCCCVII. Ces dates s'appliquent naturellement à l'ensemble de l'édifice, moins les cinq chapelles des XVe-XVIe siècles, dont l'une, la dernière, fait corps au moyen d'un pilier central avec la travée du bas du collatéral droit.

Le clocher, couvert en batière, s'applique contre l'ancienne façade de l'église. Il comporte, outre le pignon, quatre étages marqués par des cordons de pierre. Le quatrième étage est percé de fenêtres gothiques, à meneau avec rose, et de fenestrelles regardant le faîte de la nef. A la base, une porte unique en tiers-point, servant de porche. De 1442 à 1466, le clocher fut construit par des maçons franc-comtois, comme l'explique l'inscription suivante :

HÆC TURRIS EST MURRATA PER WILLM : DE VY . PROPE BELVOIR ET JO : EJUS FILIUM STE . DE RANDEVILLER . BISONT . DIOCES . ET PER HUGUEN . HUJUS LOCIS MURATORES.

(Cette tour a été construite par Guillaume de Vy-lez-Belvoir et Jean son fils, Etienne de Randevillers, du diocèse de Besançon, et par Huguenin de ce lieu, maçons.)

Une seconde inscription motive la reconstruction et donne le nom des chanoines qui décidèrent l'entreprise. En voici le texte, que nous empruntons au volume publié en 1887 par Mgr Chèvre, ancien curé de Saint-Ursanne, aujourd'hui curé de Porrentruy (1) :

Anno Dni. MCCCCXLI die XIII mensis maii cecidit ista turris et die XI mensis apr : per hon : dnos : Jo : de Esuel ppos : Jo : de Kletzenstein : thes : Heinzt : de Aldorf : Jo : Warmop : Jo : Pret : Sp . Biedman : Jo : Molit : Lud : Vinck : Steph : de Orbath : Filip : Jo : Herbis : Rud : Bois : canon : hujus eccliæ de novo fundata est anno Dni. MCCCCXLII. (L'an du Seigneur 1441, le 13 mai, cette tour s'écroula et le 11 du mois d'avril 1442, les fondations de la nouvelle tour ont été posées par les honorables seigneurs Jean d'Asuel, prévôt, Jean de Kletzenstein, trésorier, Heitzmann d'Altdorf, Jean Warmop, Jean Pret, Sp. Biedman, Jean Molitor, Louis Vinck, Etienne D'Orbath, Philippe, Jean de Herbis, Rodolphe de Bois, chanoines.)

Tel est le plan, tels sont les principaux détails de l'église de Saint-Ursanne dont le mobilier, moderne, n'offre rien d'intéressant.

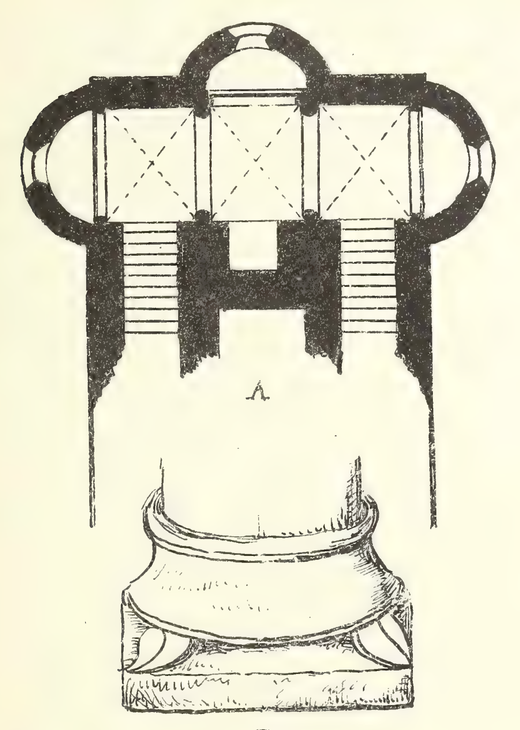
Un mot du cloître qui s'étend sur le flanc gauche de l'édifice, vaste quadrilatère long de 33 mètres, large de 23 m.

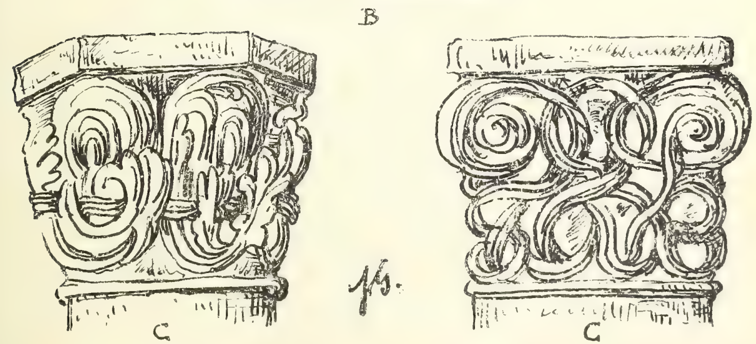
---

(1) *Histoire de Saint-Ursanne, du chapitre, de la ville et de la prévôté,* par Mgr F. CHÈVRE (Porrentruy, V. Michel, 1887, volume in-8° de 942 pages et 6 pages avec planches.

50, dont les allées, couvertes de charpente, ouvertes par des fenêtres à meneaux et roses, ouvrent sur un préau transformé en cimetière. Ce cloître, reconstruit sur l'emplacement de l'ancien cloître du XIIe siècle, a été rebâti en 1531. Une jolie porte du XIIIe ou XIVe siècle, ornée d'une croix, d'un lion et d'une grande fleur de lis, y conduit depuis le collatéral gauche de l'église.

Saint-Ursanne a appartenu, aux temps les plus lointains, au diocèse de Besançon, dont Bâle resta jusqu'à la Révolution un évêché suffragant. L'influence germanique qui domine dans son église est précieuse à constater, ne fût-ce que pour rapprocher de cet édifice et de sa crypte les chevet et crypte (aujourd'hui mutilés) de la cathédrale Saint-Jean de Besançon.



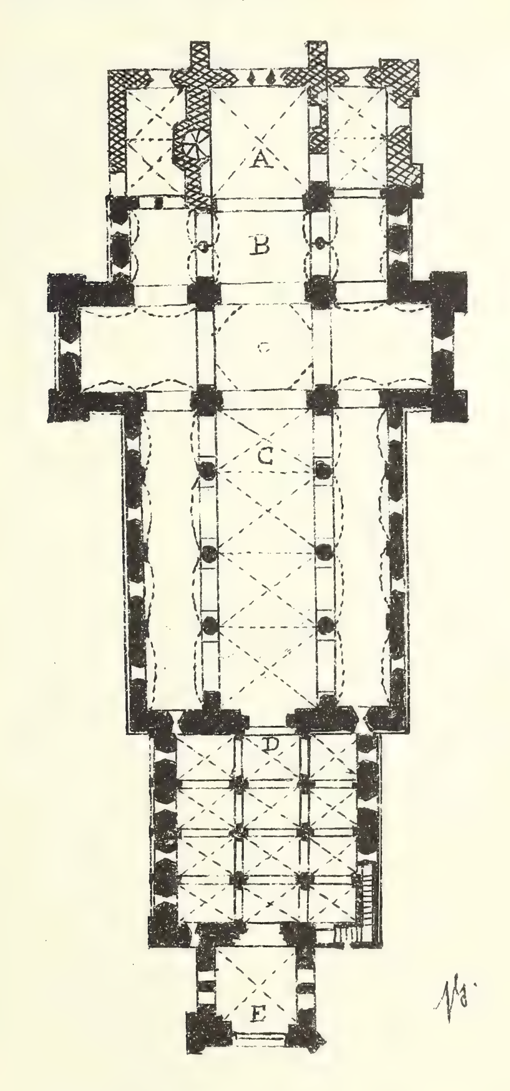


ÉGLISE S. MAURICE DE JOUGNE (DOUBS). XIIe Siècle.

Plan au 1/200^e

A. Crypte. — B. Bases de colonnes. — C. Chapiteaux



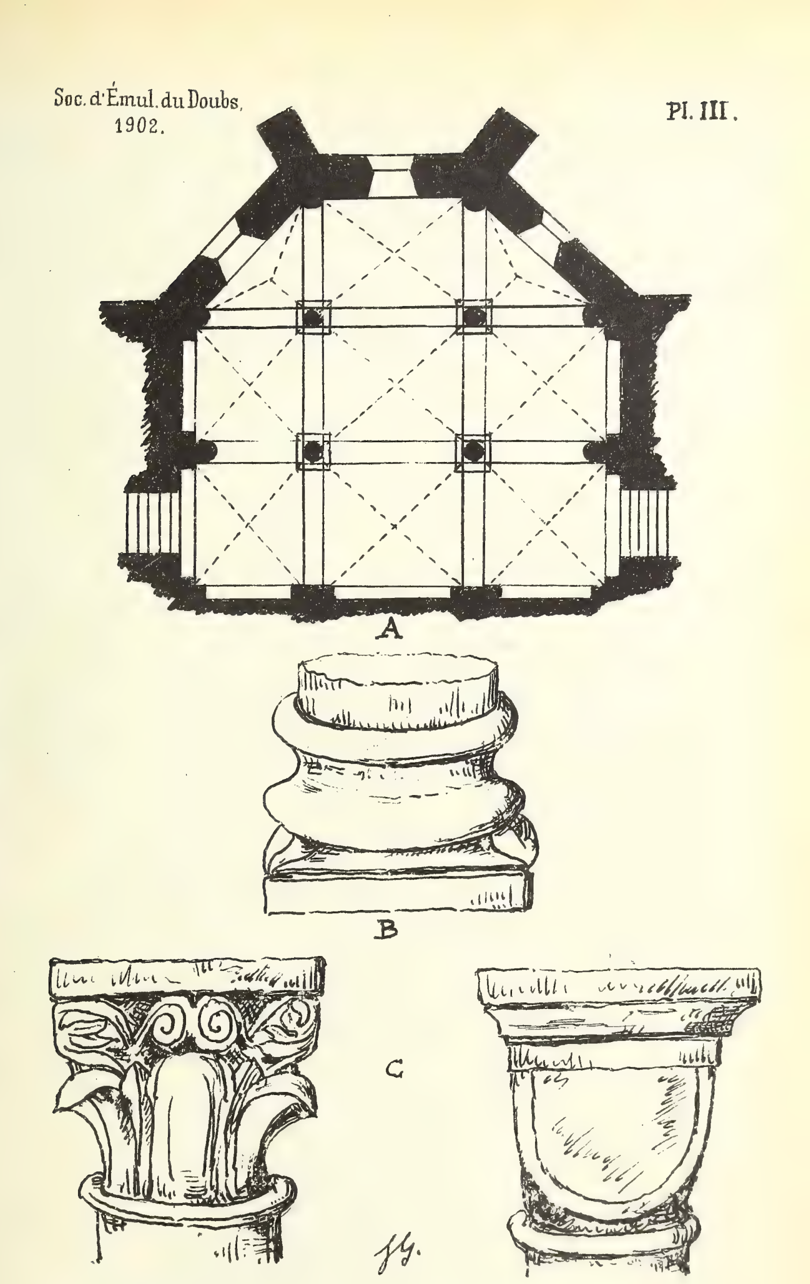


ÉGLISE DE ROMAIN-MÔTIER (SUISSE).

Plan au 1/500e

A. Absides, XIV-XVe siècles. — B. Avant-chœur, transept, XIIe siècle. — C. Nef voutée, fin du XIIIe siècle. — D. Narthex à deux étages, fin du XIIe siècle. — E. Porche, début du XIVe siècle.


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY



ÉGLISE DE SAINT-URSANNE (SUISSE).

Plan au 1/100e

A. Crypte. — B. Base de colonnette. — C. Chapiteaux.



DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ (1902-1903)

Par le Département du Doubs...... .... 300 f.
Par la Ville de Besançon............................ 400 f.

Par M. le Ministre de l'Instruction publique :

Bulletin du Comité des Sociétés savantes : Histoire et Philologie, 1902, 1-4; — Congrès de 1902 : Section des Sciences économiques et sociales; — Bull. archéologique, 1902, 3; 1903, 1-2.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : t. XXVI, Carpentras; t. XLI (supplément du t. II) : Caen, Luxeuil.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de la France, t. IV, 2.

Annales du Musée Guimet, t. XIV et XV, 1902, et le t. XXX, in-4° ; — Bibliothèque d'étude : l'Evangile du Bouddha, traduction, par M. Milloué.

Revue de l'Histoire des religions, t. XLVII et XLVIII.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. LVIII, LIX, 3-4, 1903.

Les Testaments de l'Officialité de Besançon, par M. Ulysse Robert, t. I, 1900.

Revue des Etudes grecques, 1902-1903, t. XVI.

Par MM.

Massing, membre correspondant : *Nouveaux problèmes de géométrie analytique sur les normales à la parabole*, avec solutions, 1902.

Marquiset (Alfred), membre correspondant : deux fascicules de poésies intitulées : *Claironnées*, *Grayloiseries*..

Chambre de commerce de Besançon : *Compte-rendu de l'exercice 1901-1902.*

VILLE DE BESANÇON . *Statistique démographique et médicale du Bureau d'hygiène*, 1902-1903.

CAISSE D'EPARGNE DE BESANÇON : *Exercice 1902.*

LE PRÉFET DE LA COTE-D'OR : *Inventaire sommaire des Archives départementales*, rédigé par M. Joseph GARNIER : Archives civiles, série G, clergé séculier, nos 1 à 1024.

PRINET (Max), membre correspondant : *L'Industrie du Sel en Franche-Comté avant la conquête française.*

ROUX (Roger) : *Le Travail dans les Prisons*, 1902; — *Politique extérieure de Pierre-le-Grand*, 1903.

LE PRÉFET DU DOUBS : *Procès-verbaux, Rapports et Délibérations du Conseil général du Doubs;* sessions d'avril et août 1903.

BIGEARD (R.) : *Petite Flore mycologique*, 1903.

ENVOIS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (1902-1903)

Académie des Inscr. et Belles-Lettres, Comptes rendus, 1902-1903.
Revue des Etudes grecques, 1902 et 1903.
Journal des Savants, année 1902; 1903 en cours.
Revue des Etudes historiques, 1902.
Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1902.
Bulletin de la Société française de physique, 1901, 1902, 1903, 1-3.
Bulletin de la Soc. d'anthropologie de Paris, 1902, 3 6; 1903, 1-3.
Revue épigraphique (Vienne), 1er trim. 1903.
Annuaire de la Société philotechnique de Paris, 1901 et 1902.
Bulletin de la Société de botanique de France, 1902-1903, 1-6.
Revue épigraphique (M. ESPÉRANDIEU).
Bulletin de la Société géologique de France, t. XXVII.
Mémoires de la Société zoologique de France, t. XV, 1902.
Société philomatique de Paris, 1901-1902.
Ornis : Bulletin du comité ornithologique international, t. XII, 1.
Bulletin et Mémoires de la Société d'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, 29e année, 1902, t. XXIX.
Revue africaine, 246-249, 1902 et 1903.
Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard t. XXIX, 1902, et supplément des t. XXVII et XXVIII; tables, 1850-1900.
Bulletin de la Société Grayloise d'Emulation, année 1902, t. V.
Bulletin de la Société pour la protection des paysages de France, 1902, 1-2.
Revue viticole et horticole de Franche-Comté et de Bourgogne (Poligny), t. VI, 1902-1903.
Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, 1902.
Bulletins de la Société d'Histoire naturelle du Doubs, 1902.
Mémoires de la Société d'Emulation du Jura, 7e série, t. I, II, 1901, 1902.
Le Sillon (Vesoul), 1902-1903.

Actes de la Société Jurassienne d'Emulation 1900-1901.

Revue scientifique du Bourbonnais, 1902, 172; 1903, 1-4.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain, 1902, 4; 1903, 30 et 31.

Annales de la Société d'Emulation de l'Ain, 1902, 1-10; 1903, 1-3.

Bulletin de la Société histor. et arch. de Langres, 1902; 1903, janv.-mai.

Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges, 1902 et 1903.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Yonne, 1901 et 1902.

Mémoires de l'Académie de Dijon, 4e s., t. VII et VIII, 1901-1902.

Bulletin de la Société historique et archéolog. de Langres, t. V.

Mémoires de la Société Bourguignonne d'histoire et de géographie, t. XVIX, 1903.

Revue Bourguignonne (Université de Dijon), t. XIII, 1903, 1-2.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 1902-1903.

Journal des Naturalistes : Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Mâcon, décembre 1902; t. II, 1903.

Société d'histoire naturelle d'Autun, 15e bull., 1992.

Mémoires de la Société Eduenne, t. XXX, 1902.

Société des Sciences de Nancy, 1902; 1903, 1-2.

Bulletin de la Société philomatique Vosgienne, 1901-1903.

Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine, 1902.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, t. XXVI, 1903.

Annales de la Société d'agriculture de Saint-Etienne, 1902-1903.

Bulletin de la Société Dauphinoise d'ethnographie et d'anthropologie, 1902, 1-4; 1903, 1.

Annales de l'Université de Lyon. Nouv. série, t. I et II : science et médec., fasc. 10; droit et lettres, 10 et 11, 1902-1903. — Catalogue sommaire du musée des moulages de Lyon.

Annales de la Société d'agricult., sciences et industries de Lyon, 7e série, t. IX et X, 1902.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 3e série, t. VII, 1903.

Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie (Mémoires et Documents publiés par la), t. XLI, 1902.

Revue Savoisienne, 1902; 1er-3e trim. 1903; — Tables, 1851-1900.
Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1902, 1903.
Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest, 1903, 2.
Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1902.
Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron : Dictionnaire des institutions et coutumes du Rouergue, par M. Affre, 1903.
Bulletin d'Histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, etc., 1901 à mars 1903.
Société agricole, scientif. et litt. des Pyrénées-Orientales, 1903.
Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. XII, 3, 1903.
Précis analytique des travaux de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Rouen, 1901-1902.
Revue de Saintonge et d'Aunis, 1902, 6; 1903, 1-5.
Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers), 2-4; t. X, 1903, 1-2.
Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers, 1902, 1-2.
Revue historique et archéologique du Maine, t. L et LI, 1902-1903.
Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1902-1903, 1.
Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1901.
Bulletin et Mémoires de la Société historique et archéologique de la Charente, 1901-1902.
Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville, t. IV in-4°, et 2e partie in-8°; — Géographie historique du département de la Somme, par M. Gaëtan de Vitasse, 1902; — Bulletin trimestriel, 1902.
Bulletin de la Société Dunoise, 1902, n° 131; 132, 1903, 1-2.
Bulletin de la Société archéologique, sc. et litt. du Vendômois, t. XLI, 1902.
Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 4e ann., 1902.
Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France (Nantes), 2e série, t. II, 1902; t. III, 1903.
Mémoires de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Caen, 1903.
Bulletin de la Société académique de Brest, 1901-1902.

Mémoires de la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg, 1902, 1.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin, t. LII, 2, 1903.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, t. XIII, 176, 1902.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1902, t. IV; 1903, 1-4,

Société historique de Compiègne : Bulletin, t. X, 1902; — Procès-verbaux, 1888-1891; — t. XI, 1902; — Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne, 2e partie, 1902.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1902.

Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix, 4e série, t. I et II, 1903.

Académie des sciences et lettres de Montpellier : Sciences, 1903.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, t. II, 3, 1902; t. III, 1903.

Bulletin de La Diana (Montbrison), t. XIII, 1902-1903, et suppl. t. XII.

Bulletin de la Société d'études des sciences nat. de Nîmes, 1901.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, t. XXIII, 1902.

Répertoire de la Société de statistique de Marseille, t. VI, 1902.

Société archéologique de Bordeaux, t. XXIII, 1-4, 1900-1903.

Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux, 6e série, t. II, 1903 ; — Procès-verbaux, 1901-1902; — Observations météorologiques, 1901-1902.

Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, 6e série, t. VII, 1902.

Bulletin de la Société archéologique du Midi, novembre 1901 à juillet 1903.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts du département de l'Aube, 1902.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Béziers, 1900-1901.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles. de Vienne, t. 1, 1-2.

Bulletin de la Société Vaudoise des sciences naturelles, 1902-1903, 144-148.

Revue historique Vaudoise, organe officiel de la Société Vaudoise d'histoire et d'archéologie, 1903.

Société d'histoire de la Suisse romande (Mémoires et Documents de la), 2e série, t. IV, 2; t. V : Le Trésor de la Cathédrale de Lausanne.

Anzeiger, indicateur des antiquités suisses, 1901, 1; 1902-1903, 2-4.

Société d'histoire et d'archéologie de Genève : Mémoires et Documents, t. VIII, 1; — Bulletin, t. II, 6-7.

Société des sciences naturelles de Zurich (Viertelsjahrschrift), 1903.

Antiquités de Zurich (Mitteilungen), LXVII, 1903.

Yahrbuch fur Schweizerische gesellschaft (Société générale d'histoire suisse), 1903.

Société des sciences naturelles, à Bâle (Verhandlungen), t. XV et XVI, 1903.

Société des sciences naturelles, à Berne (Mitteilungen) (1519 à 1550), 1903.

Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique (Anvers), 5e série, t. IV, 2-4; — Bulletin, 1902, 7; — t. V, 1903, 1.

Annales de la Société archéologique de Bruxelles, t. XVI et XVII, 1903, 1-2; — Bulletin, 1903, 1; — Annuaire 1903.

Académie royale de Belgique : Mémoires, in-4°, t. LIV, n° 5, 1902; — Mém. couronnés et Mém. des Savants étrangers, in-4°, t. LIX, n° 3, 1902; — Mém. couronnés et autres mém., 4e et 5e fasc., 1903; — Mémoires, in-8° : lettres, t. LXII, 2-3, et t. LXIII, 1-2; — Bulletin : sciences, 1902, 9-11; sciences et lettres, 1903, 1-8; — Annuaire 1903.

Bulletin de la Société géologique de Belgique, t. XXIX, 1903.

Analecta bollandiana, t. XXI, 1902, 3-4.

Memorie della reggia Accademia di scienze ed arti in Modena, 3e série, t. III.

Académie royale suédoise des sciences : Collect. de Mémoires, in-4°, vol. XXVIII, 1902-1903; — Handlingar, XXXV-XXXVII, 1-2, 1903; — Ofwersight, in-8°, 1901-1902; — Arkiv., 1903.

Manasblad, 1897.

Bull. of the geological Institution of the University of Upsala, 1902.

Bulletin de la Société des sciences nat. de Colmar, 1901-1902.

Société des sciences, agr. et arts de la Basse-Alsace, 1902-1902.

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz, 1902, nº 22.

Société géologique de l'Empire d'Autriche : Jahrbuch., 41-42; Verhandlungen, 1902 et 1903, 1-5; — Jahrgang, 1902-1903.

Annalen der k.k. naturischen Hofmuseum, Vien., 1902.

Académie des sciences de Munich : Bull. philo.-hist., 1902, 3-4; Mathém., 1903, 2 et 3.

Société des sciences naturelles de Fribourg en Brisgau (Berichte), 1903.

New Heidelberger Jahrsbücher zu Heidelberg, XII, 1, 1903.

Académie des sciences de Berlin (Sitzungsberichte), 41 à 53, 1902; 1 à 40, 1903.

Société botanique de la province de Brandebourg 1903.

Université de Tubingue (Verzeichnis der...), 1902 et 1903.

Société des sciences physiques et économiques (schriften) *de Kœnigsberg,* 1902.

Commission du service géologique du Portugal : Le Crétacique de Conducia, par M. Paul CHOFFAT, 1903.

Transactions of the Academy of Saint-Louis, t. XI, 7-11; t. XII, 1-8.

Annual reports public Museum of the city of Milwaukee, 1902.

Bull. of the Geographical Society of Philadelphia, t. III, 5, 1903.

United States Geological Survey : 22e rapport annuel, I-IV, 1900-1901; 23e rapport, 1901-1902; — Monograph, XLII et XLIII, 1903; — Professionnel papers, 1-8, 1902; — Bulletin, 191 à 207; — Mineral resources of *United states,* 1901; — Water supply and irrigations, papers, nos 65 à 79.

Annual report of the Smithsonian Institution, 1901.

Memoirs of the Boston Society of natural history, t. V, 8 et 9; — Proceedings, 3-7; 1903, 1.

Memoirs and proceed. of Manchester litt. and philo. Society, 1902 et 1903.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Au 1er décembre 1903.

Le millésime placé en regard du nom de chaque membre indique l'année de sa réception dans la Société.

Les membres de la Société qui ont racheté leurs cotisations annuelles sont désignés par un astérisque (*) placé devant leur nom, conformément à l'article 21 du règlement.

Conseil d'administration pour 1903.

Président................ MM. Edmond FRANCEY, avocat;
Premier Vice-Président.. NARGAUD (le docteur);
Deuxième Vice-Président. THURIET;
Secrétaire décennal...... Jules GAUTHIER;
Vice-Secrétaire.......... A. VAISSIER;
Trésorier................ FAUQUIGNON;
Archivistes.............. KIRCHNER et MALDINEY;

Secrétaires honoraires... MM. BAVOUX (Vital).
MEYNIER (le docteur).

Membres honoraires (21).

MM.

LE GÉNÉRAL commandant le 7e corps d'armée (M. le général DECKHERR).

LE PREMIER PRÉSIDENT de la Cour d'appel de Besançon, (M. GOUGEON).

L'ARCHEVÊQUE DE BESANÇON (S. G. Mgr PETIT).

LE PRÉFET du département du Doubs (M. ROGER).

LE GOUVERNEUR de la place de Besançon (M. le général CORBIN).

MM.

Le Recteur de l'Académie de Besançon (M. Laronze).

Le Procureur général près la Cour d'appel de Besançon (M. Molines).

Le Maire de la ville de Besançon (M. Baigue).

L'Inspecteur d'Académie à Besançon (M. Guyon), rue Moncey, 4.

Delisle, Léopold, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale ; Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs.—1881.

Weil, Henri, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Besançon; Paris, rue Adolphe Yvon, 16. — 1890.

Dufour, Marc, docteur en médecine, à Lausanne, rue du Midi. — 1886. Membre honoraire, 1896.

Sire, Georges. correspondant de l'Institut, essayeur de la Garantie, Besançon, rue de la Mouillère, aux Chaprais. — 1847. Membre honoraire, 1896.

Pingaud, Léonce, correspondant de l'Institut, prof. d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Besançon, rue Saint-Vincent, 17. — 1874. Membre honoraire, 1896.

Choffat, Paul, attaché à la direction des services géologiques du Portugal; à Bordeaux et à Lisbonne, rue d'Arco a Jesus, 113. — 1869.

Metzinger (le général), ancien commandant du 15e corps d'armée, membre du Conseil supérieur de la Guerre, à Paris. — 1899.

Rolland, Henri-Marius, capitaine de vaisseau, ancien général de division du cadre auxiliaire en 1870-71, en retraite à Marseille, boulevard National, 20. — 1899.

Berger, Philippe, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), prof. au collège de France. — 1899.

Bertrand, Marcel, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général des mines. — 1899.

Prost, Bernard, inspecteur général des archives et des bibliothèques, à Paris, avenue du Trône, 3. — 1901.

Bouchot, Henri, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque Nationale, à Paris. — 1901.

Membres résidants (1) (134).

MM.

AUBERT, Louis, directeur des confections militaires, Grande-Rue, 121. — 1896.

BADER, bijoutier, rue des Granges, 21. — 1870.

BAIGUE (le docteur), professeur suppléant à l'école de médecine, rue Morand, 5. — 1897.

BAUDIN, Léon, docteur en médecine, directeur du Bureau d'hygiène de Besançon, Grande-Rue, 86 *bis*. — 1885.

* BAVOUX, Vital, receveur principal des douanes en retraite; Fontaine-Ecu, banlieue de Besançon. — 1853.

BEAUQUIER, Charles, archiviste-paléographe, député du Doubs; Montjoux, banlieue de Besançon. — 1879.

DE BEAUSÉJOUR, Gaston, ancien capitaine d'artillerie, place Saint-Jean, 6. — 1897.

BÉJANIN, Léon, propriétaire, Grande-Rue, 39. — 1885.

* BERDELLÉ, ancien garde général des forêts, Grande-Rue, 112. — 1880.

BERNARD, ancien pharmacien, rue des Chaprais, 5. — 1902.

* BESSON (Paul), lieutenant-colonel au 40e d'artillerie, à Verdun (Meuse). — 1894.

BONAME, Alfred, photographe, rue de la Préfecture, 10. — 1874.

BLONDEAU, substitut du Procureur de la République, rue Proudhon, 8. — 1895.

BONNET, Charles, pharmacien, ancien conseiller municipal, Grande-Rue, 35. — 1882.

BOSSY, Léon, fabricant d'horlogerie, rue de Lorraine, 9. — 1896.

BOURDIN (le docteur), médecin-major au 7e bataillon de forteresse, rue Charles Nodier, 30. — 1900.

* BOUSSEY, professeur agrégé d'histoire au Lycée, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, Grande-Rue, 116. — 1883.

---

(1) Dans cette catégorie figurent plusieurs membres dont le domicile habituel est hors de Besançon, mais qui ont demandé le titre de *résidant* afin de payer le *maximum* de la cotisation et de contribuer ainsi d'une manière plus large aux travaux de la Société.

MM.

Boutterin, François-Marcel, architecte, professeur à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, rue Saint-Antoine, 4. — 1874.

Boysson d'Ecole, Alfred, rue de la Préfecture, 24. — 1891.

Bretenet, chef d'escadron d'artillerie, rue St-Pierre, 15. — 1885.

Bretillot, Maurice, banquier, membre de la Chambre de commerce, rue Charles Nodier, 9. — 1857.

Bretillot, Paul, propriétaire, rue de la Préfecture, 21. — 1857.

Bruchon (le docteur), professeur honoraire à l'Ecole de médecine, médecin des hospices, Grande-Rue, 84. — 1860.

Burlet (l'abbé), chanoine-archiprêtre, curé de Saint-Jean. — 1881.

De Buyer, Jean, propriétaire, à Besançon et à Saint-Laurent (banlieue). — 1902.

Cellard, Camille, architecte, rue Saint-Pierre, 3. — 1902.

Cénay, pharmacien, avenue Carnot, 26. — 1897.

Chapoy, Léon (le docteur), ancien directeur de l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 11. — 1875.

de Chardonnet (le comte), ancien élève de l'Ecole polytechnique, à Besançon, rue du Perron, 20, et à Paris, rue Cambon, 43. — 1856.

Charlet, Alcide, avocat, bâtonnier de l'Ordre, rue des Granges, 72. — 1872.

Chipon, Maurice, avocat, ancien magistrat, rue de la Préfecture, 25. — 1878.

* Chotard, Henri, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, rue de Vaugirard, 61, à Paris. — 1866.

Clavey, conseiller à la Cour d'appel, Grande-Rue, 62. — 1902.

Clerc, Edouard-Léon, représentant de commerce, rue du Chasnot, 12. — 1897.

Coillot, pharmacien, rue Battant, 2, et quai de Strasbourg, 1. — 1884.

Colsenet, Edmond, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des lettres, ancien conseiller municipal, rue Granvelle, 4. — 1882.

Cordier, Palmyr, agent principal d'assurances, conseiller municipal, rue des Granges, 37. — 1885.

MM.

Cornet, Joseph, docteur en médecine, aux Chaprais, rue de la Cassotte, 11. — 1887.

Coulon, Henri, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, rue de la Lue, 7. — 1856.

Courgey, avoué, rue des Granges, 16. — 1873.

Courtot, Théodule, commis-greffier à la Cour d'appel; à la Croix-d'Arènes (banlieue). — 1866.

Dayet, André, receveur d'enregistrement à Besançon ; Fontaine-Ecu. — 1901.

Dietrich, Bernard, ancien négociant, Grande-Rue, 71 et Beauregard (banlieue). — 1859.

Dietrich (le docteur), rue Saint-Pierre, 20. — 1892.

Dodivers, Joseph, imprimeur, Grande-Rue, 87. — 1875.

* Dreyfus, Victor-Marcel, doct. en médecine, avenue Carnot (aux Chaprais). — 1889.

Drouhard, Paul, conservateur des hypothèques en retraite, rue Saint-Vincent, 18. — 1879.

Drouhard (l'abbé), chanoine, rue Saint-Jean. — 1883.

Dubourg, Paul, ancien président de la Chambre de commerce, ancien membre du Conseil général du Doubs, rue Charles Nodier, 28. — 1891.

Eydoux, Henri-Ernest, administrateur des magasins du Bon-Marché, Grande-Rue, 73. — 1899

Ethis, Edmond, propriétaire, Grande-Rue, 91. — 1860.

Fauquignon, Charles, ancien receveur des postes et télégraphes, rue des Chaprais, 5. — 1885.

Flusin, Georges, agent d'assurances, Grande-Rue, 23. — 1898.

Fournier, prof. de géologie à l'Université de Besançon. — 1899.

Francey, Edmond, avocat, membre du Conseil général du Doubs, ancien adjoint au maire, rue Moncey, 1. — 1884.

Gauderon (le docteur), Eugène, professeur de clinique à l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 110. — 1886.

* Gauthier, Jules, archiviste du département du Doubs, membre non résidant du Comité des Travaux historiques et archéologiques et du Comité des Beaux-Arts, au Ministère de l'Instruction publique, secrétaire décennal, rue Charles-Nodier, 8. — 1866.

MM.

GAZIER, Georges, conservateur de la Bibliothèque de la Ville; rue de la Préfecture, 10. — 1903.

GIRARDOT, Albert, géologue, docteur en médecine, rue Saint-Vincent, 15. — 1876.

GROSRICHARD, pharmacien, place du Marché, 17. — 1870.

* GRUTER, médecin-dentiste, square Saint-Amour, 7. — 1880.

GUILLEMIN, Victor, artiste peintre, rue des Granges, 21. — 1884.

HALDY, Léon-Emile, rue Saint-Jean, 3. — 1879.

HEITZ (le docteur), professeur à l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 45. — 1888.

HENRY, Jean, docteur ès sciences, Grande-Rue, 129. — 1857.

HÉTIER, François, botaniste; à Mesnay-Arbois (Jura). — 1895.

D'HOTELANS, Octave, rue Charles Nodier, 12. — 1890.

KIRCHNER, ancien négociant, quai Veil-Picard, 55 *bis*. — 1895.

* KOLLER, propriétaire, ancien conseiller municipal, ancien membre du Conseil d'arrondissem. de Besançon; au Perron-Chaprais. — 1856.

LAMBERT, Maurice, avocat, ancien magistrat, quai de Strasbourg, 13. — 1879.

LARMET, Jules, médecin-vétérinaire, conseiller municipal, adjoint au maire, avenue de Fontaine-Argent, 8. — 1884.

LEDOUX, Emile (le docteur), quai de Strasbourg, 13. — 1875.

LIEFFROY, Aimé, propriétaire, conseiller général du Jura, rue Charles Nodier, 11. — 1864.

LIME, Claude-François, négociant, aux Chaprais. — 1883.

LOUVOT, Emmanuel, notaire, Grande-Rue, 14. — 1885.

MACHEREZ, A.; rue Granvelle, 5. — 1901.

MAIRE, Alfred, président à la Cour d'appel, rue du Chateur, 12. — 1870.

MAES, Alexandre, serrurier-mécanicien, rue du Mont-Sainte-Marie, 10. — 1879.

MAGNIN (le docteur Ant.), professeur à l'Université, doyen de la Faculté des sciences, ancien directeur de l'Ecole de médecine, conseiller municipal, ancien adj. au maire, rue Proudhon, 8. — 1885.

MM.

MAIROT, Henri, banquier, ancien conseiller municipal, président du Tribunal de commerce, rue de la Préfecture, 17. — 1881.

MALDINEY, Jules, chef des travaux de physique à la Faculté des sciences. — 1889.

MANDRILLON, avocat, Grande-Rue, 19. — 1894.

MANDEREAU (le docteur), professeur à l'Ecole de médecine, inspecteur de l'Abattoir, rue Saint-Antoine, 6. — 1883.

MARCHAND, Albert, ingénieur, administrateur délégué des Salines de Miserey. — 1888.

* MARTIN, Jules, manufacturier, rue Sainte-Anne, 8. — 1870.

MASSON, Valery, avocat, rue de la Préfecture, 10. — 1878.

MATILE, fabricant d'horlogerie, rue Saint-Pierre, 7. — 1884.

MAUVILLIER, Pierre-Emile, photographe, rue de la Préfecture, 3. — 1897.

MÉTIN, Georges, agent-voyer d'arrondissement; à Canot. — 1868.

MICHEL, Henri, architecte-paysagiste, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts; Fontaine-Ecu (banlieue). — 1886.

MIOT, Camille, négociant, membre de la Chambre de commerce, Grande-Rue, 104. — 1872.

MIOT, Louis, avoué à la Cour d'appel, Grande-Rue, 104. — 1897.

MONTENOISE, avocat, rue de la Madeleine, 2. — 1894.

MOUROT (l'abbé), secrétaire à l'archevêché. — 1899.

NARDIN, ancien pharmacien, rue de la Mouillère, 1. — 1900.

NARGAUD, Arthur, docteur en médecine, quai Veil-Picard, 17. — 1875.

NICKLÈS, pharmacien de 1re classe, Grande-Rue, 128. — 1887.

OUTHENIN-CHALANDRE, directeur des Missionnaires d'Ecole; rue de la Préfecture, 24. — 1902.

* ORDINAIRE, Olivier, consul de France, en retraite; Maizières (Doubs). — 1876.

PARIZOT, inspecteur honoraire des Enfants assistés, rue du Mont-Sainte-Marie, 8. — 1892.

PATEU, entrepreneur, ancien conseiller municipal, avenue Carnot, — 1894.

MM.

Perruche de Velna, conseiller à la Cour d'appel, rue Saint-Vincent, 14. — 1870.

* Pingaud, Léonce, correspondant de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres, rue Saint-Vincent, 17. — 1874.

Rémond, Jules, notaire, Grande-Rue, 31. — 1881.

* Renaud, Alphonse, docteur en droit, sous-chef à la direction générale de l'Enregistrement; Paris, rue Scheffer, 25. — 1869.

Ricklin, notaire, rue des Granges, 38; étude : Grande-Rue, 121. — 1879.

Robert, Edmond, fabricant d'aiguilles de montres, faubourg Tarragnoz. — 1886.

Rocardey, Jean, directeur des contributions indirectes; rue Charles-Nodier, 4. — 1903.

Roland (le docteur), professeur à l'Ecole de médecine, rue de l'Orme-de-Chamars, 10. — 1899.

* Rossignot (l'abbé), Auguste, bibliothécaire de l'archevêché; rue du Mont-Sainte-Marie, 8. — 1885.

Rossignot (l'abbé), curé de Sainte-Madeleine, rue de la Madeleine, 6. — 1901.

Rouget, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de Besançon; rue de la Madeleine, 6. — 1902.

Saillard, Albin (le docteur), sénateur, membre du conseil général du Doubs, place Victor Hugo, et à Paris, rue N.-D.-des-Champs, 75. — 1866.

Saillard, Eugène, ancien directeur des postes du département du Doubs; Beauregard (banlieue de Besançon). — 1879.

de Sainte-Agathe (le comte Joseph), avocat, archiviste-paléographe, rue d'Anvers, 3. — 1880.

Sancey, Alfred, négociant, rue d'Alsace. — 1899.

Savoye, Henri, artiste peintre, à la Bouloie (banlieue). — 1901.

Serrès, Achille, pharmacien, place Saint-Pierre, 6. — 1883.

Simonin, architecte, rue du Lycée, 13. — 1892.

Sire, Georges, correspondant de l'Institut, essayeur de la Garantie, rue de la Mouillère, aux Chaprais. — 1847.

MM.

Souchon, Gaston, capitaine de cuirassiers en retraite ; Villas bisontines, 3. — 1901.

Suchet (le chanoine), rue Casenat, 1. — 1894.

Thouvenin, François-Maurice, pharmacien supérieur, professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie, Grande-Rue, 136. — 1890.

Thuriet, Maurice, avocat général à la Cour d'appel de Besançon, rue du Perron, 16. — 1901.

Tissot, H., président du tribunal de commerce, rue Saint-Vincent, 7. — 1899.

Truchi de Varennes (vicomte Albéric de), rue de la Lue, 9. — 1900

Vaissier, Alfred, conservateur du Musée archéologique, Grande-Rue, 109. — 1876.

Vaissier, Georges (le docteur), chef de clinique médicale de l'hôpital Saint-Jacques, Grande-Rue, 109. — 1898.

* Vandel, Maurice, ingénieur des arts et manufactures, à la Rochetaillée, par Saint-Uze (Drôme). — 1890.

* Vautherin, Raymond, ancien capitaine du génie, villa Sainte-Colombe, rue des Vieilles-Perrières. — 1897.

Vernier, Léon, professeur à la Faculté des lettres, rue Sainte-Anne, 10. — 1883.

de Vezet (le comte Edouard), ancien lieutenant-colonel de l'armée territoriale, rue Charles Nodier, 17 *ter*. — 1870.

Vieille, Gustave, architecte, inspecteur départemental des sapeurs-pompiers, rue des Fontenottes, sous Beauregard. — 1882.

Wehrlé, négociant, rue Battant, 11. — 1894.

Membres correspondants (104).

MM.

* ALMAND, Victor, capitaine du génie, officier d'ordonnance du général Carette; à Marseille.

ANDRÉ, Ernest, notaire; rue des Promenades, 17, Gray (Haute-Saône). — 1877.

* BARDET, juge de paix; à Brienne (Aube). — 1886.

BARBEY, Frédéric, archiviste paléographe; rue de Luxembourg, 32, à Paris, et au château de Valleyres, canton de Vaud. — 1903.

BERTIN, Jules, médecin honoraire des hospices de Gray (Haute-Saône), quai du Saint-Esprit, 1. — 1897.

BETTEND, Abel, imprimeur-lithographe; Lure (Haute-Saône). — 1862.

BEY-ROZET, Charles, propriétaire et pépiniériste; à Marnay (Hte-Saône). — 1890.

BIXIO, Maurice, agronome, membre du conseil municipal de Paris; Paris, quai Voltaire, 17. — 1866.

BIZOS, Gaston, recteur de l'Académie de Bordeaux. — 1874.

BOISSELET, Joseph, avocat; Vesoul (Haute-Saône). — 1866.

* BREDIN, professeur honoraire; à Conflandey, par Port-sur-Saône (Haute-Saône). — 1857.

* BRIOT, docteur en médecine, membre du conseil général du Jura; Chaussin (Jura). — 1869.

DE BROISSIA (le vicomte Edouard FROISSARD); à Blandans, par Domblans (Jura). — 1892.

BRUNE (l'abbé), Paul, curé-doyen de Mont-sous-Vaudrey, correspondant des Comités des Travaux historiques et des Monuments historiques au Ministère; Mont-sous-Vaudrey (Jura). — 1903.

* BRUAND, Léon, inspecteur des forêts; Paris, rue de la Planche, 11 *bis*. — 1881.

BURIN DU BUISSON, préfet honoraire; à Besançon, rue Moncey, 9, et à Cramans (Jura). — 1878.

CHAPOY, Henri, avocat à la Cour d'appel de Paris; rue des Saints-Pères, 13. — 1875.

MM.

CHOFFAT, Paul, attaché à la direction des travaux géologiques du Portugal; Lisbonne, rue d'Arco a Jesu, 113. — 1869.

* CLOZ, Louis, professeur de dessin; à Salins. — 1863.

* CONTEJEAN, Charles, géologue, professeur de Faculté honoraire et conservateur du musée d'histoire naturelle; à Paris, rue de Montessuis, 9. — 1851.

CONTET, Charles, professeur agrégé de mathématiques en retraite; aux Arsures (Jura). — 1884.

CORDIER, Jules-Joseph, receveur des domaines; à Dijon, boulevard Carnot, 20. — 1862.

CORDIER, Palmyr, médecin des colonies, et à Besançon rue des Granges, 3. — 1896.

COSTE, Louis, docteur en médecine et pharmacien de 1re classe, conservateur de la Biblioth. de la ville de Salins (Jura). — 1866.

COURBET, Ernest, bibliophile, trésorier de la ville de Paris, rue de Lille, 1. — 1874.

DAUBIAN-DELISLE, Henri, ancien directeur des contributions directes, ancien président de la Société d'Emulation du Doubs; Sauveterre-de-Béarn (Basses-Pyrénées). — 1874.

* DEROSNE, Charles, maître de forges; à Ollans, par Cendrey. — 1880.

* DEULLIN, Eugène, banquier; Epernay (Marne). — 1860.

DRUOT (l'abbé), Paul, curé de Voillans (Doubs). — 1901.

DRUOT (l'abbé), Herman, curé de Charmoille (Doubs). — 1901.

* DUFAY, Jules, notaire; Salins (Jura). — 1875.

FEUVRIER (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Montbéliard (Doubs). — 1856.

FEUVRIER, Julien, professeur au collège de Dole, faubourg d'Azans. — 1893.

FROMOND (l'abbé), curé de Crissey (Jura). — 1902.

FILSJEAN (l'abbé), licencié en lettres, curé de Pelousey (Doubs). — 1896.

GASCON, Edouard, conducteur des ponts et chaussées en retraite, président du comice agricole du canton de Fontaine-Française (Côte-d'Or). — 1868.

GASCON, Louis, profess. au lycée Ampère; Lyon-Saint-Rambert. — 1889.

MM.

GAUSSIN, Célestin, secrétaire honoraire des Facultés; Champagney (Haute-Saône). — 1891.

GAUTHIER, Léon, archiviste paléographe; Paris, place de la Bastille, 5. — 1898.

GAUTHIER, docteur en médecine, sénateur de la Haute-Saône; Luxeuil (Haute-Saône). — 1886.

GENSOLLEN, Gabriel, juge d'instruction; Gray (Haute-Saône). — 1902.

GEVREY, Alfred, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble; rue des Alpes, 9. — 1860.

GIRARDIER, notaire; à Dole (Jura). — 1897.

GIROD, Paul, professeur, directeur de l'Ecole de médecine de Clermont-Ferrand; rue Blatin, 26. — 1882.

* GRENIER, René (le docteur), médecin de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur; Paris, 36, rue Ballu. — 1902.

GUIGNARD, Fernand, archiviste paléographe; à Dole (Jura). — 1902.

* GUILLEMOT, Antoine, archiviste de la ville de Thiers (Puy-de-Dôme). — 1854.

D'HOTELANS, Raoul, ancien officier, maire de Novillars. — 1903.

HUART, Arthur, ancien avocat-général; rue Picot, 9, Paris. — 1870.

JEANNOLLE, Charles, pharmacien; Fontenay-le-Château (Vosges). — 1876.

JOLIET, Gaston, préfet de la Vienne; Poitiers. — 1877.

LAFOREST (Marcel PÉCON DE), capitaine d'infanterie coloniale; à Rochefort et à Besançon, rue du Chateur, 25. — 1895.

LAPRET, Paul, artiste peintre; Paris, 17, rue de Châteaubriand. 1901.

LEBAULT, Armand, docteur en médecine; Saint-Vit (Doubs). — 1876.

LECHEVALIER, Emile, libraire-éditeur; Paris, quai des Grands-Augustins, 39, à la librairie des provinces. — 1888.

LE MIRE, Paul-Noël, avocat; Mirevent, près Pont-de-Poitte (Jura) et rue de la Préfecture, à Dijon. — 1876.

LHOMME, botaniste, secrétaire de la mairie de Vesoul (Haute-Saône), rue de la Mairie. — 1875.

MM.

LONGIN, Emile, ancien magistrat; rue du Collège, 12, à Dole (Jura). — 1896.

LOUVOT, Fernand (l'abbé), chanoine honoraire de Nîmes, curé de Gray. — 1876.

MADIOT, Victor-François, pharmacien ; Jussey (Haute-Saône). — 1880.

MAIRE, André, étudiant à la Sorbonne; Paris, rue de Sontay, 4. — 1903.

MAIRE, Victor-Louis, capitaine au 22e régiment colonial, breveté des langues orientales; rue Mégevand, 13, Besançon. — 1903.

MARQUISET (le comte Alfred), rue Gounod, 1, à Paris. — 1897.

* MASSING, Camille, manufacturier à Puttelange-lez-Sarralbe (Lorraine allemande). — 1891.

DE MARMIER (le duc), membre du Conseil général de la Haute-Saône; au château de Ray-sur-Saône (Haute-Saône). — 1867.

* MATHEY, Charles, pharmacien ; Ornans (Doubs). — 1856.

DE MENTHON (le comte René); Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), et château de Saint-Loup-lez-Gray, par Sauvigney-lez-Angirey (Haute-Saône). — 1854.

MEYNIER (le docteur), Joseph, médecin principal de l'armée territoriale; à Vallorbes (aux Eterpas), Suisse. — 1876.

* DE MONTET, Albert ; Chardonne-sur-Vevey (Suisse). — 1882.

DE MOUSTIER (le marquis), député et membre du Conseil général du Doubs; château Bournel, par Rougemont (Doubs), et Paris, avenue de l'Alma, 15. — 1874.

DE MOUSTIER, Lionel; château Bournel (Doubs). – 1903.

PARIS, doct. en médecine; Paris, rue du Cherche-Midi. — 1866.

PERRONNE, Marcel, ancien conseiller de préfecture ; Dijon. — 1903.

* PERROT (l'abbé), F.-Xavier, curé-doyen de Mandeure (Doubs). — 1902.

* PIAGET, Arthur, archiviste cantonal et professeur à l'Académie de Neuchâtel (Suisse). — 1899.

PIDOUX, André, archiviste paléographe, avocat stagiaire, rue du Collège, à Dole (Jura). — 1901.

MM.

Piquard, Léon, docteur en médecine; à Chalèze (Doubs). — 1890.

Piquerez, Charles, explorateur; à Besançon, rue de Fontaine-Argent. — 1898.

Piroutet, Maurice, géologue; à Salins. — 1898.

Quenot, Prosper, instituteur à Orchamps-lez-Dole (Jura). — 1903.

Rambaud, Alfred, ancien sénateur, membre du Conseil général du Doubs, ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Paris, rue d'Assas, 76. — 1881.

* Reboul de la Julhière, au château du Grand-Vaire (Doubs). — 1903.

Reeb, E., membre correspondant de l'Académie des sciences, président honoraire de la Société de pharmacie d'Alsace-Lorraine; à Strasbourg. — 1901.

Renauld, Ferdinand, botaniste, ancien commandant du palais de Monaco; rue des Templiers, à Vence (Alpes-Maritimes). — 1875.

Richard, Auguste, pharmacien; Nice, rue Miron, 27, et Autet (Haute-Saône). — 1876.

* Richard, Louis, médecin-major de 1re classe à Belfort, 5, faubourg de Lyon. — 1878.

Rigny (le chanoine), à Purgerot (Haute-Saône). — 1886.

Ripps (l'abbé), curé d'Arc-lez-Gray (Haute-Saône). — 1882.

Rouzet, Charles-François, architecte; à Dole (Jura). — 1898.

Roux, Roger, juge suppléant au tribunal de Vesoul. — 1903.

Roy, Emile, professeur à la faculté des lettres de Dijon, rue de Mirande, 9. — 1894.

Roy, Jules, professeur à l'Ecole des Chartes; Paris, rue Spontini, 9. — 1867.

Saglio, Camille, direct. des forges d'Audincourt (Doubs). — 1896.

* Saillard, Armand, négociant; Villars-lez-Blamont (Doubs). — 1877.

Schlagdenhauffen, directeur honoraire de l'Ecole de pharmacie de Nancy, 63, rue de Metz. — 1901.

* de Saussure, Henri, naturaliste; à Genève, Cité 24, et à Yvoire (Haute-Savoie). — 1854.

MM.

TRAVELET, Nicolas, propriétaire, maire de Bourguignon-lez-Morey (Haute-Saône). — 1857.

* TRAVERS, Emile, ancien archiviste du Doubs, ancien conseiller de préfecture; Caen (Calvados), rue des Chanoines, 18. — 1869.

* TRIPPLIN, Julien, représentant de l'horlogerie bisontine et vice-président de l'Institut des horlogers; Londres : Bartlett's Buildings, 5 (Holborn Circus), E. C., et Belle-Vue (Heathfield Gardens, Chiswick, W). — 1868.

TUETEY, Alexandre, sous-chef de la section législative et judiciaire aux Archives nationales; Paris, quai de Bourbon, 45. 1863.

VAISSIER, Jules, fabricant de papiers; Paris, rue Edouard-Detaille, 5, — 1877.

VENDRELY, pharmacien ; Champagney (Haute-Saône). — 1863.

VERNEREY, notaire, membre du Conseil général du Doubs; Amancey (Doubs). — 1880.

* WALLON, Henri, agrégé de l'Université, manufacturier; Rouen, Val d'Eauplet, 48. — 1868.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1902-1903

MM.

Beauséjour (de), Eugène, ancien magistrat. 1897

Bouvard, Louis, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre, ancien conseiller municipal. 1868

Bruchon, Henri (le docteur), professeur suppléant à l'Ecole de médecine de Besançon. 1895

Cosson, Maurice, ancien trésorier-payeur général du Doubs. 1886

Morlet, Jean-Baptiste, ancien conseiller municipal, membre de la Chambre de commerce. 1890

Perpigna (de), Charles-Antoine), ancien maire de Luxeuil. 1888

Petit, Jean, statuaire. 1866

Robert, Ulysse, inspecteur général des bibliothèques et des archives. 1896

Vézian, Alexandre, doyen honoraire de la Faculté des sciences. 1860

Viellard, Léon, propriétaire et maître de forges. 1872

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES (175)

Le millésime indique l'année dans laquelle ont commencé les relations.

FRANCE.

Comité des travaux historiques et scientifiques près le Ministère de l'Instruction publique *(cinq exemplaires des Mémoires)* 1856

Ain.

Société d'Emulation de l'Ain; Bourg. 1868
Société des sciences naturelles de l'Ain; Bourg. 1894

Aisne.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin 1862
Société historique et archéologique de Château-Thierry. 1898

Allier.

Société des sciences médicales de l'arrondissement de Gannat 1851
Société d'Emulation et des Beaux-arts du Bourbonnais ; Moulins. 1860
Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la France ; Moulins 1894

Alpes-Maritimes.

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ; Nice. 1867

Alpes (Hautes-).

Société d'études des Hautes-Alpes; Gap 1884

Aube.

Société académique de l'Aube ; Troyes 1867

Aveyron.

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron; Rodez. 1876

Belfort (Territoire de).

Société Belfortaine d'Emulation 1872

Bouches-du-Rhône.

Société de statistique de Marseille. 1867
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille. 1867

Calvados.

Académie de Caen 1868

Charente.

Société historique et archéologique de la Charente; Angoulême 1877

Charente-Inférieure.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis ; Saintes 1883

Cher.

Société des antiquaires du Centre ; Bourges 1876

Côte-d'Or.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon . . 1856
Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or ; Dijon 1869
Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de Beaune 1877
Société des sciences historiques et naturelles de Semur . 1880
Société bourguignonne de géographie et d'histoire ; Dijon. 1888
Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur publiée par les professeurs des Facultés de Dijon. 1891

Deux-Sèvres.

Société botanique des Deux-Sèvres; Niort 1901

Doubs.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon 1844
Société d'émulation de Montbéliard. 1851
Société de médecine de Besançon. 1861
Société de lecture de Besançon 1865
Union artistique de Besançon 1894
Société d'histoire naturelle du Doubs ; Besançon. 1900

Drôme.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers; Romans (Drôme) 1880

Eure-et-Loir.

Société Dunoise ; Châteaudun 1867

Finistère.

Société académique de Brest 1875

Gard.

Académie de Nîmes 1866
Société d'études des sciences naturelles de Nîmes. . . . 1883

Garonne (Haute).

Société archéologique du Midi de la France; Toulouse . . 1872
Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse 1875

Gironde.

Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux. 1867
Société d'archéologie de Bordeaux 1878
Société Linnéenne de Bordeaux 1878

Hérault.

Académie de Montpellier 1869
Société archéologique de Montpellier 1869
Société d'étude des sciences naturelles de Béziers . . . 1878

Ille-et-Vilaine

Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine ; Rennes 1894

Isère.

Société de statistique et d'histoire naturelle du département de l'Isère ; Grenoble 1857
Société Dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie. . . 1898

Jura.

Société d'Emulation du département du Jura; Lons-le-Saunier 1844
Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne ; Poligny. 1895

Loir-et-Cher.

Société historique et archéologique du Vendomois; Vendôme 1898

Loire.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire ; Saint-Etienne. . . 1866
Société de la Diana, à Montbrison. 1895

Loire-Inférieure.

Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France ; Nantes 1891

Loiret.

Société archéologique de l'Orléanais ; Orléans 1851

Maine-et-Loire.

Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire; Angers. 1855
Bibliothèque de la Ville ; Angers 1857

Manche.

Société des sciences naturelles de Cherbourg 1854

Marne.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne ; Châlons 1856
Société d'études des sciences naturelles ; Reims 1903

Marne (Haute-).

Société archéologique de Langres. 1874

Meurthe-et-Moselle.

Société des sciences de Nancy (ancienne Société des sciences naturelles de Strasbourg) 1866
Société d'archéologie Lorraine, à Nancy. 1886

Meuse.

Société polymathique de Verdun 1851

Morbihan.

Société polymathique du Morbihan ; Vannes. 1864

Nord

Société d'émulation de Roubaix. 1895

Oise.

Société historique de Compiègne. 1886

Pyrénées (Basses-).

Société des sciences, arts et lettres de Pau. 1873
Société des sciences et arts de Bayonne. 1884

Pyrénées Orientales.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales ; Perpignan. 1856

Rhône.

Société d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon . . . 1850
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. . 1856

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon . . 1860
Annales de l'Université de Lyon, quai Claude-Bernard, 18. 1896

Saône-et-Loire.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône . . 1857
Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire ; Chalon-sur-Saône 1877
Société Eduenne ; Autun. 1846
Société d'histoire naturelle d'Autun 1888
Société d'histoire naturelle de Mâcon. 1896
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Mâcon . . 1902

Saône (Haute-).

Société d'agr., sciences et arts de la Haute-Saône ; Vesoul 1861
Société d'encouragement à l'agriculture ; Vesoul. 1881
Société des sciences naturelles ; Vesoul. 1896
Société grayloise d'Emulation ; Gray 1898

Sarthe.

Société d'agricult., sciences et arts de la Sarthe ; Le Mans. 1869
Société historique et archéologique du Maine ; Le Mans . 1879

Savoie.

Académie de Savoie ; Chambéry 1869
Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie ; Chambéry. 1898

Savoie (Haute-).

Société Florimontane ; Annecy 1871

Seine.

Institut de France ; Seine. 1872
Société des antiquaires de France ; Paris. 1867
Association française pour l'avancement des sciences . . 1879
Société d'histoire de Paris et de l'Ile de France 1884
Association pour l'encouragement des études grecques en France ; rue de l'Abbaye, 12, Paris. 1878
Société de botanique de France ; rue de Grenelle, 24, Paris 1883
Société d'anthropologie de Paris, rue de l'Ecole de Médecine, 15 1883
Société française de physique, rue de Rennes, 44. . . . 1887

Musée Guimet; avenue du Trocadéro, 30 1880
Société de secours des amis des sciences. 1858
Société zoologique de France, rue Serpente, 28 1880
Société de biologie, boulevard Saint-Germain, 22 1880
Société de spéléologie, rue des Grands-Augustins, 7. . . 1897
Société philomathique de Paris, rue des Grands-Augustins, 7. 1880
Société philotechnique de Paris, rue d'Orléans; Neuilly-sur-Seine 1872
Revue épigraphique, Librairie E. Renoud, rue Bonaparte, 28. 1900
Mélusine, revue folkloriste, librairie Roland, rue des Chantiers; Paris 1894
Polybiblion; rue Saint-Simon, 4 et 5, Paris 1894
Ornis, bulletin du comité ornithologique international; Paris, boulevard Saint-Germain, 120 1900

Seine-Inférieure.

Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure; Rouen 1869
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen . 1879
Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure; Rouen. 1880
Société havraise d'études diverses; le Havre 1891

Seine-et-Oise.

Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise; Versailles 1861
Société des sciences morales, belles-lettres et arts, à Versailles. 1896

Somme

Société des antiquaires de Picardie; Amiens. 1869
Société d'Emulation d'Abbeville. 1894

Tarn-et-Garonne.

Société d'histoire et d'archéologie de Tarn-et-Garonne; Montauban 1894

Vienne.

Société des antiquaires de l'Ouest; Poitiers 1867

Vienne (Haute-).

Société historique et archéolog. du Limousin; Limoges. 1852

Vosges.

Société d'Emulation du département des Vosges ; Epinal. 1855
Société philomathique vosgienne ; Saint-Dié. 1876

Yonne.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne; Auxerre 1852

ALGÉRIE.

Société historique algérienne ; Alger 1870

ALLEMAGNE.

Académie impériale et royale des sciences de Berlin (Sitzungsberichte). 1879
Société botanique de la province de Brandebourg ; Berlin. 1877
Académie royale des sciences de Bavière, à Munich (Kœnigl. Bayer. Akademie der Wissenschaften zu Munchen). 1865
Société des sciences naturelles de Brême (Naturwissenschaftlicher Verein zu Bremen) 1866
Société des sciences naturelles et médicales de la Haute-Hesse (Oberhessische Gesellschaft für Natur und Heilkunde) ; Giessen. 1853
Société des sciences naturelles de Fribourg en Brisgau (Bade) 1892
Société royale physico-économique de Kœnigsberg (Kœnigliche physikalich-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg) ; Prusse 1861
Société philosophique et littéraire de Heidelberg (à la bibliothèque de l'Université) 1898
Université de Tubingue (à la Bibliothèque) 1901

ALSACE-LORRAINE

Société d'histoire naturelle de Colmar. 1860

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace ; Strasbourg 1880
Société d'histoire naturelle de Metz. 1895
Commission de la carte géologique de l'Alsace-Lorraine ; Strasbourg 1887

ANGLETERRE.

Société littéraire et philosophique de Manchester (Litterary and philosophical Society of Manchester). 1859

AUTRICHE.

Institut impérial et royal de géologie de l'empire d'Autriche (Kaiserlich-kœniglich-geologische Reichsanstalt) ; Vienne. 1855
Muséum impérial et royal d'histoire naturelle de Vienne. 1889

BELGIQUE.

Académie royale de Belgique; Bruxelles 1868
Société géologique de Belgique ; Liège 1876
Académie d'archéologie de Belgique ; Anvers, rue Lozane 22 1885
Société des Bollandistes ; Bruxelles, rue des Ursulines, 14. 1888
Société d'archéologie de Bruxelles, rue Ravenstein n° 11. 1891
Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 1892

ITALIE.

Académie des sciences, lettres et arts de Modène 1879
R. Deputazione sovra gli Studi di Storia Patria ; Torino. . 1884

LUXEMBOURG.

Société des sciences naturelles du grand duché de Luxembourg ; Luxembourg 1854

PORTUGAL.

Direction des services géologiques du Portugal ; Lisbonne, rua do Arco a Jesu, 113 1885

SUÈDE ET NORVÈGE.

Académie royale suédoise des sciences, Stockholm . . . 1869

Université royale de Christiania 1877
The geological institution of the University of Upsala. . . 1895
Kongl. Vetterhets historie och antiquitets Akademian, Stockholm. 1898

SUISSE.

Société des sciences naturelles de Bâle. 1872
Société des sciences naturelles de Berne 1855
Société jurassienne d'Emulation ; Porrentruy 1861
Société d'histoire et d'archéologie de Genève ; rue de l'Evêché. 1863
Institut national de Genève. 1866
Société vaudoise des sciences naturelles ; Lausanne . . . 1847
Société d'histoire de la Suisse romande ; Lausanne . . . 1878
Société neuchateloise des sciences naturelles; Neuchatel. 1862
Société d'histoire et d'archéologie de Neuchatel 1865
Société neuchateloise de géographie ; Neuchatel. 1891
Société des sciences naturelles de Zurich 1857
Société des antiquaires de Zurich (à la Bibl. de Zurich). 1864
Société générale d'histoire suisse (à la Bibliothèque de Berne). 1880
Indicateur des Antiquités suisses (Anzeiger fur Schweizerische Alterthumskunde), Neue Folge, 1, Zurich. . . . 1899

AMÉRIQUE.

Société d'histoire naturelle de Boston. 1865
Institut Smithsonien de Washington 1869
United States geological Survey; Washington. 1883
Geographical Society of Philadelphia. 1896
Academy of St-Louis (Missouri). 1897
Wisconsin Geolog. and Natural History Survey; Madison. 1901
Wisconsin Natural History Society; Milwaukee 1901
Musée national; Montevideo. 1901

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (32)

Recevant les Mémoires.

Bibliothèque de la ville de Besançon.
Id. populaire de Besançon.
Id. de l'Ecole d'artillerie de Besançon.
Id. de l'Université de Besançon.
Id. de l'Ecole de médecine de Besançon.
Id. du Chapitre métropolitain de Besançon.
Id. du Séminaire de Besançon.
Id. de l'Ecole normale des instituteurs de Besançon.
Id. du Cercle militaire de Besançon.
Id. de la ville de Montbéliard.
Id. de la ville de Pontarlier.
Id. de la ville de Baume-les-Dames.
Id. de la ville de Vesoul.
Id. de la ville de Gray.
Id. de la ville de Lure.
Id. de la ville de Luxeuil.
Id. de la ville de Lons-le-Saunier.
Id. de la ville de Dole.
Id. de la ville de Poligny.
Id. de la ville de Salins.
Id. de la ville d'Arbois.
Id. de la ville de Saint-Claude.
Id. du Musée national de Saint-Germain-en-Laye.
Id. Mazarine, à Paris.
Id. de la Sorbonne, à Paris.
Id. de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau.
Id. du Musée ethnographique du Trocadéro, à Paris.
Id. du British Museum, à Londres. (Librairie Dulau et Cie, Londres, Soho Square, 37.)
Archives départementales de la Côte-d'Or.
Id. du Doubs.
Id. de la Haute-Saône.
Id. du Jura.

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME

PROCÈS-VERBAUX.

MÉMOIRES.



BESANÇON. — TYP. ET LITH. DODIVERS.

Extraits des statuts et du règlement de la Société d'Emulation du Doubs, fondée à Besançon le 1er juillet 1840.

Décret impérial du 22 avril 1863 : « La Société d'Emulation du Doubs, à Besançon, est reconnue comme établissement d'utilité publique....... »

Art. 1er *des statuts :* « Son but est de concourir activement aux progrès des sciences et des arts, et, pour en faciliter le développement, de coopérer à la formation des collections publiques et d'éditer les travaux utiles de ses membres.

» Elle encourage principalement les études relatives à la Franche-Comté. »

Art. 13 *des statuts :* « La Société pourvoit à ses dépenses au moyen :

» 1° D'une cotisation annuelle payable par chacun de ses membres résidants et par chacun de ses membres correspondants ; elle est exigible dès l'année même de leur admission.

» 2° De la somme de **deux francs** payable par les membres résidants et correspondants au moment de la remise du diplôme. ... »

Art. 17 *du règlement :* « La cotisation annuelle est fixée à **dix francs** pour les membres résidants et à **six francs** pour les membres correspondants. »

Art. 23 *des statuts :* « Les sociétaires ont la latitude de se libérer de leur cotisation annuelle en versant un capital dans la caisse de la Société.

» La somme exigée est de **cent francs** pour les membres résidants et de **soixante francs** pour les correspondants..... »

Art. 15 *des statuts :* « Tout membre qui aura cessé de payer sa cotisation pendant plus d'une année, pourra être considéré comme démissionnaire par le conseil d'administration. »

Art. 6 *du règlement :* « Les séances ordinaires se tiennent le second samedi de chaque mois..... »

Art. 9 *du règlement :* « La Société publie, chaque année,..... un bulletin de ses travaux, sous le titre de *Mémoires*..... »

Art. 13 *du règlement :* « Le bulletin est remis gratuitement :

» ..... A chacun des membres honoraires, résidants et correspondants de la Société..... »

Adresse du Trésorier de la Société : M. le Trésorier de la Société d'Emulation du Doubs, Palais Granvelle, à Besançon.

